

CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS

2010 – 2011

**MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION
ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES**

CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS

2010 – 2011

**MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION
ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

CAHIER EXPLICATIF

TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS 2010-2011

FICHES EXPLICATIVES

- | | |
|---|---|
| 1 | Faits saillants. |
| 2 | Crédits 2010-2011. |
| 3 | Définition des programmes. |
| 4 | Mandats, fonctions et principaux services des secteurs et des directions. |

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

- | | | |
|---|--|------------|
| 1 | Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2009-2010 : <ul style="list-style-type: none">- les endroits et dates du départ et du retour;- copie des programmes et rapports de mission;- les personnes rencontrées;- le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);- le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;- la copie des rapports de mission;- pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés;- la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant;<ul style="list-style-type: none">- les détails de ces ententes;- les résultats obtenus à ce jour;- les investissements annoncés, le cas échéant. | RG1 |
| 2 | Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire. | RG2 |
| 3 | Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites : <ul style="list-style-type: none">- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011;- les firmes de publicité;- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);- le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;- le but visé par chaque dépense;- dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire. | RG3 |
| 4 | Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2009-2010 en indiquant : <ul style="list-style-type: none">- le nom du professionnel ou de la firme;- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);- le coût;- l'échéancier;- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.. | RG4 |

5	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant : - le nom du professionnel ou de la firme; - les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; - le mandat et le résultat (rapport ou document final); - le coût; - l'échéancier - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	RG5
6	Pour chaque projet de développement informatique de plus de un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère : - le nom du projet; - la nature du projet; - l'échéancier; - le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; - les plus récents estimés du coût du projet; - les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet; - les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant; - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; - nombre de consultants intégrés ou œuvrant au sein du ministère.	RG6
7	Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses suivantes : - la photocopie; - les ordinateurs portables; - les téléavertisseurs; - le mobilier de bureau; - les distributeurs d'eau de source; - le remboursement des frais de transport; - le remboursement des frais d'hébergement; - le remboursement des frais de repas; - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i. au Québec; ii. à l'extérieur du Québec.	RG7
8	Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2009-2010, de chacune des dépenses reliée à la téléphonie. - le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphones intelligents; - les coûts d'acquisition des appareils; - le coût d'utilisation des appareils; - le nom des fournisseurs; - le coût des contrats téléphoniques; - le nombre de minutes utilisées.	RG8

-
- 9** Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, **RG9**
pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions
pour 2010-2011, (par établissement pour le ministère de la Santé et
des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :
- le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin
et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et
des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres,
professionnels, fonctionnaires, etc...);
 - le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
 - le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie
moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et
plus;
 - le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel
et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires
(argent,
vacances, etc...);
 - le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
 - le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances
moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et
plus;
 - le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
 - l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres
supérieurs
et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau,
ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail
(centre
principal de direction et chacune des régions);
 - l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement
additionnel en
raison de la complexité de la tâche à accomplir;
 - le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui
normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
 - le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire
habituel de
travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour
chacun
des cinq prochains exercices budgétaires;
 - le nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines
années;
 - le nombre de fonctionnaire pouvant immédiatement prendre leur
retraite sans pénalité actuarielle
-
- 10** Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et **RG10**
organismes en indiquant pour chacun d'eux :
- l'emplacement de la location;
 - la superficie du local loué;
 - la superficie réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de ladite location;
 - les coûts d'aménagement réalisé depuis le 1er avril 2009, la nature
des travaux et le ou les bureaux visés;
 - la durée du bail;
 - le propriétaire de l'espace loué;
 - le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le
cas échéant.
-
- 11** Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les **RG11**
cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1er avril
2009 à ce jour.
-

12 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2009-2010 en indiquant pour chaque individu : - la date de l'entrée en fonction et date de départ, le cas échéant - le titre de la fonction - l'adresse du port d'attache - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés - la prime de départ versée, le cas échéant - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève - la description de tâches - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis 1^{er} avril 2008 - le nombre total d'employés au cabinet - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre</i> et <i>Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</i>.	RG12
13 Liste des sommes d'argent versées en 2009-2010 à même le budget discrétionnaire du : i. ministre; ii. ministère ou de l'organisme, en indiquant : - le nom de l'organisme concerné ou de la personne; - la circonscription électorale; - le montant attribué; - le projet visé et le résultat.	RG13
14 La ventilation détaillée des budgets de dépenses découlant des transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010; pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers, 2010-2011 et 2011-2012.	RG14
15 Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) en indiquant : - le poste initial; - le salaire; - le poste actuel, s'il y a lieu; - la date de la mise en disponibilité; - les prévisions 2011-2012.	RG15
16 Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2009-2010.	RG16
17 Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : - le nom de la personne; - le poste occupé; - le salaire; - l'assignation initiale; - la date de l'assignation hors structure; - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	RG17
18 Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres : - l'assignation initiale; - l'assignation actuelle; - le salaire; - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	RG18

19	Nombre de personnes par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.	RG19
20	Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : - les clubs privés ou autres; - les billets de saison, les loges ; - etc.	RG20
21	Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : - le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site; - le coût de construction du site; - le coût de l'entretien et de la mise à jour; - le responsable du contenu sur le site; - la fréquence moyenne de mise à jour; - le nombre de visiteurs (hits) par mois; - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?	RG21
22	Nominations, depuis le 1er mai 2009, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et sans en restreindre la portée : - la liste; - les mandats; - les contrats; - le résultat du travail effectué; - les échéances prévues; - les sommes impliquées.	RG22
23	Pour 2009-2010, les dépenses effectuées pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.	RG23
24	Les montants déboursés en 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements), pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.	RG24
25	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2009-2010 : - le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article); - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	RG25
26	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : - le coût (déplacements, etc.); - le nombre de ressources affectées; - le nombre de rencontres; - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.	RG26
27	La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1er avril 2008 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	RG27
28	Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.	RG28

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

1.	Nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire) et nombre de certificats (certificat de sélection du Québec - CSQ ou certificat d'autorisation du Québec - CQA) émis, pour chacun des programmes d'immigration, au cours des années civiles 2007, 2008 et 2009 et prévisions pour 2010.	RP1
2.	Les délais de traitement, pour les années civiles 2007, 2008 et 2009, des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par territoire couvert par les Bureaux d'immigration du Québec ou le Service d'immigration au Québec.	RP2
3.	Les délais de traitement, pour les années civiles 2007, 2008 et 2009, des demandes de certificats d'acceptation du Québec pour la catégorie des étudiants étrangers.	RP3
4.	Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de certificats de sélection du Québec (CSQ) réalisées pour les années civiles 2007, 2008 et en 2009; ventilation par pays et par programme d'immigration. Le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays et par programme d'immigration pour 2007, 2008 et 2009.	RP4
5.	Ventilation détaillée des dépenses 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 pour chaque bureau d'immigration du Québec à l'étranger (BIQ). Effectifs par catégorie, traitement annuel (+ primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque BIQ.	RP5
6.	Liste des nominations ou nouvelles affectations pour chaque bureau d'immigration du Québec à l'étranger en 2009-2010, en indiquant pour chacune : a. le nom de la personne; b. la date de l'entrée en fonction; c. les fonctions antérieures; d. la durée de contrat ou de l'engagement s'il y a lieu; e. le titre de la fonction;	RP6
7.	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions acceptées et le nombre de révisions refusées en 2007, 2008 et en 2009.	RP7
8.	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MICC au titre de son nouveau règlement. Le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2009-2010.	RP8
9.	Copies des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2009-2010 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copies des notes, des analyses et de tout le matériel relatif produit par ou pour le MICC en 2009-2010 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.	RP9
10.	Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires pour les trois dernières années et prévisions pour 2010. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec en 2008 et 2009. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du programme « Immigrants investisseurs », au 1 ^{er} mars 2010.	RP10
11.	Nombre de nouveaux arrivants, pour les années civiles 2007, 2008 et 2009, qui ont participé à des activités d'accueil offertes par les services d'immigration Québec.	RP11

12.	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation et ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.	RP12
13.	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2006, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.	RP13
14.	Liste des programmes en vigueur en 2009-2010 sous la responsabilité des secteurs Francisation et Intégration. Pour chacun de ces programmes, et notamment pour les suivants : Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA), Programme régional d'intégration (PRI), Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI) et Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFIL) : a. crédits accordés en 2009-2010; b. Prévisions pour 2010-2011; c. Nombre de personnes rejointes; d. Frais d'administration pour chaque programme.	RP14
15.	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par programme de francisation en, 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 et le nombre de classes par session, pour chacune de ces années.	RP15
16.	Ventilation des dépenses et description des projets du Fonds d'initiatives régionales en immigration depuis 2002. Nombre de demandes acceptées et refusées. Plan d'action et prévisions pour 2010-2011.	RP16
17.	Copie des ententes signées en 2009-2010 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes, ou institutions au Québec.	RP17
18.	Copies des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour 2009-2010 et 2010-2011, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Emploi et Solidarité sociale et Éducation, Loisir et Sport. Bilan et réalisations pour chacune de ces ententes.	RP18
19.	Ventilation détaillée des effectifs du ministère pour l'accueil et la formation linguistique en 2008-2009 et 2009-2010 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	RP19
20.	Nombre d'immigrants par classe de francisation et le nombre de classes de francisation total par année depuis 2003 et prévisions pour 2010-2011.	RP20
21.	Nombre d'utilisateurs du cours de français en ligne pour les immigrants en 2009-2010.	RP21
22.	Délais moyens d'attente pour des cours de francisation en 2008-2009 et 2009-2010 : a. Par centres régionaux; b. Pour tout le Québec.	RP22
23.	Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation en 2008-2009 et 2009-2010.	RP23
24.	État d'avancement de la mise sur pied des nouveaux cours de français spécialisés.	RP24
25.	Nombre d'entreprises qui ont utilisé le crédit d'impôt pour la francisation en milieu de travail en 2009-2010. Montant total de la dépense fiscale. Prévisions pour 2010-2011.	RP25
26.	Nombre de partenaires à l'étranger du MICC offrant des cours de français en 2008-2009 et 2009-2010.	RP26
27.	État d'avancement de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.	RP27
28.	Liste de l'offre de service du MICC pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.	RP28

29.	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.	RP29
30.	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants. Ventilation détaillée des dépenses effectuées pour chacune des mesures en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.	RP30
31.	Ventilation détaillée des dépenses 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 pour chaque Service d'immigration du Québec (SIQ). Effectifs par catégorie, traitement annuel (+ primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque SIQ.	RP31
32.	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région.	RP32
33.	Nombre d'immigrants ventilé par la provenance et la profession depuis 2006. Indiquer en pourcentage.	RP33
34.	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, en 2007, 2008, 2009 prévisions pour 2010.	RP34
35.	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés en 2007, 2008, 2009 prévisions pour 2010.	RP35
36.	Liste des membres de la Table Québec Maghreb du MICC. Liste des avis soumis par la Table Québec Maghreb à la ministre. État d'avancement de la mise en œuvre des mesures spécifiques aux besoins des Québécois originaires du Maghreb.	RP36
37.	État d'avancement des travaux en 2009-2010 devant conduire à la publication de la Politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination.	RP37
38.	Liste des actions entreprises en 2009-2010 relativement à l'encadrement des consultants en immigration.	RP38
39.	Suivi détaillé des travaux du MICC en 2009-2010 pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes.	RP39
40.	Le nombre de délivrance d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec en 2007, 2008 et 2009.	RP40
41.	Bilan des travaux réalisés en marge de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.	RP41
42.	Copies des ententes signées en 2009-2010 dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail.	RP42
43.	Détails et état d'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux par les associations issues de communautés culturelles.	RP43
44.	Concernant le nouveau programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : liste des actions entreprises en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2010, ventilation des crédits alloués en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.	RP44
45.	Concernant le nouveau projet IPOPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises en 2009-2010 et le nombre de personnes qui ont obtenu en 2009-2010 un emploi au Québec dans leur profession, dans le cadre de ce projet.	RP45
46.	Liste des actions entreprises en 2009-2010 concernant le programme spécial de parrainage humanitaire pour Haïti.	RP46
47.	Le nombre de recherches et d'enquêtes réalisées par le Service performance, sécurité et enquêtes, le nombre d'infractions relevées et le nombre de poursuites engagées en 2009-2010.	RP47
48.	Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.	RP48

Fiche explicative

1. EN BREF

Le budget de dépenses 2010-2011 du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles » totalise 304,9 M\$. De ce montant, 304,1 M\$ sont alloués au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et 0,8 M\$ au Conseil des relations interculturelles.

Le budget attribué au Ministère vise à poursuivre les priorités ministérielles et gouvernementales définies par les orientations du Plan stratégique 2008-2012. Ces priorités ont trait notamment à la sélection des personnes immigrantes selon les besoins économiques de l'ensemble du Québec, à la francisation et à l'intégration en emploi, à l'intégration sociale ainsi qu'à la promotion de relations interculturelles harmonieuses dans le respect des valeurs communes de la société québécoise. Ces orientations incluent la modernisation des services administratifs du Ministère.

Le budget permet également d'assurer le financement des mesures exceptionnelles de parrainage humanitaire pour Haïti du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, le budget du Ministère comprend les sommes réservées aux autres ministères du gouvernement qui offrent des services de francisation et d'intégration aux personnes immigrantes, soit les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Santé et des Services sociaux. Ces sommes sont regroupées dans une provision qui totalise 165,8 M\$.

Fiche explicative

2. CRÉDITS 2010-2011

PORTEFEUILLE « IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES »

Programmes	2010-2011			2009-2010		%
	Budget de dépenses	Moins : dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : budget d'investissements	Crédits	Crédits	
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	
1. Immigration, intégration et communautés culturelles	304 053,2	2 551,7	11 883,0	313 384,5	299 769,5	4,5
2. Organisme relevant du ministre	855,0	8,0	3,0	850,0	825,0	3,0
	304 908,2	2 559,7	11 886,0	314 234,5	300 594,5	4,5
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6	0,0
Crédits à voter				314 224,9	300 584,9	4,5

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES DU PORTEFEUILLE

Budget de dépenses	2010-2011 (000\$)	2009-2010 (000\$)	%
Rémunération	64 428,9	62 440,9	3,2
Fonctionnement	200 778,8	195 912,8	2,5
Transfert	39 700,5	38 085,5	4,2
Total	304 908,2	296 439,2	2,9

Budget d'investissements	2010-2011 (000\$)	2009-2010 (000\$)	%
Immobilisations	11 702,0	6 531,0	79,2
Prêts, placements et avances	184,0	184,0	0,0
TOTAL	11 886,0	6 715,0	77,0

Fiche explicative

PROGRAMME 1 : IMMIGRATION, INTÉGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Éléments	2010-2011			2009-2010	%	
	Budget de dépenses	Moins : dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : budget d'investissements	Crédits	Crédits	
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	
1 Immigration	4 900,0	-	-	4 900,0	4 800,0	2,1
2 Francisation	65 921,1	-	-	65 921,1	62 168,1	6,0
3 Intégration, régionalisation et relations interculturelles	49 338,0	-	-	49 338,0	48 088,0	2,6
4 Direction, Information et Services centralisés	18 144,6	2 551,7	11 883,0	27 475,9	22 329,9	23,0
Sous total	138 303,7	2 551,7	11 883,0	147 635,0	137 386,0	7,4
5 Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants	165 749,5	-	-	165 749,5	162 383,5	2,1
Total Programme 1	304 053,2	2 551,7	11 883,0	313 384,5	299 769,5	4,5
Moins :						
Crédits permanents				9,6	9,6	0,0
Crédits à voter **				313 374,9	299 759,9	4,5

** Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille (voir crédit au net).

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES

Budget de dépenses	Éléments					2010-2011 (000\$)	2009-2010 (000\$)	%
	1	2	3	4	5			
Rémunération	3 700,0	30 929,1	17 102,0	12 114,8	-	63 845,9	61 857,9	3,2
Fonctionnement	1 200,0	21 792,0	6 065,5	5 699,8	165 749,5	200 506,8	195 665,8	2,5
Transfert	-	13 200,0	26 170,5	330,0	-	39 700,5	38 085,5	4,2
Total	4 900,0	65 921,1	49 338,0	18 144,6	165 749,5	304 053,2	295 609,2	2,9

Budget d'investissements						2010-2011 (000\$)	2009-2010 (000\$)	%
Immobilisations	-	-	-	11 700,0	-	11 700,0	6 529,0	79,2
Prêts, placements et avances	-	-	-	183,0	-	183,0	183,0	0,0
TOTAL	-	-	-	11 883,0	-	11 883,0	6 712,0	77,0

Fiche explicative

PROGRAMME 2 : ORGANISME RELEVANT DU MINISTRE
COMPARATIF DES BUDGETS DE DÉPENSES 2010-2011 ET 2009-2010

Programmes	2010-2011			2009-2010	%	
	Budget de dépenses	Moins : dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : budget d'investissements	Crédits	Crédits	
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	
Programme 2						
Élément 1 : Conseil des relations interculturelles	855,0	8,0	3,0	850,0	825,0	3,0
Crédit à voter				850,0	825,0	3,0

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES

Budget de dépenses	1	Éléments	2010-2011 (000\$)	2009-2010 (000\$)	%
Rémunération	583,0		583,0	583,0	0,0
Fonctionnement	272,0		272,0	247,0	10,1
Total	855,0		855,0	830,0	3,0

Budget d'investissements		2010-2011 (000\$)	2009-2010 (000\$)	%
Immobilisations	2,0	2,0	2,0	0,0
Prêts, placements et avances	1,0	1,0	1,0	0,0
TOTAL	3,0	3,0	3,0	0,0

CRÉDIT AU NET

	2010-2011	2009-2010	%
	(000 \$)		
Programme 1 – Immigration, intégration et communautés culturelles			
Dépenses du programme (excluant amortissement et provision)	135 752,0	130 674,0	3,9
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 800,0	7 800,0	0,0
Crédit au net	127 952,0	122 874,0	4,1

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 7 800 000 \$ et 45 650 000 \$ et d'un montant équivalent à 50% des revenus qui excèdent 45 650 000 \$.

Fiche explicative

3. DÉFINITION DES PROGRAMMES

Programme 1**Immigration, Intégration et Communautés culturelles**

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants, de même qu'à favoriser une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel. Les éléments 1 à 4 de ce programme constituent l'ensemble des activités assumées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. L'élément 5 représente une provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants effectuées par d'autres ministères.

(Ce programme représente 99,7 % du budget de dépenses du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles »).

Programme 2**Organisme relevant de la ministre**

Ce programme vise à permettre au Conseil des relations interculturelles de conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière de relations interculturelles et d'intégration des personnes immigrantes en favorisant notamment l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel.

(Ce programme représente 0,3 % du budget de dépenses du portefeuille « Immigration et Communautés culturelles »).

Fiche explicative

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR

HAUTE DIRECTION

Sous la supervision de la sous-ministre, diverses directions offrent des services centralisés.

Secrétariat général et vérification interne

- Appuyer stratégiquement le BSM, le Cabinet et les unités administratives ministérielles dans leurs activités en agissant comme leur interface, et contribuer à l'établissement de la vision et du positionnement du Ministère, principalement en matière de relations interministérielles, intergouvernementales et internationales, d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, d'éthique et d'égalité entre les femmes et les hommes.
- Appuyer la sous-ministre dans l'exercice de ses responsabilités, en lien avec la haute direction, les gestionnaires et le comité de vérification, lui procure une assurance sur le degré de maîtrise des opérations au Ministère de façon à apporter une valeur ajoutée à l'organisation et le conseille en matière de gestion des risques et de sécurité de l'information.

Direction des affaires publiques et des communications

- La Direction des affaires publiques et des communications assiste et conseille les autorités ministérielles ainsi que l'ensemble des unités administratives en matière d'affaires publiques, de communications internes et externes et de services offerts à la clientèle, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan-cadre d'affaires publiques et de communication, par la collaboration aux activités de promotion relevant des secteurs du Ministère, par la conception et la diffusion de publications, d'outils promotionnels et de placements publicitaires, par la coordination des réseaux intranet et Internet ainsi que par l'application de la politique linguistique.
- La Direction des affaires publiques et des communications comporte quatre modules :
 - Équipe des affaires publiques;
 - Équipe des stratégies de communication;
 - Service de la production et de l'information (Production, Web, Documentation et administration);
 - Service des renseignements généraux.
- L'équipe des affaires publiques et celle des stratégies de communication sont supervisées par des coordonnateurs. Quant au Service de la production et de l'information et au Service des renseignements généraux, ils sont chacun sous la supervision d'un chef de service.

Direction des affaires juridiques

- La Direction des affaires juridiques offre au Ministère tous les services juridiques requis, notamment la rédaction de lois, règlements et opinions juridiques, et la représentation du Ministère devant les tribunaux.

Fiche explicative

SECTEUR DE LA FRANCISATION, DE LA PERFORMANCE, DES PARTENARIATS ET DE LA PROMOTION**Objectifs généraux**

- Prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent, dès leur arrivée ou même avant qu'elles ne quittent leur pays d'origine, la connaissance de la langue française et pour favoriser l'usage de cette langue par les immigrants
- Proposer des orientations, élaborer des politiques, suggérer des stratégies de manière à favoriser une utilisation optimale des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles allouées au Ministère.
- Définir les moyens et les stratégies qui seront utilisés pour atteindre les objectifs du Plan stratégique et du Plan d'action ministériel, ainsi que la méthode d'évaluation de la performance.
- Soutenir la prise de décision, la planification et la reddition de comptes avec les données, les études, la recherche et la veille stratégique fiables, pertinentes et actuelles.
- Coordonner les activités de promotion ainsi que les partenariats réalisés au sein du Ministère en vue de dégager une vision commune et de s'assurer que toutes les interventions convergent dans le même sens, chaque unité administrative demeurant par ailleurs responsable de la réalisation des activités et imputable de l'atteinte des résultats.

Modes d'intervention

- Les services de francisation (formation à temps plein et à temps partiel dans les établissements d'enseignement publics et les organismes communautaires, cours spécialisés, services de francisation en milieu de travail, allocations de soutien à la formation des immigrants, instrumentation des partenaires et outils d'apprentissage en ligne).
- La coordination des opérations comptables et financières du Ministère, les activités de suivi des dépenses et des revenus ainsi que les travaux du cycle budgétaire (revue de programmes, crédits détaillés, défense des crédits et engagements financiers).
- Un soutien et un rôle-conseil au regard de tous les secteurs d'activité des ressources humaines, soit la dotation des emplois, la planification stratégique de la main-d'œuvre, le développement des personnes et de l'organisation, les relations de travail, la santé et la sécurité ainsi que la rémunération et l'assiduité; une veille permettant de connaître les nouvelles tendances en ressources humaines et l'application.
- Un soutien en matière de technologies de l'information et des communications, du Ministère; la réalisation des travaux relatifs au développement, à l'évolution, à l'entretien et au soutien de la bureautique et de l'infrastructure technologique partagée du Ministère, tant au Québec qu'à l'étranger.
- Le développement, l'entretien et tous les aspects opérationnels des systèmes d'information du Ministère; le développement, l'évolution et l'entretien des systèmes corporatifs, tant au Québec qu'à l'étranger, des banques de données ministérielles et des systèmes d'information stratégique pour les dirigeants.
- Un soutien et un rôle-conseil expert en matière de révision, d'amélioration et d'optimisation des processus de même qu'au regard de la documentation de ceux-ci et de la mise en œuvre de nouvelles façons de faire; le développement d'un cadre méthodologique (techniques, outils, normes et procédures) à cet effet et l'élaboration de l'architecture d'affaires dans un contexte d'approche systémique.
- L'expertise et le conseil en matière de gestion immobilière, de télécommunications et de gestion des approvisionnements; la réalisation des travaux nécessaires à la gestion de l'aménagement et des immeubles, à la sécurité des personnes et des biens, à l'implantation et à l'évolution des systèmes téléphoniques et de télécommunication ainsi qu'à l'acquisition de biens et services, d'équipements et de matériel.

Fiche explicative

- La coordination de l'élaboration et du suivi de la planification stratégique, de la reddition de comptes et des politiques et plans d'action gouvernementaux destinés à des clientèles et à des objectifs spécifiques; l'évaluation de programme, la gestion des plaintes; le soutien et le conseil en matière de mesure des attentes et de la satisfaction de la clientèle; le soutien à la gestion de projet, la réalisation des enquêtes en vue d'assurer l'application de la législation sur l'immigration ou en vue de prévenir, de détecter ou de réprimer les infractions et d'assurer la sécurisation des processus de sélection et d'immigration
- L'élaboration et la coordination de la réalisation du programme ministériel de recherche; la diffusion à l'interne des produits de la recherche; la coordination de la veille stratégique des tendances pouvant influencer les actions du Ministère; la gestion et la diffusion des données officielles et la production des indicateurs qui en découlent aux fins de la reddition de comptes; la coordination de l'exercice de planification annuelle et triennale des niveaux d'immigration.
- L'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de cadres de gestion spécifiques à la promotion ainsi qu'aux partenariats, chaque cadre comprenant notamment une typologie, des mécanismes de suivi et de reddition de compte ainsi que des critères de planification et de priorisation.

SECTEUR DE L'IMMIGRATION**OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

- Informer, recruter et sélectionner les candidats à l'immigration temporaire et permanente en fonction des besoins et de la capacité d'accueil de la société québécoise; s'assurer du respect des exigences réglementaires pour les immigrants sélectionnés et soutenir les partenaires dans la détermination ou la révision de l'admissibilité des demandeurs d'asile aux services gouvernementaux.
- Assurer la contribution de l'immigration au développement économique du Québec :
 - en encourageant et favorisant l'établissement et la rétention au Québec des gens d'affaires immigrants, des travailleurs temporaires et des étudiants étrangers;
 - en répondant aux besoins spécifiques des entreprises et des régions en matière de recrutement de main-d'œuvre étrangère spécialisée ou stratégique.
- Favoriser la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille immédiate et s'assurer du respect des engagements pris à cet égard.
- Participer à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et autres personnes en situation particulière de détresse.
- Élaborer des orientations et des politiques visant à accroître le volume des étudiants internationaux et des travailleurs temporaires et à favoriser la transition vers un statut permanent.

Modes d'intervention

- La prospection et la promotion à l'étranger en vue de recruter et de sélectionner des personnes dont le profil correspond aux besoins et à la capacité d'accueil du Québec.
- L'information sur les processus d'immigration permanente ou temporaire donnée aux candidats à l'immigration, aux résidents du Québec désirant souscrire un engagement pour faciliter la venue d'un proche, aux entreprises souhaitant embaucher un travailleur étranger ainsi qu'aux établissements d'enseignement concernant les étudiants internationaux.
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de recrutement, de sélection et d'intégration au milieu des affaires pour les candidats à l'immigration de la catégorie des investisseurs, des entrepreneurs et des travailleurs autonomes.
- La réception et le suivi des engagements de parrainage souscrits par des résidents québécois en faveur des membres de leur famille ou en faveur de réfugiés ou autres personnes en situation de détresse.

Fiche explicative

- Le traitement des demandes d'immigration permanente, de travail temporaire, d'études, d'engagement, de validation d'emplois temporaires et d'offres d'emplois assurées ainsi que la délivrance des certificats de sélection et d'acceptation.
- Le soutien et le conseil aux candidats sélectionnés et aux partenaires gouvernementaux.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Favoriser l'établissement et l'intégration sociale et économique des immigrants s'établissant sur le territoire québécois.
- Favoriser l'attraction et l'établissement durable des immigrants dans les régions hors de la région métropolitaine de Montréal (RMM), notamment dans la Capitale-Nationale, de façon à ce que l'ensemble du Québec profite de l'apport de l'immigration.
- Assurer la cohésion sociale en soutenant le rapprochement interculturel, la gestion de la diversité et la pleine participation à la société des personnes de toutes origines.

Modes d'intervention (les services, les actions, les partenariats)

- L'information sur les services d'immigration, d'intégration et les valeurs communes de la société québécoise (sur le site Internet du Ministère, dans le guide *Apprendre le Québec*, lors des séances préparatoires à l'arrivée au Québec offertes aux candidates et candidats sélectionnés à l'étranger, à l'aéroport Montréal-Trudeau, dans les services Immigration-Québec).
- L'accueil à l'aéroport des nouveaux arrivants par un agent du Ministère (information sur les services du Ministère, évaluation de leurs besoins immédiats, rendez-vous au service Immigration-Québec de leur territoire, information sur les services d'hébergement ou de transport disponibles pour leur destination d'établissement).
- Les services d'accueil et de soutien à l'installation des réfugiés pris en charge par l'État par les services Immigration-Québec en partenariat avec des organismes communautaires (hébergement temporaire, aide à la recherche d'un logement, soutien financier à l'installation, intégration à la société québécoise).
- Les services d'accueil et d'accompagnement personnalisé offerts aux nouveaux arrivants dans les services Immigration-Québec et par des organismes communautaires partenaires financés en vertu du Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA). Parmi ces services, mentionnons :
 - rencontre individuelle ou séance de groupe sur les premières démarches d'installation au Québec qui permet notamment d'aider le nouvel arrivant à définir ses besoins liés à l'installation;
 - séance *Vivre ensemble au Québec* qui informe le nouvel arrivant sur les valeurs communes de la société québécoise;
 - session de formation *S'adapter au monde du travail québécois* pour aider le nouvel arrivant à s'intégrer au marché du travail rapidement et de façon durable;
 - séances sur la vie et l'emploi en région qui présentent les services d'accueil et d'établissement ainsi que les emplois disponibles et les perspectives économiques de chaque région;
 - accompagnement personnalisé en adaptation au marché du travail.
- Un service d'information sur les professions et métiers réglementés qui renseigne les candidats sélectionnés et les personnes immigrantes sur des sujets tels : le contexte réglementaire, les attributions des professions régies par les ordres professionnels, le processus d'admission aux professions régies par les ordres professionnels, les documents requis pour soumettre une demande de reconnaissance d'équivalence de diplôme ou de formation, l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec;

Fiche explicative

- Des initiatives et des projets d'intervention permettant d'aider les personnes immigrantes à faire valoir la reconnaissance de leur formation et de leurs compétences acquises hors du Québec et ainsi lever les obstacles à l'emploi (projets avec les ordres professionnels, accès à la formation d'appoint, fiches d'information sur les professions régies, stratégie d'intervention en matière de mobilité de la main-d'œuvre, Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles).
- Le développement et la mise en œuvre d'une série de mesures qui renforcent l'action du Québec en matière d'intégration des personnes immigrantes (*Pour enrichir le Québec : Intégrer mieux*).
- Un partenariat avec des organismes communautaires offrant des services d'accueil et d'accompagnement dans le cadre du *Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants* (PANA).
- Des actions menées en lien avec la régionalisation de l'immigration (promotion des régions auprès des immigrants établis dans la RMM par les services Immigration-Québec et les partenaires, arrimage entre les besoins de main-d'œuvre des régions et les candidats intéressés établis dans la RMM, établissement de partenariats solides répondant aux besoins de régions, élaboration de plans d'action régionaux adaptés aux spécificités régionales et locales, ententes de financement des interventions en matière de régionalisation avec des instances régionales et municipales, développement et soutien financier de projets avec divers partenaires régionaux).
- La gestion d'une entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale visant, notamment, l'intégration en emploi des personnes immigrantes et des minorités visibles.
- La gestion d'une entente en matière de développement économique avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation qui a pour objet le renouvellement de la base entrepreneuriale, le soutien aux entreprises et la réalisation conjointe d'études et de recherches.
- Des actions en matière de relations interculturelles, de promotion du pluralisme et de lutte contre le racisme et la discrimination (coordination et suivi de la Politique gouvernementale et du Plan d'action pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec *La diversité : une valeur ajoutée*; organisation d'événements ministériels : Prix québécois de la citoyenneté et Semaine québécoise des rencontres interculturelles, participation au Mois de l'Histoire des Noirs et à la Semaine d'actions contre le racisme, soutien financier apporté à des projets visant la pleine participation des Québécois de toutes origines au développement de la société québécoise, sensibilisation et soutien aux employeurs en matière de gestion de la diversité).
- Des mesures visant à aplanir les obstacles que doivent surmonter des jeunes des communautés culturelles afin de leur permettre de se réaliser pleinement, quel que soit le milieu où ils évoluent (*Programme Valorisation jeunesse*).

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

Intégration

- Direction de la gestion de la diversité et de l'intégration sociale (DGDIS)
- Direction de l'intégration professionnelle (DIP)
- Immigration-Québec - Capitale-Nationale et Est-du-Québec (IQDRCNEQ)
- Direction de l'intervention en région (DIR)

Francisation, Performance, Partenariats et Promotion

- Direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP)
- Direction de la performance (DP)
 - Service de la sécurité et des enquêtes (SSE)
- Direction générale de la francisation (DGF)
- Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation (DPPPPF)
- Direction générale des services à l'organisation (DGSO)
- Direction des ressources financières (DRF)

Immigration

- Direction des politiques, des programmes et de la promotion de l'immigration (DPPPI)
- Direction de l'immigration économique (DIE)
- Direction générale de l'immigration (DGI)
- Direction des politiques et des programmes d'immigration (DPPI)
- Direction de la prospection et de la promotion (DPP)
- Direction de l'immigration familiale et humanitaire (DIFH)
- Direction générale des opérations (DGO)
- Direction de l'immigration économique – International (DIEI)

Secrétariat général et vérification interne (SGVI)

Bureau des sous-ministres (BSM)

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT ¹	NOM	BILAN
Territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger Avril-mai-juin 2009	Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	S.O.	885 892,22 \$ # projet 280105078	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.
Whistler (Colombie Britannique) 16 au 18 avril 2009	Conférence nationale de l'Association du Barreau canadien – Citoyenneté et Immigration, Whistler, C.B., du 16 au 18 avril 2009.	Avocats membres de l'Association du Barreau canadien, Représentants de CIC et des provinces.	1 936,80 \$ # projet : 280105081	Eric Richard, conseiller en affaires internationales, DPPPI	Formation sur les modifications au programme des immigrants investisseurs offerte aux avocats en droit de l'immigration

¹ Certains coûts sont estimés.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COUT	NOM	BILAN
Paris (France) 24 avril au 3 mai 2009	Participer à la première réunion du Comité bilatéral pour la reconnaissance des qualifications professionnelles prévue à l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles signée le 17 octobre 2008	et Francophonie M. Alain Joyandet Secrétaire d'État à la coopération M. Bernard Nebout, Vice-président de la Fondation FACE et président de Manpower Égalité des chances M. Christopher Bay, Directeur de la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté, M. Claude Bebear, Fondateur et président de l'Institut Montaigne et président du Conseil de surveillance du Groupe AXA M. Jean Fortin, Premier conseiller à la Coopération M. Patrick Bonnet, Directeur de l'emploi du Groupe GDF Suez, M. Sylvain Giguère, Chef de la Division LEED OCDE M. Wilfrid-Guy Licari, Délégué général du Québec, M. Yazid Sabeg, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances M ^e Gil Rémillard MM. Pierre Arcand, Ministre responsable de la Francophonie, et du MRI, M ^{me} Francesca Froy, Analyste des politiques à la Division LEED, OCDE	6 907,08 \$ # projet : 280305029	Claire Deronzier, sous-ministre adjointe, Secteur Intégration (du 24 avril au 1 ^{er} mai 2009) Marc Lafrance, Directeur, DIP (du 24 avril au 3 mai 2009)	Participation au Comité bilatéral, rencontre de divers intervenants ou experts sur les mesures prises en France en vue de favoriser l'intégration professionnelle des personnes immigrantes et la gestion de la diversité au sein des entreprises.
Moncton (Nouveau-Brunswick) 27 au 28 avril 2009	Réunion du Groupe de travail sur la reconnaissance des qualifications des travailleurs formés à l'étranger	Représentants des provinces territoriales et du gouvernement (Membres du groupe de travail – 40 personnes)	741 \$ # de projet : 280305032	Martin Savard, conseiller, DIP	Assurer la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles des personnes formées à l'étranger

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Toronto (Ontario) 1, 2 et 3 mai 2009	Présentation du Programme Immigrants investisseurs à la Société Canadienne des consultations en immigration (SCCI) le 2 mai par Marc Ozgoli Madame Pélouquin Assister à la présentation et rencontrer les partenaires au Congrès de la SCCI lors des présentations des 2 et 3 mai.	M. John Ryan, Président du conseil de la SCCI, M. Michel Bento, Membre de la SCCI et représentant de l'intérêt public pour le Québec, M. Patrice Brunet, Avocat, M ^{me} Rivka Augenfeld, de l'ICM, Membre du CA et déléguée de la SCCI.	254,02 \$ 1 189,00 \$ # de projet : 280105085	Marc Ozgoli, conseiller, DIE, Lyne Pélouquin, conseillère, BSMA-IMM	Rencontre des membres de la SCCI. Présentation du Programme Immigrants investisseurs à la Société Canadienne des consultations en immigration (SCCI).
Kingston (Ontario) 6 au 8 mai 2009	Participation à l'atelier sur Diversity and Democratic Politics : Canada in Comparative Perspective .	Représentants universitaires et gouvernementaux	461,33 \$ # de projet : 280205018	Marie-Josée Lemay, Directrice, DRAP	Échange d'expertise

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Glasgow-Londres (Royaume Uni) Bruxelles (Belgique) Paris (France) 8 au 16 mai 2009	Participer à une mission portant sur l'application de la Directive européenne 2005/35/CE sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, notamment au regard de la conception et de l'application d'outils, de méthodes, de processus qui permettraient aux ordres professionnels du Québec et aux autres organismes de réglementation de mieux prendre en compte les compétences acquises par l'expérience de travail dans l'appréciation de ces qualifications et au regard de l'application de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.	Glasgow (Écosse) : - Scottish Credit and Qualifications Framework - Mrs. Margaret Cameron, Manager - Scottish Qualifications Authority, Mr. Alex Cook, Senior Project Manager – International Londres (Angleterre) - Registration, General Medical Council - Mr. Anthony Egerton, Assistant Director of Registration - Mrs. Clare Barton, Head of Applications - Mr. John Konrad, Consultant, retired lecturer from Leeds Metropolitan University - UK National Recognition Information Centre - Mrs. Cloud Nai-Yun, Manager - King's London College, PR. Christopher Winch, Head of Education and Professional Studies Bruxelles - Commission européenne, M. Carlo Scatoli et M. Michel Aribaud, Direction générale, Éducation et Culture - Consortium de validation des compétences - Mme Danielle Coos, experte méthodologique France - Commission nationale de la certification professionnelle, Mme Anne-Marie Charraud - Ministère de l'économie, des Finances et de l'Emploi, M. Jean Gaeremynck - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Jean-Michel Hotyat - Centre d'études sur les qualifications, Mme Bernadette Rivoire	4 212,07 \$ # de projet : 280305031	Lise Tanguay, conseillère experte en accès aux professions et métiers réglementés, DIP	La mission confirme la valeur des projets mis en œuvre par le MICC et ses partenaires pour faciliter l'accès aux professions et métiers réglementés. À titre d'exemple, mentionnons les outils d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger et les programmes de formation d'appoint. La mission servira aussi d'orientation à l'établissement d'une approche québécoise en matière de reconnaissance des compétences requises par l'expérience.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Sao Paulo, Belo Horizonte et Rio de Janeiro (Brésil) 9 au 16 mai 2009	Participation à la mission de promotion et de recrutement d'étudiants étrangers aux cycles supérieurs universitaires.	1000 étudiants de Sao Paulo, Belo Horizonte et Rio de Janeiro. Représentants des 11 établissements de la CRÉPUQ.	3 302,56 \$ # de projet : 280105082	Valérie Grenier, conseillère en affaires internationales, DPPPI – Service promotion	Meilleure connaissance du potentiel de recrutement d'étudiants étrangers au Brésil. Consolidation du partenariat dans le cadre de l'initiative gouvernement-réseaux de l'éducation en recrutement des étudiantes et étudiants étrangers.
Ottawa (Ontario) 11 au 13 mai 2009	1. Conférence internationale 2009 du Réseau canadien d'innovation en éducation Lundi 11 mai : participation aux ateliers Mardi 12 mai PM Banquet remise du prix d'excellence au Cours FEL en conception pédagogique Mercredi 13 mai AM : Présentation aux congressistes du cours FEL	Mme Suzanne Huot, comité organisateur de la conférence, collège Boréal, Sudbury, Ontario	997,90 \$ # de projet : 280205020	Christine Rioux, conseillère - chargée de projet – francisation en ligne, DPPPPF	Obtention du prix d'excellence pour le cours FEL
Halifax (Nouvelle-Écosse) 11 au 14 mai 2009	Réunion du groupe de travail FPT sur les programmes économiques	Divers collaborateurs et représentants des provinces membres du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les programmes économiques. Mme Heidi Smith, Directrice, Politiques et programmes économiques de CIC.	1 331,20 \$ # de projet : 280105084	Claude Doray, conseiller en affaires internationales, DGI	Rencontre du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les programmes économiques permettant de connaître l'avancement des programmes et les orientations du fédéral en matière d'immigration économique.
Ottawa (Ontario) 11 au 15 mai 2009	Participation et présentations de travaux au 77 ^{ème} Congrès de l'ACFAS, notamment au Colloque de l'association des démographes du Québec (ADQ), dans le Colloque du réseau de la recherche sur la francophonie canadienne et au colloque sur les nouvelles diasporas francophones du Canada.	Représentants gouvernementaux, chercheurs universitaires, représentants d'organismes communautaires.	1 267,82 \$ # de projet : 280205016	Claire Benjamin, Elke Laur et Pierre-Olivier Ménard, agents de recherche, DRAP	Partage de l'expertise développée par le Québec en matière d'immigration et d'intégration.
Ottawa (Ontario) 13-14 mai 2009	Rencontre Comité consultatif sur les étudiants internationaux et l'immigration	Collaborateurs et représentants des provinces participant au Comité consultatif (fédéral, provincial, territorial) sur les étudiants internationaux, Mme Maia Welbourne, Directrice, Division des politiques et programmes à l'intention des résidents temporaires de CIC.	468,58 \$ # de projet : 280105086	Nancy Trépanier, conseillère, DPPPI	Échange d'expertise avec le gouvernement fédéral et les provinces dans le dossier des étudiants étrangers.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Moscou (Russie) – Kiev (Ukraine) 14 au 27 mai 2009	Mission d'analyse	Représentants de l'Ambassade du Canada à Moscou et à Kiev, de la société Arkhivist, de Rosinterobrazovanie, de l'École des hautes études économiques de Moscou, des inspecteurs du Travail et des ministères de l'Intérieur russes et ukrainiens, des ambassades de Belgique et de France à Moscou, du ministère de la Justice ukrainien et de l'Organisation internationale des Migrations (OIM) à Kiev.	9 030,44 \$ # de projet : 280205017	Roberto Jean, analyste en renseignement, SSE	Échanges avec nos homologues fédéraux, belges et français sur les phénomènes de fraude en immigration en Russie et en Ukraine. Obtention de renseignements utiles des ministères et organismes. Échanges avec l'OIM en vue d'une possible collaboration pour des vérifications documentaires.
Ottawa (Ontario) 22 mai 2009	Accompagner le sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles à la rencontre bilatérale avec son homologue fédéral de Citoyenneté et Immigration Canada qui se tiendra à Ottawa le 22 mai 2009.	M. Brian Grant, Directeur général des Relations internationales et intergouvernementales, CIC, M. Richard B. Fadden, Sous-ministre CIC, M ^{me} Claudette Deschênes, Sous-ministre adjointe aux opérations CIC.	636,17 \$ # de projet : 280105087	M. Marc Lacroix, sous-ministre, Lucy Wells, sous-ministre adjointe à l'Immigration, Charles Thumerelle, adjoint exécutif du secrétaire général	Suivi des grands dossiers en matière d'immigration dans un contexte d'échanges bilatéraux.
Toronto (Ontario) 23-24 mai 2009	Accompagner la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, à Toronto pour y recevoir un prix de distinction de l'African Canadian Achievement Award (le 23 mai 2009) et rencontrer son homologue de l'Ontario, M. Michael Chan, le lendemain.	M. Michael Chan, ministre	690,00 \$ # de projet : 280405030	Élisabeth Moreau, Attaché de Presse, Cabinet de la ministre	Contact avec un homologue provincial.
Ottawa (Ontario) 29 mai 2009	Participation comme conférencier invité à une table ronde du Symposium de l'Association canadienne linguistique appliquée (ACLA) 13 h 20 à 16 h 45	M ^{me} Monika Jezak, responsable de la table ronde, Université d'Ottawa.	260,00 \$ # de projet : 280205019	Louis Kelly, conseiller, Mesure et évaluation des apprentissages, DPPPPF	Identification de liens entre la recherche et les politiques linguistiques canadiennes
Toronto (Ontario) 2 juin 2009	Tenir une rencontre avec des représentants du ministère des Affaires civiles et de l'immigration de l'Ontario relativement au dossier des demandeurs d'asile	M. Jeffrey Bowen, Directeur des Politiques et des programmes opérationnels, ministère des Services sociaux et de la Communauté, M ^{me} Alice Young, Directrice des Politiques d'immigration, ministère des Affaires civiles et de l'Immigration, M ^{me} Katherine Hewson, sous-ministre adjointe, ministère des Affaires civiles et de l'Immigration.	766,00 \$ # de projet : 280105088	Louise Fontaine, Directrice Corine Laurendeau, conseillère, DPPPI	Ébauche d'un positionnement commun avec le gouvernement de l'Ontario dans le dossier des demandeurs d'asile.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Ottawa (Ontario) 1-2 juin 2009	Réunion du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'établissement. Le Québec participe à ces consultations en vertu d'une entente avec le gouvernement fédéral (Accord Canada-Québec, 1991).	Représentants des provinces et des territoires, représentants du gouvernement fédéral dont la Directrice générale, Intégration, à Citoyenneté et Immigration Canada, M ^{me} Deborah Tunis.	270,55 \$ # de projet : 280305034	Roger Noël, conseiller expert, DGDIS	Échange d'expertise au sujet de la formule de financement des services d'intégration proposée aux provinces et aux territoires.
Halifax (Nouvelle-Écosse) 3-5 juin 2009	Rencontre de travail organisée par Citoyenneté et Immigration Canada portant sur le Programme d'accueil des réfugiés.	M. Ron Parent, gestionnaire des Programmes de rétablissement des réfugiés, Représentants fédéraux responsables de l'accueil des réfugiés dans les provinces.	630,02 \$ # de projet : 280305033	Danièle Boudreau, conseillère experte, DGDIS	Échange d'expertise en matière de rétablissement des réfugiés et de sensibiliser le fédéral aux difficultés rencontrées sur le terrain.
Ottawa (Ontario) 22-23 juin 2009	Réunion sur l'engagement des intervenants dans la conception d'un Centre pancanadien d'information sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers.	M. Allain Lauzon, Analyste principal, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), M. Kevin McLellan, Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC), M. Pierre Killeen, V.P. Nanos recherche, M ^{me} Corinne Prince-St-Armand, Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (CIC), M ^{me} Elizabeth McIsaac, Directeur général, Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC).	270,89 \$ # de projet : 280305035	Guillaume Breault-Duncan, conseiller, DIP	Engagement des intervenants dans la conception d'un Centre pancanadien d'information sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers qui permettrait à divers organismes de partager de l'information sur leurs projets en matière de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes.
Edmonton (Alberta) 6 au 8 juillet 2009	Réunion du Groupe de travail sur la reconnaissance des qualifications des travailleurs formés à l'étranger.	Représentants des provinces territoires et du gouvernement (Membres du groupe de travail – 40 personnes)	1 242,75 \$ # de projet : 280305036	Martin Savard, conseiller, DIP	Suivi des travaux des sous-comités mis en place par le groupe de travail. Le MICC participe au sous-comité sur les «voies de mise en œuvre».
Ottawa (Ontario) 9 juillet 2009	Réunion de travail avec CIC pour la refonte du programme des immigrants entrepreneurs.	M ^{me} Heidi Smith, Directrice, Politiques et programmes économiques, CIC et divers collaborateurs.	177,50 \$ # de projet : 280105091	Louise Fontaine, Directrice Éric Richard, Josée Le Roux, conseillers, DPPI	Échanges sur les orientations développées par le Québec dans le programme des immigrants entrepreneurs.
Territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger Juillet-août-septembre 2009	Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	S.O.	846 685,83\$ # projet 280105089	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Calgary (Alberta) 1 ^{er} au 5 septembre 2009	Participer en tant qu'observateur officiel au Congrès international biennal des métiers techniques : - faire connaître les campagnes de promotion ciblées du MICC à des participants pré-identifiés en vertu du potentiel qu'ils offrent à collaborer à notre promotion et prospection; - établir des bases de coopération avec ces partenaires potentiels; - recueillir de l'information utile sur la situation de la main-d'œuvre issue de l'enseignement technique dans les pays visés par la promotion (chômage, mobilité); - évaluer l'événement et l'organisation WorldSkills pour des considérations futures.	Dr Carrie Willis, Directrice exécutive du Hong Kong Vocational training Council et Délégué officielle de Worldskills Chine, Dra Julia Gutierrez de Piñeres, Directrice de la promotion et des relations internationales et corporatives du SENA (Colombie), José Manuel de Aguiar Martins, Directeur général du Service national d'apprentissage industriel du Brésil (SENAI), L'Honorable Hector Goudreau, Ministre de l'emploi et de l'Immigration de l'Alberta (MEIA), M. Abdellatif Hairouf, Directeur de la formation, M. Eric Robert, Conseiller sénior en Formation et communications et Président de Worldskills Belgique, M. Hassan Ajakkaf, Directeur de l'Institut Supérieure de technologie appliquée du Maroc, M. Percy Cummings, Directeur exécutif des politiques et programmes d'immigration de l'Alberta M. Ricardo Wagner Souza de Rezende, Secrétaire du SENAI, M. Roberto Monteiro Spada, Directeur technique SENAI et V-P Affaires spéciales Worldskills Brésil, Marcus Fonseca, Directeur du SENAI, M ^{me} Regina Maria de Fatima Torres, Directrice des opérations Worldskills Brésil, (#2 du SENAI)	4 033,33 \$ # de projet : 280105092	Roch Paquette, conseiller en affaires internationales, DPP	Analyse du potentiel que représentent les détenteurs de visas H-1B aux États-Unis par le biais des rencontres avec le ministère de l'immigration de l'Alberta; Mise à jour du problème de reconnaissance des diplômes 12-16 originaires de certains pays de promotion lors de la rencontre avec le SENAI; Confirmation du potentiel que représente l'organisation WorldSkills pour faire la promotion de l'immigration au Québec, établir des partenariats pour la prospection et promotion.
Toronto (Ontario) 10-11 septembre 2009	Accompagner la ministre lors de la rencontre du Conseil des ministres du Québec et de l'Ontario qui a lieu à Toronto les 10 et 11 septembre 2009	Homologue de la ministre	414,72 \$ # de projet : 280405031	Luc Fortin, attaché de presse, Cabinet de la ministre	Contact avec un homologue provincial.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Paris (France) 13 au 17 septembre 2009	Accompagner la ministre lors de sa mission à Paris.	M. Éric Besson, Ministre français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, M. Gérard Mestrallet, Président de la Fondation Agir contre l'exclusion, M. Jean Godfroid, Directeur général, l'OFFI Personnel de l'OFFI, M. Legros, Directeur du Bureau d'Immigration du Québec à Paris, M. Marc Lortie, Ambassadeur du Canada en France, M. Wauquiez, Secrétaire d'État à l'emploi, M. Wilfrid-Guy Licari, Délégué général du Québec à Paris Chambre de commerce et d'industrie de Paris Personnel du Bureau d'Immigration du Québec à Paris	3 907,19 \$ # de projet : 280105093	Tova Lazimi, conseillère, DGO Simon Turmel, Directeur, Cabinet de la ministre	Participation de la ministre à une conférence internationale et signature de deux déclarations d'intention avec les ministres Besson et Wauquiez.
Ottawa (Ontario) 29-30 septembre 2009	Consultations fédérales, provinciales et territoriales sur les politiques et programmes en matière de multiculturalisme. 29 septembre 2009 Conférence d'ouverture ayant pour thème <i>L'état du multiculturalisme au Canada</i> 30 septembre 2009 Séances de travail concernant le cadre de gouvernance du réseau FPT sur le multiculturalisme, les indicateurs de performance, les orientations et l'administration des programmes d'aide financière en matière de diversité	M. Albert Deschamps, Directeur général, région du Québec, Citoyenneté et Immigration Canada, M. Umit Kiziltan, Directeur général par intérim, Citoyenneté et Multiculturalisme, Citoyenneté et Immigration Canada, Représentants des provinces et des territoires du réseau FPT sur le multiculturalisme et les représentants fédéraux.	261,43 \$ # de projet : 280305037	Roger Noël, conseiller expert, DGDIS	Le Québec a pris part aux discussions concernant le cadre de gouvernance du réseau. Il a été partie prenante de l'entente concernant la coprésidence du réseau : rotation annuelle de la coprésidence par grande région du Canada. Par ailleurs, dans le cadre des discussions sur les orientations des programmes d'aide financière, le Québec a fait valoir son approche en matière de diversité, soit l'interculturalisme.
Banff (Alberta). 29-30 septembre – 1 ^{er} au 4 octobre 2009	Forum fédéral-provincial-territorial sur la formation linguistique des personnes immigrantes et Congrès TESL – Canada (Teachers of English as a second language).	Membres du Forum fédéral-provincial et territorial, représentants des différents ministères chargés de la formation linguistique des personnes immigrantes adultes	2 518,50 \$ # de projet : 280205021	Louise Cantin, conseillère experte en politiques et programmes de francisation, DPPPPF	Participation au Forum à titre d'observatrice Congrès TESL : renforcement de l'expertise du Québec
Territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger 25 septembre au 12 octobre 2009	Mission de sélection – réfugiés humanitaires	S.O.	6 221,63 \$ # projet 280105089	Ariane Fournier-Dussault, conseillère, DIFH	Mission de sélection – réfugiés humanitaires Singapour - Népal

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COUT	NOM	BILAN
Territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger Octobre-novembre-décembre 2009	Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	S.O.	881 347,25 \$ # projet 280105094	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.
Whistler (C.B.) 2-3 octobre 2009	Mme Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, va participer au Banff Forum 2009 qui a lieu les 2 et 3 octobre 2009 au Squamish Lil'wat Cultural Centre in Whistler, en Colombie-Britannique	Participants au colloque	2 311,00 \$ # de projet : 280405033	Luc Fortin, attaché de presse de la ministre, Cabinet de la ministre	Échange d'expertise. Établissement de contacts.
Ottawa (Ontario) 6-7 octobre 2009	Conseil mixte sur les politiques et les programmes d'établissement et d'intégration (CMPPEI)	Comité formé de représentants du siège social de Citoyenneté et Immigration Canada, de représentants des ministères responsables de l'intégration des provinces ainsi que des regroupements d'organismes communautaires de différentes provinces.	405,10 \$ # de projet : 280305038	Danièle Boudreau, conseillère experte, DGDIS	Information transmise sur les programmes des provinces en matière d'intégration et sur l'évaluation des pratiques.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Vienne et Paris 13 au 22 octobre 2009	Différentes rencontres avec les gestionnaires et leurs employés aux Bureaux d'immigration du Québec de Vienne et Paris.	Vienne M. Andréas Halbach, Directeur de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), M. Martin Pluim, Représentant du Centre international de Développement des Politiques migratoires. M^{me} Elena Volcu, Directrice du Bureau d'immigration du Québec (BIQ) et le personnel du BIQ de Vienne, M^{me} Marie Desbois, Responsable des programmes d'immigration et M. Pascal Quentin du Bureau canadien des visas. Paris M. Alain Théault, Ministre-conseiller à l'immigration de l'Ambassade du Canada à Paris accompagné de son adjoint, M. Martin Doucet, M. Ériz Sadiki, Directeur de Pôle emploi international, M. Nicolas Pinaud, Conseiller technique de M. Laurent Wauquiez, Secrétaire d'État français à l'emploi, M. Pierre Legros, Directeur du Bureau d'immigration du Québec et le personnel du BIQ de Paris, M^{me} Anne Bernard, Première conseillère aux affaires politiques de la délégation générale du Québec à Paris, M^{me} Annie Gauvin, Directrice des Études, Évaluations et Affaires internationales de Pôle emploi, M^{me} Rolande Chartier, Coordinatrice de Recrutement Santé Québec.	3 872,00 \$ # de projet : 280105094	Lise Guillemette, Directrice générale, DGO	Échanges avec les Directeurs et le personnel des BIQ sur l'ensemble des opérations et sur les travaux de révision et d'optimisation des processus. Présentation du Plan Directeur de l'immigration et observation du travail des conseillers en mission. Rencontre des partenaires des BIQ dans les domaines de l'immigration, de la francisation et de l'emploi. Échanges d'information avec le fédéral sur les modifications réglementaires du 14 octobre pour l'identification des dossiers prioritaires du Québec. Lancement des travaux visant la signature d'une entente entre la Ministre James et le Secrétaire d'État français à l'emploi M. Laurent Wauquiez pour faciliter le recrutement de travailleurs qualifiés sur le territoire français.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTREES	COUT	NOM	BILAN
Ottawa (Ontario) 22 octobre 2009	Participation au séminaire de recherche en politiques concernant l'acquisition de la langue et l'intégration des nouveaux arrivants, en tant que coordonnatrice ministériel au projet Metropolis pour le MICC.	Représentants gouvernementaux, chercheurs universitaires, représentants d'organismes communautaires	134,00 \$ # de projet : 280205024	Anne-Marie Fadel, coordonnatrice et spécialiste de la recherche, DRAP	Échange d'expertise
Mexico (Mexique), Sao Paulo (Brésil) 27 octobre au 8 novembre 2009	Mexico : Rencontrer le personnel pour présenter les orientations ministérielles et revoir l'organisation du travail. Brésil : Participation à l'inauguration de la délégation du Québec à Sao Paulo avec le ministre Arcand.	Mexico M. Gaudreau, délégué général du Québec à Mexico, M. Georges Boissé, conseiller ministre de l'immigration du Bureau canadien des visas à Mexico. M. Yves Corbeil, Directeur général de la Fondation des alliances françaises au Mexique, M ^{me} Josée Veilleux, Directrice du Bureau d'immigration du Québec (BIQ) et le personnel du BIQ de Mexico. Sao Paulo M. Pierre Arcand, Ministre des relations internationales, M ^{me} Soraia Tandel, Directrice du BIQ et le personnel du BIQ de Sao Paulo, Responsable des Alliances françaises de Rio de Janeiro et de Sao Paulo.	5 892,63 \$ # de projet : 280105095	Sylvie Proulx, Directrice, DIÉI	Rencontres du personnel pour présenter les orientations ministérielles et revoir l'organisation du travail. Participation à la mission réalisée par le ministre Arcand et à l'inauguration du BIQ de Sao Paulo.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Ile de la Réunion 9 au 26 novembre 2009	- Pré-mission du 9 au 13 novembre 2009 pour promouvoir l'offre de formation des établissements auprès des lycées et Pôles emploi ciblés, préparer les relations de presse, régler la logistique des conférences et assurer la distribution du matériel promotionnel. - Du 16 au 26 novembre 2009, coordination et participation à une mission visant la promotion et le recrutement d'étudiants de l'enseignement supérieur au sein d'une délégation dirigée par le MICC et constituée d'établissements d'enseignement en région au Québec.	s.o.	24 643,80 \$ # de projet : 280105091	Marlène Roy, conseillère, IQDRCNEQ (14 au 22 novembre 2009) Louise Boucher, Directrice, IQDRCNEQ	Pré-mission 32 présentations rejoignant 1 016 étudiants et une centaine de chercheurs d'emplois. Mission Activités de presse 4 conférences rejoignant 600 personnes 4 salons 7 jours d'entretiens individuels 154 admissions sur place
Ile de la Réunion 5 au 28 novembre 2009	Un conseiller de la DPP et une conseillère de la IQDRCNEQ réaliseront une mission de promotion et de recrutement en deux volets dans le cadre des engagements du MICC auprès du Conseil régional de La Réunion et des 20 CÉGEP et universités des régions du Québec participant au projet. - Pré-mission du 9 au 13 novembre 2009 pour promouvoir l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur du Québec auprès des lycées et ANPE ciblés de La Réunion, préparer les relations de presse, régler la logistique des quatre conférences et assurer l'impression et la distribution du matériel promotionnel. - Du 16 au 27 novembre 2009, coordination de la logistique, des relations de presse et des conférences lors de la mission de recrutement des établissements régionaux d'enseignement québécois.	1 - Prémission : - 1120 étudiants rencontrés en séances d'information 2-Mission : - 600 personnes rencontrées en conférences grand public - Pôle Emploi International : M. Laurent Faivre, Conseiller EURES M. Nicolas Cise, Chef du service support aux opérations	9 744,02 \$ # de projet : 280105091	Roch Paquette, conseiller en affaires internationales, DPP	154 admissions sur place d'étudiants réunionnais se destinant à des études techniques en régions ; Renforcement de la notoriété du Québec comme destination d'études et d'immigration; Rencontres avec le PEI visant à créer un processus facilitant l'obtention de CSQ pour les ressortissants réunionnais.
Ottawa 10 novembre 2009	Faire une présentation aux participants de l'atelier de formation pour les animateurs des sessions pré-départ à l'étranger de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Sessions pré-départ pour réfugiés, du 4 au 10 novembre 2009, à Ottawa.	Participants de l'atelier de formation.	148,77 \$ # de projet : 280105100	Maryse Larouche, conseillère - spécialiste de contenu à l'immigration humanitaire, DIFH	Présentation aux participants de la trousse sur l'accueil des réfugiés destinés au Québec (document préparé par le MICC)

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Ottawa 13 novembre 2009	Participation à la rencontre de planification des priorités du projet Metropolis pour l'organisation du congrès national qui aura lieu à Montréal du 18 au 21 mars 2010, en tant que coordonnatrice ministérielle au projet Metropolis.	Représentants gouvernementaux, chercheurs universitaires	111,50 \$ # de projet : 280405034	Anne-Marie Fadel, coordonnatrice et spécialiste de la recherche, DRAP	Échange d'expertise
Washington 16 au 21 novembre 2009	Diverses rencontres organisées par le bureau du Québec à Washington avec des experts américains et avec des think tank, sur les questions d'immigration.	M. Jean-Stéphane Bernard, Directeur délégation du Québec, M ^{me} Diane Burrows, Directrice de la section Immigration, Ambassade du Canada, M. Christopher Sands, Senior Fellow, Hudson Institute, M ^{me} Laura Patching, Deputy Director, USCIS Office of Citizenship.	2 055,41 \$ # de projet : 280105099	Lucy Wells, sous-ministre adjointe à l'Immigration	Échanges sur le fonctionnement de l'immigration aux États-Unis
Yaoundé (Cameroun) 20 au 28 novembre 2009	Création et maintien de réseaux étroits avec les principaux partenaires et mission d'analyse. Vérification sur place des dossiers en soutien aux conseillers en mission de sélection des travailleurs sur ce territoire.	M. BELONG, chef de service des programmes d'enseignement, Ministère de l'Enseignement supérieur, M. BISSE BEA, Directeur des examens, des concours et de la certification, Ministère de l'Enseignement secondaire, M. Bitjong NDOMBOL, doyen de la faculté des sciences, Université Yaoundé I : M. Dominique MNOGO, secrétaire général, Ministère de l'Enseignement supérieur, M. EZO'O ANGO, Sous-directeur de la certification, Ministère de l'Enseignement secondaire. M. Jean TABI MANGA, Recteur, Université Yaoundé II, M. Noël Alain MVONDO AKAMÉ, Directeur, Caisse nationale de prévoyance sociale, M. Roger NJINANG, Directeur du centre de Yaoundé, Caisse nationale de prévoyance sociale, M. Zacharie MBATSOGO, Directeur de l'Office du baccalauréat du Cameroun, Mme Karen KRAKOW, Première secrétaire administration et Consul, Haut Commissariat du Canada, Mme Marie-Angela AZOMBO, Agente d'immigration, Haut Commissariat du Canada.	11 478,13 \$ # de projet : 280405032	Nancy Connolly, coordonnatrice du module de vérification p.l. et Ibrahim Napon, analyste en renseignement, SSE	La mission du SSE a permis de soutenir deux conseillers à la sélection en mission à la même période à Yaoundé. Ce soutien a engendré 67 dossiers référés en vérification. Les retombées recherchées de cette mission se situaient également sur le plan de l'offre de formation pour les conseillers à la sélection.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT ¹	NOM	BILAN
Ottawa (Ontario) 23-24-25-26 novembre 2009	Participer au groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'immigration économique.	M ^{me} Heidi Smith, Directrice, Politiques et programmes économiques de CIC Divers collaborateurs et représentants des provinces.	810,87 \$ # de projet : 280105096	Louise Fontaine, Directrice, DPPI	Rencontre bi-annuelle d'échanges avec le gouvernement fédéral et les provinces.
Paris (France) 27 novembre au 6 décembre 2009	Participation à la rencontre annuelle des correspondants du Système d'observation permanent des migrations internationales (SOPEMI), à l'OCDE.	Représentants de l'OCDE, de gouvernements des divers pays et de chercheurs universitaires	3 500 \$ 2 399,09 \$ # de projet : 280205023	Marie-Josée Lemay, Directrice, DRAP	Partage de l'expertise développée par le Québec en matière d'immigration et d'intégration, et échange sur les expériences des pays de l'OCDE.
Rabat-Alger 28 novembre au 9 décembre 2009	Atelier de travail anti-fraude – création et maintien de réseaux étroits avec les principaux partenaires et mission d'analyse.	Homologues fédéraux en poste à Alger, Madrid, Paris, Rabat et Tunis et homologues allemand, américains, espagnols et français en poste au Maroc; Pierre Legros et Bernard Gervais (BIQ Europe de l'Ouest et Afrique), Représentants de la CNSS et de l'OMPIC (Maroc), de la CASNOS, de la CNAS et du CNRC (Algérie) et de l'Ambassade de France à Alger.	6 533,56 \$ # de projet : 280205022	Choghik Kirakosian, chef de service, et Roberto Jean, analyste, SSE	Échanges sur les phénomènes de fraude au Maghreb avec nos homologues fédéraux et internationaux. Obtention de renseignements des organismes algériens et marocains sur la procédure à suivre pour faciliter les vérifications documentaires.
Calgary 29 au 30 novembre 2009	Accompagner la ministre, Mme Yolande James, au match de la coupe Grey titre de représentante du gouvernement du Québec.	Représentants des provinces.	1 539 \$ # de projet : 280405036	Luc Fortin, attaché de presse de la ministre, Cabinet de la ministre	Établissement de contacts
Toronto 1-2 décembre 2009	Réunion fédérale-provinciale-territoriale des sous-ministres responsables de l'immigration	Sous-ministres des provinces et territoires du Canada responsables de l'immigration, Représentants de CIC.	874,37 \$ # de projet : 280405035	Jonathan Vidal, SG-VI	Échanges sur les grandes orientations en immigration et sur les modifications à venir.
Toronto 1-2 décembre 2009	Réunion fédérale-provinciale-territoriale des sous-ministres responsables de l'immigration	Sous-ministres des provinces et territoires du Canada responsables de l'immigration, Représentants de CIC.	632,76 \$ # de projet : 280105101	Lucy Wells, sous-ministre adjoint, Immigration	Échanges sur les grandes orientations en immigration et sur les modifications à venir.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Strasbourg, Paris (France) 5 au 11 décembre 2009	La ministre Yolande James a participé à une conférence organisée à Strasbourg, aux dates citées, par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, en partenariat avec le gouvernement du Québec. Elle y a également prononcé l'allocution d'ouverture. Le modèle québécois d'intégration a été au centre des échanges. Plusieurs intervenants québécois, dont le professeur Gérard Bouchard, ont également été invités. La sous-ministre adjointe à l'Intégration aura aussi des entretiens particuliers (France-Québec).	M. Antoine Saint-Denis, Chargé de projet à l'Unité Inclusion sociale, Commission européenne, M. Jean-Baptiste Fantun, Conseiller diplomatique, M. Laurent Ladouari, Conseiller chargé de l'égalité des chances. M. Louis de Lorimier, Ambassadeur du Canada, SE M. Michel Aubouin, Directeur de l'Accueil, de l'intégration et de la citoyenneté, M. Vincent Baholet, délégué général, Fondation Agir contre l'Exclusion, Mme Anne Gallot, directrice, Fondation Agir contre l'Exclusion, Mme Brigitte Frenais-Chamaillard, Sous-directrice de l'Accueil, de l'intégration et de la citoyenneté, Mme Claire L'Heureux-Dubé, L'Ex-juge de la Cour Suprême du Canada, Mme Eleni Samuel, Affaires sociales et Égalité des chances de la Commission européenne, Mme Gilda Farell, Direction générale Cohésion sociale du Conseil de l'Europe, Mme Lucie Marmen, Directrice des Affaires européennes de la Délégation du Québec à Bruxelles, Mme Myriam Jézéquel, Présidente du Cercle Jean Monnet, Patrick Bonnet, conseiller du président Mestrallet, Fondation Agir contre l'Exclusion.	5891,28 \$ # de projet : 280305040	Simon Turmel, Directeur du Cabinet de la ministre Claire Deronzier, sous-ministre adjointe Secteur Intégration	Le bilan de la mission de la ministre à Strasbourg consiste en la participation à la Conférence internationale « Interagir dans la diversité pour la cohésion sociale » à Strasbourg. La ministre a aussi réalisé des rencontres de haut-niveau avec des représentants du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. La sous-ministre adjointe a poursuivi les échanges en vue de donner suite aux engagements signés en septembre 2009.
Territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger Octobre-novembre-décembre 2009	Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	s.o.	900 863,00 \$ # projet 280105094	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT ¹	NOM	BILAN
Winnipeg (Manitoba) 11 au 13 janvier 2010	Réunion du Groupe de travail sur la reconnaissance des qualifications des travailleurs formés à l'étranger.	Représentants des provinces territoires et du gouvernement (Membres du groupe de travail – 40 personnes).	912,73 \$ # de projet : 280305041	Martin Savard, conseiller, DIP	Rencontre qui permet notamment d'assurer la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles des personnes formées à l'étranger.
Ottawa (Ontario) 20 janvier 2010	Accompagner la ministre, madame Yolande James, à une rencontre avec monsieur Jason Kenney, ministre CIC, sur les mesures spéciales d'immigration suite au séisme en Haïti.	M. Jason Kenney, Ministre de l'Immigration et du Multiculturalisme M. Les Linklater, Sous-ministre adjoint, CIC.	203,39 \$ # de projet : 280105104	Lucy Wells, sous-ministre adjoint, Immigration	Discussions sur la mise en place de mesures spéciales d'immigration suite au séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2010.
Paris (France) 22 janvier au 3 février 2010	Participation au XXXII ^e Colloque international des Alliances françaises qui aura lieu les 25, 26 et 27 janvier 2010. Visites des partenaires de la francisation du 28 janvier au 1 ^{er} février 2010 et participation à la 3 ^e journée d'études du Comité scientifique du TEF le 2 février 2010.	Représentants de la Fondation Alliances Françaises, de la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris et du Centre international d'études pédagogiques.	5 872, 68 \$ # de projet : 280205025	Roger Giroux, Directeur général, DGF	Entente-cadre avec la Fondation des Alliances Françaises
Toronto (Ontario) 27 au 28 janvier 2010	Développement d'une vision fédérale, provinciale, territoriale commune pour le système d'immigration du Canada. Travailler ensemble pour développer une ébauche de vision commune, y compris les principes Directeurs, pour le système d'immigration du Canada. Commencer le processus de dialogue entre les juridictions sur les prochaines étapes à suivre.	Représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux membres du groupe de travail.	1620,62 \$ # de projet : 280205027	François Lord, adjoint au sous-ministre adjoint, FPPP Louise Fontaine, Directrice, DPPI	Échanges avec les représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux
Ottawa (Ontario) 15 au 17 février 2010	Séance de consultation de l'Initiative relative aux professionnels de la santé diplômés à l'étranger.	MM. Jenn Scribner et Tammy Simpson, Analyste des lacunes – pharmaciens, M ^{me} Margo Craig Garrison, Division des stratégies en matière de ressources humaines en santé, M ^{me} Sue Beardall, Contexte de l'Initiative relative aux professionnels de la santé diplômés à l'étranger.	0,00 \$ # de projet : 280305043 (Frais payés par Santé Canada)	Martin Savard, conseiller, DIP	La réunion a permis d'aider les fonctionnaires de la santé FPT à partager les pratiques exemplaires et les leçons apprises afin de faciliter la détermination des activités prioritaires qui appuieront les intervenants clés dans l'atteinte des objectifs du cadre de reconnaissance des titres de compétences étrangers.

QUESTION 1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{er} AVRIL 2009 AU 31 MARS 2010

LIEU/DATE	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM	BILAN
Ottawa (Ontario) 18-19 février 2010	18 février : Conseil mixte sur les politiques et les programmes d'établissement et d'intégration (CMPPEI) 19 février : Groupe de travail fédéral-provincial territorial sur l'établissement	Comité formé de représentants du siège social de Citoyenneté et Immigration Canada, de représentants des ministères responsables de l'intégration des provinces ainsi que des regroupements d'organismes communautaires de différentes provinces. Représentants des provinces et des territoires, du gouvernement fédéral dont la Directrice générale, Intégration, de Citoyenneté et Immigration Canada, M ^{me} Deborah Tunis.	281,98 \$ # de projet : 280305042	Danièle Boudreau, conseillère experte, DGDIS	Information transmise sur les programmes des provinces en matière d'intégration et sur l'évaluation des pratiques.
28 février au 2 mars 2010	Deuxième séance d'élaboration d'une vision canadienne (fédérale-provinciale-territoriale) de l'immigration.	Représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux membres du groupe de travail.	1 805,94 \$ # de projet : 280405037	Philippe Parenteau, coordonnateur des relations intergouvernementales et interministérielles, SGVI	Échanges avec les représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux
Toronto (Ontario) 22 au 25 mars 2010	Participation à la réunion du Groupe de travail sur la reconnaissance des qualifications des travailleurs formés à l'étranger. Participation à une rencontre organisée par le Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC).	Représentants des provinces territoires et du gouvernement (Membres du groupe de travail – 40 personnes).	578,12 \$ # de projet : 280305044	Martin Savard, conseiller, DIP	Assurer la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles des personnes formées à l'étranger
Territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger Janvier-février-mars 2010	Missions sur les territoires des bureaux d'immigration du Québec à l'étranger.	S.O.	414 456,30 \$ # projet : 280105102	Planification plurimensuelle.	Missions régulières à l'étranger ayant pour objet de sélectionner les candidats à l'immigration.

QUESTION 2

**LES SOMMES DÉPENSÉES POUR LES VOYAGES EN AVION ET/OU EN HÉLICOPTÈRE DE
CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES MEMBRES DES CABINETS
MINISTÉRIELS AU QUÉBEC**

Vol nolisé de Québec à Montréal (aller-retour) 2009-06-10

1 482 \$

La ministre accompagnée de deux membres du cabinet (Nathalie Angibeau (aller seulement) et Simon Turmel) et d'un garde du corps.

Conjointement avec la ministre de la Justice, madame Weil, annonce de la nomination d'un Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles.

QUESTION 3

**LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT DANS INTERNET),
EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES**

Voir la réponse à la question 4 de la demande des renseignements généraux.

QUESTION 4

**LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI
DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR LE MINISTÈRE EN 2009-2010**

Voir liste ci-jointe.

Selon les données produites en date du 10 mars 2010.

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
3353974 Canada inc. (IGP Spécialistes d'Inventaires)	Prise d'inventaire physique du Centre de Distribution	\$ 2 037,00
9171-5136 Québec inc.	Contrat ouvert de traduction et révision de divers textes vers l'espagnol	\$ 5 000,00
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
Accueil aux Immigrants de l'Est de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 212,81
Adigraph inc.	Conception graphique et corrections d'auteur de publicités et de messages	\$ 8 000,00
Afriat Lallouz, Sul	Soutien bureautique, gestion de l'agenda, préparation de réunions et tout autre soutien administratif	\$ 5 400,00
Afriat Lallouz, Sul	Soutien bureautique pour la mise en œuvre des mesures en intégration et en francisation et pour le Secrétariat général.	\$ 7 560,00
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 967,13
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 967,13
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 967,13
Alain Perrault Consulting	Services informatiques pour la base de données du Service de la sécurité et des enquêtes	\$ 15 000,00
Alchimies, Créations et Cultures	Positionner, à titre de partenaire, la signature du gouvernement du Québec et du MICC sur tous les outils de communication et de promotion imprimés, ou de format électronique, rendus publics lors du Festival du Monde Arabe	\$ 10 000,00
Argos Interprètes & traducteurs inc.	Contrat ouvert de traduction et de révision de documents en diverses langues	\$ 4 000,00
Argos Interprètes & traducteurs inc.	Contrat ouvert pour traduction de divers documents du français vers une autre langue	\$ 3 000,00
Argos Interprètes & traducteurs inc.	Entente de traduction et révision de divers textes vers différentes langues	\$ 8 000,00
Ass. des Femmes Immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 112,00
Ass. des Femmes Immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 552,00
Ass. des Femmes Immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 112,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Ass. Latino Américaine de CDN	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 840,00
Ass. Latino Américaine de CDN	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Ass. Latino Américaine de CDN	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Ass. Multi-Ethnique Intégration des Personnes Handicapées Québec (AMEIPH)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 040,00
Assemblée Nationale	Service de traiteur pour la remise des Prix québécois de la citoyenneté 2009	\$ 6 843,00
Association des aides familiales du Québec (AAFQ)	Réaliser des sessions d'information à l'intention des aides familiales résidentes admises au Québec dans le programme des aides familiales résidentes après le 1 septembre 2005.	\$ 12 000,00
Association des coréens de Montréal, L'	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 934,26
Association Internationale des Études Québécoises (AIEQ)	Programme de formation en histoire et société québécoise s'adressant aux professeurs de français langue étrangère, et d'autres publics intéressés au Québec	\$ 15 000,00
Atelier J C inc.	Impression en 2000 exemplaires du formulaire "Demande de certificat de sélection, requérant principal et conjoint"	\$ 1 792,00
Atelier J C inc.	Impression de 3500 chemises exigées pour la présentation d'un projet d'investissement par des immigrants	\$ 2 060,00
Au Point - Reprotech	Impression de 100 brochures du Plan d'action et 1700 dépliant de la synthèse du développement durable	\$ 1 700,00
Au Point - Reprotech	Impression du document synthèse du Plan stratégique 2008-2012 en 2000 exemplaires	\$ 1 465,00
Au Point - Reprotech	Impression de 3000 affiches et 20 000 signets du document «S'adapter au monde du travail» en version française	\$ 2 000,00
Au Point - Reprotech	Impression du dépliant «Projet IPOP» en 7000 exemplaires	\$ 1 168,00
Au Point - Reprotech	Impression de 1500 dépliant du Plan stratégique et 1500 dépliant du Plan d'action de développement durable	\$ 2 000,00
Axe Communications d'Affaires	Entente de traduction et révision de documents vers l'espagnol	\$ 10 000,00
Axe Communications d'Affaires	Contrat ouvert de traduction et de révision de textes vers l'espagnol	\$ 5 000,00
Axe Communications d'Affaires	Traduction et révision du guide "Apprendre le Québec", 2e édition	\$ 6 300,00
Baral, Prativa	Service d'interprétariat pour la Direction régionale de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec	\$ 1 272,88
BL Litho inc.	Impression de l'encart «Offrez-vous le Québec pour y investir et y vivre» en 6700 exemplaires	\$ 1 417,66

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Bonilla Trujillo, Miyired	Service d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés	\$ 1 076,24
Bonin, Martin	Prestation musicale du groupe Zuruba à la mi-temps du match de clôture dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles	\$ 1 500,00
Bouchier d'Athens, Services Familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 960,00
Boudreau, Jean	Effectuer l'admissibilité de candidats au concours de recrutement pour le poste de Directrice ou directeur de la prospection et de la promotion de l'immigration	\$ 7 500,00
Brambles Canada inc.	Services de gestion de l'information (entreposage, sécurité et la livraison des documents sur support magnétique, microfiches, microfilm ou copie papier)	\$ 9 990,00
Brio Conseils inc.	Définition d'une démarche de gestion du changement et habilitation de gestionnaires et professionnels	\$ 24 350,00
Brocvielle, Gaëlle	Organisation et coordination logistique de la Tournée des modèles dans les écoles dans le cadre de la mise en oeuvre du plan Valorisation jeunesse. Ce mandat comportera aussi la rédaction de divers documents.	\$ 22 000,00
C2 Innovations inc.	Renouvellement du contrat de support du logiciel C2 pour la période du 2009-10-01 au 2010-09-30	\$ 7 200,00
Cabinet de Relations Publiques National inc, Le (Québec)	Analyse de documents et conseils stratégiques	\$ 4 623,84
Cadoret, Marie-Eve	Dans le cadre du programme visant à offrir des emplois d'été à 600 jeunes des minorités visibles, fournir un accompagnement et un soutien technique au promoteur et évaluation du programme: Cueillette d'information auprès des employeurs	\$ 21 870,00
Cadoret, Marie-Eve	Représenter le ministère auprès des Conseils régionaux des élus dans le cadre du programme Valorisation Jeunesse	\$ 18 252,00
Cadotte, Manon	Infographie pour les formulaires de parrainage humanitaire suite au séisme en Haïti	\$ 2 842,50
Canacadre	Fabrication de cadres pour la Déclaration de services à la clientèle	\$ 3 200,00
Canadian Institute of Internal Auditors	Participation à la Conférence canadienne 2009	\$ 1 150,00
Capri, Jill	Contrat ouvert de traduction et de révision de texte en anglais	\$ 5 000,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Capucine Traiteur	Service de traiteur pour l'événement Hommage aux retraités	\$ 3 087,50
Carrefour Accès Loisirs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 17 721,78
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 668,52
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 052,00
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 589,97
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 311,42
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 5 901,39
Carrefour d'Intercultures de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Carrefour le Moutier	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 920,00
Carrefour Solidarité Anjou	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 840,00
Cayer, Mario	Préparation et diffusion d'une conférence pour les conseillers en immigration, les responsables des bureaux à l'étranger et les équipes de promotion du MICC dans le cadre de leur perfectionnement annuel	\$ 1 712,85
CBCI Télécom Canada inc.	Contrat de services d'entretien pour les deux systèmes de visioconférence TANDBERG	\$ 3 080,00
Cedrom-Sni inc.	Droits d'utilisation pour la diffusion d'articles de journaux et vidéo dans le cours de francisation en ligne (FEL)	\$ 1 304,10
CEGEP de Granby - Haute-Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 554,00
CEGEP de Granby - Haute-Yamaska	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP de Granby - Haute-Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 158,88
CEGEP de l'Outaouais	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 170,00
CEGEP de Saint-Jérôme	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 802,79
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 18 227,90

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 765,58
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 11 632,00
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 605,58
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 18 027,90
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 16 225,11
CEGEP de Saint-Laurent	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 5 408,37
CEGEP de Ste-Foy	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP de Ste-Foy	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 560,00
CEGEP de Ste-Foy	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP de Ste-Foy	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 170,00
CEGEP de Ste-Foy	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 716,00
CEGEP de Ste-Foy	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Ste-Foy (CEGEP)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP de St-Hyacinthe	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 21 510,00
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 201,86
CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 697,25
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 697,25
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 23 091,75
CEGEP Drummondville	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 697,25
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 13 548,24
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 913,60
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 277,80

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 17 208,00
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 211,16
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 9 013,95
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 204,96
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 10 816,74
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 040,00
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 403,72
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 800,00
CEGEP du Vieux-Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 807,44
CEGEP Gérard-Godin	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP Gérard-Godin	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 170,00
CEGEP Gérard-Godin	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP Gérard-Godin	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP Gérard-Godin	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP Marie-Victorin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 677,50
CEGEP Marie-Victorin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 730,00
CEGEP Marie-Victorin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 730,00
CEGEP Marie-Victorin	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP Marie-Victorin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 5 460,00
CEGEP Montmorency	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 340,00
CEGEP Montmorency	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 605,58
CEGEP Montmorency	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 170,00
CEGEP Montmorency	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 836,00
CEGEP Montmorency	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 802,79
CEGEP Montmorency	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 802,79
CEGEP Montmorency	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 802,79
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 064,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 13 587,20
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 224,00
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
Centre Alpha Sainte-Anne [CASA]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 840,00
Centre Communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 589,60
Centre Communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 383,62
Centre Communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 311,42
Centre Communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Centre Communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Centre Communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 192,20
Centre Communautaire des Femmes Sud-Asiatique	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 967,13
Centre Communautaire des Femmes Sud-Asiatique	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 11 880,00
Centre Communautaire Mountain Sights	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 9 257,16
Centre Communautaire Multi-ethnique de Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 920,00
Centre d'Appui aux Communautés Immigrantes de Bordeaux-Métropole	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 934,26
Centre de Formation à la Carte	Configuration des rapports financiers 2009-2010 pour le système Acomba	\$ 1 322,50
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 508,00
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 508,00
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 508,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Centre de Liaison pour l'Éducation et les Ressources Culturelles (CLERC)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 11 880,00
Centre de Promotion Communautaire le Phare inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 960,00
Centre de recherche informatique de Montréal inc. (CRIM)	Cours "Introduction à l'architecture orientée services (SOA)" pour un employé	\$ 2 750,00
Centre de recherche informatique de Montréal inc. (CRIM)	Formation sur les "Protocoles informatiques TCP/IP" pour un employé	\$ 1 687,50
Centre de recherche informatique de Montréal inc. (CRIM)	Formation informatique "Infra réseaux entreprise" pour un employé	\$ 1 417,50
Centre de serv. d'aide aux immigrants du Sud-Ouest de Mtl /	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 119,96
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Rédaction de 4 fiches thématiques simplifiées et vulgarisées	\$ 2 052,75
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Design graphique pour la création d'une identité visuelle pour le projet Défi Montréal. Présentation d'un concept visuel et réalisation de corrections	\$ 7 624,50
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Divers services informatiques fournis par le Centre de Services Partagés du Québec	\$ 18 900,00
CSPQ - Information Gouvernementale	Placement publicitaire dans le guide "Travailler et s'installer au Québec"	\$ 11 194,12
CSPQ - Publications du Québec, Les	Publication d'un document dans la Gazette officielle du Québec	\$ 1 003,85
CSPQ - Publications du Québec, Les	Hébergement et diffusion du "Guide sur les procédures d'immigration" sur le site Internet	\$ 13 500,00
CSPQ - Service de l'administration	Frais pour l'administration des achats mandatés (Commutateurs Cisco et maintenance Novell)	\$ 4 852,38
CSPQ - Service de l'administration	Traduction de diplômes d'ordres professionnels en diverses langues vers le français	\$ 2 326,00
CSPQ - Service de l'administration	Réalisation de dossiers en accompagnement stratégique et révision des processus au Centre d'expertise sur les formations acquises hors du Québec	\$ 13 625,43
CSPQ - Service de l'administration	Programme de formation à la gestion publique, module 3	\$ 1 937,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Honoraires professionnels pour la révision linguistique du "Plan d'immigration 2009"	\$ 1 787,27
Centre des Femmes de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 840,00
Centre d'évaluation pour alcooliques et toxicomanes inc.	Expertise médicale	\$ 2 215,00
Centre d'Integration Multi-Services de l'Ouest de l'Île	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 212,81
Centre d'Integration Multi-Services de l'Ouest de l'Île	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 967,13
Centre d'Integration Multi-Services de l'Ouest de l'Île	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 967,13

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Centre d'Integration Sociale et Professionnelle de Laval	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 5 940,00
Centre international Unisfera	Accompagnement dans le développement d'un plan ministériel de réduction des gaz à effets de serre	\$ 19 800,00
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 384,40
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 728,69
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 21 469,08
Centre Social d'Aide aux Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 21 780,00
Centre Social d'Aide aux Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Centre Social d'Aide aux Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Cesarei -Carrefour Intercultu Rel de Verdun	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 19 800,00
Chambre de commerce du Montréal Métropolitain	Conception et production d'outils de sensibilisation et de promotion pour la francisation des travailleurs immigrants en entreprise	\$ 6 000,00
Charron, Renée	Présentation de 4 ateliers offerts aux professeurs de français	\$ 1 600,00
Chertkov, Anna	Contrat ouvert de services d'interprétariat du russe au français pour les entrevues de sélection	\$ 1 500,00
CIBL Radio-Montréal 101,5 FM	Réalisation d'émissions promotionnelles liées à la campagne "Apport de l'immigration au Québec"	\$ 5 000,00
CIBL Radio-Montréal 101,5 FM	Production d'une émission, de capsules informatives sur le mois de l'Histoire des Noirs et diffusion.	\$ 5 515,00
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 384,40
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Coeur des sciences de l'UQAM	Lancement de la Campagne «L'Immigration c'est Bienvenue»	\$ 1 271,00
Cofomo inc.	Optimisation du processus des mandats au Secrétariat général et vérification interne et étude en vue de l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion des mandats	\$ 19 516,00
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 750,00
Comité d'Accueil International des Bois-Francs	Fournir des services d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés	\$ 1 250,00
Commission scolaire de l'Énergie (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 336,00
Commission scolaire de l'Énergie (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 224,00
Commission scolaire de l'Énergie (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 224,00
Commission scolaire de Montréal (CS de Montréal)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 000,00
Communications CGCOM inc.	Création visuelle, gestion et coordination de projet pour la mesure 2.6 "Maillage professionnel"	\$ 1 925,00
Communications Quadcom inc.	Impression de 1500 brochures «Vivre au Québec après une expérience de travail temporaire»	\$ 2 800,00
Communications Quadcom inc.	Impression de 107 400 exemplaires en 6 langues du dépliant «Les Valeurs communes de la société québécoise»	\$ 7 532,00
Communications Quadcom inc.	Impression de l'affiche de la 'Semaine québécoise des rencontres interculturelles' en 20 000 exemplaires	\$ 4 500,00
Compro Communications inc.	Diffusion de capsules téléphoniques pour la clientèle du MICC	\$ 2 100,00
Compro Communications inc.	Enregistrement des différents segments composant la réponse vocale interactive (RVI) du ministère	\$ 2 470,00
Compugen inc.	Contrat d'entretien de notre librairie backup HP Carepack	\$ 5 815,00
Comquat inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 920,00
Conférence des Recteurs & des Principaux des Universités du Québec	Participation du MICC aux "Journées d'information et de promotion des universités québécoises" en France (Février 2009)	\$ 3 200,49
Conférence des Recteurs & des Principaux des Universités du Québec	Participation du MICC au "Salon des Masters et 3es cycles" en France (Février 2009)	\$ 6 540,19

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Connections Pur-Tel	Installation de câbles informatiques	\$ 1 182,00
Constructions Serbec inc., Les	Fournir les matériaux et la main d'oeuvre pour l'installation d'un écran numérique	\$ 4 812,06
Olympe inc.	Cours de mise en forme pour la session printemps 2009 offerts le midi (Les employés défraient la totalité des frais)	\$ 2 250,00
Consultants Olympe inc., Les	Cours de conditionnement physique pour les employés à l'automne 2009 offerts le midi (Les employés défraient la totalité des frais)	\$ 2 250,00
Consultants Olympe inc., Les	Cours de conditionnement physique pour les employés à l'hiver 2010 offerts le midi (Les employés défraient la totalité des frais)	\$ 4 500,00
Corporation Concept Alpha de Rouyn-Noranda	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
Corporation Concept Alpha de Rouyn-Noranda	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal	Formation sur les "Habilités politiques dans le changement organisationnel"	\$ 1 100,75
Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal	Formation sur les "Habilités politiques dans les organisations"	\$ 1 100,75
Côté, Pirandelle	Six ateliers donnés aux professeurs de francisation auprès des immigrants adultes sur le matériel ATTENTION. Ce matériel pédagogique avait été développé pour l'enseignement du français aux étudiants peu ou pas alphabétisés	\$ 2 092,17
Crealogik inc.	Forfait hébergement de la base de données Agora Scriptor (Banque d'exercices en francisation)	\$ 4 579,40
Dahal, Hemanta	Service d'interprétariat auprès des réfugiés du Bhoutan	\$ 1 800,00
Dahal, Hemanta	Service d'interprétariat auprès des réfugiés du Bhoutan	\$ 1 800,00
Daigle, Monique	Coaching d'une gestionnaire	\$ 5 000,00
Dalcourt, Danielle	Services de rédaction de documents en français	\$ 10 000,00
De Cruz, Natasha	Contrat ouvert de traduction et de révision de textes vers l'anglais	\$ 9 000,00
De Cruz, Natasha	Révision et traduction de documents pour la campagne de promotion hors Québec	\$ 10 000,00
Deault, Jacinthe	Services conseil dans le cadre du coaching d'une gestionnaire	\$ 1 500,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	Service de déménagement pour un employé du Ministère	\$ 2 748,75
Deschamps, Gilles	Assurer le traitement et le suivi des demandes d'accès à l'information reçues au MICC	\$ 14 000,00
Deschênes, Danièle	Soutien administratif à la Direction de la Performance	\$ 3 239,60
Deschênes, Jean-Claude	Services à titre de membre externe du comité de vérification interne du ministère	\$ 4 250,00
Deviard, Monique	Coordonner les activités liées à la réalisation des maillages professionnels	\$ 24 300,00
Dhital, Narayan	Service d'interprétariat pour les réfugiés à destination de la Direction régionale Immigration-Québec - Capitale-Nationale et Est-du-Québec	\$ 1 323,96
Dhital, Narayan	Service d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés	\$ 3 241,48
DHL Express [Canada], ltée	Livraison de courrier à l'extérieur du Canada	\$ 20 000,00
DMR, une division de Fujitsu conseil [Canada] inc.	Support téléphonique et technique pour le système de gestion de temps IPEV	\$ 11 885,93
Dnoian, Laoura (interprète)	Contrat ouvert pour services d'interprétariat du russe au français pour les entrevues de sélection	\$ 2 000,00
Doat, Michèle	Contrôle de la qualité et traitement final des décisions rendues par la Direction de la révision administrative	\$ 10 020,50
Dolmen capital humain	Coaching d'un gestionnaire	\$ 1 875,00
Dominguez de Piquette, Jocabec	Interprète accompagnateur pour les entrevues de sélection suite au séisme en Haïti	\$ 1 815,00
Eco Entreprises Québec	Compensation pour le service de collecte sélective de papier	\$ 9 357,97
École forestière de la Tuque (CS de l'Énergie)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 996,00
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Programme d'apprentissage pour les conseillers en gestion des ressources humaines	\$ 1 950,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Coaching d'une gestionnaire	\$ 6 000,00
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Service d'évaluation des compétences de 41 candidats pour le concours Directrice ou Directeur de la prospection et de la promotion de l'immigration	\$ 15 000,00
Écrit Tôt de Saint-Hubert, L'	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 16 076,50
Émond, Johann	Travailler au développement de la mesure 4,1 "Créer la Passerelle pour l'emploi en région" du Plan de mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration	\$ 14 700,00
Emond, Nadine	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 386,00
Emond, Nadine	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 386,00
Encrier salin, L'	Promouvoir le MICC dans la publication du carnet pédagogique "Vivre son plein potentiel en classe de langue" dans le cadre de la mesure 3.1	\$ 1 200,00
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L'	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 24 700,89
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L'	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 967,13
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L'	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 934,26
Enveloppe Concept inc.	Impression de 10 000 enveloppes de format 5 3/4 x 9 1/2 et 20 000 enveloppes de format 4 1/8 x 9 1/2	\$ 1 518,84
Enveloppe Montréal [2008] inc.	Impression de 10 000 enveloppes de format 9 x 12 et 9 1/2 x 14 3/4 pouces pour le Service de la sélection	\$ 1 189,45
Enveloppe Montréal [2008] inc.	Impression en 15 000 exemplaires d'une enveloppe de format 9 X 12 pouces	\$ 1 102,91
Enveloppe Montréal [2008] inc.	Impression de 15 000 enveloppes de format 9 3/4 x 14 3/4" pour l'entrepôt.	\$ 1 558,50
Enveloppe Montréal [2008] inc.	Impression en 15 000 exemplaires d'une enveloppe de format 9 X 12"	\$ 1 399,95
Enveloppe Montréal [2008] inc.	Impression de 30 boîtes d'enveloppes 9 X 12 pour les demandes d'admission aux cours de français à temps complet	\$ 1 383,75
Enveloppe Montréal [2008] inc.	Impression de 15 000 enveloppes 9 po x 12 po avec fenêtre et ouverture sur le bout pour la Direction de l'immigration familiale et humanitaire	\$ 2 375,85
Enveloppe Montréal [2008] inc.	Impression de 20 000 enveloppes 9 1/2 po X 14 3/4 po sans fenêtre à l'adresse du 360, McGill	\$ 2 078,02
Équiterre	Conférence donnée dans le cadre du Jour de la Terre le 20 avril 2009	\$ 2 500,00
Espace Courbe	Entente Accès à l'outil "Site minute" de gestion des contenus des sites Internet ministériel	\$ 23 500,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Étiquettes Corsair (9054-0667 Québec inc.)	Impression de 10 000 étiquettes pour le centre de distribution	\$ 1 088,41
Expertises Michel Grégoire inc.	Expertise médicale	\$ 1 000,00
Fédération de Soccer du Québec	Animer 4 ateliers techniques et 2 mini matchs de soccer pour la clôture de la Semaine québécoise des relations interculturelles	\$ 2 400,00
Fédération des caisses Desjardins du Québec	Expédition d'affiches promotionnelles pour la campagne "L'Immigration, c'est Bienvenue"	\$ 1 585,50
Fiduciaires du Fonds de placement immobilier Cominar, Les	Effectuer divers travaux d'aménagement et d'entretien dans les locaux occupés par le MICC au 255 Crémazie est à Montréal	\$ 8 000,00
Flores, Lucia	Animer des ateliers «Enseigner le français» destinés aux professeurs	\$ 2 115,75
Forest, Louise	Fournir des services dans le cadre de l'inventaire des partenariats et la mise en place de la structure administrative	\$ 17 732,00
Formation de Base pour le Développement de la Main-d'Oeuvre [FBDM]	Développement de projets de formation en francisation dans les entreprises	\$ 12 736,04
Fortier, Jacques	Conseiller stratégique pour le cabinet	\$ 5 700,00
Fortier, Jacques	Conseiller stratégique pour le cabinet	\$ 5 700,00
Fortin, Louise	Réalisation et suivi de la mesure 3.2 du Plan de mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration en emploi des immigrants: mieux soutenir les employeurs en matière de gestion de la diversité et étayer les travaux de la mesure 3.1	\$ 24 950,00
Fortsum Solutions d'Affaires inc.	Développement de rapports spécifiques à partir du logiciel Acomba.	\$ 5 000,00
France Galarneau enr.	Contrat ouvert de révision de textes en français	\$ 5 000,00
Francis Beaulieu, l'artisan traiteur (2434-8591 Québec inc.)	Service de traiteur pour le Colloque des gestionnaires du 23 novembre 2009	\$ 1 117,00
Fu, Isabelle	Contrat pour services d'interprétariat du mandarin au français pour les entrevues de sélection	\$ 2 000,00
Fu, Isabelle	Contrat ouvert de traduction et de révision de textes vers le mandarin	\$ 5 000,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Fusepoint services d'infogérance inc. (Québec)	Contrat ouvert pour l'hébergement des sites Internet du Ministère et pour l'accès à d'autres services de mise en ligne	\$ 15 000,00
G4S Solutions Valeurs [Canada] Itée	Transport de valeurs pour les différents bureaux du ministère	\$ 8 246,36
G4S Solutions Valeurs [Canada] Itée	Transport de valeurs pour les différents bureaux du ministère	\$ 12 644,42
Gendron, Corinne	Préparation et présidence des rencontres du Comité de développement durable du MICC	\$ 4 400,00
Gervais, Yolande	Expertises en écritures dans le cadre de vérifications et enquêtes menées par le Service de la sécurité et des enquêtes	\$ 4 000,00
Gestion Georges Coulombe	Installation de câblage de catégorie 6 au 360, rue Saint-Jacques, 3e étage (propriétaire)	\$ 12 826,00
Ghimire, Mukti Nath	Service d'interprétariat auprès des réfugiés du Bhoutan	\$ 1 600,00
Ghimire, Mukti Nath	Fournir des services d'interprète en népal au bureau d' Immigration-Québec Direction régionale de l'Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec	\$ 2 118,26
Ghosh, Anirban	Service d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés	\$ 1 463,00
Globex Courrier Express International inc.	Service d'expédition de courrier à l'extérieur du Canada par courrier ou cargo	\$ 20 000,00
Goadri, Abdol Razzagh	Contrat ouvert pour services d'interprétariat du farsi à l'anglais pour les entrevues de sélection	\$ 1 500,00
Gold Castle Holding Ltd	Effectuer divers travaux dans les bureaux occupés par le MICC au 2050 de Bleury à Montréal	\$ 5 000,00
Graphidée (2173-8208 Québec inc.)	Service d'infographie et mise en page des fiches électroniques "Exercer la profession"	\$ 24 000,00
Gravel Chevrolet Buick Cadillac GMC Itée	Réparation du camion du ministère incluant le changement de la transmission	\$ 6 139,75
Groupe C.D.P. inc.	Déménagement de cloisons	\$ 1 343,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Groupe C.D.P. inc.	Déménagement d'une employée	\$ 7 399,00
Groupe CFC (Centre Financier Classique inc.)	Formation en "Conseil stratégique" pour un employé	\$ 2 725,00
Groupe Conseil C.F.C.	Formation en "Rôle conseil" pour une employée	\$ 1 270,75
Groupe Hay limitée, Le	Évaluation de descriptions d'emploi d'encadrement	\$ 9 000,00
Groupe Santé Medisys inc.	Expertise médicale	\$ 2 000,00
Guy Gosselin consultant inc.	Conception et réalisation d'une démarche de développement auprès des 13 chefs d'équipe du secteur Immigration	\$ 8 310,00
Guy pilote Communication design inc.	Conception graphique du rapport annuel de gestion 2008-2009	\$ 8 155,00
Halte-Femmes Montréal-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 13 860,00
Haque, Tamanna Nyma	Service d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés	\$ 1 065,00
Hautcolas, Allison	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 864,00
Hewlett-Packard Co. (Canada)	Contrat ouvert pour l'entretien et la réparation de 23 serveurs HP situés au Québec avec service 4 heures sur place	\$ 17 850,00
Hôtel Pur /Quebec-Centre-Ville (3072929 Nova Scotia Company)	Location d'espace, repas et services connexes pour le "Forum sur l'intégration des réfugiés"	\$ 11 470,00
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 448,00
ICLT inc.	Impression de 114 cahiers de l'enseignement et étudiants et 114 CD pour cahier étudiant pour des activités de promotion et de présentation de ce nouveau matériel destiné à des ingénieurs en francisation	\$ 4 218,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Imatec Digital inc.	Contrat ouvert pour la finition de photos	\$ 1 000,00
Imprimerie Aubry inc.	Impression du dépliant le Service d'information sur les professions et métiers réglementés en 30 000 exemplaires	\$ 3 080,00
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression de 30 volumes du "Cahier d'accompagnement"	\$ 1 052,00
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression de 3000 volumes "S'adapter au monde du travail québécois"	\$ 11 884,00
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression en 2000 exemplaires des trois volumes pour la francisation	\$ 8 923,50
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression en 5000 exemplaires du volume "Par quatre chemins"	\$ 18 738,13
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression du "Rapport annuel de gestion 2008-2009" en 300 exemplaires	\$ 4 281,00
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression de 500 pochettes de signature	\$ 4 138,00
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression de 2500 copies du cahier d'accompagnement "S'adapter au monde du travail québécois"	\$ 10 374,00
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression du "Guide pour les demandeurs d'asile présents au Québec" en 10 000 exemplaires	\$ 3 325,00
Imprimerie Héon & Nadeau Limitée	Impression de 4 formulaires (3 en version française et 1 en version anglaise) en 7 000 exemplaires	\$ 2 262,00
Imprimerie Quad	Impression du dépliant "Les valeurs communes de la société québécoise" en 110 300 exemplaires	\$ 6 215,00
Imprimerie V.D.L. inc.	Impression de 2 signets Apprendre le Québec , 8000 en espagnol et 15000 en anglais	\$ 1 200,00
Imprimerie Valbec inc.	Impression en 1000 exemplaire de la trousse de parrainage familial pour les victimes du séisme en Haïti	\$ 3 930,55
Indice, L'	Animation de forums de discussion dans le cadre de la refonte de la "Déclaration de services aux citoyens"	\$ 7 135,00
Infographie Images et Mots	Infographie de différents documents pour le ministère	\$ 1 505,00
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques	Développement d'une activité de formation en gouvernance destinée aux conseils d'administration d'OBNL financés par le MICC	\$ 20 000,00
Jacques Lecavalier & Associés inc.	Identifier les stratégies et les technologies en design et contenus, collaborer au suivi des interfaces entre la plate-forme de e-learning SIEGEL/FEL et le système corporatif intimm	\$ 21 875,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Journal Chefs d'entreprises, Le	Publicité dans un journal	\$ 1 000,00
Kabak, Lidia (interprète)	Contrat ouvert pour services d'interprétariat de l'arabe au français pour les entrevues de sélection	\$ 1 200,00
Kasern l'Atelier Créatif inc.	Mise en page graphique du «Guide Apprendre le Québec» version électronique en anglais et en espagnol	\$ 3 500,00
Kasern l'Atelier Créatif inc.	Services de conception graphique pour le montage des outils liés au programme "Étudier et vivre au Québec" pour les étudiants de l'Île de la Réunion	\$ 3 000,00
Kennedy, Elaine	Contrat ouvert de traduction et de révision de textes vers l'anglais	\$ 5 000,00
Kevlar - Bois Fontaine	Effectuer divers travaux dans les locaux occupés par le MICC au 930, chemin Ste-Foy à Québec	\$ 5 000,00
Lao, Gao Fang	Contrat pour services d'interprétariat du mandarin au français pour les entrevues de sélection	\$ 2 000,00
Latraductrice inc.	Contrat ouvert pour services d'interprétariat de l'arabe au français pour les entrevues de sélection	\$ 2 000,00
Latraductrice inc.	Contrat ouvert pour services d'interprétariat de l'arabe au français pour les entrevues de sélection	\$ 3 000,00
Leney, Peter	Contrat ouvert de traduction et de révision de textes vers l'anglais	\$ 9 000,00
Leney, Peter	Traduction vers l'anglais du «Guide Apprendre le Québec»	\$ 3 510,00
Leong, Ernest	Contrat ouvert pour services d'interprétariat du cantonnais au français pour les entrevues de sélection	\$ 2 000,00
Lithographie G Monette inc.	Impression de l'affichette et des papillons pour l'événement "Valorisation jeunesse - Place à la relève"	\$ 2 920,00
Logiser Info Service inc.	Service d'entretien et de réparation des équipements de bureau du ministère pour Montréal et les environs	\$ 5 000,00
Loiselle, Marjolaine	Agir comme membre de comité de sélection et participer à l'administration des examens oraux liés au processus du concours de recrutement de Directrice ou directeur de la prospection et de la promotion de l'immigration	\$ 6 000,00
Lorenzato, Maria Cristina	Contrat ouvert de traduction et de révision de textes vers le portugais	\$ 4 000,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
M.B. communications (9151-9181 Québec inc.)	Coaching et accompagnement d'un gestionnaire	\$ 6 000,00
Magra Multi Media inc.	Impression de 6 000 CD pour les cours de francisation	\$ 2 725,00
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 11 151,81
Maison d'Haïti	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 972,87
Maison Internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 24 114,75
Marcelle Girard conseils stratégiques inc.	Participer au processus du concours de recrutement de Directrice ou Directeur de la prospection et de la promotion de l'immigration	\$ 15 000,00
Messageries du Grand Montréal inc., Les	Effectuer quotidiennement la cueillette des journaux achetés pas le ministère pour le 360 Mc Gill	\$ 3 000,00
Mieux-être des Immigrants, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 19 178,16
Mieux-être des Immigrants, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 669,08
Mieux-être des Immigrants, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
Mofidi, Sahar	Contrat ouvert pour services d'interprétariat du farsi au français pour les entrevues de sélection	\$ 2 000,00
Mofidi, Sahar	Contrat ouvert pour services d'interprétariat du farsi au français pour les entrevues de sélection	\$ 1 200,00
Mouvement Québécois de la qualité (M.Q.Q.)	Préparation et animation d'une formation en amélioration continue pour les gestionnaires	\$ 10 875,00
MTO Télécom inc.	Service d'accès à haute vitesse au réseau Internet pour les bureaux du ministère	\$ 20 000,00
Naaman, Dina	Coaching de gestionnaire	\$ 6 000,00
Ndiaye, Marième	Animer cinq conférences dans cinq écoles secondaires de l'île de Montréal dans le cadre du Programme Valorisation Jeunesse	\$ 3 000,00
Noxent inc.	Préparation de la planification du projet d'implantation d'un serveur à lames et virtualisation d'une quarantaine de services qui y résideront	\$ 24 500,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Ô Saveurs Traiteur	Colloque des gestionnaires portant sur "La communication interne et Formation sur la communication interne"	\$ 1 031,50
Ô Saveurs Traiteur	Journée d'accueil de nouveaux employés	\$ 1 111,75
Paradigme Affaires publiques inc.	Conseiller stratégique auprès du cabinet de la ministre	\$ 8 550,00
Parcours Pro-Sys inc.	Évaluation diagnostique organisationnelle d'une équipe de travail	\$ 5 955,00
Passeur	Coaching d'un gestionnaire	\$ 6 000,00
Perreault, Serge	Former le nouvel agent acheteur aux processus d'acquisition et à l'octroi des contrats d'impression et implanter dans le domaine des acquisitions, la Politique d'acquisition écoresponsable	\$ 9 600,00
Petites-Mains	Activité de lancement de Défi Montréal	\$ 1 204,00
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 622,84
PG Govern QC inc.	Entretien et soutien aux applications pour le logiciel de documents SYGID	\$ 5 120,00
Pharmabio Développement	Assurer la réalisation et le suivi de stages d'observation visant le maillage professionnel dans le cadre de la mesure 2.6 "Maillage professionnel"	\$ 20 000,00
Phulamu, Sherpa	Fournir les services d'interprète au bureau d' Immigration-Québec - Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière	\$ 2 000,00
Pilon Polygraphe / consultant inc.	Soutien dans les travaux d'enquête interne	\$ 5 000,00
Place Dupuis Commercial Trust	Effectuer divers travaux d'entretien dans les bureaux occupés par le MICC au 800 de Maisonneuve est, Montréal	\$ 8 000,00
Place Dupuis Commercial Trust	Fournir et installer 3 transferts d'air, des tuiles insonorisantes et faire des travaux électriques pour le 3e étage du 800 de Maisonneuve, Montréal	\$ 3 323,10
Primex Security Systems Ltd	Démontage, relocalisation et montage de l'appareil à rayons X pour le courrier	\$ 4 928,35
Primex Security Systems Ltd	Formation sur la machine à rayon-x RAPISCAN et inspection sur une machine	\$ 2 260,85
Primex Security Systems Ltd	Réparation machine à rayon x RAPISCAN du 285 Notre-Dame	\$ 1 039,70

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Projet Littera	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 20 520,00
Projet Littera	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 20 406,00
Pronovost, Jean	Participation aux rencontres du Comité de développement durable du ministère et frais de déplacement	\$ 4 000,00
Provençal, Fanny	Contrat ouvert de révision linguistique et de correction d'épreuves	\$ 5 080,00
Rai, Chandra	Service d'Interprétariat pour les Bouthanais	\$ 4 500,00
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Fournir des services d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés.	\$ 1 900,00
Reimer, Margit	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 128,00
Reparatex inc.	Réparation du mobilier dans la région de Montréal et ses environs	\$ 5 000,00
Réseau Conseil inc.	Coaching d'un gestionnaire	\$ 5 000,00
Réseau D.O.F. inc.	Coaching d'un gestionnaire	\$ 6 000,00
Réseau Internet Québec inc.	Hébergement des sites Internet et autres services connexes	\$ 24 960,00
Roche, Sylvie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 424,00
Romero, Cristobal	Service d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés	\$ 1 083,50
Ronfard, Bruno	Développer et organiser une formation aux nouveaux arrivants dans le cadre de la mesure 2.2 "Formation enrichie sur les réalités du milieu du travail"	\$ 10 000,00
Saint-Sauveur, Marc	Conversion et montage de formulaires et de documents statiques ou dynamiques diffusés dans les sites Web du Ministère	\$ 8 500,00
Saronet inc.	Nettoyage de 225 chaises au prix de 5.95 \$ par chaise	\$ 1 338,75

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Sauvé, Jacques	Présentation du diagnostic organisationnel au colloque des gestionnaire, tenu en octobre 2009	\$ 3 000,00
Schulman, Gwendolyn	Contrat ouvert de traduction et de révision de textes vers l'anglais	\$ 9 000,00
Schulman, Gwendolyn	Révision et traduction de documents pour la Campagne de promotion hors Québec	\$ 10 000,00
Scribouillard, Le	Mise en page de documents promotionnels pour les Prix québécois de la citoyenneté	\$ 2 580,00
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Fournir des services d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés.	\$ 1 400,00
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Fournir des services d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés.	\$ 1 500,00
Service d'Aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc., Le	Fournir des services d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés.	\$ 5 500,00
Service d'Aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc., Le	Fournir des services d'interprétariat dans le cadre du programme d'accueil et d'installation des réfugiés.	\$ 1 700,00
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 17 509,08
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 24 114,75
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants.	\$ 9 645,90
Service d'intégration interculturel N.D.G.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 8 524,23
Service d'Interprétation Visuelle et Tactile du Montréal-Métropolitain	Service d'interprète auprès d'une personne malentendante	\$ 3 500,00
Service d'Interprète, d'Aide et de Référence aux Immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 358,40
Service d'Interprète, d'Aide et de Référence aux Immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 840,00
Service d'Interprète, d'Aide et de Référence aux Immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 994,24
Service d'Interprète, d'Aide et de Référence aux Immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 994,24
Services conseils Hardy inc., Les	Formation "Introduction au logiciel SAS"	\$ 1 343,90
Services conseils Hardy inc., Les	Formation "Language SAS intermédiaire"	\$ 1 343,90

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant - \$
Services professionnels Sélection inc., Les	Divers travaux d'entretien ménager dans les bureaux du MICC au 2050 de Bleury à Montréal	\$ 4 785,00
Services Québec	Activités de presse régionale dans la Capitale-Nationale et dans Lanaudière	\$ 1 400,02
SimplexGrinnell	Entretien du système de sécurité	\$ 1 207,00
SimplexGrinnell	Entretien du système de sécurité	\$ 1 207,00
SimplexGrinnell	Fournir et installer un intercom avec bouton pour débarrer la porte d'entrée à partir de 2 postes de travail	\$ 2 259,00
SimplexGrinnell	Réparation effectuée au système de lecteur de cartes	\$ 1 237,00
SimplexGrinnell	Déplacement d'un lecteur de cartes	\$ 1 469,00
SimplexGrinnell	Déplacement d'un afficheur du système de bouton panique et programmation	\$ 1 190,00
SimplexGrinnell	Déplacement d'un lecteur de cartes au 285, Notre-Dame ouest, 4e étage	\$ 1 469,00
Solidarité Ethnique Régionale de la Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 5 940,00
Solidarité Villeray	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 960,00
Solutions de rangement Prisma inc., Les	Enlever les dossiers des étagères existantes, défaire les étagères et remettre les dossiers dans les nouvelles étagères lors du réaménagement du centre de documentation au 255, Crémazie est, Montréal	\$ 1 458,00
Sullivan centre de langues	Cours d'anglais pour des employés	\$ 6 375,00
Tanis, Vanessa	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 840,00
Tavlian, Nayiri	Présentation de 5 ateliers sur "Les valeurs communes"	\$ 1 750,00
Tayarani, Mina	Contrat ouvert pour services d'interprétariat du farsi au français pour les entrevues de sélection	\$ 2 000,00
TNT Express [Canada] Ltd.	Expédition de courrier à l'extérieur du Canada	\$ 20 000,00
Traductions Terrance Hughes inc.	Contrat ouvert de traduction de textes vers l'anglais	\$ 10 000,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Transcontinental Québec	Impression du formulaire pour la demande d'admission aux cours de français	\$ 4 090,85
Transforme Tech inc.	Impression de formulaires dans le cadre du programme d'aide humanitaire pour les victimes du séisme en Haïti	\$ 1 753,70
Troestler, Hubert	Coordination et chargé de projet du Colloque national sur la régionalisation de l'immigration	\$ 20 000,00
Tropical 1	Entretien des plantes du 360 Mc Gill à Montréal	\$ 2 640,00
Tufenkci, Maria	Contrat ouvert pour services d'interprétariat du turc au français pour les entrevues de sélection	\$ 2 000,00
Turbide, Johanne	Soutien, conseil et formation de gestionnaires du MICC	\$ 15 000,00
Turcotte, Jean-Robert	Expertise médicale	\$ 1 100,00
Unis Lumin inc.	Mise à jour du logiciel des bastions Cisco	\$ 1 400,00
Université de Montréal	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 16 599,00
Université du Québec - Télé-Université (TELUQ)	Administration du test de performance du français écrit auprès de groupes d'immigrants	\$ 12 750,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 480,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 5 080,59
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 475,01
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 836,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 480,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Agir à titre de conseillère-experte pour la formation de 30 agents du MICC sur les techniques d'animation de groupe	\$ 5 300,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 480,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 15 480,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 966,68

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 605,58
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 574,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 529,64
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 2 574,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 5 408,37
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Formation en techniques d'animation de groupes pour les conseillers dans les Services d'immigration du Québec	\$ 2 800,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 748,16
Université du Québec en Outaouais	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 14 550,00
Université Laval	Formation rôles et responsabilités des administrateurs par le Collège des administrateurs de société.	\$ 2 950,00
Université Laval	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 585,50
Université Laval	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 585,50
Université Laval	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 16 688,10
Université Laval	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	\$ 16 688,10
Vallée, Véronique (professeur)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 536,00
Vallée, Véronique (professeur)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 3 328,00
Vallée, Véronique (professeur)	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 1 792,00
Vandal, Nicole	Travailler à la mise en oeuvre de la mesure 4.1 "Créer un passerelle pour l'emploi en région", du Plan de mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	\$ 10 300,00
Veilleux, Elizabeth	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 7 040,00
Veilleux, Elizabeth	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 6 656,00
Veilleux, Elizabeth	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	\$ 4 224,00
Versalys	Formations Excel et Word	\$ 1 060,00
Versalys	Formation en informatique	\$ 1 225,00
Vigneault, Richard	Honoraires professionnels pour services en communication et rédaction de discours	\$ 4 725,00

Contrats de 1 000 \$ à 24 999,99 \$ au 10 mars 2010

Contractant	Mandat	Montant \$
Vigneault, Richard	Honoraires professionnels pour services en communication et rédaction de discours	\$ 2 250,00
Vigneault, Richard	Honoraires professionnels pour services en communication et rédaction de discours	\$ 2 100,00
Vigneault, Richard	Honoraires professionnels pour services en communication et rédaction de discours	\$ 3 075,00
Vigneault, Richard	Honoraires professionnels pour services en communication et rédaction de discours	\$ 1 200,00
Ville de Montréal	Location des espaces du Complexe sportif Claude-Robillard et services d'un contremaître en sonoriation dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles.	\$ 5 278,35
Voyagez Futé Montréal	Établir un diagnostic sur les déplacements du personnel dans le cadre du Plan de navettage durable 2009-2012 du Ministère	\$ 14 640,00
Vujasinovic, Ivo	Interprète accompagnateur pour des entrevues de sélection suite au séisme en Haïti	\$ 2 799,50
World Color Press inc.	Impression de divers formulaires pour le centre de distribution	\$ 1 113,20
World Color Press inc.	Impression en 6 750 exemplaires des livres "Textuellement vôtre"	\$ 15 870,00
World Color Press inc.	Impression de 4 000 exemplaires de demande de cours de francisation.	\$ 2 082,00
World Color Press inc.	Impression du "Formulaire d'engagement. Catégorie du regroupement familial" en 3 000 exemplaires	\$ 1 288,56

QUESTION 5

**LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI DE TOUS LES CONTRATS
OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2009-2010**

Voir la réponse à la question 4 de la demande des renseignements généraux.

QUESTION 6

POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE DE PLUS DE UN MILLION DE DOLLARS INITIÉ DEPUIS L'EXERCICE FINANCIER 2003-2004 AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ ET/OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE

PROJETS COMPLÉTÉS EN 2009-2010**MONTANT****Service d'admission en ligne aux cours de francisation à temps complet.****1 084 651 \$**

Il s'agit d'un service en ligne permettant à la clientèle immigrante du Ministère de faire sa demande d'admission aux programmes de francisation du Ministère. Ce développement comprend deux volets ; le premier volet est celui du service en ligne offert à la clientèle. Il comprend le formulaire en ligne et la consultation en ligne du dossier client. Le deuxième volet est celui des fonctions destinées aux employés du Ministère pour effectuer le traitement de la demande en ligne.

- Statut du projet : complété (en rodage jusqu'en août 2010)
- Réalisation : exercices financiers 2008-2009 à 2010-2011
- Montant total accordé à des firmes externes :
 - DMR Conseils :
 - Autres firmes

711 400 \$

41 609 \$

PROJETS EN COURS (COÛTS ESTIMÉS À PLUS D'UN MILLION)**FEL – Modules de francisation en ligne de niveau avancé****1 813 501 \$**

Lors d'une première phase, le MICC a mis un cours de français en ligne de stade intermédiaire qui s'est mérité plusieurs prix dont le Prix 2009 d'excellence Gouvernement en ligne de l'Institut d'administration publique de Québec. Cette deuxième phase consiste à développer un cours en ligne de français de stade avancé et de modules spécialisés pour des domaines professionnels : santé, génie et sciences appliquées, droit, administration et affaires.

- Statut du projet : en cours (travaux préliminaires)
- Réalisation : Exercices financiers 2009-2010 à 2011-2012
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes:

1 274 580 \$

Placement en ligne volet international**2 287 600 \$**

Développement d'un volet international au service de placement en ligne offert par le MESS. Ce projet se fait en partenariat avec le MESS, qui est chargé de sa réalisation. Il vise à faciliter l'arrimage des emplois vacants au Québec avec des candidats sélectionnés à l'étranger.

- Statut du projet : en cours
- Réalisation : Exercices financiers 2009-2010 à 2011-2012
- Montant total des contrats prévus par le MICC à des firmes externes :
- Montant total de l'entente avec le MESS pour le projet :

393 500 \$

1 787 600 \$

Guichet unifié de l'offre de service gouvernementale en francisation**2 458 000 \$**

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, le Ministère a réalisé les travaux et analyses préliminaires en vue de développer un guichet unifié de services en francisation chargé de statuer sur l'admissibilité des candidats, de coordonner l'évaluation de leurs compétences langagières, de déterminer l'aide financière applicable, de les référer, dans le cadre des services offerts présentement par les réseaux du MELS et du MICC, vers l'établissement de services tenant le plus en compte la demande exprimée, et de fournir la rétro-information sur la participation aux partenaires concernés. Ce guichet, administré par le MICC, s'adressera à toute personne née hors Canada et ayant des besoins en francisation.

- Statut du projet : travaux préliminaires
- Réalisation : Exercices financiers 2009-2010 à 2011-2012
- Montant total des contrats prévus à des firmes externes:

1 634 500 \$

QUESTION 7

**DÉPENSES SPÉCIFIQUES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE, INCLUANT LE CABINET
MINISTÉRIEL, POUR L'ANNÉE 2009-2010**

*Données disponibles en date du 28 février 2010***7.1 PHOTOCOPIE**

Location photocopieurs	22 815 \$
Papier	2 412 \$
Sous-total	<u>25 227 \$</u>

7.2 ORDINATEURS PORTABLES 0 \$**7.3 TÉLÉAVERTISSEURS** 0 \$**7.4 MOBILIER DE BUREAU** 0 \$**7.5 DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE** 533 \$**7.6 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT****Remboursement de frais de transport** 53 980 \$

N.B. : les frais de transport comprennent les frais réclamés sur les comptes de frais de voyages (incluant ceux à l'extérieur du Québec) ainsi que tous les frais généraux tels : autobus, taxis, locations de véhicules, billets d'avion, etc.

7.7 REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT 65 449 \$

N.B. : les frais d'hébergement comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

7.8 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS 17 890 \$

N.B. : les frais de repas comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

**7.9 ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION
À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTES SESSIONS DE TYPE
PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT**

Au Québec	3 906 \$
À l'extérieur du Québec	0 \$
Sous-total	<u>3 906 \$</u>

N.B. : les dépenses comprennent les frais de transport, d'hébergement, de repas, ainsi que le coût des congrès, des colloques et de toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement

TOTAL **166 985 \$**

QUESTION 8

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE, LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2009-2010, DE CHACUNE DES DÉPENSES RELIÉES À LA TÉLÉPHONIE

Selon les données produites en date du 28 février 2010

	Nombre	Acquisition	Utilisation	Total
BlackBerry, Cellulaires	18 BlackBerry 10 cellulaires	5 559,76 \$	26 669,12 \$	32 228,88 \$
Nom des fournisseurs		Solutia Telecom et Mega sat	Bell et Rogers	

Note : le Ministère n'a ni Iphone ni autres types de téléphones intelligents

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES,
ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGES, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES,
AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Communautés culturelles		Groupes d'âge			
						%		%		%		%	Moins de 35 ans	%	35 ans et plus	%
Administrateur d'État	3	1	4	75,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	100,0
Cadre *	28	22	50	56,0	-	-	-	-	-	-	5	10,0	-	-	50	100,0
Professionnel(le)	202	159	361	56,0	5	1,4	3	0,8	3	0,8	57	15,8	68	18,8	293	81,2
Enseignant(e) **	472	205	677	69,7	5	0,7	5	0,7	5	0,7	159	23,5	100	14,8	577	85,2
Fonctionnaire ***	394	113	507	77,7	16	3,2	-	-	1	0,2	199	39,3	100	19,7	407	80,3
Total	1 099	500	1599	68,7	26	1,6	8	0,5	9	0,6	420	26,3	268	16,8	1 331	83,2

* Comprend les cadres hors structure.

** Comprend les enseignant(e)s travaillant sur appel (paie variable).

*** Comprend les étudiant(e)s/stagiaires et les fonctionnaires travaillant sur appel (paie variable).

Source : SDE 28 février 2010

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont partielles étant donné qu'elles sont recueillies sur une base volontaire et que certaines personnes peuvent avoir décidé de s'abstenir.

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES,
ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE¹ PRIS PAR LE PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010²

MICC	2009-2010
Cadres	56,5
Professionnels	1 926,5
Enseignants	462,0
PBTA ³	2 908,5
TOTAL	5 353,5

¹ Les jours de maladie correspondent au code d'absence 120 (Maladie)

² Données du SAGIP à la paie 24 (24 février 2010), peut comprendre des données partielles pour le mois de mars 2010.

³ Personnel de bureau, technicien et assimilé

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

**NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RESERVE DE CONGES MALADIE MOINS DE 10 JOURS,
DE 10 A 50 JOURS, DE 50 A 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.
NOMBRE TOTAL D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES TRAVAILLÉES PAR LE PERSONNEL ET RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010*

TOTAL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES REALISEES PAR LE PERSONNEL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010

MICC	2009-2010
Cadres	0
Professionnels	13 408
Enseignants	0
PBTA ⁽¹⁾	6 895
TOTAL	20 303

COÛT TOTAL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES REALISEES EN DOLLARS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010

MICC	2009-2010
Cadres	0\$
Professionnels	558 184\$
Enseignants	0\$
PBTA ⁽¹⁾	220 805\$
TOTAL	778 989\$

COÛT TOTAL DES HEURES COMPENSEES EN CONGE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010

MICC	2009-2010
Cadres	0\$
Professionnels	191 285\$
Enseignants	0\$
PBTA ⁽¹⁾	92 509\$
TOTAL	283 794\$

COÛT TOTAL DES HEURES PAYEES OU A PAYER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009-2010

MICC	2009-2010
Cadres	0\$
Professionnels	366 900\$
Enseignants	0\$
PBTA ⁽¹⁾	128 295\$
TOTAL	495 195\$

* Données du SAGIP à la paie 24 (24 février 2010), peut comprendre des données partielles pour le mois de mars 2010.

⁽¹⁾ Personnel de bureau, technicien et assimilé ainsi que les étudiants et les stagiaires

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

NOMBRE TOTAL DES JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL REGULIER ET OCCASIONNEL POUR L'EXERCICE 2009-2010*

MICC	2009-2010
Cadres	1 141,5
Professionnels	6 664,5
Enseignants	2 631,0
PBTA ¹	7 613,0
TOTAL	18 050,0

* Données du SAGIP à la paie 24 (24 février 2010), peut comprendre des données partielles pour le mois de mars 2010.

¹ Personnel de bureau, technicien et assimilé ainsi que les étudiants et les stagiaires

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

NOMBRE DE PERSONNE AYANT DANS LEUR RESERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 A 50 JOURS, DE 50 A 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, OUVRIERS ET AGENTS DE LA PAIX) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Région	Ville	Personnel D'encadrement ¹	Professionnels	Enseignants	Personnel technique	Personnel de soutien	Total Régions
Abitibi-Témiscamingue (08)	Rouyn-Noranda		1				1
Estrie (05)	Sherbrooke	1	5	4	5	5	20
Laval (13)	Laval	1	7	2	6	5	21
Mauricie (04)	Trois-Rivières		2		1	2	5
Montréal (16)	Saint-Lambert	1	5	7	5	6	24
Montréal (06)	Dorval		1			9	10
	Montréal	46	301	65	140	173	725
	Pointe-Claire	1	1		2	2	6
	Total Montréal	47	303	65	142	184	741
Outaouais (07)	Gatineau	1	2	5	4	3	15
Québec (03)	Québec	3	8	6	9	6	32
Saguenay-Lac SJ (02)	Jonquière		1				1
Total MICC		54	334	89	172	211	860

¹ Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles compte 60 employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité¹ de la tâche à accomplir.

Les données pour les années précédentes ont été fournies lors des études de crédits antérieures.

Source : SDE au 28 février 2010

¹ Les employés réguliers et occasionnels bénéficiant d'un traitement additionnel sont les employés qui occupent un poste professionnel reconnu comme étant un emploi de complexité supérieur expert ou émérite.

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA TÂCHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles compte 47 employés dont le traitement² est supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

Source : SDE – 28 février 2010

² Les employés réguliers et occasionnels bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie sont ceux dont le traitement est hors échelle ou dont l'horaire de travail est majoré.

QUESTION 9

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.

NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Région	Ville	Personnel D'encadrement ¹	Professionnels	Enseignants	Personnel technique	Personnel de soutien	Poste vacants	Région
Abitibi- Témiscamingue (08)	Rouyn- Noranda		1					1
Estrie (05)	Sherbrooke	1	5	4	5	5		20
Laval (13)	Laval	1	7	2	6	5		21
Mauricie (04)	Trois-Rivières		2		1	2		5
Montréal (16)	Saint-Lambert	1	5	9	5	6		26
Montréal (06)	Dorval		1		1	8		10
	Montréal	41	294	63	140	173		711
	Pointe-Claire	1	1		2	2		6
	Total	42	296	63	144	182		727
Outaouais (07)	Gatineau	1	2	5	4	3		15
Québec (03)	Québec	2	8	6	9	7		32
Saguenay-Lac SJ (02)	Jonquière		1					1
Total MICC		48	327	89	173	211	136	984

¹ Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Source : SDE – 28 février 2010

QUESTION 9

**CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR
2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.**

**LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES
CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES**

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ne peut répondre à cette demande puisque le niveau des effectifs ne tient pas compte des catégories d'emploi et plusieurs facteurs non connus peuvent influencer les prévisions.

QUESTION 9

**CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR
2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.**

LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE ANTICIPÉS POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Le Secrétariat du Conseil du trésor répondra à cette question.

QUESTION 9

**CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR
2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011.**

**NOMBRE DE FONCTIONNAIRES POUVANT IMMÉDIATEMENT PRENDRE LEUR RETRAITE SANS
PÉNALITÉ ACTUARIELLE**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION 10

LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS DE LA
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC EN 2009-2010

EMPLACEMENT DE LA LOCATION	SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ EN M ²	COÛT TOTAL DE LA LOCATION (\$)	COÛT DES AMÉNAGEMENTS EN 2009-2010 (\$)	DURÉE DU BAIL
NOM DU PROPRIÉTAIRE				

Selon les données disponibles en date du 31 mars 2010

Le MICC occupe la totalité des espaces loués et n'offre aucune sous-location, avec ou sans revenus

ILE DE MONTRÉAL ET AÉROPORT

1, rue Notre-Dame Est, Montréal SIQ				Relocalisé le 2009-04-04
980, rue St-Antoine Ouest, Montréal Point Zéro	1321,92	239 096	213 605	2009-04-30 2014-04-30
181, boul. Hymus, Pointe-Claire Immeubles Vista	329,48	68 488	Aucun	2006-05-31 2011-05-31
255, rue Crémazie Est, Montréal Cominar	1836,73	431 364	Aucun	2006-07-14 2011-07-14
276, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3663,23	863 208	Aucun	2005-09-30 2015-09-30
360, rue McGill, Montréal SIQ	10704,30	2 647 587	Aucun	Propriété SIQ
360, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3 556,61	1 035 550	12 826	2007-06-30 2012-06-30
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal Busac	3 121,14	872 970	778 241	2009-05-31 2019-05-31
975, boul. Roméo-Vachon Nord, Dorval Aéroports de Montréal	373,50	127 093	Aucun	2005-12-31 2010-12-31
2050, rue de Bleury, Montréal Gestion Château d'Or	1 329,27	369 863	Aucun	2008-10-31 2018-10-31
3535, boul. Saint-Charles, Kirkland Groupe immobilier Grilli Inc.	100,61	25 671	Aucun	2005-05-31 2010-05-31
7151, rue Jean-Talon Est, Anjou Groupe Petra	502,06	187 835	Aucun	2008-09-30 2013-09-30

LAVAL, LAURENTIDES, LANAUDIÈRE

705, Chemin du Trait-Carré, Laval			Aucun	Relocalisé le 2009-05-01
85, rue de Martigny Ouest, St-Jérôme SIQ	38,18	6 037	Aucun	Propriété SIQ
1434, boul. Daniel-Johnson, Laval Ramco Développement Inc.	725,89	238 950	253 400	En litige

MONTÉRÉGIE

2, boul. Desaulniers, St-Lambert M. Brixi	698,60	147 137	Aucun	2006-07-13 2011-07-13
--	--------	---------	-------	--------------------------

QUÉBEC

930, chemin Ste-Foy, Québec Kevlar Inc.	1 089,90	288 046	Aucun	2006-12-31 2011-12-31
1050, rue Louis-A. Taschereau, Québec SIQ	763,59	146 123	Aucun	Propriété SIQ

MAURICIE-CENTRE DU QUÉBEC

100, rue Laviolette, Trois-Rivières SIQ	106,64	26 477	Aucun	Propriété SIQ
--	--------	--------	-------	---------------

ESTRIE

202, rue Wellington Nord, Sherbrooke Olymbec	768,49	124 668	Aucun	2001-06-30 2012-06-30
---	--------	---------	-------	--------------------------

OUTAOUAIS

227, rue Montcalm, Gatineau 17 7766 Canada Inc.	622,81	99 276	Aucun	2006-05-05 2011-05-05
--	--------	--------	-------	--------------------------

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

255, rue Principale, Rouyn-Noranda Agence Granite Ltée	48,83	8 323	Aucun	2009-10-31 2014-10-31
---	-------	-------	-------	--------------------------

SAGUENAY/LAC ST-JEAN

3885, boul. Harvey, Jonquière IMC Management Inc.	65,87	8 786	Aucun	2009-10-31 2014-12-31
--	-------	-------	-------	--------------------------

QUESTION 11

**COÛTS DE DÉMÉNAGEMENT, D'AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX EFFECTUÉS
DANS LE CABINET MINISTÉRIEL ET DANS LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
DU 1^{ER} AVRIL 2009 À CE JOUR**

Selon les données disponibles en date du 31 mars 2010

En 2009-2010, aucun coût de déménagement, d'aménagement et de travaux n'a été comptabilisé pour le cabinet et le bureau de circonscription de la ministre.

QUESTION 12

**LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT
L'ANNÉE 2009-2010 POUR CHAQUE INDIVIDU**

Liste du personnel du cabinet de la ministre au 28 février 2010*Cabinet de M^{me} Yolande James*

NOM	PORT D'ATTACHE	CLASSIFICATION
ANCTIL, Carole	Montréal	Attachée politique
ANGIBEAU, Nathalie	Montréal	Attachée politique
BENNIS, Mohamed-Larbi	Montréal	Attaché politique
BRISSON, Julie	Kirkland	Attachée politique
FORTIN, Luc	Montréal	Attaché politique
GARCIA, Sylvia	Montréal	Attachée politique
LABRANCHE, Marie-Ève	Montréal	Attachée politique
LEMAY, Louise	Kirkland	Attachée politique
LITVIN, Svetlana	Montréal	Attachée politique
MONTEIRO, Anabela	Montréal	Employée de soutien
MORENO VEITIA, Vivian	Montréal	Attachée politique
PANG, Carina Choyun	Montréal	Attachée politique
TURMEL, Simon	Montréal	Directeur de cabinet
VOLAKAKIS, Eftyhia	Kirkland	Employée de soutien

Il y a 14 employés actifs au cabinet.

- La masse salariale du cabinet ministériel approuvée par le Conseil du trésor pour l'exercice financier de 2009-2010 est de 979 904 \$.

Description de tâches du personnel du cabinet de la ministre Yolande James

Les attributions respectives des membres du personnel d'un cabinet sont les suivantes :

- Le directeur de cabinet et le directeur de cabinet adjoint sont chargés de diriger des membres du personnel du cabinet; ils s'acquittent en outre des autres devoirs et tâches que la ministre peut lui assigner;
- L'attaché politique est chargé de remplir des fonctions à caractère professionnel de la compétence du cabinet; il peut notamment remplir les fonctions de responsable des communications, d'attaché de presse, de recherchiste, d'attaché politique régional ou d'attaché politique de comté;
- L'employé de soutien est chargé de remplir les tâches de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement du cabinet.

Signature des directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Tous les employés des cabinets ministériels doivent signer ces directives lors de leur entrée en fonction.

QUESTION 13

**LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2009-2010 À MÊME LE BUDGET
DISCRÉTIONNAIRE DE LA MINISTRE**

Subventions versées par la ministre Yolande James

Selon les données au 31 mars 2010

Organisme	Montant accordé
ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION [SECTION QUÉBEC] INC.	10 000
ACCUEIL-PARRAINAGE OUTAOUAIS INC.	250
ACTION POUR LA SOLIDARITÉ, L'ÉQUITÉ, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT [ASEED]	2 000
AGORA DES ARTS	500
ALCHIMIES, CRÉATIONS ET CULTURES	10 000
ALLIANCE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR L'ÉGALITÉ DANS LA SANTÉ ET SERV. SOC.	750
ARÉNA DES ARTS	300
ASS. CAMP PERRINOISE DE MONTRÉAL	500
ASS. CANADO-PÉRUVIENNE	500
ASS. COMMUNAUTÉ NOIRE L'OUEST DE L'ÎLE	3 000
ASS. CULTURELLE ST-VOLODYMYR DE MONTRÉAL	3 000
ASS. DES AÎNÉS ITALIENS D'ANJOU	500
ASS. DES CAMEROUNAIS DU CANADA [ACC]	300
ASS. DES FEMMES IMMIGRANTES DE L'OUTAOUAIS	250
ASS. HISPANOPHONE DE LAVAL	1 000
ASS. MAROCAINE DES PROFESSIONNELS ET DES SCIENTIFIQUES DE QUÉBEC	500
ASS. MULTICULTURELLES DE BEAUPORT, L'	1 000
ASSOCIATION AFRICAINE DES SPORTS ET LOISIRS AU QUÉBEC	500
ASSOCIATION CULTURELLE HAÏTIENNE "LA PERLE RETROUVÉE"	500
ASSOCIATION D'ANÉMIE FALCIFORME DU QUÉBEC (AFQ)	3 000
ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE DE VILLE LAVAL, L'	500
ASSOCIATION DE LA FAMILLE ARABE CANADIENNE	500
ASSOCIATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DES ARTISTES	1 500
ASSOCIATION DES FEMMES ENTREPRENEURES IMMIGRANTES DE QUÉBEC [AFEIQ]	500
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES HAÏTIANO-CANADIENS	3 000

Renseignements généraux 2010-2011	MICC
ASSOCIATION DES JEUNES PROFESSIONNELS CHINOIS [AJPC]	600
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PARC LAUSANNE, L'	1 500
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE RUE DU QUÉBEC	1 000
ASSOCIATION DU TROISIÈME ÂGE "FILIA"	500
ASSOCIATION JAMAÏQUAINE DE MONTRÉAL INC.	500
ASSOCIATION KAIPING MONTRÉAL	250
ASSOCIATION QUÉBEC-FRANCE, L'	2 500
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES JEUNES PARLEMENTAIRES	500
ASSOCIATION RANGLA PUNJAB CULTURELLE ET SPORTIVE	250
ASSOCIATION ROCADÉ	750
ASS. POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET D'AFFAIRES	250
ASS. RADIO ET TÉLÉDIFFUSION COMMUNAUTÉ CHINOISE DE MONTRÉAL INC.	1 000
ATELIER 850	1 000
BANQUES ALIMENTAIRES QUÉBEC	1 000
BOUCLIER D'ATHENA, SERVICES FAMILIAUX, LE	5 000
CAFÉ LE VASE RESTAURÉ DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL	1 000
CAMP MUSICAL D'ASBESTOS INC.	2 000
CAMP NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE DE NICOLET	6 500
CARI ST-LAURENT	1 500
CARREFOUR D'AIDE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS	500
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE	4 000
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI LES ETCHÉMIN	500
CARROUSEL DU PETIT MONDE D'ANJOU, LE	500
CASA-CAFI [CENTRE D'AIDE AUX FAMILLES IMMIGRANTES]	750
CEGEP MARIE-VICTORIN	500
CÉLÉBRATION DE LA FIERTÉ LGBTQ2T DE MONTRÉAL	2 000
CÉLÉBRATIONS L.G.B.T.A. MONTRÉAL	10 000
CENTRE AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRAIDE INC.	1 800
CENTRE COMMUNAUTAIRE ACTION	500
CENTRE COMMUNAUTAIRE CEFEDI	3 000
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'ESPRIT-SAINT	2 000
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR DE LA CÔTE-DES-NEIGES	2 500
CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MCCUC	1 000
CENTRE COMMUNAUTAIRE SIKH DE MONTRÉAL, LE	500
CENTRE CULTUREL BURUNDAIS [CCBU]	4 500

Renseignements généraux 2010-2011	MICC
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL-NORD	350
CENTRE DÉFI-JEUNESSE DE ST-FRANÇOIS	2 000
CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE INC.	2 000
CENTRE D'ENFANTS "MECHTA"	2 500
CENTRE HUMANITAIRE D'ORGANISATION DE RESSOURCES RÉFÉRENCES D'ANJOU	750
CENTRE MULTIETHNIQUE DE QUÉBEC INC.	500
CHAMBRE DE COMMERCE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL, LA	5 000
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SAINT-LAURENT	2 000
CHAMBRE DE COMMERCE LATINO-AMÉRICAIN DU QUÉBEC	1 500
CHARITÉS BON-PASTEUR INC., LES	1 500
CLUB 7 JOURS	1 000
CLUB D'ÂGE D'OR DU NOUVEAU ROSEMONT	500
CLUB DE BOCCE DE L'ÂGE D'OR DE LOUIS RIEL INC.	500
CLUB DE L'ÂGE D'OR ITALIEN D'ANJOU	500
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-VILLE	1 000
COALITION DE LA PETITE-BOURGOGNE / QUARTIER EN SANTÉ	2 500
COLL.DES FEMMES POUR LA PROMO.DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL EN FRANCO.	1 000
COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC INC.	1 000
COLLÈGE B.M.C. POUR LES ENSEIGNANTS INC.	400
COLLÈGE MONTMORENCY	500
COMITÉ HONGROIS DE MONTRÉAL	3 500
COMITÉ PARTICIPATION HAITI-QUÉBEC-CANADA [CPHQC] INC.	5 000
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL INC.	500
COMMUNAUTÉ ALLEMANDE QUÉBEC	500
COMMUNAUTÉ ANGKORIENNE DU CANADA	2 000
COMMUNAUTÉ CONGOLAISE DE MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN COCOMM.	2 000
COMMUNAUTÉ DE LA LIGUE FEMMES JAMAÏCAINES ET CANADIENNES MONTRÉAL	1 000
COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DE LA RÉGION OUEST DE MONTRÉAL	1 500
COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE DE MONTRÉAL	4 250
COMMUNAUTÉ MOLDAVE DU QUÉBEC	300
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE UNIFIÉE DU QUÉBEC	5 000
COMMUNAUTÉ UNIE DE JUIFS RUSSOPHONES DU QUÉBEC [CUJRQ], LA	1 000
COMMUNAUTÉ VIETNAMIENNE AU CANADA RÉGION MONTRÉAL	250
COMP. DANSE FOLK. PHILIPPINE MTL PAMANA NG LUZVIMINDA QUÉBEC CAN.	600

Renseignements généraux 2010-2011	MICC
COMPTOIR ALIMENTAIRE DRUMMOND INC.	1 000
CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS LATINO-AMÉRICAINES DE QUÉBEC	1 000
CONGRÈS NATIONAL DES CANADIENS CHINOIS	2 500
CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS	4 000
CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ÂGÉES ITALO-CANADIENNES DE MONTRÉAL	1 000
CORPORATION CULTURELLE LATINO-AMERICAINE DE L'AMITIÉ [C.O.C.L.A.]	2 500
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE ROSEMONT INC.	4 000
CORPORATION DE FOOTBALL JUNIOR DE ST-LÉONARD INC.	1 000
CYBERNET CAFÉ DE TROIS-RIVIÈRES	1 000
DRAPEAU DE LA FAMILLE, LE	500
ÉCOLE DENISE-PELLETIER (CS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE)	1 000
ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-CANADA (CS DE LA CAPITALE)	3 000
ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR (CS DES DRAVEURS)	1 000
ÉCOLE SAINT-RÉMI (CS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE)	2 000
ÉCOLE SECONDAIRE ANTOINE-DE-ST-EXUPÉRY (CS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE)	500
ÉCOLE SECONDAIRE DORVAL / JEAN-XXIII (CS MARGUERITE-BOURGEOYS)	1 000
ÉCOLE ST-VINCENT-MARIE (CS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE)	500
ÉDUCATION INTERNATIONALE COOP. DE SERV. DE DÉV. ET D'ÉCH. EN ÉDUCATION	1 000
ÉGLISE ARMÉNIENNE SOURP HAGOP	500
ENFANTSFORME SAINT-HENRI	500
ENTRAIDE BÉNÉVOLE KOUZIN KOUZIN' DE MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN	500
ENTRAIDE BOIS-DE-BOULOGNE	1 000
ÉQUIPE RDP	500
ETHNOCULTURE	1 000
ÉTOILE NOIRE GRANDS FRÈRES GRANDES SOEURS DE MONTRÉAL	5 000
FESTI BLUES	3 000
FESTIVAL DE COURSES DE BATEAUX-DRAGONS DE MONTRÉAL	5 000
FESTIVAL DE LA CULTURE CHINOISE DE MONTRÉAL	200
FESTIVAL INTERNATIONAL DES RYTHMES DU MONDE	5 000
FESTIVAL INTERNATIONAL LATINO DE MONTRÉAL	1 000
FESTIVAL ITALIANO INC.	4 000
FOLKLORE CANADA INTERNATIONAL	500
FONDATION BRUNY SURIN	800

Renseignements généraux 2010-2011	MICC
FONDATION DE LA VISITE	5 000
FONDATION DES AMIS DE BELLEFEUILLE	500
FONDATION DU DR JULIEN	500
FONDATION FABIENNE COLAS [LA]	1 500
FONDATION FORCE INC.	500
FONDATION JEUNES ÉTOILES	1 000
FONDATION MAGOR INC.	250
FONDATION ROUMAINE DE MONTRÉAL	1 500
FONDS DE DÉPANNAGE DU NORD-OUEST DE MONTRÉAL	2 500
FORCE LEADERSHIP AFRICAÏN	500
FUSION CULTURELLE	3 000
GALA NOIR ET BLANC AU-DELÀ DU RACISME	3 000
GARDE-MANGER POUR TOUS, LE	1 000
GOÛT DES CARAÏBES, UN (A TASTE OF THE CARIBBEAN)	2 500
GROUPE EN ALPHABÉTISATION DE MONTMAGNY-NORD	500
GROUPE FOLKLORIQUE ABRUZZESSE ÂGE D'OR DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	750
GROUPE IHOZO	300
HABITATION COMMUNAUTAIRE HELLÉNIQUE DE MONTRÉAL	1 000
HELEM PROTECTION LIBANAISE GAIS, LESBIENNES, TRANS-GENRES ET BISEXUELS	750
HIMALAYA SÉNIORS DU QUÉBEC	2 000
IMPRIME-EMPLOI	500
INITIATIVE 1,2,3 GO! RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	500
INSTITUT DU CANCER DE MONTRÉAL	500
INTÉGRATION JEUNESSE DU QUÉBEC INC.	500
JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE HAÏTIENNE	3 000
JEUNES MUSICIENS DU MONDE (002)	2 000
JEUNESSE AU SOLEIL INCORPORÉE	1 500
JEUNESSE HIPHOP MAURICIE	1 000
JOURNAL CHEFS D'ENTREPRISES, LE	1 000
LA MOSAÏQUE: ASS. INTERCULTURELLE ET D'ACCUEIL DES IMMIGRANTS INC.	750
LE LEVANT (REGROUP. ARTISTES PEINTRES, SCULPTEURS, CALLIGRAPHES ET PHOTOGRAPHES)	900
LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS, LA	1 000
MAISON D'ACCUEIL DES NOUVEAUX QUÉBÉCOIS [MANQ]	750
MAISON DE PRODUCTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AFRICAÏNE	1 500

Renseignements généraux 2010-2011	MICC
MAISON DES GRANDS-PARENTS DE LAVAL	1 000
MAISON DES JEUNES CHATELOIS INC.	1 000
MAISON D'HAÏTI	3 000
MAISON INTERNATIONALE DES FEMMES	2 000
MAMIES IMMIGRANTES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'INTÉGRATION (M.I.D.I.)	300
MÈRES AVEC POUVOIR [MAP] MONTRÉAL	2 000
MISSION HINDOU DU CANADA [QUÉBEC], LA	3 500
MOSAIQUE, CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE, LA	2 000
MU	5 000
MUNICIPALITÉ DE RIGAUD	500
MUSIQUE MULTI-MONTRÉAL	1 000
OFF.T.A.	1 000
OLIVIER-ROBERT EN FÊTE	500
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE MONTRÉAL	1 000
ORDRE DES FILS D'ITALIE AU CANADA	300
ORGANISATION INDE-CANADA INC., L'	1 500
PETIT MAGHREB, LE	500
PRODUCTIONS SABOR LATIN	1 000
RADIO BASSE VILLE	1 500
REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SUD-OUEST [RESO]	1 000
REGROUPEMENT: "ENTRE MAMANS" INC.	750
RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL	2 000
RELAIS CÔTE-DES-NEIGES	3 500
RENDEZ-VOUS GOSPEL	1 000
REPAF- RÉSEAU DES ENTREPRENEURS ET PROFESSIONNELS AFRICAINS	750
RÉSEAU DES FEMMES D'AFFAIRES MAROCAINES DU CANADA	1 000
RUE DES FEMMES DE MONTRÉAL, LA	500
SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL INC.	3 000
SERVICE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS [SANA] MRC DE MASKINONGÉ	500
SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS [SHERBROOKE] INC., LE	1 500
SERVICE D'APPUI RÉGIONAL EN IMMIGRATION [SARI]	1 500
SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DU QUÉBEC	2 000
SOCIÉTÉ CANADIENNE-DANOISE DE MONTRÉAL INC., LA	500
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE, LA	500
SOCIÉTÉ CULTURELLE S. GIOVANNI IN GALDO	300

Renseignements généraux 2010-2011	MICC
SOCIÉTÉ HISTORIQUE-CULTUREL CANADIENNE CHINOISE [SHCCC]	500
SOLIDARITÉ ETHNIQUE RÉGIONALE DE LA YAMASKA	3 000
SOLIDARITÉ SAWA	2 500
SPHÈRE MULTICULTURELLE	1 000
STRATÉGIE CARRIÈRE	750
THÉÂTRE DES PETITES LANTERNES, LE	5 000
THÉÂTRE LE PETIT CHAPLIN, LE	500
UNITÉ D'INTERVENTION MOBILE L'ANONYME INC.	1 000
VILLAGE MOLOKAÏ	1 500
VOIES PARALLÈLES CORP. DÉV. CULTUREL S-O [MAISON CULT.MARIE-UGUAY]	1 000
VUES D'AFRIQUE	2 500

QUESTION 14

**VENTILATION DÉTAILLÉE DES BUDGETS DE DÉPENSES DÉCOULANT DES TRANSFERTS
OBTENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL (PRÉCISER LE MONTANT REÇU) EN 2006-2007,
2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 POUR CHACUN DES PROGRAMMES OU DES FONDS,
DESCRIPTION SOMMAIRE DU MODE DE SUBVENTION ET LES PRÉVISIONS POUR LES
EXERCICES FINANCIERS, 2010-2011 ET 2011-2012**

La compensation versée au Québec en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* constitue une forme de financement stable et progressif permettant au Québec d'assurer sa maîtrise d'œuvre en matière d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation, d'insertion en emploi et d'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec en favorisant leur pleine participation à leur nouvelle société.

Il faut noter que la compensation financière découlant de l'Accord n'est pas versée au Ministère, mais au Fonds consolidé du trésor québécois. Le Ministère obtient son financement pour ses activités d'accueil et d'intégration à même les crédits votés annuellement par le gouvernement du Québec.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé, le 1^{er} novembre 2007, des modifications à la gestion des sommes allouées par le Québec à l'intégration et à la francisation des immigrants à compter du budget des dépenses 2008-2009, et ce, afin d'assurer plus de transparence quant à l'utilisation de ces sommes. Ainsi, depuis l'exercice financier 2008-2009, la totalité de l'enveloppe allouée par le Québec à l'intégration et à la francisation des immigrants a été versée au budget du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Des ententes de services conclues entre le MICC et les ministères offrant des services d'intégration et de francisation encadrent l'utilisation de ces sommes, ce qui permet d'accroître la cohérence des interventions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration.

En 2009-2010, le gouvernement du Québec a consacré quelques 295 millions de dollars aux fonctions d'accueil, de francisation et d'intégration des immigrants qu'il reçoit sur son territoire. Pour ce même exercice financier, le gouvernement fédéral a versé environ 232,2 millions de dollars en vertu de l'Accord Canada-Québec.

QUESTION 15

**LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI
(CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES)**

Le Secrétariat du Conseil du trésor répondra à cette question.

QUESTION 16

**NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL
MIS À PIED PAR CATÉGORIE D'ÂGE EN 2009-2010**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION 17

**LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE PAR CATÉGORIES D'EMPLOI RÉMUNÉRÉ PAR LE
MINISTÈRE MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE**

Tous les employés rémunérés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles occupent un poste au Ministère.

QUESTION 18

**LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À DES ORGANISMES
PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES**

Aucun employé rémunéré par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles n'est affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres.

QUESTION 19

NOMBRE DE PERSONNES PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS) QUI REÇOIT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE ET QUI REÇOIT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CEGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Le Ministère ne dispose pas des données suffisantes pour répondre à cette question. Pour établir le nombre de personnes par catégories d'emploi, il faudrait connaître les prestataires de l'ensemble des régimes de retraites citées ci-haut. Or, ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi ne permettent pas au Ministère d'obtenir ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

QUESTION 20

LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS DU MINISTÈRE AINSI QUE LE COÛT DE CHACUN

Liste des abonnements (ci-jointe).

Coût des livres, journaux, magazines, bulletins électroniques et/ou papier, clubs privés ou autres et billets de saison.

Objet	Total
Services Internet d'information	5 523 \$
Livres	13 921 \$
Journaux	6 935 \$
Magazines, bulletins électroniques et/ou papiers	30 145 \$
Clubs privés ou autres	0 \$
Billets de saison	0 \$

Selon les données sont en date du 31 mars 2010.

Liste des abonnements

1. Titres conservés au Centre de documentation

ABAKA
 ACCUEILLIR
 ACTUALITÉ
 AD HOC/BIBLIO.COQUILLE
 AD HOC/BIBLIO.SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE
 AFFAIRES
 AFFAIRES PLUS
 AGORA
 CANADIAN JEWISH NEWS
 CANADIAN JOURNAL OF SOCIOLOGY
 DEMOGRAPHY
 ECONOMIC DEVELOPMENT AND CULTURAL CHANGE
 EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
 ETHNICITIES
 FEMMES ARABES
 FRONTIÈRES
 GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. PARTIE 2-A
 GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. PARTIE 2-F
 GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. PARTIE 2-F. INTERNET
 GLOBE
 GLOBE AND MAIL. INTERNET
 HOMMES ET MIGRATIONS
 HORIZON
 HUMAN RIGHTS QUARTERLY
 IMMIGRANTS DE LA CAPITALE
 INSCAN (INTERNATIONAL SETTLEMENT CANADA)
 INSIÈME
 INTERCULTURE
 INTERNATIONAL JOURNAL OF HUMAN RIGHTS
 INTERNATIONAL JOURNAL OF INTERCULTURAL RELATIONS
 INTERNATIONAL MIGRATION
 INTERNATIONAL MIGRATION REVIEW
 JOURNAL OF ETHNIC AND CULTURAL DIVERSITY IN SOCIAL WORK
 JOURNAL OF ETHNIC AND MIGRATION STUDIES
 JOURNAL OF MULTILINGUAL AND MULTICULTURAL DEVELOPMENT
 JOURNAL OF REFUGEE STUDIES
 JUMELÉ
 MAGAZINE PME
 MIGRATIONS SANTÉ
 MIGRATIONS SOCIÉTÉ
 MINORITY RIGHTS GROUP
 MONDE DIPLOMATIQUE
 MONTREAL COMMUNITY CONTACT
 MUSLIM FREE PRESS
 NATIONAL IDENTITIES
 NEWSWEEK
 NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES
 NOUVELLES SUR COMMANDE

OBSERVATEUR DE L'OCDE
OPTIONS POLITIQUES
PME
POPULATION
PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX
RECUEIL DES POLITIQUES EN GESTION
REDEVANCES
REFERENCE MAGAZINE
REFUGEE SURVEY QUARTERLY
RELATIONS
RÉPERTOIRE DE VEDETTES MATIÈRES (CD-ROM)
STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES TRIMESTRIELLES
TERMIUM
TIERS-MONDE
TIME

2. Titres conservés dans les autres secteurs

AACRAO (américaine)
AEI – NOOSR (australienne)
Accès à l'information
Canada's Immigration and Citizenship Bulletin
Canadian Modern Language
Courrier international Hors série
Décision de la Commission de la fonction publique et des comités d'appel
Écho Abitibien- Écho de Val-D'or
Effectif
Gestion : Revue international de gestion
Info Presse
ISACA
Le 30
Le Français dans le monde
La Frontière
Le Journal Les Affaires
Le Businest, mensuel de la région du Bas St-Laurent et Gaspésie
Le Reflet
Sentence arbitrale de la fonction publique
Travail et santé
UK Naric (britannique)
WHED online (gratuit avec achat du International Handbook of Universities)

QUESTION 21

SITES INTERNET DU MINISTÈRE

Site ministériel

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 14 123 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'entretien et de la mise à jour en 2009-2010 :

- Hébergement par Fusepoint inc. : 10 349 \$
- Utilisation d'un outil de gestion conçu et hébergé par Espace Courbe : 8 000 \$ pour les trois sites Internet du Ministère
- Entretien technique par Espace Courbe (programmation) : 4 132 \$ pour les trois sites Internet du Ministère
- Dynamisation de formulaires par Marc Saint-Sauveur (programmation) : 1 650 \$ pour les trois sites Internet du Ministère
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :

- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Nombre de visiteurs par mois en 2009-2010 :

- 40 509

Nombre de fois de refonte du site, coûts et critères justifiant les changements :

- Le site de 1996 (8 500 \$) a été refait en 1998 (39 750 \$) pour tenir compte du regroupement des responsabilités ministérielles et pour enrichir le site de nouvelles fonctionnalités. En 2002, le site a été modifié par des ressources internes pour le rendre conforme au Programme d'identification visuelle (PIV).
- En 2003, une nouvelle section thématique, Québec interculturel, a été ajoutée pour rendre compte de la société québécoise qui est de plus en plus diversifiée.
- Pour actualiser la nouvelle mission du Ministère depuis février 2005, une refonte complète du site a eu lieu en juin 2006 (14 123 \$). Il était devenu nécessaire de planifier une réorganisation des contenus étroitement liée à un nouveau scénario de navigation. De plus, la conception technique choisie a permis d'uniformiser la présentation des pages et de faciliter grandement leur mise à jour.
- Le site n'a pas fait l'objet de changements significatifs en 2009-2010.

Site Immigration-Québec (immigration et intégration)

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 67 000 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'entretien et de mise à jour en 2009-2010 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : 24 960 \$
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :

- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Nombre de visiteurs par mois en 2009-2010 :

- 550 000

Nombre de fois de refonte du site, coûts et critères justifiant les changements :

- Le site a été refait en 1999, en 2000 et en 2002 (coût : 45 000 \$) dans le but de mieux répondre aux besoins de la clientèle, de faciliter la recherche d'information, de présenter une navigation plus simple et conviviale, notamment sur le plan des fonctions de type transactionnel, d'en enrichir le contenu et de le rendre conforme au Programme d'identification visuelle.
- Une refonte complète du site a débuté en 2004 et s'est terminée en 2006 (mise en ligne en mai 2006). La refonte est axée sur une approche « client » présentant un parcours type pour chaque clientèle spécifique. Offert en français, en anglais et en espagnol, le site se veut ainsi un outil servant à accompagner les personnes immigrantes dans toutes les démarches liées à un projet d'immigration. La recherche d'information est facilitée, l'accent étant mis sur les clientèles et sur des thèmes d'intérêt dès le premier niveau (fonction de « filtre »), ce qui interpelle davantage les internautes. Le site donne accès à une évaluation en ligne pour les personnes qui veulent immigrer, à l'outil d'accompagnement *Apprendre le Québec* et à une banque d'exercices de français en ligne. Il comporte aussi des sous-sites en plusieurs langues pour la promotion faite à l'étranger. Visuellement, le site présente un aspect moderne et actuel, tout en respectant les normes de conception Web en vigueur. Techniquement, le site est plus souple pour les mises à jour et de manipulation plus rapide.
- L'augmentation ininterrompue de l'achalandage ainsi qu'une meilleure connaissance des habitudes de navigation de la clientèle et de ses besoins en matière d'information et de services transactionnels ont conduit à la nécessité de faire une refonte importante du site.
- En 2006-2007, les dépenses liées à la refonte du site Immigration-Québec sont de 67 000 \$ (conception et programmation).
- Le site n'a pas fait l'objet de changements significatifs en 2009-2010.

Site Québec interculturel

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 17 444 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'entretien et de mise à jour en 2009-2010 :

- Hébergement par Fusepoint inc. : 3 900 \$
- L'entretien et la mise à jour sont effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :

- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Nombre de visiteurs par mois en 2009-2010 :

- 10 129

Nombre de fois de refonte du site, coûts et critères justifiant les changements :

- Le site Québec interculturel a été créé en juin 2006 (17 444 \$) en reprenant le contenu d'une ancienne section du site ministériel et en ajoutant de nouvelles sections à l'intérieur d'une navigation enrichie pour répondre à une clientèle diversifiée.
- Dans le site Québec interculturel, le grand public intéressé par les questions de rapprochement interculturel, de lutte contre le racisme et de diversité ethnoculturelle peut obtenir de l'information à jour sur ces questions et sur les événements marquants du monde interculturel, des prix et distinctions accordés ainsi que des différents concours.
- De leur côté, les organismes, les institutions et les employeurs trouvent dans ce site de l'information sur les programmes et services en matière de rapprochement interculturel et de gestion de la diversité.
- Le site n'a pas fait l'objet de changements significatifs en 2009-2010.

Selon les données produites en date du 29 mars 2010.

Microsite promotionnel « Vous avez une place au Québec »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- BCP Limité

Coûts de construction du site :

- 376 404,12 \$ en 2009-2010

Coût d'entretien et de la mise à jour en 2009-2010 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait du site Immigration-Québec)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Responsable du contenu du site :

- La Direction des affaires publiques et des communications

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Nombre de visiteurs par mois en 2009-2010 :

- 128 186 (février 2010)

Nombre de fois de refonte du site, coûts et critères justifiant les changements :

- Le microsite a été mis en ligne le 1^{er} février 2010. Il n'a donc pas encore fait l'objet d'une refonte.

QUESTION 22

**NOMINATIONS, DEPUIS LE 1^{ER} MAI 2009,
DE MANDATAIRES, ÉMISSAIRES, NÉGOCIATEURS, MÉDIATEURS, COMMISSAIRES, EXPERTS,
ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 4 des renseignements généraux.

QUESTION 23

POUR 2009-2010, LES DÉPENSES EFFECTUÉES POUR LES TOURNÉES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS

Tournée régionale 2009 - Association des cadres du gouvernement du Québec (ACGQ)

LIEUX	COÛTS
Côte-Nord et Bas-Saint-Laurent	1 260,42 \$
Montréal	25,80 \$
Capitale-Nationale	446,23 \$

QUESTION 24

**MONTANTS DÉBOURSÉS EN 2009-2010 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2010-2011
POUR LES ÉTUDES, AVIS OU ACHAT DE MATÉRIEL
(LOGICIELS OU ÉQUIPEMENTS) POUR LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT EN LIGNE,
LES CONTRATS OCTROYÉS, LES ÉCHÉANCES PRÉVUES**

Pour la mise en place du gouvernement en ligne, le Ministère a déboursé en 2009-2010 :

PROJET	MONTANT ¹
Travaux de développement pour la mise en ligne de la demande de certificat de sélection du Québec (DCS) pour les travailleurs qualifiés et pour la clientèle du programme d'expérience québécoise (PEQ).	56 853 \$
- Statut du projet : En cours - Réalisation : Exercices financiers 2008-2009 à 2010-2011 - Montant total des contrats accordés à des firmes au cours de l'exercice financier 2009-2010 :	28 062 \$
Travaux d'architecture pour le développement d'un service d'inscription en ligne aux rendez-vous et aux sessions d'information en présentiel du ministère.	105 579 \$
- Statut du projet : En cours - Réalisation : Exercices financiers 2009-2010 à 2010-2011 - Aucun contrat accordé au cours de l'exercice financier 2009-2010	
FEL – Modules de francisation en ligne de niveau avancé	38 521 \$
Lors d'une première phase le MICC a mis un cours de français en ligne de stade intermédiaire qui s'est mérité plusieurs prix dont le Prix 2009 d'excellence Gouvernement en ligne de l'Institut d'administration publique de Québec. Cette deuxième phase consiste à développer un cours en ligne de français de stade avancé et de modules spécialisés pour des domaines professionnels : santé, génie et sciences appliquées, droit, administration et affaires.	
- Statut du projet : en cours - Réalisation : Exercices financiers 2009-2010 à 2011-2012 - Montant total des contrats accordés à des firmes au cours de l'exercice financier 2009-2010 :	24 121 \$
Parachèvement des travaux de développement et de déploiement d'un service d'admission en ligne aux cours de francisation à temps complet.	840 174 \$
- Statut du projet : Complété (en rodage jusqu'en août 2010) - Réalisation : Exercices financiers 2008-2009 à 2010-2011 - Montant total des contrats accordés à des firmes au cours de l'exercice financier 2009-2010 : - DMR Conseils : - Autres fournisseurs :	579 610 \$ 25 850 \$
Travaux d'architecture en vue de développer un volet international au service de placement en ligne offert au MESS.	157 181 \$
Ce projet, en partenariat avec le MESS, vise à faciliter l'arrimage des emplois vacants au Québec avec des candidats sélectionnés à l'étranger.	
- Statut du projet : En cours - Réalisation : Exercices financiers 2008-2009 à 2010-2011. - Montant total des contrats accordés à des firmes au cours de l'exercice financier 2009-2010 :	134 428 \$

¹ Données préliminaires

Guichet unifié de l'offre de service gouvernementale en francisation**294 385 \$**

Au cours de l'exercice financier 2009-2010, le Ministère a réalisé les travaux et analyses préliminaires en vue de développer un guichet unifié de services en francisation chargé de statuer sur l'admissibilité des candidats, de coordonner l'évaluation de leurs compétences langagières, de déterminer l'aide financière applicable, de les référer, dans le cadre des services offerts présentement par les réseaux du MELs et du MICC, vers l'établissement de services tenant le plus compte de la demande exprimée, et de fournir la rétro-information sur la participation aux partenaires concernés. Ce guichet, administré par le MICC, s'adressera à toute personne née hors Canada et ayant des besoins en francisation.

- Statut du projet : Travaux préliminaires
- Réalisation : Exercices financiers 2009-2010 à 2011-2012.
- Montant total des contrats accordés à des firmes au cours de l'exercice financier 2009-2010 :

192 690 \$**TOTAL MONTANT DÉBOURSÉ 2009-2010****1 492 693 \$**

QUESTION 25

NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION POUR 2009-2010

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION 26

**LISTE DE TOUS LES MANDATS CONFIÉS À L'ADJOINT PARLEMENTAIRE DES
MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES**

Mandat sur la préparation de la prochaine planification pluriannuelle des niveaux d'immigration.

QUESTION 27

**ENTENTES SIGNÉES ET LEUR NATURE, DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2009
ENTRE LE MINISTÈRE ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET/OU D'AUTRES PROVINCES
CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION
OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE
DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU
PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.

QUESTION 28

DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET GELS DE CRÉDITS POUR LE MINISTÈRE
ET LES ORGANISMES DEPUIS 2003-2004

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

QUESTION 1

NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES (IMMIGRATION PERMANENTE ET IMMIGRATION TEMPORAIRE) ET NOMBRE DE CERTIFICATS (CERTIFICATS DE SÉLECTION DU QUÉBEC – CSQ – OU CERTIFICAT D'AUTORISATION– CAQ) ÉMIS, POUR CHACUN DES PROGRAMMES D'IMMIGRATION, AU COURS DES ANNÉES CIVILES 2007, 2008 ET 2009 ET PRÉVISIONS POUR 2010

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Une demande de certificat de sélection du Québec (CSQ) est déposée par le requérant principal et comprend, le cas échéant, le conjoint ainsi que les personnes à charge qui l'accompagnent. Lorsque la demande est acceptée, un CSQ est délivré à chacune des personnes incluses dans la demande principale.

En ce qui concerne la demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour les travailleurs temporaires, ce sont les employeurs du Québec qui effectuent une demande auprès du MICC. Cette demande peut viser plusieurs employés. Lorsque la demande de l'employeur est acceptée, un CAQ est généralement délivré à chacun des employés visés par cette demande.

Les données ci-dessous relatives à l'immigration temporaire incluent le traitement et la délivrance des CAQ pour travail temporaire et pour études.

Demandes d'immigration traitées sur place et à l'étranger	
	2009
Immigration permanente ¹	57 954
Immigration temporaire ²	34 445

- ¹ Sont considérées comme « demandes traitées » pour l'immigration permanente :
- à l'étape de la présélection, toutes les demandes refusées et toutes les demandes acceptées, mais en attente de sélection;
 - à l'étape de la sélection, toutes les demandes acceptées ainsi que toutes les demandes refusées.
- ² Sont considérées comme « demandes traitées » pour l'immigration temporaire :
- toutes les demandes traitées par le Ministère ayant résulté en une décision positive ou négative de même que celles qui sont en attente de compléments d'information de la part du client.

Certificats délivrés sur place et à l'étranger ¹	
	2009
Certificats de sélection du Québec (CSQ)	66 015
Certificats d'acceptation du Québec (CAQ)	34 159

- ¹ Une demande est traitée pour chaque requérant principal. Lorsqu'une demande est acceptée, un CSQ est émis au requérant principal ainsi qu'à chaque membre de sa famille qui l'accompagne. Ces chiffres incluent les CSQ émis dans les catégories d'immigration économique, familiale et humanitaire.

QUESTION 2

DÉLAIS DE TRAITEMENT, POUR LES ANNÉES CIVILES 2007, 2008 ET 2009, DES DEMANDES DE CERTIFICATS DE SÉLECTION POUR LA CATÉGORIE DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS, PAR TERRITOIRE COUVERT PAR LES BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC OU LE SERVICE D'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Les délais de traitement des demandes peuvent varier en raison de plusieurs facteurs :

- les objectifs globaux de sélection établis par bassin géographique et par catégorie d'immigration;
- la hausse ou la baisse du volume des demandes de certificat de sélection déposées sur les territoires;
- la conjoncture internationale.

Ces délais concernent les demandes de certificat de sélection du Québec et excluent les délais relatifs aux demandes de résidence permanente déposées auprès du gouvernement du Canada.

Le calcul du délai s'applique aux demandes complètes, c'est-à-dire dont le formulaire et les déclarations sont dûment remplis, les documents justificatifs et la traduction sont certifiés et le paiement exact des frais est complet.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de mois entre la date de dépôt de la demande et la date de l'entrevue de sélection.

TERRITOIRES	2009
Afrique	3
Amérique du Nord	5 à 7
Amérique latine (partie sud)	3
Amérique latine (partie nord)	2 à 6
Asie	2 à 6
Europe de l'Est	3
Europe de l'Ouest	2
Maghreb	20 à 32
Moyen-Orient	3

QUESTION 3

**DÉLAIS DE TRAITEMENT, POUR LES ANNÉES CIVILES 2007, 2008 ET 2009,
DES DEMANDES DE CERTIFICATS D'ACCEPTATION DU QUÉBEC
POUR LA CATÉGORIE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Au cours de l'année civile 2009, 95 % des demandes de CAQ pour études ont été traitées à l'intérieur d'un délai de 20 jours ouvrables, dont 75 % en 10 jours ou moins.

Ces délais de traitement vont de la date de réception initiale d'une demande à la prise de décision finale et tiennent compte des délais occasionnés par la réception de dossiers incomplets.

QUESTION 4

NOMBRE D'ENTREVUES DE SÉLECTION POUR L'ÉMISSION DE CERTIFICATS DE SÉLECTION
DU QUÉBEC (CSQ) RÉALISÉES POUR LES ANNÉES CIVILES 2007, 2008 ET EN 2009;
VENTILATION PAR PAYS ET PAR PROGRAMME D'IMMIGRATION. LE NOMBRE DE
SÉLECTIONS SUR DOSSIER POUR L'ÉMISSION DE CSQ, VENTILATION PAR PAYS ET PAR
PROGRAMME D'IMMIGRATION POUR 2007, 2008 ET 2009

NOMBRE D'ENTREVUES DE SÉLECTION ET DE SÉLECTIONS SUR DOSSIER

TERRITOIRE		ANNÉE 2009	
		Gens d'affaires	Travailleurs
AFRIQUE (sans Maghreb)	sur dossier	0	652
	à l'entrevue	23	1 123
AMÉRIQUE DU NORD	sur dossier	1	2 096
	à l'entrevue	18	1 588
AMÉRIQUE LATINE (Nord)	sur dossier	0	321
	à l'entrevue	13	1 386
AMÉRIQUE LATINE (Sud)	sur dossier	0	127
	à l'entrevue	0	587
ASIE	sur dossier	84	71
	à l'entrevue	1 025	748
EUROPE DE L'EST	sur dossier	1	229
	à l'entrevue	22	1 858
EUROPE DE L'OUEST	sur dossier	0	2 143
	à l'entrevue	69	3 139
MAGHREB	sur dossier	0	249
	à l'entrevue	65	2 620
MOYEN-ORIENT	sur dossier	18	328
	à l'entrevue	518	2 293
TOTAL		Gens d'affaires	Travailleurs
	sur dossier	104	6 216
	à l'entrevue	1 753	15 342

QUESTION 5

**VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 2009-2010 ET PRÉVISIONS POUR 2010-2011 POUR
CHAQUE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER (BIQ).
EFFECTIFS PAR CATÉGORIE, TRAITEMENT ANNUEL (+ PRIMES ET BONIS) DU DIRECTEUR OU
DE LA DIRECTRICE DU BIQ OU DU CHEF DU BUREAU ET DU PERSONNEL CADRE,
POUR CHAQUE BIQ**

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 2009-2010

BIQ	Rémunération fonctionnaires	Affectation à l'étranger	Rémunération ERL	Opérations	Promotion	Loyer	TOTAL (en 000 \$)
PARIS (incluant Bruxelles)	350,7	389,9	1 753,1	336,3	94,5	1 051,2	4 077,1
MEXICO	153,1	104,6	248,7	66,5	129,0	57,0	778,3
HK	372,1	618,0	1 899,6	253,5	72,5	1 882,2	5 227,9
VIENNE	139,4	302,3	807,5	37,3	166,4	385,1	1 884,9
DAMAS	144,7	50,5	232,5	39,7	-	346,0	834,2
SAO PAULO	80,0	100,7	174,3	49,5	81,7	135,0	637,0
TOTAL	1 240,0	1 566,0	5 115,7	782,8	544,1	3 856,5	13 439,3

**EFFECTIFS DANS LES BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC (BIQ) À L'ÉTRANGER PAR
CATÉGORIE**

BIQ	Fonctionnaires québécois		Employés recrutés localement (ERL)		Total
	Cadre	Professionnels	Professionnels	Employés de bureau	
Paris (incluant antenne Bruxelles)	1	3	2	21	27
Mexico		2		5	7
Hong Kong	1	3	14	17	35
Vienne	1		1	7,7	9,7
Damas		2		9	11
Sao Paulo		1	1	2,5	4,5
Total par catégorie	3	11	18	62,2	94,2

Traitement annuel des chefs de BIQ : 533 096 \$

QUESTION 6

**LISTE DES NOMINATIONS OU NOUVELLES AFFECTATIONS
POUR CHAQUE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER EN
2009-2010**

INDIQUANT POUR CHACUNE :

- a. Le nom de la personne
- b. La date de l'entrée en fonction
- c. Les fonctions antérieures¹
- d. La durée de contrat ou de l'engagement s'il y a lieu
- e. Le titre de la fonction

Nom	Entrée en fonction	Durée de l'engagement	Fonction
-----	--------------------	-----------------------	----------

Bureau d'immigration du Québec à Damas			
Forest, Simon	Août 2009	2 années	Conseiller en immigration

Bureau d'immigration du Québec à Hong Kong			
Boyer, Joane	Juillet 2009	2 années	Directrice
Doray, Claude	Septembre 2009	2 années	Conseiller en immigration

Bureau d'immigration du Québec à Paris			
Gervais, Bernard	Juillet 2009	3 années	Conseiller en immigration

¹ L'information demandée constitue un renseignement confidentiel au sens de la Loi sur l'accès.

QUESTION 7

**NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION ADMINISTRATIVE DE DOSSIERS D'IMMIGRATION,
NOMBRE DE RÉVISIONS ACCEPTÉES ET NOMBRE DE RÉVISIONS REFUSÉES EN ANNÉES
CIVILES 2007, 2008 ET EN 2009**

GENS D'AFFAIRES

	2009
Demandes de révision reçues	225
Refus maintenus	193
Décisions renversées (acceptation)	66

TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

	2009
Demandes de révision reçues	1273
Refus maintenus	2058
Décisions renversées (acceptation)	186

QUESTION 8

**CONCERNANT L'ENCADREMENT DES CONSULTANTS : LA LISTE DES CONSULTANTS
RECONNUS PAR LE MICC AU TITRE DE SON NOUVEAU RÈGLEMENT. NOMBRE DE PERSONNES
AYANT PASSÉ L'EXAMEN SUR LES RÈGLES QUÉBÉCOISES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET
TAUX DE SUCCÈS À CET EXAMEN EN 2009-2010**

- Le Règlement sur les consultants en immigration n'est pas encore en vigueur. Il a été publié à la Gazette officielle du Québec le 3 mars 2010, pour consultation. La période de consultation se termine le 16 avril 2010.
- Aucune liste de consultants reconnus par le MICC n'est encore disponible.
- Aucune personne n'a encore passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration.

QUESTION 9

COPIES DES CONTRATS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L'IMMIGRATION À L'ÉTRANGER EN 2009-2010 (POUR TOUS LES PROGRAMMES D'IMMIGRATION).

VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2009-2010 ET PRÉVISIONS POUR 2010-2011, PAR PAYS, POUR LES ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L'IMMIGRATION.

COPIES DES NOTES, DES ANALYSES ET DE TOUT LE MATÉRIEL RELATIF PRODUIT PAR OU POUR LE MICC EN 2009-2010 CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE PROSPECTION DE L'IMMIGRATION.

- Copie des contrats accordés : voir entente signée ci-joint.
- Ventilation des crédits alloués en 2009-2010 par pays : la réponse à cette question se trouve dans la réponse à la demande de renseignements particuliers n° 5.
- Le matériel produit par ou pour le Ministère en 2009-2010 est disponible sur le site Internet du Ministère et auprès des partenaires du Ministère.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉOLUTION ÉCRITE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE BCP LTÉE

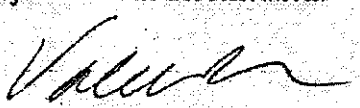
AUTORISATION

IL EST RÉSOLU d'autoriser Madame Carol Ann Kaims, directrice générale associée, à signer, pour et au nom de la compagnie, (i) tous contrats de la compagnie et (ii) tous documents relatifs à la participation de la compagnie de temps à autre à des appels d'offres, ainsi qu'à poser tous gestes nécessaires ou utiles, à son entière discrétion, aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

(S) YVES GOUGOUX

Le soussigné, secrétaire de BCP LTÉE certifie par les présentes que le texte qui précède est une copie conforme d'une résolution du conseil d'administration de BCP LTÉE adoptée en date du 3 février 2009, et confirme de plus que ladite résolution conserve, en date de ce jour, pleines force et vigueur et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune modification.

3 février 2009
Date


Secrétaire

Numéro du contrat :
999710405

1. ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le contrat est constitué des documents suivants :

1. Le contrat dûment rempli et signé par les parties ainsi que les avenants au contrat;
2. Les documents d'appel d'offres qui comprennent plus généralement l'avis d'appel d'offres, la description des besoins, les critères de sélection et la grille d'évaluation, les instructions aux prestataires de services, les conditions générales, le contrat à signer, les annexes et, le cas échéant, les conditions générales complémentaires et les addendas;
3. La soumission présentée par le prestataire de services adjudicataire.

En cas de conflit entre les termes de l'un ou l'autre de ces documents, les termes du document qui figure en premier dans la liste prévaudront sur ceux des documents suivants.

2. OBJET DU CONTRAT

La ministre retient les services du prestataire de services qui accepte de fournir des services auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles tels que concevoir, réaliser et exécuter un ou plusieurs éléments des campagnes de promotion des programmes d'immigration dans les bassins hors Québec, conformément au plan de communication du ministère, le tout selon les termes, conditions et obligations de ce contrat.

3. DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat est consenti pour une période de un (1) an débutant le 23 février 2009 et se terminant le 22 février 2010.

4. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

La ministre, si elle le juge opportun, peut renouveler le présent contrat aux mêmes conditions pour une ou deux périodes additionnelles successives d'un an chacune; à cette fin, elle doit en aviser le prestataire de services, par écrit, dans les trente (30) jours précédant la fin du contrat.

La présente clause de renouvellement est conditionnelle à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle le renouvellement sera effectif et commandera un paiement; le tout en conformité avec les exigences de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., ch. A-6.001, art. 21).

Numéro du contrat :
999710405

8. SOUS-TRAITANTS

Dans la mesure du possible, dans le cas d'un contrat de sous-traitance dont le coût excède vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), le prestataire de services doit demander trois (3) soumissions sur invitation et prévoir à son appel d'offres que la recommandation du choix du prestataire de services et de l'octroi du contrat sera sujette à l'approbation préalable de la ministre. Si la ministre refuse ce choix, le prestataire de services peut alors faire une nouvelle recommandation ou, s'il y a lieu, demander trois (3) nouvelles soumissions.

Il est convenu qu'aucun lien de droit n'existe ou ne sera présumé exister entre la ministre et tout sous-traitant du prestataire de services.

9. MATÉRIEL ET DOCUMENTS

La ministre transmet au prestataire de services tous les renseignements, matériel ou documents dont il peut avoir besoin pour la mise en œuvre du programme de communication prévu au présent contrat. Le prestataire de services ne peut divulguer ces informations à qui que ce soit, sans l'autorisation de la ministre.

À l'expiration du présent contrat, le prestataire de services devra remettre à la ministre tous les documents et matériel que cette dernière lui aura fournis relativement à l'exécution du présent contrat, ceux-ci étant et demeurant la propriété entière et exclusive de la ministre.

10. PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE

Les travaux réalisés par le prestataire de services en vertu du présent contrat, y compris tout le matériel, les documents, les originaux, tout le métrage tourné ainsi que les pellicules et bandes originales, bandes magnétoscopiques, CD-ROM, DVD-ROM ou tout autre chose de même nature, y compris les rapports de recherche et autres, deviendront la propriété entière et exclusive de la ministre qui pourra en disposer à son gré.

Le prestataire de services s'engage à remettre ces objets, pièces, documents et autres matériels en bon état à la ministre à la fin du présent contrat.

11. DROITS D'AUTEUR

- a) La ministre sera la propriétaire absolue et exclusive de tous les droits d'auteur sur tous les travaux réalisés en vertu du présent contrat qui seront publiés ou diffusés dans le cadre de la campagne promotion des programmes d'immigration dans les bassins hors Québec.

Numéro du contrat :
999710405

qu'en soit le support, en les retournant à la ministre dans les soixante (60) jours suivant la fin du contrat.

OU

- ☐ Procéder, à ses frais, à la destruction des renseignements personnels et confidentiels en se conformant au Guide pour la destruction des documents renfermant des renseignements personnels – janvier 1995 – CAI joint à l'annexe 6 ainsi qu'aux directives que lui remettra le représentant de la ministre et transmettre à celui-ci, dans les soixante (60) jours suivant la fin du contrat, l'Attestation de destruction des renseignements personnels et confidentiels jointe à l'annexe 7, signée par une personne autorisée qu'il aura désignée à cette fin.

OU

- ☐ Confier la destruction des renseignements personnels et confidentiels à une entreprise de récupération, laquelle s'engage contractuellement à se conformer au Guide pour la destruction des documents renfermant des renseignements personnels – janvier 1995 – CAI joint à l'annexe 6, ainsi qu'aux directives de la ministre. Le prestataire de services devra alors, dans les soixante (60) jours suivant la fin du contrat de récupération, remettre à la ministre l'Attestation de destruction des renseignements personnels et confidentiels jointe à l'annexe 7, signée par le responsable autorisé de cette entreprise.

13. PRINCIPE DE RÉMUNÉRATION

Toute rémunération en vertu du présent contrat est présentée à l'article 14 « Rémunération », qu'elle soit exprimée en terme de commission, d'honoraires, de dépenses ou autrement est et sera toujours comprise dans le budget total alloué pour l'exécution du présent contrat et ne pourra donc, en aucune façon, s'ajouter à celui-ci.

L'enveloppe budgétaire accordée pour la première année du contrat sera d'environ un million cinq cent mille dollars (1 500 000 \$). Ce montant devra couvrir l'ensemble des besoins liés à la création d'une image de marque, à la conception et à la réalisation des campagnes promotionnelles (conception, réalisation, production, mise en œuvre, placement médias, etc.) sur les territoires déterminés ainsi qu'à la conception d'outils de promotion.

Selon les priorités de la ministre, des thèmes différents pourront être développés pendant les deux autres années du contrat.

14. RÉMUNÉRATION DES SERVICES

La ministre et le prestataire de services conviennent de ce qui suit quant à la rémunération du prestataire de services qui est comprise dans le budget total prévu pour l'exécution de ce contrat. Tous les

Numéro du contrat :
999710405

- e) Pour la conception de productions liées à des médias interactifs ou électroniques (cédérom, site Internet, etc.), la rémunération sera basée sur un taux horaire de cent vingt-cinq dollars (125 \$).
- f) Si nécessaire, pour la négociation des tarifs et l'achat média, la rémunération du prestataire de services est basée sur un pourcentage de commission de 12 % appliqué sur le montant brut en placement médias.
- g) Rien dans le contrat qui sera adjugé ne constitue un engagement de la part du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à confier au prestataire de services retenu la totalité des pièces publicitaires ou promotionnelles à réaliser.
- h) Les dépenses du prestataire de services, tels les frais d'expédition, de poste et de messagerie, dans le cadre du présent contrat, seront remboursées sur présentation et acceptation de comptes.

15. AUGMENTATION DU COÛT DES MÉDIAS

Advenant un changement entre le moment de la préparation des prévisions des dépenses publicitaires et le moment où les dépenses d'achat de périodes ou d'espaces médias seront effectivement faites au nom de la ministre auprès des médias et autres tiers, la ministre assumera l'augmentation du coût de ces achats. Toutefois, le prestataire de services devra informer la ministre de l'augmentation de ces coûts préalablement à ces achats et devra obtenir l'autorisation de cette dernière pour les effectuer.

16. PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le prestataire de services fournira et fera parvenir à la ministre les pièces justificatives suivantes :

- une copie de la facture détaillée des prestataires de services, à la suite d'un contrat de production;
- une copie des autres frais prévus aux présentes, notamment les factures émises par les sous-traitants.

17. FACTURATION ET ÉTATS DE COMPTE

Le prestataire de services produira un sommaire des coûts réels de toutes les étapes du programme de communication.

La facturation devra être produite par le prestataire de services en fonction des travaux réalisés et approuvés par le représentant de la ministre et devra être accompagnée des pièces justificatives exigées en vertu de l'article précédent du présent contrat.

Numéro du contrat :
999710405

22. ACTIONNAIRES

Le prestataire de services déclare qu'aucun de ses actionnaires détenant au moins dix pour cent (10 %) du capital-actions émis de la corporation n'est employé, conjoint ou enfant d'un employé du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et s'engage, dans le cas contraire, à fournir à la ministre au plus tard à la date de la signature des présentes, les noms, adresse et occupation de ses actionnaires dans ce cas.

23. ARCHIVES

a) Le prestataire de services fournira au ministère, pour fins d'archives, un exemplaire de chaque pièce ayant servi à la campagne de promotion, y compris les films, messages télévisés ou radiophoniques;

b) Aux fins du paragraphe a), les pièces devront être fournies sur les supports suivants :

- Messages télévisés : Master Bétacam, Bétacam SP ou DVD-ROM;
- Message radio : Fichier audio au format MP3 ou WAV sur CD-ROM ou DVD-ROM;
- Matériel imprimé : CD-ROM ou DVD-ROM.

24. RÉSILIATION

24.1 La ministre se réserve le droit de résilier ce contrat pour l'un des motifs suivants :

1. le prestataire de services fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat;
2. le prestataire de services cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, liquidation ou cession de ses biens.
3. le prestataire de services lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations.

Pour ce faire, la ministre adresse un avis écrit de résiliation au prestataire de services énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe 1), le prestataire de services devra remédier au défaut énoncé dans le délai prescrit à cet avis, à défaut de quoi ce contrat sera automatiquement résilié, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe 2) ou au

Numéro du contrat :
999710405

26. COMMUNICATIONS

Tout avis, rapport ou approbation requis en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être remis en mains propres ou transmis par télécopieur, messenger ou par poste recommandée à l'adresse de la partie concernée telle qu'indiquée ci-après :

Lucy Wells
Sous-ministre adjointe
Ministère de l'Immigration des Communauté culturelles
360, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Thomas Lecordier
BCP limité
3530, boulevard Saint-Laurent, bureau 300
Montréal (Québec) H2X 2V1
Téléphone : 514 285-0078
Courriel : tlecordier@bcp.ca

Tout changement d'adresse de l'une ou l'autre des parties doit faire l'objet d'un avis à l'autre partie.

27. COMPUTATION DES DÉLAIS

Aux fins de la computation des délais fixés au contrat, lorsque les délais prévus pour remplir une obligation expirent un jour non juridique, cette obligation pourra être valablement remplie le premier jour juridique suivant.

QUESTION 10

**VENTILATION ANNUELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DES INVESTISSEMENTS
AU PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

**INVESTISSEMENTS¹ AU PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS APRÈS LE 8 JUIN 2000
PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR L'AIDE AUX ENTREPRISES (PIAE)**

PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR L'AIDE AUX ENTREPRISES (PIAE) Secteur d'activité²	2009 (000 \$)
Secteur primaire	188
Alimentation et boissons	7 712
Caoutchouc et plastique	1 559
Vêtements, textile et cuir	797
Produits du bois	5 372
Meubles	2 080
Papier	389
Imprimerie	1 037
Métaux 1ère transformation et produits métalliques	8 480
Machinerie	3 912
Matériel de transport	1 440
Produits électriques et électroniques	2 077
Produits minéraux non métalliques	972
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	2 683
Industries manufacturières diverses	942
Secteur tertiaire: services divers (technologie de l'information, télécommunications, tourisme, golf, ski, etc)	1 744
Secteur tertiaire: services professionnels, scientifiques et techniques	190
Secteur tertiaire: conception de systèmes et services connexes	1 801
Secteur tertiaire: édition de logiciels	45
Secteur tertiaire : recyclage, gestion de déchets et services environnementaux	1 821
Secteur tertiaire : soins de santé et assistance sociale	995
Secteur tertiaire : hébergement et restauration	1 877
TOTAL	48 113

¹ Les retombées par secteur d'activité sont sous la forme de contributions financières non remboursables autorisées à partir des revenus de placements effectués auprès d'IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec.

² Les secteurs d'activité sont définis par Investissement Québec.

Source : IQ Immigrants Investisseurs Inc, filiale d'Investissement Québec

QUESTION 10

**NOMBRE DE CERTIFICATS DE SÉLECTION ÉMIS PAR LE QUÉBEC POUR LES GENS D'AFFAIRES
POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET PRÉVISIONS POUR 2010**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

CSQ DÉLIVRÉS PAR LE QUÉBEC POUR LES GENS D'AFFAIRES EN 2009¹

	Requérants principaux	Nombre de personnes²
Travailleurs autonomes	63	187
Entrepreneurs	72	258
Investisseurs	1722	6568
TOTAL	1857	7013

¹ Données fournies selon l'année civile.

² Nombre total de personnes, incluant les requérants principaux.

Source : Banque statistique sur l'immigration permanente, 24 mars 2010.

QUESTION 10

**VENTILATION PAR PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS
ADMIS AU QUÉBEC EN 2008 ET 2009***

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Région de dernière résidence	Pays de dernière résidence	Nombre de requérants principaux admis en 2009*
Afrique du Nord	Égypte	14
	Maroc	17
	Autres pays	7
	Total	38
Moyen-Orient	Arabie saoudite	7
	Émirats arabes unis	17
	Jordanie	12
	Liban	11
	Autres pays	7
	Total	54
Asie occidentale et centrale	Iran	46
	Turquie	50
	Autres pays	1
	Total	97
Asie orientale	Chine	122
	Taïwan	5
	Autres pays	3
	Total	130
Asie méridionale	Inde	6
	Autres pays	10
	Total	16
Autres pays		30
Total, tous les pays		365

* Données préliminaires pour 2009.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

QUESTION 10

**MONTANTS D'ARGENT ACTUELLEMENT EN ATTENTE DE PLACEMENT
PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS**

Dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs en vigueur avant le 8 juin 2000, les montants d'argent en attente de placement sont des sommes transférées au Québec chez un courtier ou à une société de fiducie, mais non encore placées dans une entreprise admissible. Les intermédiaires financiers attendent généralement que le candidat ait obtenu son statut de résident permanent de la part du gouvernement canadien avant de proposer un placement à l'investisseur.

La sélection des candidats ayant déposé une demande avant le 8 juin 2000 s'est terminée

en 2003 et tous les candidats sélectionnés en vertu de ce volet du programme n'ont pas

encore obtenu leur résidence permanente. De plus, suivant le Règlement sur la sélection

des ressortissants étrangers applicable, le candidat peut faire son placement jusqu'à douze

mois après avoir obtenu sa résidence permanente.

Ainsi, au 28 février 2010, la somme de 4 900 000 \$, transférée au Québec par des

candidats sélectionnés, était en attente de placement.

Dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs en vigueur depuis le

8 juin 2000, le certificat de sélection du Québec n'est délivré que lorsque la somme de

400 000 \$ est placée au Fonds consolidé du revenu du Québec. Au 28 février 2010,

373 candidats étaient en voie de placer le montant prescrit par règlement auprès

d'Investissement Québec (ce qui représente une somme totale de 149 200 000 \$ en attente

de placement). Investissement Québec gère le Programme des immigrants investisseurs

pour l'aide aux entreprises financé à même les revenus générés par ces placements au

Fonds consolidé du revenu du Québec. Le candidat dispose d'un délai réglementaire

maximal de 120 jours pour réaliser ce placement auprès d'Investissement Québec (délai

réglementaire entré en vigueur le 2 mars 2005). Les sommes en attente de placement au 28

février 2010 sont donc liées à une sélection récente du candidat.

QUESTION 10

**MONTANT QUI EST DISPONIBLE AU TITRE DE LA PROMOTION DU PROGRAMME DES
IMMIGRANTS INVESTISSEURS, AU 1^{ER} MARS 2010**

- Un pour cent des revenus générés par les placements réalisés par des candidats immigrants investisseurs ayant déposé leur demande depuis le 2 mars 2005 est réservé aux mesures de consolidation et de promotion de l'immigration d'affaires.
- Au 28 février 2010, le montant disponible à ce titre est de 4 490 073 \$¹.

¹ Source : investissement Québec

QUESTION 11

**NOMBRE DE NOUVEAUX ARRIVANTS, POUR LES ANNÉES CIVILES 2007, 2008 ET 2009, QUI
ONT PARTICIPÉ À DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL OFFERTES
PAR LES SERVICES IMMIGRATION QUÉBEC**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

La première entrevue d'accueil au Québec

La rencontre individuelle pour les non-francophones ou la séance de groupe pour les personnes connaissant le français permettent aux nouveaux arrivants d'obtenir des renseignements sur divers sujets utiles à leurs premières démarches d'installation au Québec. Les sujets abordés concernent, entre autres, les services publics, la recherche d'un logement, les démarches à entreprendre pour obtenir les documents officiels (carte d'assurance maladie, numéro d'assurance sociale, permis de conduire), les formalités d'inscription dans les établissements d'enseignement et les services de garde ainsi que les services offerts par le Ministère, par les organismes communautaires partenaires ou par d'autres ministères et organismes.

Nombre de personnes ayant participé à une première rencontre d'accueil ou à une séance de groupe sur les premières démarches d'installation

Année financière	2009-2010
Nombre de personnes	16 064

¹Données préliminaires pour 2009-2010 (au 28 février 2010)

QUESTION 12

**LISTE DES ENTENTES AVEC TOUS LES ORGANISMES, À L'ÉTRANGER, POUR OFFRIR UN
PROGRAMME DE FRANCISATION ET VENTILATION DES DÉPENSES ENGENDRÉES
PAR CE PROGRAMME ET CRÉDITS ALLOUÉS EN 2009-2010 ET PRÉVISIONS POUR 2010-2011**

TERRITOIRE	VILLE	DATE DE SIGNATURE
AMÉRIQUE DU SUD		
Argentine		
Centre universitaire de langues	Buenos Aires	08-2007
Alliance française	Mendoza	05-2007
Alliance française	Buenos Aires	02-2006
Alliance française	Cordoba	03-2004
Bolivie		
Alliance française	La Paz	11-2008
Alliance française	Santa Cruz	11-2008
Alliance française	Cochabamba	11 2008
Brésil		
Alliance française	Curitiba	09-2008
Alliance française	Porto Allegre	09-2008
Alliance française	Sao Jose dos Campos	09-2008
Alliance française	Salvador de Bahia	02-2008
Senac	Sao Paulo	08-2007
Alliance française	Brasilia	06-2007
Alliance française	Campinas	05-2007
Alliance française	Recife	05-2007
Alliance française	Sao Paulo	12-2005
Alliance française	Rio de Janeiro	12-2005
Alliance française	Sao Luis	05-2009
Chili		
Alliance française	Viña del mar	12-2006
Alliance française	Concepcion	03-2006
Institut franco-chilien	Santiago	03-2006
Colombie		
Alliance française	Cartagena	04-2007
Alliance française	Barranquilla	04-2007
Alliance française	Medellin	08-2006
Alliance française	Bogota	11-2005
Alliance française	Cali	10-2005
Équateur		
Alliance française	Quito	04-2009
Alliance française	Guayaquil	09-2009
Alliance française	Cuenca	05-2009
Paraguay		
Alliance française	Asuncion	12-2006
Pérou		
Alliance française	Trujillo	05-2007
Alliance française	Arequipa	03-2006
Alliance française	Lima	01-2006
Alliance française	Cuzco	10-2009
Uruguay		
Alliance française	Montevideo	02-2004
Vénézuéla		
Alliance française	Maracaibo	11-2007
Alliance française	Caracas	05-2006

QUESTION 12

TERRITOIRE	VILLE	DATE DE SIGNATURE
AMÉRIQUE DU NORD		
Mexique		
Institut français d'Amérique latine	Mexico	02-2008
Alliance française	Cuernavaca	05-2007
Alliance française	Del Valle (D.F.)	05-2007
Alliance française	Lomas Verdes (D.F.)	03-2007
Alliance française	San Angel (D.F.)	02-2007
Alliance française	Monterrey	06-2006
Alliance française	Guadalajara	06-2006
Alliance française	Xalapa	06-2003
Alliance française	Puebla	05-2003
Alliance française	Mexico (D.F.)	05-2003
Fédération des alliances françaises	Mexique	05-2003
PROCHE-ORIENT (MOYEN-ORIENT)		
Egypte		
Centre français de culture et de coopération	Le Caire	10-2009
Émirats Arabes Unis		
Alliance française	Abu Dhabi	09-2009
Alliance française	Dubaï	07-2009
Liban		
Mission culturelle française	Beyrouth	09-2009
Iran		
Institut français	Téhéran	12-2009
Israël		
Institut français	Tel-Aviv	03-2008
ASIE		
Arménie		
Alliance française	Erevan	2008
Chine		
Délégation générale de l'Alliance française de Paris en Chine	Beijing	09-2003
Alliance française	Beijing	09-2003
Alliance française	Shanghai	09-2003
Alliance française	Canton	09-2003
Alliance française	Dalian	11-2008
Alliance française	Wuhan	12-2008
Alliance française	Shandong	01-2009
Inde		
Alliance française	New Delhi	01-2006
Alliance française	Bombay	01-2006
Alliance française	Calcutta	01-2006
EUROPE		
Bulgarie		
Institut français	Sofia	11-2005
Alliance française	Plovdiv	05-2004
Délégation générale de l'Alliance française de Paris en Bulgarie	Plovdiv	05-2004
Alliance française	Bourgas	03-2009
Alliance française	Pleven	03-2009
Alliance française	Blagoevgrad	03-2009
Alliance française	Varna	03-2009
Alliance française	Stara Zagora	03-2009
Alliance française	Veliko Tarnovo	03-2009
Alliance française	Kazanlak	03-2009
Moldavie		
Alliance française de Moldavie	Chisinau	02-2007

QUESTION 12

TERRITOIRE	VILLE	DATE DE SIGNATURE
Roumanie		
Délégation générale de l'Alliance française en Roumanie	Bucarest	01-2006
Institut français	Bucarest	01-2006
Alliance française	Constanta	01-2009
Alliance française	Brasov	01-2009
Alliance française	Pitesti	01-2009
Alliance française	Ploiesti	01-2009
Centre culturel français	Cluj Napoca	03-2009
Centre culturel français	Iasi	03-2006
Centre culturel français	Timisoara	05-2006
Russie		
Centre culturel français	Moscou	12-2006
Institut français	St-Petersbourg	05-2006
Centre d'Études françaises	Moscou	03-2009
Ukraine		
Institut français d'Ukraine	Kiev	03-2006

N.B. Une même entente peut couvrir plus d'une ville dans un même pays.

VENTILATION DES DÉPENSES

Lorsqu'une entente est signée ou renouvelée, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) envoie à son partenaire un Fonds documentaire sur le Québec. En 2009-2010, les dépenses pour ces Fonds s'élèvent à 125 485 \$.

QUESTION 13

**RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉTABLIS AU QUÉBEC SELON LA RÉGION
D'ÉTABLISSEMENT, DEPUIS 2006, EN INDIQUANT LE PAYS DE NAISSANCE, LE TYPE
D'IMMIGRANT ET LEUR OCCUPATION AU QUÉBEC**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits 2004-2005 du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et dans les Cahiers explicatifs des crédits 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

1. Répartition des immigrants admis au Québec selon la région de résidence (territoires des directions régionales du MICC) et le pays de naissance

Cinq principaux pays de naissance des immigrants admis de 1998 à 2007 selon leur région de résidence en janvier 2009 :

Capitale-Nationale et Est-du-Québec¹	Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec
France	Colombie	Colombie
Colombie	France	France
Maroc	Chine	Maroc
Algérie	Maroc	Afghanistan
Chine	Roumanie	Algérie
Laval, Laurentides et Lanaudière	Montréal	Agglomération de Montréal
France	France	Algérie
Liban	Chine	Maroc
Roumanie	Colombie	Chine
Haïti	Roumanie	France
Colombie	Maroc	Roumanie

¹ Capitale-Nationale et Est-du-Québec : régions administratives de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

- Immigrants admis de 1998 à 2007, parmi ceux pour lesquels la région de résidence est connue en janvier 2009 :
 - 19,3 % sont établis à l'extérieur de la Région métropolitaine de Montréal (île de Montréal, Longueuil et Laval);
 - 80,7 % sont établis dans la Région métropolitaine de Montréal.

2. Répartition des immigrants présents au Québec selon le type d'immigrants

- Immigrants admis de 1998 à 2007, résidant dans la **Région métropolitaine de Montréal**, en 2009, par catégorie :
 - 57,3 % : Immigration économique;
 - 24,4 % : Regroupement familial;
 - 16,9 % : Réfugiés et personnes en situation semblable;
 - 1,5 % : Autres immigrants non classés ailleurs.
- Immigrants admis de 1998 à 2007, résidant à l'extérieur de la **Région métropolitaine de Montréal**, en 2009, par catégorie :
 - 47,0 % : Immigration économique;
 - 27,5 % : Regroupement familial;
 - 24,7 % : Réfugiés et personnes en situation semblable;
 - 0,7 % : Autres immigrants non classés ailleurs.

QUESTION 13

3. Répartition des immigrants présents au Québec selon leur occupation (profession) au Québec

Les données de l'Enquête sur la population active nous indiquent, qu'en 2009, les professions des immigrants se répartissent comme suit :

Ventes et services	24,2 %
Affaires, finance et administration	18,1 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10,0 %
Gestion	9,0 %
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	7,4 %
Métiers, transport et machinerie	13,7 %
Secteur de la santé	6,3 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	5,7 %
Arts, culture, sports et loisirs	3,6 %
Professions propres au secteur primaire	2,1 %
Total	100,0 %

QUESTION 14

**LISTE DES PROGRAMMES EN VIGUEUR EN 2009-2010 SOUS LA RESPONSABILITÉ DES SECTEURS
FRANCISATION ET INTÉGRATION.****POUR CHACUN DES PROGRAMMES, ET NOTAMMENT POUR LES SUIVANTS :****PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ARRIVANTS (PANA),****PROGRAMME REGIONAL D'INTÉGRATION (PRI),****PROGRAMME D'APPUI AUX RELATIONS INTERCULTURELLES (PARI) ET****PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS
(PAFIL) :****CRÉDITS ACCORDÉS EN 2009-2010, PRÉVISIONS POUR 2010-2011, NOMBRE DE PERSONNES
REJOINTES ET FRAIS D'ADMINISTRATION POUR CHAQUE PROGRAMME**

INTÉGRATION (2009-2010)**Crédits accordés**

- | | |
|--|---------------|
| ▪ Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) | 10 185 000 \$ |
| ▪ Programme régional d'intégration (PRI) | 4 416 500 \$ |
| ▪ Programme <i>Action diversité</i> (PAD) | 3 550 000 \$ |

Nombre de personnes rejointes

Un outil de gestion qui permettra de suivre les volumes de clientèles dans le PANA a été implanté. Le système est actuellement en rodage.

Frais d'administration des programmes

Les frais associés à l'analyse et au traitement des demandes d'aide financière sont intégrés au fonctionnement du secteur de l'Intégration. Le traitement des demandes se fait par des conseillers en partenariat et du personnel de soutien du Ministère qui travaillent sur plusieurs programmes. Le développement d'un mécanisme de détermination de coût de revient, qui permettra de mieux suivre les frais associés à chaque programme, est prévu dans les travaux en cours d'amélioration de la performance.

FRANCISATION (2009-2010)

L'offre de service de francisation est diversifiée et mieux adaptée aux besoins spécifiques des personnes immigrantes. Avant leur arrivée au Québec, elles ont accès à un cours de français en ligne et à des cours offerts par un réseau de partenaires, notamment les Alliances françaises. Au Québec, les cours sont offerts sur tout le territoire par une centaine de partenaires dans des formules intensives à temps complet et des formules à temps partiel, le jour, le soir et la fin de semaine. Le cours de français en ligne est aussi offert au Québec ainsi que dans deux centres d'autoapprentissage, à Montréal et à Québec. Outre les cours du programme régulier, plusieurs cours spécialisés sont offerts, notamment aux candidats des ordres professionnels et aux travailleurs dans les entreprises.

Crédits accordés

- | | |
|--|---------------|
| ▪ Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFIL) | 12 100 000 \$ |
|--|---------------|

QUESTION 14

Nombre de personnes rejointes (en date du 28 février 2010)*Cours à temps complet*

Nombre total d'étudiants	11 666
Nombre de bénéficiaires des allocations de participation	8 032 (68,8 %)
Nombre de bénéficiaires des allocations de frais de garde	2 334 (20,0 %)
Nombre de bénéficiaires des allocations de transport	6 060 (52,0 %)

Cours à temps partiel

Nombre total d'étudiants	13 149
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de frais de garde	1 012 (7,7 %)

Frais d'administration pour chaque programme

La gestion de l'ensemble des activités de francisation a été centralisée en 2004, et ce, à des fins d'efficience. Plusieurs opérations ont été automatisées, notamment dans le but de réduire les frais d'administration. Le développement d'un mécanisme de détermination de coût de revient, qui permettra de mieux suivre les frais associés à chaque programme, est prévu dans les travaux en cours d'amélioration de la performance.

QUESTION 15

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR PROGRAMME DE FRANCISATION EN 2008-2009, 2009-2010 ET PRÉVISIONS POUR 2010-2011 ET LE NOMBRE DE CLASSES PAR SESSION, POUR CHACUNE DE CES ANNÉES

Note : Les données pour les années précédentes se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles des années antérieures.

VENTILATION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME DE FRANCISATION EN 2009-2010

Temps complet	Temps partiel	Total
55 758 689 \$	14 821 929 \$	70 580 618 \$

Depuis l'entrée en vigueur de la mesure 1.5 du *Plan de mesures pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation des immigrants*, au cours de l'année 2008-2009, le Ministère offre des cours plus fréquemment et pas uniquement en fonction des quatre sessions traditionnelles du printemps, de l'été, de l'automne ou de l'hiver. De plus, des cours peuvent démarrer à tout moment dans certaines régions, lorsque le nombre d'étudiants le justifie. C'est pourquoi les données 2009-2010 sur le nombre de groupes sont présentées par trimestre, ce qui correspond davantage aux pratiques en matière de reddition de comptes gouvernementale.

NOMBRE DE GROUPES DANS LES COURS À TEMPS COMPLET PAR TRIMESTRE EN 2009-2010¹

Trimestres	Temps complet régulier	Temps complet spécialisé
Groupes de 2008-2009 en report en 2009-2010 (actifs au 1 ^{er} avril 2009)	232	23
Nouveaux groupes - 1 ^{er} avril au 30 juin 2009	229	54
Nouveaux groupes - 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2009	255	30
Nouveaux groupes - 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2009	259	32
Nouveaux groupes - 1 ^{er} janvier au 28 février 2010 ¹	222	22
Total	1 197	161

¹ Les données sont en date du 28 février 2010.

NOMBRE DE GROUPES DANS LES COURS À TEMPS PARTIEL PAR TRIMESTRE EN 2009-2010¹

Trimestres	Temps partiel régulier	Temps partiel spécialisé	Temps partiel en milieu de travail
Groupes de 2008-2009 en report en 2009-2010 (actifs au 1 ^{er} avril 2009)	3	14	6
Nouveaux groupes - 1 ^{er} avril au 30 juin 2009	240	56	26
Nouveaux groupes - 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2009	345	39	9
Nouveaux groupes - 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2009	6	19	16
Nouveaux groupes - 1 ^{er} janvier au 28 février 2010 ¹	229	63	23
Total	823	191	80

¹ Les données sont en date du 28 février 2010.

QUESTION 16

**VENTILATION DES DÉPENSES ET DESCRIPTION DES PROJETS DU FONDS D'INITIATIVES
RÉGIONALES EN IMMIGRATION DEPUIS 2002. NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES ET
REFUSÉES. PLAN D'ACTION ET PRÉVISIONS POUR 2010-2011**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

En 2009-2010, 33 projets ont été accordés pour un montant total de 4 299 518 \$. Parmi les 33 projets financés, 5 concernent des ententes avec des villes et municipalités et 11 concernent des ententes avec les CRÉ. En 2009-2010, 5 demandes ont été refusées.

**Liste des projets accordés dans le cadre du programme régional d'intégration*
Année financière 2009-2010**

Organisme	Montant accordé
▪ Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	54 000 \$
▪ Carrefour BLE	14 400 \$
▪ Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)	57 220 \$
▪ Centre d'intégration en emploi des Laurentides (C.I.E. Laurentides)	57 000 \$
▪ Centre Saint-Michel	110 000 \$
▪ Collectif des femmes immigrantes du Québec	176 400 \$
▪ Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches	100 000 \$
▪ Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	65 000 \$
▪ Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	100 000 \$
▪ Conférence régionale des élus de l'Estrie	20 000 \$
▪ Conférence régionale des élus de Longueuil	150 000 \$
▪ Conférence régionale des élus de l'Outaouais	100 000 \$
▪ Conférence régionale des élus de Montréal	400 000 \$
▪ Conférence régionale des élus des Laurentides	100 000 \$
▪ Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	136 000 \$
▪ Conférence régionale des élus Lanaudière	100 000 \$
▪ Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	70 000 \$
▪ Droit à l'emploi (D.E.)	109 200 \$
▪ Fédération de l'UPA de la Beauce (La)	15 500 \$
▪ Forum-2020	77 073 \$
▪ Municipalité de Rawdon	65 000 \$
▪ Portes ouvertes sur le lac	50 000 \$
▪ PROMIS (Promotion – Intégration – Société nouvelle)	161 700 \$
▪ Service accès travail de Portneuf	60 000 \$
▪ Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic	21 000 \$
▪ Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIT QUÉBEC)	232 500 \$
▪ Services de main-d'œuvre l'Appui inc. (Les)	57 125 \$
▪ Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	73 100 \$
▪ Université de Sherbrooke	24 800 \$
▪ Ville de Gatineau	125 000 \$
▪ Ville de Montréal	1 300 000 \$
▪ Ville de Shawinigan	60 000 \$
▪ Ville de Sherbrooke	57 500 \$
TOTAL	4 299 518 \$

* Depuis 2004, le Fonds d'initiatives régionales en immigration s'appelle le Programme régional d'intégration.

QUESTION 17

**COPIE DES ENTENTES SIGNÉES EN 2009-2010 AVEC INVESTISSEMENT QUÉBEC AINSI
QU'AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS, ORGANISMES, OU INSTITUTIONS AU QUÉBEC.**

Investissement Québec

Voir ententes signées ci-jointes.

**ENTENTE
RELATIVE À LA PRODUCTION DE MATÉRIEL PROMOTIONNEL POUR
LE PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS**

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par **M^{me} Lucy Wells**, sous-ministre adjointe à l'Immigration,

ci-après appelée la « **MINISTRE** »

ET

INVESTISSEMENT QUÉBEC, une personne morale constituée en vertu de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c.I-16.1), ayant son siège social au 1200, route de l'Église, bureau 500, Sainte-Foy (Québec), G1V 5A3 et une place d'affaires au 393, rue St-Jacques Ouest, bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 1N9, agissant et représentée par **M. Pierre Lafrenière**, **Vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général**, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après appelé « **IQ** »

ATTENDU QUE la **MINISTRE** assure la gestion et l'encadrement du Programme des Immigrants Investisseurs (PII) et qu'elle est responsable à ce titre, entre autres, d'effectuer la promotion du programme à l'étranger et de procéder à la sélection des candidats qui présentent une demande d'immigration au Québec;

ATTENDU QU'IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'**IQ**, assure, d'une part, la gestion des placements effectués par les immigrants investisseurs et, d'autre part, la gestion du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises (PIAE);

ATTENDU QUE la **MINISTRE** compte augmenter le volume des investissements générés par les immigrants investisseurs;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** confie à **IQ**, par la présente, le mandat de concevoir et de produire du matériel promotionnel visant à faire la promotion du Programme des Immigrants Investisseurs;

ATTENDU QUE le gouvernement a décrété, le 26 janvier 2005, que 1 % des revenus générés par le placement des fonds des candidats immigrants investisseurs est utilisé pour la consolidation et la promotion de l'immigration d'affaires (décret 29-2005) et, qu'à cet effet, une entente est intervenue le 29 août 2006 entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et **IQ Immigrants Investisseurs Inc.**, visant à déterminer les modalités de gestion de la réserve de 1 %.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1. OBJET

La présente entente vise à déterminer les responsabilités et obligations des parties au regard du mandat que la **MINISTRE** confie à **IQ** et qui consiste à concevoir et à produire du matériel promotionnel visant à promouvoir le Programme des Immigrants Investisseurs.

2. ENGAGEMENTS D'IQ

IQ s'engage à offrir les services suivants :

- 2.1.** Assurer la conception, la coordination, la réalisation et la production du matériel promotionnel suivant :

Productions imprimées

- Brochure de prestige en trois versions en français, anglais et mandarin destinée à la clientèle Immigrants Investisseurs;

Productions audio-visuelles

- Présentation Power point sur le Québec en quatre versions en français, anglais, mandarin et farsi;
- Film promotionnel sur le Québec en trois versions en langue française, anglaise et mandarin destiné à la clientèle Immigrants Investisseurs (support DVD)

Autres productions

- Articles promotionnels de base destinés aux intermédiaires financiers et aux consultants spécialisés en immigration d'affaires : tasses à café, stylos et drapeaux du Québec.

- 2.2. Transmettre à la **MINISTRE** tous les contenus du matériel promotionnel produit pour fins d'approbation;
- 2.3. Identifier un chargé de projet qui est l'interlocuteur de la **MINISTRE** pour toutes les questions opérationnelles;
- 2.4. Remettre à la **MINISTRE** les versions PDF des brochures en français, en anglais et en mandarin, la liste exhaustive des fournisseurs et, sur demande, les copies des contrats.

3. ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

La **MINISTRE** s'engage à :

- 3.1 Fournir un soutien à **IQ** pour élaborer le contenu du matériel promotionnel;
- 3.2 S'assurer de la collaboration des intermédiaires financiers pour l'élaboration du matériel promotionnel;
- 3.3 Désigner à **IQ** un répondant unique au MICC pour le suivi des activités et la solution des problèmes pouvant survenir.
- 3.4 Assurer la gestion et la diffusion du matériel promotionnel.

4. MODALITÉS FINANCIÈRES

L'ensemble des coûts de production du matériel promotionnel sera financé à même la réserve de 1 % des revenus de placement du Programme des immigrants investisseurs.

5. MODALITÉS DE FACTURATION

Suite à l'approbation de la **MINISTRE** prévue à l'article 2.2 des présentes, **IQ** fera parvenir à la **MINISTRE** une facture présentant le coût total des dépenses encourues dans le cadre de la production du matériel promotionnel.

Outre les dépenses encourues dans le cadre de la production du matériel promotionnel, **IQ** facturera à la **MINISTRE** des frais de gestion correspondant à 15 % du montant total des dépenses encourues pour la production des outils promotionnels destinés au Programme Immigrants Investisseurs.

Dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture, la **MINISTRE** :

- validera la facture transmise par IQ et l'informer de toute erreur ou omission;
- procédera au paiement de la facture à IQ à même le compte à fin déterminée du Ministère des Finances au bénéfice du MICC et qui provient de la réserve de 1 % des revenus générés par le placement des immigrants investisseurs.

6. EXEMPTION DE TAXES

La **MINISTRE** certifie que les services retenus en vertu de la présente entente sont requis et payés par le MICC avec les deniers de l'État et ne sont donc pas assujettis à la taxe sur les produits et services ni à la taxe de vente du Québec.

7. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'une entente écrite entre les parties, portant leur signature et stipulant leur intention à cet effet.

Cet écrit doit être signé en deux exemplaires et joint à l'entente. La modification entre en vigueur à la date de la signature ou à toute autre date convenue entre les parties.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature, mais prend effet le 27 octobre 2008, et prendra fin à la date du paiement par la **MINISTRE** de la facture prévue à la clause 5 de la présente entente.

9. EXEMPLAIRES

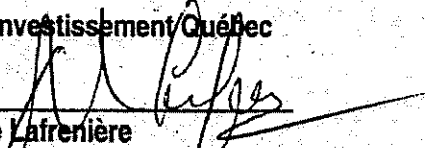
La présente entente peut être signée en plusieurs exemplaires, chacun étant réputé constituer un original, mais tous les exemplaires seront considérés comme une seule et même entente.

10. DÉCLARATION DES PARTIES

La **MINISTRE** et IQ déclarent avoir pris connaissance de la présente entente, en accepter les termes, conditions et modalités et la signer en toute bonne foi.

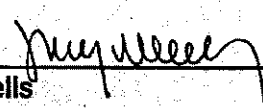
EN FOI DE QUOI, les parties, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour Investissement Québec


Pierre Lafrenière
Vice-président principal aux affaires
corporatives et secrétaire général

2008-11-19
Date

Pour la **MINISTRE** de l'Immigration et des Communautés culturelles


Lucy Wells
Sous-ministre adjointe à l'Immigration

01-12-08
Date

**ENTENTE
RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME D'ACCUEIL ET
D'ACCOMPAGNEMENT DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS**

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par **M^{me} Lucy Wells, sous-ministre adjointe à l'Immigration**,

ci-après appelée la « **MINISTRE** »

ET

INVESTISSEMENT QUÉBEC, une personne morale constituée en vertu de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c.l-16.1), ayant son siège social au 1200, route de l'Église, bureau 500, Sainte-Foy (Québec), G1V 5A3 et une place d'affaires au 393, rue St-Jacques Ouest, bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 1N9, agissant et représentée par **M. Pierre Lafrenière, Vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général**, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après appelé « **IQ** »

ATTENDU QUE la **MINISTRE** assure la gestion et l'encadrement du Programme des Immigrants Investisseurs (PII) et qu'elle est responsable à ce titre, entre autres, d'effectuer la promotion du programme à l'étranger et de procéder à la sélection des candidats qui présentent une demande d'immigration au Québec;

ATTENDU QU'IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'IQ, assure, d'une part, la gestion des placements effectués par les immigrants investisseurs et, d'autre part, la gestion du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises (PIIAE);

ATTENDU QUE la **MINISTRE** compte augmenter le volume des investissements générés par les immigrants investisseurs;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** évalue la possibilité de mettre en place le Programme d'accueil et d'accompagnement (PAA) destiné aux immigrants investisseurs sélectionnés par le Québec afin de les inciter à choisir le Québec comme destination d'établissement ;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** confie à **IQ**, par la présente, le mandat de développer le PAA ;

ATTENDU QUE le gouvernement a décrété, le 26 janvier 2005, que 1 % des revenus générés par le placement des fonds des candidats immigrants investisseurs est utilisé pour la consolidation et la promotion de l'immigration d'affaires (décret 29-2005) et, qu'à cet effet, une entente est intervenue le 29 août 2006 entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et **IQ Immigrants Investisseurs Inc.**, visant à déterminer les modalités de gestion de la réserve de 1 %.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1. OBJET

La présente entente vise à déterminer les responsabilités et obligations des parties au regard du mandat que la **MINISTRE** confie à **IQ** et qui consiste à développer le PAA ;

2. ENGAGEMENTS D'IQ

IQ s'engage à offrir les services suivants :

- 2.1.** Élaborer le contenu du PAA dont l'objectif est d'augmenter le taux de présence au Québec des immigrants investisseurs sélectionnés. Les deux étapes suivantes sont prévues :

1) Développement du PAA

Le projet de PAA doit inclure :

- des visites d'exploration au Québec donnant ainsi l'opportunité aux immigrants investisseurs de prendre contact avec le Québec et d'être informés sur les caractéristiques économiques, sociales, culturelles et éducatives du Québec ainsi que d'être sensibilisés aux valeurs qui lui sont propres ;
- des visites de promotion au Québec pour les consultants en immigration qui recrutent des candidats immigrants investisseurs et qui ont certainement une influence sur ces derniers.

2) Planifier, coordonner et organiser deux visites de consultants en immigration au Québec

- Organisation de visites de consultants en immigration en provenance du Moyen-Orient et de la Chine.

2.2. Transmettre à la **MINISTRE** les documents liés au développement du PAA et à l'organisation des visites des consultants en immigration pour fins d'approbation ;

2.3. Désigner à IQ un répondant unique au MICC pour le suivi des activités et la solution des problèmes pouvant survenir.

3. ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

La **MINISTRE** s'engage à :

- 3.1 Fournir un soutien à IQ pour élaborer le contenu du PAA ;
- 3.2 S'assurer de la collaboration des intermédiaires financiers pour le développement du PAA et l'organisation des visites des consultants en immigration ;
- 3.3 Identifier un chargé de projet qui est l'interlocuteur de la **MINISTRE** pour toutes les questions opérationnelles.

4. MODALITÉS FINANCIÈRES

L'ensemble des coûts du PAA soit : les coûts fixes et les coûts variables seront financés à même la réserve de 1 % des revenus de placement du Programme des immigrants investisseurs.

Les coûts fixes représentent les salaires, les avantages sociaux et les frais fixes liés aux employés professionnels d'IQ directement affectés aux opérations du PAA. Les coûts fixes par employé professionnel totalisent 120 000 \$ annuellement.

Les coûts variables sont les frais de déplacement et de représentation, les frais d'interprète, de location de véhicules, de guides-accompagnateurs, de salles de réunion, de repas ainsi que tous les autres frais liés à l'organisation des visites de consultants en immigration.

5. MODALITÉS DE FACTURATION

Suite à l'approbation de la **MINISTRE** prévue à l'article 2.2 des présentes, IQ fera parvenir à la **MINISTRE** une facture présentant le coût total des dépenses encourues dans le cadre du PAA.

Dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture, la **MINISTRE** :

- validera la facture transmise par IQ et l'informerait de toute erreur ou omission;

- procédera au paiement de la facture à IQ à même le compte à fin déterminée du Ministère des Finances au bénéfice du MICC et qui provient de la réserve de 1 % des revenus générés par le placement des immigrants investisseurs.

6. EXEMPTION DE TAXES

La **MINISTRE** certifie que les services retenus en vertu de la présente entente sont requis et payés par le MICC avec les deniers de l'État et ne sont donc pas assujettis à la taxe sur les produits et services ni à la taxe de vente du Québec.

7. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'une entente écrite entre les parties, portant leur signature et stipulant leur intention à cet effet.

Cet écrit doit être signé en deux exemplaires et joint à l'entente. La modification entre en vigueur à la date de la signature ou à toute autre date convenue entre les parties.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature, mais prend effet le 1^{er} janvier 2009, et prendra fin à la date du paiement par la **MINISTRE** de la facture prévue à la clause 5 de la présente entente.

9. EXEMPLAIRES

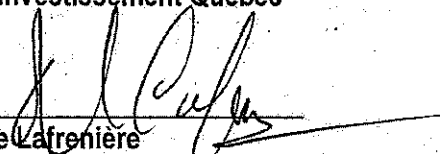
La présente entente peut être signée en plusieurs exemplaires, chacun étant réputé constituer un original, mais tous les exemplaires seront considérés comme une seule et même entente.

10. DÉCLARATION DES PARTIES

La **MINISTRE** et IQ déclarent avoir pris connaissance de la présente entente, en accepter les termes, conditions et modalités et la signer en toute bonne foi.

EN FOI DE QUOI, les parties, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

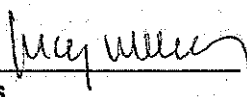
Pour Investissement Québec


Pierre Lafrenière
Vice-président principal aux affaires
corporatives et secrétaire général

Date

19/03/2010

Pour la **MINISTRE** de l'Immigration et des Communautés culturelles


Lucy Wells
Sous-ministre adjointe à l'Immigration

Date

25 mars 2010

**ENTENTE DE MODIFICATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION DE
L'ALLOCATION DE 1% DES REVENUS DE PLACEMENTS DU PROGRAMME DES
IMMIGRANTS INVESTISSEURS DESTINÉE AUX MESURES DE CONSOLIDATION
ET DE PROMOTION DE L'IMMIGRATION D'AFFAIRES**

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES,
agissant pour et au nom du gouvernement du Québec et étant représentée par monsieur
Marc Lacroix, sous-ministre, dûment autorisé aux fins des présentes,

ET

IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC., filiale d'**INVESTISSEMENT QUÉBEC**,
personne morale légalement constituée ayant son siège social au 1200, route de
l'Église, bureau 500, Sainte-Foy (Québec), G1V 5A3, ici représentée par monsieur
Jacques Daoust, président, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après désignées les «PARTIES»

ATTENDU QUE les PARTIES ont signé, le 29 août 2006, une entente d'une durée de
trois ans relative à la gestion de l'allocation de 1% des revenus de placements du
programme des immigrants investisseurs destinée aux mesures de consolidation et de
promotion de l'immigration d'affaires;

ATTENDU QUE les PARTIES souhaitent que cette entente, à son expiration, se
renouvelle automatiquement pour une période additionnelle de trois ans.

LES PARTIE AUX PRÉSENTES CONVIENNENT DE CE QUI SUIIT :

1. L'article 7 de l'entente est remplacé par ce qui suit :

«7. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date de sa signature par les deux
parties et elle est valide, y incluant les modifications convenues par les deux
parties, conformément à l'article 4 de la présente, pour une durée de trois ans, à
moins qu'elle ne soit résiliée conformément à l'article 5.

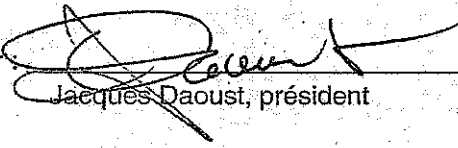
L'entente se renouvellera automatiquement à son échéance pour une période
additionnelle de trois ans.»

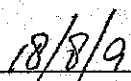
2. La présente entente de modification entre en vigueur à la date de sa signature
par les PARTIES.

EN FOI DE QUOI les parties, après avoir pris connaissance de la présente entente de
modification et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC., filiale d'**INVESTISSEMENT QUÉBEC**

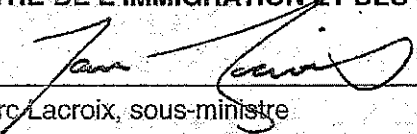
Par :

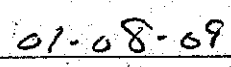

Jacques Daoust, président


date et lieu

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Par :


Marc Lacroix, sous-ministre


date et lieu

QUESTION 18

**COPIES DES ENTENTES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET
LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS, POUR 2009-2010 ET 2010-2011,
AVEC LES MINISTÈRES SECTORIELS SUIVANTS : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX,
EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE ET ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT.
BILAN ET RÉALISATIONS POUR CHACUNE DES ENTENTES**

1. ENTENTES

Conformément à la volonté gouvernementale d'assurer une plus grande transparence dans la gestion des sommes allouées par le gouvernement au chapitre de l'intégration et de la francisation des immigrants, trois ententes ont été renouvelées en 2009-2010 entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et, respectivement, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Enveloppe budgétaire

	2009-2010
Entente MICC-MELS	75 164 000 \$
Entente MICC-MESS	75 000 000 \$
Entente MICC-MSSS	12 219 500 \$
Total	162 383 500 \$

2. BILAN – RÉALISATIONS

Toutes les données n'ont pas encore été consolidées.

Voir ententes ci-jointes.

**ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA
FRANCISATION DES IMMIGRANTS**

2009-2010

ENTRE

**LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS
CULTURELLES**

ET

LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, représentée par le sous-ministre, monsieur Marc Lacroix, ci après désignée la «MICC »

ET

LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, représentée par le sous-ministre, monsieur Michel Boivin, ci-après désignée la «MELS »

ATTENDU QUE la MICC est chargée de l'immigration et de l'intégration des immigrants

ATTENDU QUE la MICC, dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'intégration des immigrants, a notamment pour fonctions de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour qu'ils acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent ainsi que pour favoriser leur intégration linguistique, sociale et économique et leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE, chaque année, les commissions scolaires, les cégeps et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services de soutien et d'intégration visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE, chaque année, dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, la MELS verse, aux commissions scolaires, des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE, chaque année, dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et de la *Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, la MELS verse des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté d'apporter des modifications importantes à la gestion de l'ensemble des sommes allouées pour les interventions des ministères et organismes gouvernementaux en matière d'intégration et de francisation des immigrants;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié à la MICC la totalité de l'enveloppe allouée à l'intégration et à la francisation des immigrants afin d'assurer une plus grande transparence et qu'il appartiendra par la suite à la MICC de conclure, avec

les différents ministres concernés, des ententes de service qui permettront d'optimiser l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QU'aux fins d'assurer le financement des services spécifiques de soutien et d'intégration fournis par les commissions scolaires, les cégeps ou les universités aux personnes immigrantes, il y a lieu qu'une partie des sommes versées à la MICC soit transférée par la MICC à la MELS;

ATTENDU QUE la MICC et la MELS veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration et la francisation des immigrants et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des immigrants.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1. OBJET

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme de 75 164 000 \$ inscrite au budget du *ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles* vers le budget du *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. Ce transfert de crédits vise à permettre à la MELS de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles, les commissions scolaires du Québec pour des services d'apprentissage du français et d'intégration aux jeunes dans les écoles, ainsi que pour des services aux adultes immigrants dans les centres de formation aux adultes et les centres de formation professionnelle. En outre, ce transfert servira également à financer les services de formation d'appoint aux immigrants souhaitant exercer une profession régie par un ordre professionnel, quel que soit l'établissement d'enseignement (cégep, université ou commissions scolaire).

2. TRANSFERT ET CADRE FINANCIER

La MICC s'engage à transférer à la MELS le montant de 75 164 000 \$ pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

La MICC transférera ce montant à la MELS après approbation par le Conseil du trésor conformément aux dispositions de la loi.

La MELS s'engage à ce que les sommes transférées par la MICC soient utilisées uniquement aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente au bénéfice des clientèles qui y sont mentionnées. La MELS s'engage également à fournir à la MICC tous les renseignements relatifs à l'utilisation de ces sommes.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient à la MELS de prévoir dans son cadre financier les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles des services visés à la clause 1 de la présente entente.

Lors de l'exercice annuel des crédits détaillés, la MELS informe le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) de l'enveloppe budgétaire qu'elle allouera à ces activités. Le SCT ajuste les crédits de la provision de la MICC en conséquence (provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants).

En cours d'année, si un recours au Fonds de suppléance du portefeuille "Conseil du trésor et administration gouvernementale" s'avère nécessaire, il appartient à la MELS d'effectuer une demande auprès du SCT.

3. SUIVI, ÉVALUATION, REDDITION DE COMPTES ET ADAPTATION DES PROGRAMMES

Via le comité conjoint institué à cet effet, la MICC et la MELS conviennent d'élaborer et de mettre en œuvre, dans les limites du cadre juridique et budgétaire qui régit les commissions scolaires et les cégeps, les modalités relatives :

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des services et des clientèles identifiés à la clause 1 de la présente entente, notamment quant :
 - aux données opérationnelles, aux indicateurs de résultats et aux autres statistiques devant être échangés à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services et de reddition de comptes;
 - à la collaboration pour la réalisation d'études et de recherches ainsi que pour d'éventuelles évaluations visant à mieux comprendre les besoins et le cheminement de la clientèle;
 - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres d'évolution annuelle de cette enveloppe.
- aux adaptations requises à leurs interventions respectives en matière de francisation et d'intégration des immigrants, dans une perspective de coresponsabilité, de cohérence et de complémentarité.

Ainsi, au cours de l'année 2009-2010, sous l'égide du Comité conjoint, un comité ad hoc se penchera sur les besoins d'informations actuellement non disponibles aux fins de la reddition de comptes et nécessaires pour répondre aux objectifs de transparence du gouvernement du Québec.

Sur la base des recommandations du comité ad hoc et des implications de celles-ci, un argumentaire sera produit conjointement par la MICC et la MELS, préalablement à une analyse de faisabilité, quant aux adaptations informatiques requises. Cette analyse sera faite par la MELS et comprendra une évaluation des coûts qui sera soumise au Comité conjoint. Les sous-ministres s'entendront sur les suites à donner.

4. DURÉE DE LA PRÉSENTE ENTENTE

La présente entente entre en vigueur le 1^{er} avril 2009 et se termine le 31 mars 2010.

5. MODIFICATION DE LA PRÉSENTE ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'une entente écrite entre les parties. Cette entente ne peut toutefois changer la nature de la présente entente et elle en fera partie intégrante.

6. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente, sur son interprétation ou à la suite d'une plainte, les parties s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des deux parties.

7. AVIS

Tout avis exigé en vertu de la présente entente n'est valide ni ne lie les parties que s'il est donné par écrit. Un tel avis est réputé reçu le jour de sa livraison.

Un tel avis doit être expédié à :

Pour la MICC :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour la MELS :

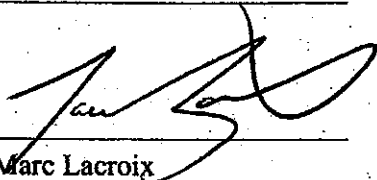
Secrétariat général
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

EN FOI DE QUOI, les parties, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour la MICC :

À: Québec

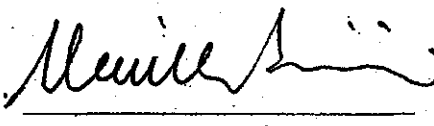
LE: 05 mai 2009

PAR: 
Marc Lacroix
Sous-ministre

Pour la MELS :

À: Québec

LE: 05 mai 2009

PAR: 
Michel Boivin
Sous-ministre

**ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET
LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS**

2009-2010

ENTRE

**LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET
DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES**

ET

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, représenté par le sous-ministre, monsieur Marc Lacroix, ci-après désigné « le MICC »

ET

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, représenté par le sous-ministre, monsieur François Turenne, ci-après désigné « le MESS »

ATTENDU QUE le MICC est chargé de l'Immigration;

ATTENDU QUE le MICC, dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'immigration a notamment, pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les immigrants et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants à la société québécoise et de favoriser l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants et leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le MESS élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives au domaine de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail;

ATTENDU QUE, dans le cadre des plans d'action annuels adoptés en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail*, Emploi-Québec met en œuvre avec ses partenaires les stratégies d'intervention appropriées à la solution de problèmes liés à l'insertion sociale et économique sur le plan de l'emploi pour, notamment, les immigrants;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté d'apporter des modifications importantes à la gestion de l'ensemble des sommes allouées pour les interventions des ministères et organismes gouvernementaux en matière d'intégration et de francisation des immigrants;

ATTENDU QU'afin d'assurer une plus grande transparence, le gouvernement du Québec a décidé que la totalité de l'enveloppe allouée au chapitre de l'intégration et de la francisation des immigrants sera versée au budget du MICC et qu'il appartiendra par la suite à ce ministère de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettront d'optimiser l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE le MICC et le MESS veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration en emploi des immigrants et d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des immigrants.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1. OBJET

La présente entente détermine les obligations et les responsabilités du MESS, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liées :

- Au soutien financier pour tous les services d'intégration des immigrants en matière de mesures et de services d'emploi, parmi lesquels :
 - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail;
 - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
 - l'orientation professionnelle;
 - les activités de formation incluant la francisation;
 - l'aide à la recherche active d'emploi;
 - les expériences en milieu de travail;
 - les subventions salariales pour favoriser l'embauche;
 - le supplément de retour au travail;
 - le soutien au travail autonome;
 - les projets de préparation à l'emploi;
 - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre);
 - les services de placement.
- Aux frais de subsistance versés aux réfugiés admissibles au Programme d'aide à l'adaptation (PAA).

2. PRESTATION DE SERVICES

Le MESS s'engage à offrir les services décrits à l'article 1 et à maintenir un niveau de service au moins équivalent à celui jusqu'alors dispensé auprès de la clientèle visée par la présente. De plus, le MESS s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative à l'article 1 de la présente entente.

Le MICC s'engage à communiquer avec diligence au MESS toute l'information nécessaire au respect de cette entente. De plus, il informe, dans les meilleurs délais, le MESS de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3. CADRE FINANCIER

En contrepartie de l'exécution par le MESS des services prévus à l'article 1, le MICC s'engage à transférer au MESS, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 75 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au MESS de prévoir dans son cadre financier les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids de la clientèle des activités reliées à cette entente.

Lors de l'exercice annuel des crédits détaillés, le MESS informe le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) de l'enveloppe budgétaire qu'il allouera à ces activités. Le SCT ajuste, s'il y a lieu, les crédits de la provision du MICC en conséquence (provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants).

En cours d'année, si un recours au Fonds de suppléance du portefeuille « Conseil du trésor et administration gouvernementale » s'avère nécessaire, il appartient au MESS d'effectuer une demande auprès du SCT.

4. SUIVI, ÉVALUATION, REDDITION DE COMPTES ET ADAPTATION DES PROGRAMMES

Le MICC et le MESS conviennent de poursuivre via le comité conjoint « Emploi-Québec / MICC », les travaux sur les éléments suivants :

- les modalités visant le suivi, l'évaluation et la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services identifiés à l'article 1 de la présente entente, notamment quant :
 - à l'identification et à la description des services dispensés à cette clientèle;
 - aux données opérationnelles, aux indicateurs de résultats et aux autres statistiques devant être échangés périodiquement à des fins, entre autres, d'évaluation et de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
 - à la collaboration pour la réalisation d'études, de recherches et d'évaluations visant à mieux comprendre les besoins et le cheminement de la clientèle;
 - à la répartition de l'enveloppe budgétaire et à l'évolution des coûts associés aux services offerts;
- les adaptations requises à leurs interventions respectives en matière de francisation et d'intégration des immigrants, dans une perspective de coresponsabilité, de cohérence et de complémentarité.

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente.

6. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente, sur son interprétation ou à la suite d'une plainte, les parties s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des deux parties.

7. AVIS

Tout avis exigé en vertu de la présente entente n'est valide ni ne lie les parties que s'il est donné par écrit. Un tel avis est réputé reçu le jour de sa livraison.

Un tel avis doit être expédié à :

Pour le MICC :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MESS :

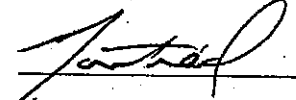
Secrétariat général
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Édifice J.-A.-Tardif
425, rue St-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

8. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur le 1^{er} avril 2009 et se termine le 31 mars 2010.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MICC :

À : 
LE : 20-04-09

PAR : MARC LACROIX

Pour le ministère de l'Immigration et
des Communautés culturelles


Marc Lacroix
Sous-ministre

Pour le MESS :

À : QUÉBEC
LE : 09-04-07

PAR : _____

Pour le ministère de l'Emploi et de la
Solidarité sociale


François Turenne
Sous-ministre

**ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA
FRANCISATION DES IMMIGRANTS**

2009-2010

ENTRE

**LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS
CULTURELLES**

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, représenté par le sous-ministre, monsieur Marc Lacroix, ci-après désigné « le MICC ».

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, représenté par le sous-ministre, monsieur Jacques Cotton, ci-après désigné « le MSSS ».

ATTENDU QUE le MICC est chargé de l'immigration;

ATTENDU QUE le MICC, dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'immigration a, notamment, pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les immigrants et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants et leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le MSSS a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté d'apporter des modifications importantes à la gestion de l'ensemble des sommes allouées pour les interventions des ministères et organismes gouvernementaux en matière d'intégration et de francisation des immigrants;

ATTENDU QU'afin d'assurer une plus grande transparence, le gouvernement du Québec a décidé que la totalité de l'enveloppe allouée au chapitre de l'intégration et de la francisation des immigrants sera versée au budget du MICC et qu'il appartiendra par la suite à ce ministère de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettront d'optimiser l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE le MICC et le MSSS veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration des immigrants et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des immigrants ;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit :

1. OBJET

La présente entente détermine les obligations et les responsabilités du MSSS, notamment pour :

A. Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA)

Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) est un programme spécialisé dans l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile et des clientèles en besoin de régularisation complexe de statut, offrant des services sociaux et de santé dans un contexte d'immigration non planifié. Il est géré par le CSSS de la Montagne.

- Service sociaux

Volet psychosocial du PRAIDA offert aux demandeurs d'asile. Il met à leur disposition les services de travailleurs sociaux et offre des services d'accueil, d'évaluation et de prise en charge.

- Santé-Accueil

Volet santé du PRAIDA, les soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques des demandeurs d'asile.

B. Le Fonds d'aide (Accueil et intégration des demandeurs d'asile)

Dans le cadre de son mandat régional d'offrir des services sociaux aux demandeurs d'asile, le PRAIDA dispose d'un fonds d'aide. Il s'agit d'une aide de dernier recours qui n'est pas donnée systématiquement. Son accès est déterminé après une évaluation de chaque situation. Il assure un minimum vital aux demandeurs d'asile non éligibles aux programmes d'aide sociale ou qui se retrouvent démunis dans la période d'attente du premier chèque.

Les dépenses admissibles sont l'hébergement temporaire à l'arrivée, l'hébergement et encadrement pour les mineurs non accompagnés, le supplément au budget familial, le dépannage alimentaire, les billets de transport en commun, le service d'interprète.

C. Le soutien aux organismes communautaires

Le MSSS finance des groupes communautaires œuvrant en santé et services sociaux auprès des différentes communautés culturelles. Ces groupes peuvent, entre autres, offrir des services d'intégration, de l'entraide, du soutien aux familles et aux femmes. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes contribuent à briser l'isolement et à renseigner les nouveaux arrivants sur les services qui leur sont offerts. Pour la présente entente, seulement les organismes de la région de Montréal sont considérés.

2. PRESTATION DE SERVICES

Le MSSS s'engage à offrir, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire précisée à la clause 3, les services décrits à la clause 1. De plus, le MSSS s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois et règlements, de ses politiques et directives applicables ainsi qu'à traiter toute plainte relative à l'article 1 de la présente entente.

Le MICC s'engage à communiquer avec diligence au MSSS toute l'information nécessaire au respect de cette entente. De plus, il informe, dans les meilleurs délais, le MSSS de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3. CADRE FINANCIER

En contrepartie des services prévus à l'article 1, le MICC s'engage à transférer au MSSS, dès l'approbation du virement du Conseil du trésor, un montant de 12 219 500 \$ pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

4. SUIVI, ÉVALUATION, REDDITION DE COMPTES ET ADAPTATION DES PROGRAMMES

Le MICC et le MSSS conviennent de poursuivre les travaux du comité conjoint sur les éléments suivants :

- les modalités visant le suivi, l'évaluation et la reddition de comptes à l'égard des services identifiés à l'article 1 de la présente entente, notamment quant :
 - au suivi des clientèles et à la reddition de comptes à l'égard des services identifiés à la clause 1;
 - aux données opérationnelles, aux indicateurs de résultats et aux autres statistiques devant être échangés périodiquement à des fins, entre autres,

- d'évaluation et de suivi de la prestation de services et de reddition de comptes;
- à la collaboration pour la réalisation d'études, de recherches et d'évaluations visant à mieux comprendre les besoins et le cheminement de la clientèle;
- à la répartition de l'enveloppe budgétaire et à l'évolution des coûts associés aux services offerts;

- les adaptations requises à leurs interventions respectives en matière d'intégration des immigrants, dans une perspective de coresponsabilité, de cohérence et de complémentarité.

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente.

6. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente, sur son interprétation ou à la suite d'une plainte, les parties s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des deux parties.

7. AVIS

Tout avis exigé en vertu de la présente entente n'est valide ni ne lie les parties que s'il est donné par écrit. Un tel avis est réputé reçu le jour de sa livraison.

Un tel avis doit être expédié à :

Pour le MICC :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MSSS :

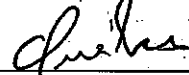
Secrétariat général
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1S 2M1

8. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur le 1^{er} avril 2009 et se termine le 31 mars 2010.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

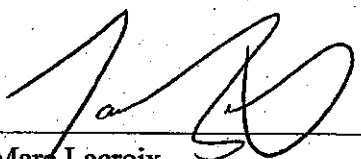
Pour le MICC :

À: 

LE: 5 mai 09

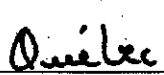
PAR: _____

Pour le ministère de l'Immigration et
des Communautés culturelles



Marc Lacroix
Sous-ministre

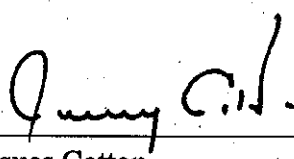
Pour le MSSS :

À: 

LE: 5 MAI 09

PAR: _____

Pour le ministère de la Santé et des
Services sociaux



Jacques Cotton
Sous-ministre

QUESTION 19

**VENTILATION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE POUR L'ACCUEIL ET
LA FORMATION LINGUISTIQUE EN 2008-2009 ET EN 2009-2010 AVEC
LE LIEU DE TRAVAIL HABITUEL DE CHAQUE EMPLOYÉ**

Note : Les données de l'année 2008-2009 se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles de l'année dernière.

2009-2010**Activités d'accueil¹**

▪ Montréal	18
▪ Laval, Laurentides, Lanaudière	6
▪ Montérégie	6
▪ Capitale-Nationale et Est-du-Québec	9
▪ Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec	8
▪ Outaouais, Abitibi-Témiscamisque et Nord-du-Québec	3
	50

Formation linguistique²

▪ Montréal ³ (ce chiffre inclut 65 professeurs réguliers et le personnel de la Direction générale de la francisation)	152
▪ Laval	2
▪ Longueuil	7
▪ Québec	6
▪ Estrie	4
▪ Outaouais	5
▪ Total	176

Effectifs occasionnels non ventilés⁴ **230**

¹ Les activités d'accueil comprennent l'accueil des nouveaux arrivants, les renseignements et l'aide à l'établissement. Il s'agit essentiellement de préposés aux renseignements ainsi que du personnel de niveau technique qui interviennent directement auprès de la clientèle.

² Il s'agit de tout l'effectif affecté à la formation linguistique à la Direction générale de la francisation, soit les cadres, les professionnels, les conseillers en francisation, le personnel de soutien et les professeurs. (Selon les données du 28 février 2010).

³ Il est important de noter que tout l'effectif administratif dédié à la francisation est affecté à Montréal. Par ailleurs, les professeurs sont répartis selon leur région d'enseignement.

⁴ Il s'agit essentiellement de professeurs occasionnels qui répondent aux besoins reliés à l'accroissement de la clientèle.

QUESTION 20

NOMBRE D'IMMIGRANTS PAR CLASSE DE FRANCISATION ET LE NOMBRE DE CLASSES DE FRANCISATION TOTAL PAR ANNÉE DEPUIS 2003 ET PRÉVISIONS POUR 2010-2011

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

TEMPS COMPLET

Nombre de groupes et nombre d'étudiants dans les services à temps complet
Cours réguliers et cours spécialisés

SERVICES	2009-2010*		
	Nombre de groupes	Nombre d'étudiants	Nombre moyen d'étudiants
Cours réguliers	1 197	10 994	15,6
Cours spécialisés	161	2 462	17,5
Total**	1 358	11 666	15,8

*Selon les données recueillies le 28 février 2010.

**Le total d'étudiants ne correspond pas à la somme des parties puisque certains étudiants ont participé à plus d'un type de cours.

TEMPS PARTIEL

Nombre de groupes et nombre d'étudiants dans les services à temps partiel
Cours réguliers, cours spécialisés et en milieu de travail

SERVICES	2009-2010*		
	Nombre de groupes	Nombre d'étudiants	Nombre moyen d'étudiants
Cours réguliers	823	10 394	15,7
Cours spécialisés	191	2 337	15,3
Cours en milieu de travail	80	566	8,7
Total	1 094	13 149	15,1

* Selon les données recueillies le 28 février 2010.

** Le total d'étudiants ne correspond pas à la somme des parties puisque certains étudiants ont participé à plus d'un type de cours.

QUESTION 21

**NOMBRE D'UTILISATEURS DU COURS DE FRANÇAIS EN LIGNE
POUR LES IMMIGRANTS EN 2009-2010**

Un cours de français en ligne (FEL) de stade intermédiaire est disponible depuis le 14 avril 2008 à l'étranger pour les candidats et les candidates à l'immigration qui peuvent ainsi mettre à profit la période d'attente avant leur arrivée au Québec pour perfectionner leur français, développer leur connaissance de la société québécoise et de ses valeurs communes. Il est aussi offert depuis le 30 juin 2009 aux personnes immigrantes résidant au Québec.

Le cours est donné selon deux formules : la formule standard avec tuteur ou tutrice et la formule en autoformation.

Pour l'ensemble de l'année 2008-2009, la cible de 2 000 utilisateurs et utilisatrices a été dépassée :

- 2 012 étudiants inscrits à l'étranger au cours en ligne

En date du 28 février 2010, le total des étudiants inscrits est de : 3 928

- 2 896 à l'étranger
- 1 302 au Québec

Dans la formule standard : 3 141 étudiants

- 2 314 à l'étranger
- 827 au Québec

Dans la formule en autoformation : 787 étudiants

- 582 à l'étranger
- 205 au Québec

Un projet pilote pour tester une formule hybride, en présentiel en milieu de travail et en ligne formule en autoformation (FMT-FEL), a débuté le 18 février 2010.

- Nombre d'utilisateurs de la formule hybride : 12 travailleuses et travailleurs immigrants en entreprise s'y sont inscrits.

QUESTION 22

**DÉLAIS MOYENS D'ATTENTE POUR DES COURS DE FRANCISATION
EN 2008-2009 ET 2009-2010
A. PAR CENTRES RÉGIONAUX
B. POUR TOUT LE QUÉBEC**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Les cours de français étaient auparavant donnés dans un nombre limité de centres de formation appartenant au Ministère. Le MICC fait aujourd'hui appel à plus de 80 partenaires partout au Québec (universités, collèges, organismes à but non lucratif, commissions scolaires) pour offrir ces cours.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Déclaration de services aux citoyens*, en avril 2006 et de la *Déclaration de services à la clientèle (DSC)* en avril 2009, le délai d'attente pour les étudiants en francisation est calculé en nombre de jours ouvrables entre la date d'admissibilité et le début du cours. Il est calculé pour les étudiantes et les étudiants en francisation à temps complet seulement. La DSC précise un délai maximum de 65 jours ouvrables.

Année financière 2009-2010

Les cours à temps complet ont une durée de 11 semaines et ils débutent selon les besoins de la clientèle.

Proportion de nouveaux étudiants à temps complet qui bénéficient d'un premier cours de français dans le délai de 65 jours ouvrables : 84,0 %.¹

Dans les cas où ce délai n'est pas respecté, on constate les facteurs suivants :

- l'obligation de l'homogénéité des groupes (scolarité et connaissances préalables du français);
- le lieu de résidence ou le nombre de personnes immigrantes dans une région donnée;
- une demande formelle de l'étudiante ou de l'étudiant de reporter d'une session son inscription à un cours.

Délai moyen en nombre de jours ouvrables

Régions administratives	Année financière 2009-2010
Capitale-Nationale	42
Mauricie	21
Estrie	47
Montréal	37
Outaouais	41
Laval	44
Lanaudière	32
Laurentides	38
Montréal	41
Centre-du-Québec	33
Ensemble du Québec	38

Selon les données recueillies le 28 février 2010.

¹ Selon les données recueillies le 28 février 2010.

QUESTION 23

**NOMBRE D'IMMIGRANTS NE PARLANT PAS FRANÇAIS ET NE
S'INSCRIVANT PAS AUX COURS DE FRANCISATION EN 2008-2009 ET 2009-2010**

Contexte

Les cours de français aux nouveaux arrivants sont offerts aux personnes adultes ne connaissant ou ayant des connaissances insuffisantes du français.

Il faut tenir compte que les nouveaux arrivants ne s'inscriront pas nécessairement dès leur arrivée au Québec. Cependant, plus de 70 % de ceux qui s'inscrivent le font la première année. D'autres nouveaux arrivants se présentent aux cours de français deux, trois ans et plus après avoir obtenu leur statut de résident permanent.

Résultats

En 2009, le nombre de personnes immigrantes admises a été de 49 489. De ce nombre, 10 954 personnes adultes avaient déclaré ne pas connaître le français à leur arrivée au Québec.

En 2009, le nombre de personnes immigrantes admises a été de 49 489. De ce nombre, 10 954 personnes adultes avaient déclaré ne pas connaître le français à leur arrivée au Québec. Au 28 février 2010, ce sont 2 819 de ces dernières qui s'étaient déjà inscrites à un cours de français du MICC, soit à temps complet, soit à temps partiel. La proportion est donc de 25,7 %. Au cours des prochains mois, on s'attend à ce que cette proportion atteigne le taux de pénétration habituel de 35 %, ce qui correspondra à plus de 3 800 personnes. Il faut noter que les personnes immigrantes ont jusqu'à cinq ans suivant leur arrivée au pays pour s'inscrire en francisation à temps complet. Il n'y a pas de limite de durée de résidence pour l'inscription à temps partiel.

Globalement, on estime que le taux de pénétration pour l'ensemble des services gouvernementaux de francisation est de l'ordre de 60 %. Ainsi, près de 35 % de la clientèle potentielle est rejointe par les services du MICC au cours de la première année suivant son arrivée au Québec. Par ailleurs, des cours de langues sont offerts par d'autres institutions, notamment, les commissions scolaires et les écoles de langue des divers cégeps et universités. Des travaux exploratoires permettent d'évaluer que ces institutions rejoindraient autour de 25 % de la clientèle potentielle.

QUESTION 24

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE SUR PIED
DES NOUVEAUX COURS DE FRANÇAIS SPÉCIALISÉS**

Depuis 2004-2005, le Ministère offre des services de francisation mieux adaptés aux besoins spécifiques des personnes immigrantes. Ainsi, des efforts importants ont été consacrés pour ajouter des cours spécialisés aux services réguliers existants.

Le Ministère collabore avec des établissements d'enseignement, cégeps et universités, pour l'élaboration de cours spécialisés pour bonifier son offre de service.

Un premier cours pour les infirmières et infirmiers a été produit par le cégep du Vieux-Montréal et la version finale de l'ensemble pédagogique est disponible depuis 2007-2008.

Un cours pour les professionnelles et professionnels des autres professions de la santé a été produit par le cégep Édouard-Montpetit et la version finale de l'ensemble pédagogique est disponible depuis janvier 2010.

Un cours pour les professionnelles et professionnels du domaine du génie et des sciences appliquées produit par l'Université de Montréal et la version finale de l'ensemble pédagogique est disponible depuis l'automne 2009.

Un autre cours pour les professionnelles et professionnels des domaines du droit, de l'administration et des affaires est en développement au Centre collégial de développement de matériel didactique et sera disponible en 2010-2011.

QUESTION 25

**NOMBRE D'ENTREPRISES QUI ONT UTILISÉ LE CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LA FRANCISATION EN MILIEU DE TRAVAIL EN 2009-2010.
MONTANT TOTAL DE LA DÉPENSE FISCALE. PRÉVISIONS POUR 2010-2011**

En mars 2008, le Gouvernement annonçait la création d'un crédit d'impôt remboursable pour la francisation en milieu de travail. En novembre de la même année, le ministère du Revenu du Québec (MRQ) procédait à l'envoi massif de 300 000 exemplaires d'un dépliant explicatif aux entreprises québécoises et à diverses organisations liées au monde du travail. Le MICC a fait également l'envoi d'un dépliant à plus de 12 000 entreprises.

- Le crédit d'impôt s'inscrivant dans la déclaration de revenus, il faudra attendre la fin de l'année financière des entreprises pour connaître les impacts de l'utilisation de cette mesure. Ces données seront fournies par Revenu Québec.
- Les règles relatives au crédit d'impôt et à son application relèvent du ministère des Finances et du ministère du Revenu du Québec.
- Le MICC travaille à promouvoir cette mesure auprès des entreprises et à répondre aux demandes d'information. Il a reçu et répondu à plus de 140 demandes de renseignements sur le crédit d'impôt et la francisation.
- le MICC continuera, en 2010-2011, à faire la promotion du crédit d'impôt afin d'informer les entreprises sur cette ressource disponible pour les cours de français en entreprise.

QUESTION 26

**NOMBRE DE PARTENAIRES À L'ÉTRANGER DU MICC OFFRANT DES COURS DE FRANÇAIS
EN 2008-2009 ET 2009-2010**

La réponse à cette question se trouve dans la réponse à la demande de renseignements particuliers n° 12.

QUESTION 27

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES
CLIENTÈLES IMMIGRANTES QUI UTILISENT PEU LES SERVICES DE FRANCISATION**

L'objectif de ce projet est de développer de meilleures connaissances quant aux déterminants de la fréquentation des immigrants aux cours de francisation du MICC.

Cette démarche s'inscrit dans l'objectif « Élargir la clientèle rejointe par l'offre de service en francisation à une clientèle plus diversifiée et mieux soutenir les personnes issues du regroupement familial ». Cet objectif fait partie des « Mesures pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation des immigrants. Pour enrichir le Québec : Franciser plus, Intégrer mieux » annoncées par la ministre au mois de mars 2008.

Afin notamment de mieux connaître pourquoi certaines clientèles ne participent pas aux services de francisation disponibles, d'identifier les déterminants de la fréquentation des immigrants aux cours de francisation du MICC et de mieux adapter l'offre de service en conséquence, le MICC a procédé à une enquête par groupes de discussion auprès d'immigrants ayant suivi des cours de francisation, d'immigrants les ayant abandonnés ou ne s'étant pas inscrits, ainsi qu'auprès de professeurs.

Ceci nous amènera à comprendre, dans un premier temps, les raisons (horaires, lieu, aide financière, système de garde d'enfants et autres facilités) qui motivent les immigrants, dans une certaine mesure, à poursuivre les différentes formations offertes par le MICC sans abandonner comparativement à ceux qui abandonnent. Dans un deuxième temps, ceci nous permettra de comprendre les obstacles ou difficultés que peuvent rencontrer certains immigrants qui ne s'inscrivent pas du tout aux formations offertes.

Sept groupes de discussion ont été formés, répartis comme suit :

- Un groupe de professeurs en francisation du MICC ;
- Deux groupes d'immigrants qui ont suivi les cours de français offerts par le MICC, segmentés selon la langue d'animation et la région de provenance ;
- Quatre groupes d'immigrants qui n'ont pas suivi les cours de français offerts par le MICC, segmentés selon la langue d'animation et la région de provenance.

Le choix des pays de naissance a été fait sur la base de l'information, détenue par le Ministère dans ses banques de données, relative à la connaissance du français par la personne immigrante, à son pays d'origine et à son inscription aux cours de francisation.

À la suite de l'appel d'offre lancé en juillet 2009, la firme Léger Marketing a réalisé le projet. Les groupes de discussions ont eu lieu au cours des mois de décembre 2009 et janvier 2010. Le rapport final de la firme devrait être déposé au cours des prochaines semaines.

QUESTION 28

**LISTE DE L'OFFRE DE SERVICE DU MICC POUR DES COURS DE FRANÇAIS DE NIVEAU AVANCÉ
POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES. CRÉDITS ALLOUÉS POUR CES COURS**

COURS DE FRANÇAIS DE NIVEAU AVANCÉ**■ Cours spécialisés à temps complet**

Le Ministère a développé des cours de niveau plus avancé en communication orale et en français écrit. En 2009-2010, les formules de ces cours ont été modifiées. Il existe maintenant une formule pour le cours de français oral et deux formules pour celui de français écrit. Chacune des formules est d'une durée de 300 heures à temps complet. Les personnes sont inscrites dans l'une ou l'autre des formules selon leur niveau de compétence langagière.

■ Cours spécialisés à temps partiel

Les cours de communication orale et de français écrit sont disponibles à temps partiel. Deux cours de communication orale et trois cours de français écrit sont disponibles dans cette formule.

■ Cours pour certains domaines professionnels à temps partiel

Des cours visent des profils professionnels particuliers, notamment pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux ordres professionnels qui correspondent à leur formation initiale. Ainsi, des cours pour infirmières et infirmiers et pour des professionnelles et professionnels du domaine de la santé et du domaine du génie et des sciences appliquées sont offerts actuellement. Un cours pour les professionnels du droit, de l'administration et des affaires est en développement.

DÉPENSES POUR CES COURS SPÉCIALISÉS¹

	Cours à temps complet	Cours à temps partiel
2009-2010	5 215 963 \$	917 208 \$

¹ Données en date du 28 février 2010.

QUESTION 29

LISTE DES ACTIONS VISANT LA PROMOTION ACTIVE DES COURS DE FRANÇAIS ET DE LEUR IMPORTANCE POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTÉGRÉE ET PERMANENTE DE L'OFFRE DE SERVICE EN FRANCISATION

- Pour obtenir des résultats mesurables, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) s'appuie sur une Stratégie de communication intégrée et globale qui capitalise sur les forces des relations de presse, des relations publiques, de la publicité et du marketing direct. Cette stratégie est articulée autour de l'axe « Réussir au Québec » sous le thème « Le succès par-le français ».

LISTE D'OUTILS PROMOTIONNELS

- Une brochure présentant l'ensemble des services de francisation autant au Québec qu'à l'étranger ainsi que les différentes formules de cours est disponible en ligne.
- Des affiches et des signets ont été produits pour promouvoir les différents programmes de francisation au Québec et à l'étranger.
- Un dépliant sur la francisation en milieu de travail a été diffusé auprès de 12 000 entreprises et organisations au Québec. Un autre dépliant sur le crédit d'impôt s'adressant aux employeurs a aussi été distribué. Il a été réalisé en collaboration avec Revenu Québec. Un troisième dépliant sur le cours de français en ligne a également été produit. Ces dépliants sont distribués à l'occasion de divers salons et événements.
- Le site Internet du MICC a été mis à jour en intégrant toutes les nouvelles initiatives relevant des mesures annoncées en mars 2008. Ainsi, les personnes immigrantes peuvent avoir une information de première main. En outre, les personnes qui le désirent peuvent accéder à une visite virtuelle du cours de français en ligne.

IMPACTS DES ACTIVITÉS DE PROMOTION

- On observe une amélioration notable du nombre de projets gouvernementaux et privés en partenariat pour promouvoir les cours en milieu de travail (syndicats, comités sectoriels, Emploi-Québec, OQLF, etc.).
- Le réseau des partenaires à l'étranger s'est élargi et les personnes candidates à l'immigration détentrices d'un certificat de sélection du Québec peuvent y être dirigées pour débiter ou améliorer leur connaissance du français. Depuis le 1^{er} avril 2009, celles-ci peuvent aussi se faire rembourser en partie les cours suivis à l'étranger à leur arrivée au Québec. En date du 28 février 2010, 109 demandes de remboursement ont été reçues.
- Des cours de français spécialisés pour certains domaines professionnels (infirmières et infirmiers, autres professionnels du domaine de la santé et domaine du génie et des sciences appliquées) sont disponibles et des modules de niveau plus avancé pour la francisation en ligne seront développés en 2010-2011.
- Les ententes de promotion des deux centres d'auto apprentissage offrant des activités ciblées pour les travailleurs ont été renouvelées.

QUESTION 30

ÉTAT DE RÉALISATION OU D'AVANCEMENT DES MESURES POUR RENFORCER L'ACTION DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS. VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES POUR CHACUNE DES MESURES EN 2009-2010

« POUR ENRICHIR LE QUÉBEC : INTÉGRER MIEUX – MESURES POUR RENFORCER L'ACTION DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'INTÉGRATION EN EMPLOI », MARS 2008

1.1 Promouvoir l'apport de l'immigration au développement du Québec

Principaux livrables	Date
Lancement de l'appel d'offre pour le choix d'une agence de publicité	Janvier 2009
Choix de la firme	Mars 2009
Plan de communication et campagne d'information, de promotion et de sensibilisation.	Automne 2009
Développement d'une action de promotion multiforme auprès des diverses clientèles	2009-2011
Objectifs - Sensibiliser la population en général de l'apport de l'immigration et de son rôle stratégique pour le développement économique, culturel et social de la société québécoise. - Favoriser une meilleure perception de l'immigration dans l'évolution démographique du Québec. - Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et des Québécois des communautés culturelles.	
Dépenses 2009-2010 : 750 000 \$	

2.1 Instaurer, dès l'étranger, un accompagnement personnalisé en ligne auprès des personnes sélectionnées par le Québec

Principaux livrables	Date
Attribution d'un contrat de service à des organismes mandataires pour la prestation de services d'accompagnement personnalisé en ligne	Mars 2010
Déploiement de la phase 1 du projet d'accompagnement personnalisé en ligne (APEL) s'adressant aux candidats qui répondent aux besoins prioritaires du marché de l'emploi (9/12) sélectionnés en Amérique latine, en France et au Maghreb (projet pilote avec 300 candidats)	Septembre-Octobre 2010
Dépôt du Rapport d'évaluation du projet pilote	Printemps 2011
Début du service d'accompagnement personnalisé en ligne pour tous les candidats sélectionnés sur l'ensemble des territoires des bureaux d'immigration du Québec (BIQ) à l'étranger	2011
Objectifs - Offrir aux candidats sélectionnés un service d'accompagnement personnalisé en ligne (APEL) dès l'étranger. - Définir, à l'aide de consultations individuelles à distance, un plan d'action personnalisé afin de faciliter et d'accélérer l'intégration socioprofessionnelle après l'arrivée au Québec.	
Dépenses 2009-2010 : 19 856 \$	

2.2 Rejoindre plus d'immigrants avec une formation enrichie sur les réalités du milieu du travail

Principaux livrables	Date
Validation des offres auprès des employeurs	Janvier 2009
Début d'un groupe témoin concernant une nouvelle formation à l'intention des nouveaux arrivants, incluant un cahier du participant et un outil pour l'animateur	Mars 2009
Lancement d'un appel d'offres pour le choix d'organismes qui offriront la session	Février 2009
Choix des mandataires	Avril 2009
Mise en œuvre du plan de communication et de promotion	Juin 2009
Démarrage d'une première session de la nouvelle offre de service à Montréal et en région	Mai 2009
Évaluation des impacts de la formation	Mars 2010
Objectifs - Offrir une session enrichie à Montréal et en région, aux nouveaux arrivants de toutes les catégories, (travailleurs qualifiés, regroupement familial et humanitaire) sur les mécanismes et les règles du marché du travail ainsi que le fonctionnement des entreprises Québécoises. - Attirer un plus grand nombre de participants grâce au format et à la durée de la session. Cette session sera offerte de jour, de soir et durant la fin de semaine à raison de 3 heures par module, pour un total de 7 modules. - Développer un lien avec les services d'Emploi-Québec. La formation sur les réalités du milieu du travail sera aussi un préalable aux services spécialisés d'Emploi-Québec.	
Dépenses 2009-2010: 499 533 \$	

2.3 Accompagner davantage les nouveaux arrivants dans leurs démarches vers l'emploi

Principaux livrables	Date
Dépôt du profil de la clientèle visée et des ressources externes	Septembre 2008
Dépôt du cheminement type de la clientèle et mode de référence	Octobre 2008
Dépôt d'un cadre de référence à l'intention des intervenants des ressources externes d'EQ	Octobre 2008
Début du service de suivi personnalisé à Montréal	Novembre 2008
Début du service hors région métropolitaine	Juillet 2009
Objectifs - Accompagner les nouveaux arrivants par des ressources externes d'Emploi-Québec. Cet accompagnement peut être prolongé jusqu'à leur intégration en emploi. - Atteindre une cible de 50 % des nouveaux arrivants en emploi à la fin de l'accompagnement.	
Dépenses 2009-2010 : \$2 400 000 (MESS)	

2.4 Offrir une expérience de travail aux personnes formées à l'étranger souhaitant exercer une profession régie par un ordre professionnel au Québec

Principaux livrables	Date
Début de l'offre d'une expérience de travail aux personnes formées à l'étranger titulaires d'un permis d'exercice d'un ordre professionnel du Québec ou en voie de l'obtenir afin d' améliorer leur employabilité	Décembre 2009
Début de l'offre d'une expérience de travail aux personnes formées à l'étranger afin de compenser une partie de la formation d'appoint ou du stage qui leur est prescrit par un ordre professionnel en vue d'une reconnaissance des compétences	À déterminer 2010
N.B. Mesure offerte par Emploi-Québec en collaboration avec le MICC, les ordres professionnels et des organismes partenaires	
Objectifs - Améliorer l'employabilité des nouveaux titulaires de permis d'exercice sans expérience de travail au Québec. - Réduire le délai d'obtention d'un permis d'exercice d'un ordre professionnel, l'expérience de travail pouvant compenser en partie la formation prescrite.	
Dépenses 2009-2010 : Ressources internes	

2.5 Doubler le nombre annuel de participants bénéficiant du programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)

Principaux livrables	Date
Premier rapport annuel faisant état de l'augmentation du nombre de personnes qui ont bénéficié de l'augmentation des fonds disponibles pour le programme PRIIME	Juillet 2009
Signature d'un nouveau protocole d'entente tripartite (MICC, MESS et Investissement Québec) définissant pour une durée de trois ans les modalités relatives à l'ensemble des activités du PRIIME	Janvier 2010
Objectifs - Augmenter l'embauche des participants admissibles dans des emplois en lien avec leur domaine de compétences.	
Dépenses 2009-2010 : 7 500 857\$ (MESS)	

2.6 Réaliser des projets de maillage professionnel dans toutes les régions du Québec

Principaux livrables	Date
Modalités convenues avec Emploi-Québec pour que des maillages professionnels prenant la forme de courts stages de sensibilisation et d'observation en milieu de travail soient ajoutés au panier de services offerts aux nouveaux arrivants	Juin 2009
Début de l'offre de service de maillages professionnels dans 3 secteurs d'activité ciblés pour tester les outils développés. Un total de 60 personnes bénéficiera d'un service de maillage dans trois domaines : pétrochimie, biopharma, aérospatial	janvier 2009
Rapports d'évaluation des résultats des projets pilote	Avril 2009
Des ententes sont en cours de développement avec deux autres comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) (TechnoCompétences et Élexpertise) et d'autres entreprises privées.	Avril 2009
Démarrage de l'offre de maillages professionnels en entreprise sur l'ensemble du territoire	Septembre 2009
Mise en ligne de la solution informatique pour la gestion de la banque de candidats (inscription en ligne, requête par les mandataires, stockage des CV, etc).	Novembre 2009
Entente avec l'agence de santé et de services sociaux de Montréal (100 maillages)	Janvier 2010
Formation des conseillers en partenariat pour qu'ils puissent informer les partenaires de leur territoire.	Mars 2010
Objectifs - Offrir aux entreprises de partout au Québec d'utiliser cette mesure et d'accueillir des travailleurs avec le soutien financier d'Emploi-Québec. - Augmenter substantiellement le nombre de maillages réalisés.	
Dépenses 2009-2010: 380 603 \$	

2.7 A Soutenir l'embauche et l'intégration des personnes des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise (remboursement des frais)

Principaux livrables	Date
Programme révisé d'allocation de déménagement pour les nouveaux employés issus des communautés culturelles	À partir du 17 novembre 2008
Promotion du programme auprès des ministères et organismes gouvernementaux	En continu
Diffusion d'information sur le programme dans le cadre de la campagne promotion des emplois dans la fonction publique	Communiqués : 17 novembre 2008 23 février 2009
Demande au Secrétariat du Conseil du trésor que les ministères ou organismes autofinancent cette mesure	Août 2009
Objectifs : - Assurer une plus juste représentation dans la fonction publique en remboursant systématiquement les frais de déménagement des nouveaux employés issus des communautés culturelles établis à Montréal pour leur permettre d'occuper un poste dans la Capitale-Nationale ou en région.	
Dépenses 2009-2010: Ressources internes	

2.7 B Soutenir l'embauche et l'intégration des personnes des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise (formation et mentorat)

Principaux livrables	Date
Financement offert pour deux types de projets Individuel : Financement aux ministères et organismes pour développer des activités de formation et de mentorat à l'intention des nouveaux employés provenant des communautés culturelles Organisationnel : Financement des ministères et organismes pour développer des activités de sensibilisation du personnel aux différences culturelles.	Communiqués : 17 novembre 2008 23 février 2009
Objectifs - Faciliter l'embauche et la rétention des nouveaux employés de la fonction publique issus des communautés culturelles en incitant financièrement les ministères à leur apporter un soutien professionnel. - Encourager les activités de sensibilisation par les ministères à leurs gestionnaires et à leurs employés en leur accordant un soutien financier.	
Dépenses 2009-2010 : Ressources internes	

3.1 Soutenir la mise en place du réseau *Leaders Diversité*, un forum de dirigeants d'entreprises engagés dans la promotion de la diversité en emploi

Principaux livrables	Date
Définition du modèle de gouvernance	Octobre 2008
Définition des statuts et règlements, de la mission, de la vision, des valeurs, des objectifs	Janvier 2009
Demande de lettres patentes pour l'OBNL	Février 2009
Acceptation du Plan de travail	Mars 2010
Objectifs - Promouvoir chez les dirigeants d'entreprise la nécessité d'avoir un milieu de travail ouvert à la diversité. - Augmenter l'embauche des nouveaux arrivants au sein des entreprises québécoises.	
Dépenses 2009-2010 : 100 176 \$	

3.2 Mieux soutenir les employeurs en matière de gestion de la diversité

Principaux livrables	Date
Dépôt d'un état de situation sur l'offre de services en gestion de la diversité pour chacun des ministères : MICC, MESS, MDEIE	Mars 2009
Mise en place d'une veille stratégique en gestion de la diversité Bulletin No 1 Bulletin No 2	Janvier 2009 Mars 2009
Cadre conceptuel de la gestion de la diversité convenu	Décembre 2009
Trousse destinée aux employeurs (enrichie au fur et à mesure)	Mars 2010
Bonification des sites internet du MESS, du MDEIE et du MICC au regard de la gestion de la diversité et arrimages avec Services Québec Entreprises	Mars 2010
Objectifs - Fournir un panier intégré de services gouvernementaux (MICC, MESS, MDEIE) en gestion de la diversité en mettant à la disposition des employeurs un portail électronique. - Augmenter et maintenir en emploi un personnel diversifié.	
Dépenses 2009-2010 : 51 225 \$	

3.3 Lancer le Défi Montréal : stratégie pour l'intégration en emploi des personnes immigrantes

Principaux livrables	Date
Signature d'une entente le 9 décembre 2008 entre le MICC, la Conférence régionale des élus (CRÉ) et le Ministère des affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) pour le financement de projets structurants.	Décembre 2008
Choix des projets visant l'employabilité à l'intention de groupes ciblés	Janvier/février 2009
Rédaction d'un plan de mobilisation des acteurs socioéconomiques.	Février/mars 2009
Mise en œuvre du plan de mobilisation (rencontres et petits groupes des acteurs socio-économiques)	Printemps 2009
Signature de l'entente spécifique avec la CRÉ de Montréal, plusieurs partenaires gouvernementaux et la Ville de Montréal/Création du Fonds d'initiative.	Été 2009
Mise en œuvre de projets structurants soutenus par le fonds d'initiative	Mars 2010 à Janvier 2013
Recherche par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) sur les personnes immigrantes salariées de Montréal afin d'identifier les obstacles à l'emploi et d'ajuster en conséquence l'offre de service d'Emploi-Québec	Novembre 2010
Objectifs - Améliorer l'intégration et le maintien en emploi des personnes issues de l'immigration en finançant un nombre plus important de projets. - Mobiliser un plus grand nombre d'employeurs, d'entreprises et d'organisations - Informer mieux les personnes issues de l'immigration des programmes et services qui leur sont destinés.	
Dépenses 2009-2010: 702 918 \$	

4.1 Créer la Passerelle pour l'emploi en région

Principaux livrables	Date
Dépôt d'un protocole avec organismes de régionalisation pour accueil structuré des chercheurs d'emploi	Mars 2009
Début du financement forfaitaire visant à reconnaître les efforts supplémentaires demandés aux organismes non-gouvernementaux dans le cadre de la mesure	Avril 2010
Début du financement des collectivités locales pour l'accueil et l'accompagnement des nouveaux travailleurs immigrants dans leurs localités	Avril 2010
Début des nouvelles séances d'information enrichies sur la vie et l'emploi en région	Mars 2010
Début du soutien financier de la clientèle pour de courts séjours exploratoires en région	Avril 2010
Dépôt d'un livrable du mécanisme de repérage des emplois	Octobre 2009
Début du financement des déplacements des candidats en région pour entrevue et/ou un déménagement à la suite de leur embauche (responsabilité Emploi-Québec)	Avril 2010
Accompagnement personnalisé de six à douze mois pour les personnes immigrantes qui ont trouvé un emploi en région (responsabilité Emploi-Québec)	Avril 2010
Objectifs - Arrimer les offres d'emploi en région avec les chercheurs d'emploi à Montréal. - Repérer rapidement les chercheurs d'emploi à Montréal en lien avec les emplois disponibles. - Accroître l'accompagnement des chercheurs d'emploi et des employeurs en finançant des organismes et des ressources externes pour l'accueil. - Aider les chercheurs d'emploi en finançant leurs déplacements en région.	
Dépenses 2009-2010: 27 574 \$	

4.2 Élaborer une offre de service pour l'accompagnement des employeurs dans la recherche d'employés à l'étranger répondant aux besoins ciblés du marché du travail

Principaux livrables	Date
Synthèse de la consultation sur les besoins d'accompagnement des employeurs dans le recrutement de travailleurs à l'étranger.	Janvier 2009
Définition des composantes de l'offre de service Rôles et responsabilités des différents partenaires gouvernementaux dans la prestation de l'offre	Mai 2009
Partenariats régionaux pour les activités de recrutement à l'étranger : Laval Québec	Novembre 2008 Avril 2009
Processus d'arrimage entre les besoins exprimés par les employeurs et les candidats déjà engagés dans un processus d'immigration	Mars 2009
Identification de bassins stratégiques de travailleurs spécialisés	Juin 2009
Offre de service pour l'accompagnement des employeurs ou regroupements d'employeurs dans le recrutement de main-d'œuvre spécialisée à l'étranger - Publication d'un guide d'accompagnement pour les employeurs - Service-conseil aux employeurs dans les régions du Québec en matière de prospection et de recrutement de candidats à l'étranger pouvant répondre aux profils recherchés (implantation graduelle)	Mai 2010 Septembre 2010
Partenariats dans certains pays avec des organisations crédibles pour faciliter la prospection et le recrutement de candidats correspondant aux profils recherchés Pôle emploi international (France)	Février 2010
Objectifs - Développer une offre complète de services pour les employeurs qui souhaitent recruter à l'étranger. - Recevoir les besoins urgents de main-d'œuvre spécialisée des employeurs qui nécessitent le recrutement à l'étranger. - Orienter et soutenir les employeurs dans leurs démarches d'embauche.	
Dépenses 2009-2010 : 79 750 \$	

4.3 Mettre en place un volet international du service *Placement en ligne* d'Emploi-Québec afin de mieux arrimer les postes vacants des employeurs du Québec avec des candidats à l'immigration présentant le profil recherché

Principaux livrables	Date
Approbation du dossier d'affaires du projet par le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Services gouvernementaux	Septembre 2009
Procédures administratives convenues avec CIC en vue d'accélérer l'arrivée des travailleurs sélectionnés ayant fait l'objet d'un pairage avec un employeur	Mai 2010
Service en ligne temporaire	Février 2010
Conclusion d'une entente entre le MICC et le MESS sur les modalités d'échange d'information pour le suivi de gestion des opérations et pour l'évaluation du service international de <i>Placement en ligne</i>	Mars 2010
Volet international de Placement en ligne accessible aux candidats à l'immigration sélectionnés par le MICC et les employeurs	Décembre 2010
Objectifs -Développer un volet international à Placement en ligne. -Permettre aux candidats sélectionnés, en attente de leur visa de résident permanent, de s'inscrire et d'obtenir une offre d'emploi d'un employeur québécois. -Répondre aux employeurs qui affichent leurs offres d'emploi sur le site. Ces offres seront aussi visibles par tous les candidats potentiels à l'immigration. -Accélérer l'arrivée au Québec du candidat ayant une offre d'emploi.	
Dépenses 2009-2010 : 157 181\$	

4.4 Accélérer l'arrivée au Québec de candidats à l'immigration permanente qui répondent aux besoins pressants du marché du travail

Principaux livrables	Date
Entente avec Citoyenneté Immigration Canada (CIC) sur des modalités de traitement accéléré des dossiers de candidats sélectionnés par le Québec	Octobre 2009
Révision des processus de traitement des dossiers de demande de certificat de sélection pour permettre le traitement prioritaire de certaines demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ)	Octobre 2009
Modification du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers	Octobre 2009
Adoption de la <i>Liste des domaines de formation privilégiés</i>	Octobre 2009
Information aux partenaires, aux clients et au public	Août 2009
Objectifs - Traiter de façon prioritaire les candidats détenant un diplôme dans un domaine de formation offrant de bonnes perspectives d'intégration professionnelle. - Augmenter graduellement le nombre de candidats qui pourront bénéficier d'un traitement prioritaire.	
Dépenses 2009-2010 : Ressources internes	

4.5 Favoriser le passage du statut de résident temporaire à celui de résident permanent pour les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires

Principaux livrables	Date
Conclusion d'une entente avec la CRÉ de Montréal pour la réalisation de diverses mesures visant la rétention d'étudiants étrangers au Québec	Novembre 2008
Conclusion d'une entente avec Montréal International pour la réalisation d'une campagne de promotion auprès des travailleurs temporaires de la grande région de Montréal	Décembre 2008
Élaboration d'un plan de communications visant les étudiants étrangers	Décembre 2008
Promotion auprès des entreprises employant une masse critique de travailleurs temporaires qualifiés	Janvier 2009
Tenue de groupes de discussion avec des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires	Février et mars 2009
Élaboration d'un plan de communication intégré étudiants et travailleurs temporaires	Avril 2009
Promotion directe dans toutes les institutions d'enseignement collégiales et universitaires du Québec auprès des étudiants étrangers inscrits dans des formations prioritaires	Octobre 2009
Mise en place des modifications réglementaires visant à faciliter le dépôt des demandes au Québec et à valoriser davantage l'expérience de travail et les études au Québec	Décembre 2009
Promotion directe auprès des travailleurs temporaires qualifiés	En continu
Promotion auprès de groupes d'étudiants étrangers inscrits dans des formations prioritaires	Novembre 2009
Nouveau programme de l'expérience québécoise implanté	Février 2010
Objectifs - Rejoindre grâce à une approche de promotion ciblée, les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires dont les profils correspondent aux besoins et domaines d'activités prioritaires du Québec.	
Dépenses 2009-2010 819 852\$	

5.1 Accroître le financement des organismes communautaires afin de mieux soutenir leur rôle de partenaire de l'action gouvernementale auprès des nouveaux arrivants

Principaux livrables	Date
Augmentation de l'enveloppe du programme de financement du soutien à la mission globale des organismes partenaires du Ministère pour les trois prochaines années	En continu depuis avril 2009
Augmentation du financement des organismes partenaires qui offrent des services en accueil et en intégration pour les trois prochaines années	En continu depuis avril 2009
Augmentation du financement des organismes partenaires dans le cadre du Programme régional d'intégration pour les trois prochaines années	En continu depuis avril 2008
Augmentation du financement des organismes partenaires qui offrent des services d'accueil et d'intégration dans les petits centres	À partir de janvier 2009
Objectifs - Soutenir des organismes offrant des services d'accueil et d'intégration aux nouveaux arrivants en leur accordant un financement - Soutenir la stabilité des organismes en accueil et en intégration rattachés au Ministère. - Favoriser l'établissement de nouveaux arrivants en région en augmentant le financement accordé aux organismes subventionnés dans le cadre du Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) afin de tenir compte de l'augmentation du nombre d'immigrants. - Soutenir les projets qui visent l'attraction des immigrants en région.	
Dépenses 2009-2010: 1 173 590 \$	

5.2 Accroître le financement des municipalités et des conférences régionales des élus afin de mieux soutenir les actions concertées

Principaux livrables	Date
Signature d'ententes de partenariat avec des CRÉ	En continu depuis avril 2008
Signature d'ententes avec les municipalités pour la mise sur pied de structures d'accueil municipales	En continu depuis avril 2008
Rapport d'évaluation du Programme régional d'intégration	31 Mars 2010
Objectifs - Favoriser l'établissement de nouveaux arrivants en augmentant le nombre d'ententes avec des Conférences régionales des élus (CRÉ) dans plus de régions. - Favoriser l'établissement de nouveaux arrivants en augmentant le nombre d'ententes avec des municipalités, notamment un objectif d'ici 2010-2011 de 10 ententes conclues avec des municipalités pour mettre en place des structures d'accueil municipales.	
Dépenses 2009-2010 : 2 203 250 \$	

« POUR ENRICHIR LE QUÉBEC : AFFIRMER LES VALEURS COMMUNES DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE – MESURES POUR RENFORCER L’ACTION DU QUÉBEC EN MATIÈRE D’INTÉGRATION DES IMMIGRANTS », OCTOBRE 2008

1.1 Faire signer, dans la *Demande de certificat de sélection* du Québec, une déclaration portant sur les valeurs communes de la société québécoise

Principaux livrables	Date
Insertion de la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise dans les Demandes de certificat de sélection (DCS) ciblées à cet effet	Février 2009
Mise à jour de l'instrumentation actuelle : Guide des procédures d'immigration, Directive de gestion, etc.	Avril 2009
Information aux partenaires du Ministère	Mars 2009
Objectifs - Faire connaître dès l'étranger à tous les candidats à l'immigration de la catégorie économique et du regroupement familial les valeurs communes de la société québécoise (références à la Charte québécoise des droits et libertés et à la Charte de la langue française). Dépenses 2009-2010 : Ressources internes	

1.2 A Informer les personnes immigrantes de façon détaillée sur les valeurs communes du Québec (à l'étranger)

Principaux livrables	Date
Évaluation préliminaire en ligne (ÉPI) : lien vers la partie du site traitant des valeurs	Décembre 2008
Mise à jour des documents d'information destinés aux candidats de la catégorie du regroupement familial (guide du parrainé et guide du garant)	Mars 2009
Mise à jour du Guide sur le parrainage collectif	Décembre 2009
Mise à jour et bonification du contenu des séances de promotion tenues à l'étranger destinées aux futurs candidats à l'immigration (outil PowerPoint)	Février 2009
Mise à jour du contenu des séances préparatoires à l'arrivée au Québec, offertes aux candidats sélectionnés à l'étranger (outil PowerPoint)	Mars 2009
Élaboration d'un feuillet explicatif sur les valeurs communes de la société québécoise (remis, entre autres, avec les CSQ)	Printemps 2009
Objectifs - Informer dès l'étranger, les futurs candidats à l'immigration, participant aux séances de promotion et les candidats nouvellement sélectionnés qui participent aux séances d'information, des valeurs communes de la société québécoise et de l'importance du fait français au Québec. Dépenses 2009-2010 : 8 000 \$	

1.2 B Informer les personnes immigrantes de façon détaillée sur les valeurs communes du Québec (au Québec)

Principaux livrables	Date
Guide enrichi <i>Apprendre le Québec</i> . La version française	Avril 2009
Versions anglaise et espagnole du Guide <i>Apprendre le Québec</i> disponibles en format imprimé et électronique	Janvier 2010
Signature d'une entente avec le Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour la distribution du dépliant sur les valeurs communes	Juin 2009
Implantation d'une nouvelle séance d'information Vivre au Québec	Mai 2009 à Montréal Novembre 2009 dans sept villes hors Montréal
Production d'un module d'auto-apprentissage en ligne de la session Vivre au Québec portant sur les valeurs communes et disponible au Québec.	Avril 2010
Mise à jour des modules d'enseignement du français en ligne (FEL), et en salle de classe	Juillet 2009 Avril 2010
Objectifs - Mieux informer les nouveaux arrivants des valeurs communes de la société québécoise en révisant toute l'information existante et en mettant au point de nouveaux outils pour les rejoindre.	
Dépenses 2009-2010: 300 211\$	

QUESTION 31

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 2009-2010 ET PRÉVISIONS POUR 2010-2011 POUR CHAQUE SERVICE IMMIGRATION DU QUÉBEC (SIQ). EFFECTIFS PAR CATÉGORIE, TRAITEMENT ANNUEL (+ PRIMES ET BONIS) DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE DU SIQ OU DU CHEF DU BUREAU ET DU PERSONNEL CADRE, POUR CHAQUE SIQ.

Catégorie d'emploi Nombre 2009-2010

Immigration-Québec DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

▪ **Bureau de la direction régionale**

• Cadre	1
• Professionnels	6
• Techniciens	4

Total traitement	11	683 379 \$
-------------------------	-----------	-------------------

• Fonctionnement	268 654 \$
• Subvention PANA	41 800 \$
• PAD	578 947 \$
• PRI	1 600 000 \$
• PRSOCA	0 \$
• PAIR	0 \$

Total dépenses	3 172 780 \$
-----------------------	---------------------

▪ **Immigration-Québec Nord de Montréal**

• Cadre	1
• Professionnels	6
• Techniciens	5
• Préposés aux renseignements	6
• Soutien	3

Total traitement	21	954 932 \$
-------------------------	-----------	-------------------

• Fonctionnement	12 622 \$
• Subvention PANA	1 540 221 \$
• PAD	153 152 \$
• PRI	197 550 \$
• PRSOCA	96 271 \$
• PAIR	0 \$

Total dépenses	2 954 748 \$
-----------------------	---------------------

- **Immigration-Québec Sud de Montréal**

• Cadre	1
• Professionnels	7
• Techniciens	5
• Préposés aux renseignements	8
• Soutien	4

Total traitement	25	1 209 661 \$
-------------------------	-----------	---------------------

• Fonctionnement	10 489 \$
• Subvention PANA	2 694 178 \$
• PAD	334 940 \$
• PRI	167 927 \$
• PRSOCA	159 052 \$
• PAIR	391 563 \$

Total dépenses	4 967 809 \$
-----------------------	---------------------

- **Immigration-Québec Est de Montréal**

• Cadre	1
• Professionnels	2
• Techniciens	2
• Préposés aux renseignements	3
• Soutien	3

Total traitement	11	490 958 \$
-------------------------	-----------	-------------------

• Fonctionnement	81 674 \$
• Subvention PANA	754 010 \$
• PAD	572 000 \$
• PRI	27 000 \$
• PRSOCA	31 394 \$
• PAIR	0 \$

Total dépenses	1 957 036 \$
-----------------------	---------------------

■ **Immigration-Québec Ouest de Montréal**

- Cadre 1
- Professionnels 1
- Techniciens 3
- Préposés aux renseignements 1
- Soutien 2

Total traitement	8	384 118 \$
-------------------------	---	------------

- | | |
|-------------------|------------|
| • Fonctionnement | 11 956 \$ |
| • Subvention PANA | 254 400 \$ |
| • PAD | 0 \$ |
| • PRI | 0 \$ |
| • PRSOCA | 15 300 \$ |
| • PAIR | 0 \$ |

Total dépenses	665 774 \$
-----------------------	------------

■ **Immigration-Québec Aéroport**

- Professionnels 1
- Préposés aux renseignements 8

Total traitement	9	445 352 \$
-------------------------	---	------------

- | | |
|-------------------|-----------|
| • Fonctionnement | 12 004 \$ |
| • Subvention PANA | 0 \$ |
| • PAD | 0 \$ |
| • PRI | 0 \$ |
| • PRSOCA | 0 \$ |
| • PAIR | 0 \$ |

Total dépenses	457 356 \$
-----------------------	------------

■ **Immigration-Québec Direction régionale de la Capitale-Nationale et Est-du-Québec**

• Cadre	2
• Professionnels	8
• Techniciens	9
• Préposés aux renseignements	3
• Soutien	3

Total traitement	25	1 416 877 \$
-------------------------	-----------	---------------------

• Fonctionnement	130 313 \$
• Subvention PANA	526 848 \$
• PAD	128 126 \$
• PRI	1 077 350 \$
• PRSOCA	86 624 \$
• PAIR	720 874 \$

Total dépenses	3 970 254 \$
-----------------------	---------------------

■ **Immigration-Québec Direction régionale de la Montérégie**

• Cadre	1
• Professionnels	5
• Techniciens	6
• Préposés aux renseignements	1
• Soutien	4

Total traitement	17	930 995 \$
-------------------------	-----------	-------------------

• Fonctionnement	22 078 \$
• Subvention PANA	629 598 \$
• PAD	15 000 \$
• PRI	586 993 \$
• PRSOCA	70 136 \$
• PAIR	418 877 \$

Total dépenses	2 673 677 \$
-----------------------	---------------------

*

■ **Immigration-Québec Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière**

• Cadre	1	
• Professionnels	7	
• Techniciens	6	
• Préposés aux renseignements	1	
• Soutien	4	
Total traitement	19	1 057 510 \$
• Fonctionnement		40 285 \$
• Subvention PANA		578 444 \$
• PAD		23 204 \$
• PRI		535 300 \$
• PRSOCA		43 907 \$
• PAIR		475 273 \$
Total dépenses		2 753 923 \$

■ **Immigration-Québec Direction régionale de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

• Cadre	1	
• Professionnels	7	
• Techniciens	7	
• Préposés aux renseignements	1	
• Soutien	6	
Total traitement	22	1 161 263 \$
• Fonctionnement		96 499 \$
• Subvention PANA		720 124 \$
• PAD		60 000 \$
• PRI		483 200 \$
• PRSOCA		107 100 \$
• PAIR		814 195 \$
Total dépenses		3 442 381 \$

■ **Immigration-Québec Direction régionale de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec**

• Cadre	1	
• Professionnels	5	
• Techniciens	4	
• Préposés aux renseignements	1	
• Soutien	3	
Total traitement	14	603 892 \$
• Fonctionnement		52 067 \$
• Subvention PANA		382 836 \$
• PAD		12 950 \$
• PRI		312 500 \$
• PRSOCA		45 123 \$
• PAIR		237 766 \$
Total dépenses		1 647 134 \$

■ **Immigration-Québec TOTAL**

• Cadre	11	
• Professionnels	55	
• Techniciens	51	
• Préposés aux renseignements	33	
• Soutien	32	
Total traitement	182	9 338 937 \$
• Fonctionnement		738 641 \$
• Subvention PANA		8 122 457 \$
• PAD		1 878 319 \$
• PRI		4 987 820 \$
• PRSOCA		654 907 \$
• PAIR		3 058 548 \$
Total dépenses		28 779 629 \$

QUESTION 32

LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES
AFIN DE PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES IMMIGRANTS EN RÉGION

APPROCHE

L'approche générale du Ministère en matière d'intégration des immigrants en région repose sur le partenariat avec le milieu et sur le Plan stratégique 2008-2012 qui énonce notamment l'enjeu de s'assurer que l'immigration est au service du développement économique et démographique du Québec et de ses régions.

Le Plan stratégique précise la mission du Ministère de promouvoir l'immigration, sélectionner des personnes immigrantes et favoriser leur intégration au sein d'une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel. La vision du Ministère décrite dans le Plan est d'être le leader d'un réseau de partenaires déterminés notamment à renforcer la contribution de l'immigration au développement durable du Québec et de ses régions.

ACTIONS ENTREPRISES

Le Ministère a entrepris les actions suivantes afin de promouvoir l'intégration des immigrants en région :

- **Onze plans d'action régionaux** sont en vigueur : Capitale-Nationale depuis 2004, Estrie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Laval, Mauricie, agglomération de Longueuil et Est de la Montérégie depuis 2005, Centre-du-Québec, Montréal et Outaouais depuis 2006 et Laurentides depuis 2007. Depuis la publication de ce onzième plan d'action, les plans qui sont rédigés, le sont dans le cadre des ententes signées avec les CRÉ. Leur diffusion est faite dans les sites Internet de celles-ci.
- Au 31 mars 2010, **cinq ententes avec des municipalités** sont en vigueur. Il y a huit ententes en processus de négociation.
- Au 31 mars 2010, **douze ententes avec des CRÉ** sont en vigueur dont quatre viennent à échéance fin mars. Deux d'entre elles sont en demande de prolongation.
- *Services Immigration Québec*
Les services Immigration-Québec, présents dans plusieurs régions du Québec, fournissent de l'information sur les régions du Québec et offrent l'accueil et l'accompagnement personnalisé aux nouveaux arrivants, avec le concours des organismes mandataires.
- *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*
La révision du *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*, entrée en vigueur le 16 octobre 2006, valorise les formations prometteuses en fonction des besoins des régions et accorde des points supplémentaires aux candidats détenant une offre d'emploi validée en région.
- *Étudiants étrangers*
Des étudiants étrangers fréquentent les établissements en région et représentent un bassin potentiel d'immigrants pour les régions. À titre d'exemple, le protocole de coopération avec l'Île de la Réunion, renouvelé le 23 février 2007, favorisant la venue d'étudiants réunionnais et leur établissement éventuel dans plusieurs régions du Québec, a contribué à l'arrivée de 99 étudiants en 2009. La dernière mission à ce jour, novembre 2009, devrait contribuer à l'arrivée d'un peu moins d'une centaine d'étudiants réunionnais à l'automne 2010.

BIQ

Les bureaux d'immigration du Québec à l'étranger fournissent aux candidats potentiels de l'information sur les régions du Québec.

- *Programme régional d'intégration (PRI)*

Pour le volet spécifique aux organismes à but non lucratif, ce programme vise à augmenter l'établissement et la rétention des immigrants en dehors de la région métropolitaine de Montréal, par l'amélioration des conditions d'accueil, d'établissement et d'intégration. Il vise également à valoriser auprès des populations des régions l'apport économique, social et culturel de l'immigration. Des projets spécifiques conclus avec des organismes d'accueil et d'intégration (de Montréal et des régions) ciblent les immigrants présents dans la région métropolitaine de Montréal et les incitent à explorer les possibilités d'emploi et d'installation en région. En 2009-2010, le montant versé a été de 4 874 950 \$ pour 33 partenariats, incluant les ententes avec les municipalités et les conférences régionales des élus, également financées dans le cadre de ce programme.

- *Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)*

Ce programme d'aide financière est destiné à soutenir les organismes à but non lucratif qui souhaitent apporter leur contribution à l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants à la société québécoise. Il comporte également un volet destiné spécifiquement aux organismes communautaires qui interviennent auprès des réfugiés, notamment en soutenant les premières démarches d'installation telles la recherche de logement, la demande d'assistance-emploi, l'inscription à la Régie de l'assurance maladie du Québec, la demande d'un numéro d'assurance sociale, la demande de la carte de résidence permanente, l'inscription des enfants à l'école. En 2009-2010, le montant versé a été de 3 539 745 \$ pour 29 partenaires en région dans le cadre de ce programme.

- *Programme d'accueil et d'installation des réfugiés (PAIR)*

Ce programme vise l'accueil des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et des personnes protégées à titre humanitaire outre-frontières. Il permet de fournir aux réfugiés pris en charge par l'État, des biens et services essentiels à leur établissement au Québec. En 2009-2010, la somme totale versée dans le cadre de ce programme a été de 2 986 078 \$ desservant ainsi 1 883 personnes réfugiées pris en charge par l'État en région (incluant environ 120 personnes à Montréal)¹.

- *Programme Action diversité (PAD)*

Le Programme *Action diversité* est un programme d'aide financière à l'intention des organismes qui réalisent des projets structurants pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs du Ministère en matière de diversité afin de favoriser la pleine participation des Québécois de toutes origines au développement de la société québécoise. L'appel de projets de novembre 2009 était doté d'une enveloppe budgétaire de 1,2 M\$.

¹ Équipe de soutien à la gestion, 12 avril 2010.

QUESTION 33

**NOMBRE D'IMMIGRANTS VENTILÉ PAR LA PROVENANCE ET LA PROFESSION DEPUIS 2006.
INDIQUER EN POURCENTAGE**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits du MICC des années antérieures

Immigrants actifs¹ admis au Québec en 2009* selon les professions projetées², régies par un ordre professionnel³

¹ Immigrants âgés de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active. Les données ne réfèrent pas nécessairement aux candidats sélectionnés mais aux personnes qui ont exprimé l'intention d'occuper un emploi au Québec; tous ces candidats ne feront pas forcément une demande de permis à un ordre professionnel.

² La profession est celle qui est indiquée sur le formulaire (fédéral) de confirmation de résidence permanente (fichier des admissions).

³ Les professions projetées des immigrants sont codées en fonction de la CNP (Classification nationale des professions) qui couvre l'ensemble des emplois existants au Canada. Or, il n'y a pas d'adéquation précise entre les professions régies par un ordre professionnel et les professions décrites par la CNP. À certaines professions régies correspondent plusieurs codes CNP (ingénieurs par exemple), tandis que d'autres professions régies se retrouvent associées à plusieurs autres professions (régies ou non) au sein d'un même code CNP. Conséquemment, la liste et les données ne peuvent donc être qu'approximatives. Lorsqu'elles ne sont pas significatives, les professions qui y sont associées n'apparaissent pas dans le tableau.

Note : Afin de protéger la confidentialité des renseignements personnels, les professions pour lesquelles les données sont trop peu élevées ont été regroupées.

SECTEUR SANTÉ ET RELATIONS HUMAINES

Profession projetée (code CNP)	Nombre	%
Audiologiste et orthophoniste (3141)	14	1,2
Conseiller d'orientation (4143-4213)	13	1,1
Dentiste (3113)	77	6,7
Dietétiste (3132)	14	1,2
Infirmière (3151-3152)	310	27,1
Infirmière auxiliaire (3233)	19	1,7
Médecins (3111-3112)	301	26,3
Médecin vétérinaire (3114)	54	4,7
Pharmacien (3131)	109	9,5
Physiothérapeute (3142)	36	3,1
Psychologue (4151)	44	3,8
Technicien dentaire (3223)	13	1,1
Technologiste médical (3211-3212)	72	6,3
Travailleur social (4152)	30	2,6
Autres**	40	3,5
Catégorie d'immigration	Nombre	%
Immigration économique	1084	94,6
Regroupement familial	56	4,9
Réfugiés	5	0,4
Autres immigrants	1	0,1
Total, secteur santé et relations humaines	1 146	100,0

**Autres : chiropraticien (3122), denturologiste (3221), ergothérapeute (3143), hygiéniste dentaire (3222), inhalothérapeute (3214), opticien d'ordonnances (3231), optométriste (3121), psychoéducateur, thérapeute conjugal et familial (4153), technologue en radiologie (3215).

SECTEUR GÉNIE, AMÉNAGEMENT ET SCIENCES

Profession projetée (code CNP)	Nombre	%
Agronome (2123)	67	2,6
Architecte (2151)	127	4,9
Arpenteur-géomètre (2154)	14	0,5
Chimiste (2112)	122	4,7
Géologue (2113)	22	0,9
Ingénieur (2131 à 2134 et 2141 à 2148)	1 598	62,2
Ingénieur forestier (2122)	26	1,0
Technologue professionnel (2211-2212-2221-2223-2231-2232-2233-2241-2251-2254-2255)	580	22,6
Urbaniste (2153)	15	0,6
Catégorie d'immigration	Nombre	%
Immigration économique	2 501	97,3
Regroupement familial	65	2,5
Réfugiés	2	0,1
Autres immigrants	3	0,1
Total, secteur génie, aménagement et sciences	2 571	100,0

SECTEUR DROIT, ADMINISTRATION ET AFFAIRES

Profession projetée (code CNP)	Nombre	%
Avocat et notaire (4112)	104	15,2
Comptable et vérificateur (1111)	429	62,9
Interprète, terminologue et traducteur (5125)	142	20,8
Autres : évaluateur agréé (1235-2234), huissier de justice (6461)	7	1,0
Catégorie d'immigration	Nombre	%
Immigration économique	629	92,2
Regroupement familial	50	7,3
Réfugiés	3	0,4
Autres immigrants	-	0,0
Total, secteur droit, administration et affaires	682	100,0

TOUS LES SECTEURS

Secteur	Nombre	%
Santé et relations humaines	1146	26,1
Génie, aménagement et sciences	2571	58,4
Droit, administration et affaires	682	15,5
Catégorie d'immigration	Nombre	%
Immigration économique	4 214	95,8
Regroupement familial	171	3,9
Réfugiés	10	0,2
Autres immigrants	4	0,1
Total, tous les secteurs	4 399	100,0

* Données préliminaires pour 2009.

Note : Tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Régions et pays de naissance

Principales régions de naissance 2008	Proportion de l'ensemble du mouvement d'immigration (%)
Afrique du Nord	24,1
Amérique du Sud	10,2
Europe occidentale et septentrionale	10,2
Total	44,5

Le volume des admissions de l'année 2009 est supérieur à celui de l'année 2008 pour le continent africain (+ 28,9 %) et le continent européen (+ 8,2 %). On remarque les variations les plus importantes du nombre d'admissions dans la région de l'Afrique du Nord (+ 37,3 %) et dans celle de l'Afrique orientale (+ 41,3 %). Les autres régions qui ont connu une plus forte progression de leurs effectifs sont la région de l'Europe occidentale et septentrionale (+10,9 %) et la région de l'Afrique occidentale (+ 10,4 %).

Le recul que l'on note dans les admissions en provenance de l'Amérique s'explique essentiellement par la diminution du nombre de personnes natives des Antilles (- 12,3 %), alors que la baisse du volume des immigrants originaires de l'Asie est imputable au nombre moindre d'immigrants originaires de l'Asie orientale (- 7,7 %) et du Moyen-Orient (- 7,5 %).

Principaux pays de naissance 2008	Proportion de l'ensemble du mouvement d'immigration (%)
Algérie	10,2
Maroc	9,8
France	8,2
Total	28,2

Pour l'année 2009, on retrouve au premier rang des pays de naissance l'Algérie, suivie du Maroc et de la France. Ces mêmes pays occupaient les trois premiers rangs en 2008; l'Algérie se situant au premier rang, suivie de la France et du Maroc.

Une ventilation plus complète des régions et pays de naissance des immigrants admis se trouve sur le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sous la rubrique Recherche et statistiques.

QUESTION 34

**VENTILATION DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER PAR PAYS, PAR
 LANGUE D'ORIGINE, EN 2007, 2008, 2009, PRÉVISIONS POUR 2010**

Note : Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

RÉFUGIÉS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER* ET ADMIS AU QUÉBEC EN 2009
 (PRINCIPAUX PAYS ET PRINCIPALES LANGUES MATERNELLES)**

Pays de naissance	n
Colombie	602
Iraq	336
Bhoutan	224
Rép. dém. du Congo	198
Afghanistan	165
Népal	89
Myanmar	71
Togo	54
Équateur	45
Burundi	41
Autres pays	389
Total	2 214

Langue maternelle	n
Espagnol	651
Arabe	350
Népalais	315
Dari ¹	185
Swahili ²	94
Mina ³	53
Kirundi ²	47
Birman	40
Français	37
Kinyarwanda ²	33
Autres	409
Total	2 214

* Les réfugiés sélectionnés comprennent les réfugiés pris en charge par le gouvernement, parrainés ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des réfugiés.

** Les données sont préliminaires pour 2009.

¹ Cette langue est parlée par des réfugiés nés en Afghanistan ou au Pakistan.

² Ces langues sont parlées par des réfugiés nés au Burundi, au Congo, en République démocratique du Congo ou au Rwanda.

³ Cette langue est parlée par des réfugiés nés en Bénin ou au Togo.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

QUESTION 35

**TEMPS D'ATTENTE MOYEN POUR CHAQUE RÉFUGIÉ SELON LA PROVENANCE ET LE NOMBRE
TOTAL DE RÉFUGIÉS POUR 2007, 2008, 2009 ET PRÉVISIONS POUR 2010**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Temps d'attente

Les renseignements concernant les délais de traitement pour la reconnaissance du statut de réfugié à l'étranger relèvent du gouvernement canadien.

Lorsque le Ministère reçoit pour sélection les dossiers des personnes reconnues réfugiées par le bureau canadien des visas à l'étranger, ces demandes sont traitées dans un délai de deux à cinq jours.

NOMBRE TOTAL DE RÉFUGIÉS ADMIS AU QUÉBEC

Par année et par type de réfugiés

Année	Réfugiés pris en charge par l'État	Réfugiés parrainés	Total réfugiés admis
2009	1 880	334	2 214

QUESTION 36

**LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE QUÉBEC MAGHREB DU MICC.
LISTE DES AVIS SOUMIS PAR LA TABLE QUÉBEC MAGHREB À LA MINISTRE.
ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES SPÉCIFIQUES AUX BESOINS DES
QUÉBÉCOIS ORIGINAIRES DU MAGHREB.**

État d'avancement de la mise en œuvre des mesures spécifiques aux besoins des Québécois originaires du Maghreb

- L'ensemble des mesures annoncées en mars 2008 visent à répondre aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle des personnes immigrantes, en particulier celles d'origine maghrébine.
- La nouvelle formation enrichie sur les réalités du milieu du travail (la session *S'adapter au monde du travail québécois*) qui traite, entre autres, des conduites culturelles en emploi et du fonctionnement des entreprises québécoises est offerte depuis le 25 mai 2009; elle vise 5 100 personnes pour 2009-2010; du fait que cette formation est destinée aux nouveaux immigrants francophones, elle attire beaucoup de Maghrébins.
- L'accompagnement personnalisé et soutenu des nouveaux arrivants dans leurs démarches vers l'emploi qui vivent des difficultés d'intégration en emploi. Cet accompagnement d'une durée maximale de six mois, offert par des ressources externes d'Emploi-Québec, assure à ces nouveaux arrivants un accompagnement jusqu'à leur intégration en emploi. Un total de 1354 nouveaux arrivants dont 577 d'origine maghrébine ont débuté leur accompagnement depuis le 30 juin 2009¹.
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Selon les pourcentages² des participants au PRIIME pour 2009-2010³, les personnes dont la région d'origine est l'Afrique du Nord⁴ y participent dans une proportion de 21,5 %, comparativement aux personnes originaires d'Europe de l'Est (13,8 %) et d'Amérique du Sud (21,7 %).
- De plus, dans le cadre du Défi Montréal⁵, une attention particulière est prêtée aux difficultés d'insertion professionnelle des femmes immigrantes, des Maghrébins ainsi que des minorités visibles. Neuf projets concrets sont en marche; une estimation de près de 600 personnes en emploi et de plus de 200 entreprises rejointes est projeté. Une deuxième vague de projets sera annoncée au printemps 2010.
- Par ailleurs, plusieurs mesures et moyens d'action prévus pour lutter contre le racisme et la discrimination et qui soutiennent la politique gouvernementale *La diversité : une valeur ajoutée* sont destinés de façon particulière aux Québécois d'origine maghrébine.

Liste des membres de la Table Québec Maghreb du MICC

- Le Ministère ayant mis en place de nouvelles façons de faire pour travailler avec les communautés culturelles, ce sont dorénavant les services Immigration-Québec (SIQ) qui sont la porte d'entrée des services ministériels auprès des différentes clientèles du Ministère y compris pour les représentants des communautés culturelles qui participent aux travaux des comités des partenaires des SIQ. Ainsi, la Table de travail Maghreb ayant été dissoute en automne 2008, la liste des membres est caduque.

¹ Ces chiffres sont les derniers disponibles.

² Les données de mars 2010 ainsi que le cumulatif de 2009-2010 seront connus début mai 2010.

³ Direction de la statistique et du soutien aux expérimentations (DSSE) (Profils des caractéristiques – PRIIME), décembre 2009.

⁴ Étant donné que les pays du Maghreb ne font pas partie des possibilités des catégories désignées aux rapports fournis par Emploi-Québec, il faut donc utiliser la catégorie Afrique du Nord.

⁵ À noter que les projets de la première vague de Défi Montréal prendront fin en septembre 2010. En février 2010, 48 % des participants aux projets étaient en emploi, en stage ou, selon leur choix personnel, de retour aux études ou en situation de mentorat (267 personnes sur 560). 194 entreprises participent activement aux projets. Parmi les bénéficiaires de ces projets, des Maghrébins y figurent.

QUESTION 37

**ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN 2009-2010 DEVANT CONDUIRE
À LA PUBLICATION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE LUTTE
CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION**

Rappel des faits

La politique gouvernementale et le plan d'action 2008-2013 *La diversité : une valeur ajoutée* ont été rendus publics le 29 octobre 2008. Ces actions font suite à la consultation publique tenue à l'automne 2006.

Leur objectif est de favoriser la participation de tous à la société québécoise en soutenant les efforts sur le plan de l'égalité et de la lutte contre la discrimination. La politique et le plan d'action s'ajoutent aux mesures pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation et d'intégration en emploi des immigrants, annoncées en mars 2008, ainsi qu'aux mesures pour affirmer les valeurs communes de la société québécoise, dévoilées le 29 octobre 2008.

La politique comprend trois grandes orientations :

- Reconnaître et contrer les préjugés et la discrimination
- Renouveler les pratiques
- Coordonner les efforts

Elle est accompagnée d'un plan d'action comprenant 21 mesures et impliquant la participation de l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux.

Étapes franchies

- Mise en place des principales instances de gouvernance, soit le forum sous-ministériel et le comité interministériel, responsables de la mise en œuvre et du suivi de la politique et du plan d'action.
- Mise en œuvre progressive du plan d'action.
- Premier bilan, faisant état notamment :
 - d'une campagne de promotion de l'apport de l'immigration (ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles);
 - des projets d'échanges interculturels entre les écoles de diverses régions (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport);
 - diffusion du Guide *À parts égales, à part entière – L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec* (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine);
 - de la création d'un portail Emplois par le gouvernement du Québec afin de valoriser les emplois dans la fonction publique (Secrétariat du Conseil du trésor);
 - d'un nouveau mode de traitement des plaintes par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
 - de l'élaboration et de la diffusion de formations interculturelles adaptées aux interventions en milieu policier, incluant la question du profilage racial (ministère de la Sécurité publique).
- Révision et développement d'indicateurs en vue de la réalisation du tableau de bord
- Travaux amorcés pour définir le mandat d'évaluation.

Étapes à venir

- Finalisation du projet de tableau de bord, afin de documenter les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures du plan d'action, ainsi que des indicateurs de suivi et de performance.
- Mise en place du comité d'évaluation en vue d'assurer la production des données nécessaires à l'évaluation des impacts du plan d'action ainsi que l'évaluation elle-même.
- Exploration des avenues possibles en vue de mettre sur pied la programmation de recherche.
- Bilan pour l'exercice financier 2009-2010, dont les principaux résultats apparaîtront dans les rapports annuels de gestion des ministères et organismes concernés.

QUESTION 38

**LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2009-2010
RELATIVEMENT À L'ENCADREMENT DES CONSULTANTS EN IMMIGRATION**

- Le Règlement sur les consultants en immigration n'est pas encore en vigueur. Il a été publié à la Gazette officielle du Québec le 3 mars 2010, pour consultation. La période de consultation se termine le 16 avril 2010.

QUESTION 39

**SUIVI DÉTAILLÉ DES TRAVAUX DU MICC EN 2009-2010
POUR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACQUISES À L'ÉTRANGER PAR LES
PERSONNES IMMIGRANTES**

Note : Les données pour les années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles des années antérieures.

Le Ministère et ses partenaires mettent en œuvre des projets visant à faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions régies par les ordres professionnels. Ces actions, réalisées par le Ministère ou avec son soutien financier, visent à mieux informer les personnes immigrantes, à mieux reconnaître leurs acquis et à améliorer leur accès à la formation d'appoint. Au cours des dernières années, le Ministère a signé une trentaine d'ententes avec des ordres professionnels pour mettre en œuvre des projets visant ces objectifs.

Projets annoncés en 2009-2010

- L'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec a élaboré un profil de compétences pour évaluer et reconnaître les diplômes et l'expérience acquis à l'étranger. Un outil d'autoévaluation est en ligne afin de permettre aux candidats d'obtenir un diagnostic préliminaire des conditions à satisfaire pour obtenir le permis d'exercice et un examen d'évaluation des compétences en cours d'élaboration leur permettra d'obtenir une prescription personnalisée de la formation d'appoint à acquérir. Les candidats ont aussi accès aux renseignements leur permettant de constituer un dossier complet avant même leur arrivée au Québec.
- L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec élaborera un profil des compétences afin d'améliorer le processus de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger. Une grille de référence sera conçue afin d'évaluer et de reconnaître plus efficacement leur formation et leur expérience. Une grille d'entrevue structurée, accompagnée d'un guide d'utilisation, permettra également d'évaluer de façon uniforme les acquis expérimentiels des candidats à l'exercice de la profession d'ingénieur forestier. Le cas échéant, les lacunes dans la formation du candidat formé à l'étranger et la formation d'appoint à compléter pour obtenir le permis d'exercice pourront plus facilement être déterminées.

Le projet IPOP pour l'Intégration en emploi de Personnes formées à l'étranger référées par un Ordre Professionnel

- Le projet IPOP vise à faciliter l'intégration professionnelle de personnes formées à l'étranger titulaires d'une autorisation d'exercice d'un ordre professionnel, notamment en offrant une subvention salariale à l'employeur. Ce projet permet au participant d'acquérir une première expérience de travail au Québec dans sa profession.

Le Service d'information sur les professions et métiers réglementés

- Le Service d'information sur les professions et métiers réglementés (SIPMR) a été mis en place en septembre 2002. En 2005, le mandat de ce service, qui ne touchait que les professions régies par les ordres professionnels, a été élargi et couvre maintenant les autres professions et métiers réglementés. Nombre de clients reçus et aidés par le SIPMR du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 : 1 501 personnes.

L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

- Un sondage téléphonique a été mené, en mai et juin 2008, auprès de 610 répondants de petites, moyennes et grandes entreprises des secteurs public et privé, situées sur le territoire du Québec, afin de connaître leurs pratiques et leurs besoins en évaluation des diplômes obtenus hors du Québec. Des recommandations seront faites afin de répondre aux besoins spécifiques de ces importants partenaires en intégration professionnelle.
- Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, le Ministère a délivré 17 551 évaluations comparatives à des personnes diplômées hors du Québec, ayant pour la plupart l'intention d'utiliser ce document pour se trouver un emploi. Au cours la même période, le Ministère a reçu plus de 21 000 demandes d'Évaluation comparative. Il s'agit d'une augmentation des demandes de 38% depuis 2007-2008.

L'Entente France-Québec en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

- Signée en octobre 2008, l'Entente France-Québec est une entente de portée générale qui permet aux organismes de réglementation compétents (ordres professionnels, ministères ou autres) de conclure des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM). Ces ARM établissent les conditions liées à l'obtention d'autorisation d'exercice d'une profession ou d'un métier réglementés au Québec et en France.
- L'Entente s'applique à l'ensemble des professions et des métiers réglementés en France et au Québec. Elle vise les personnes ayant obtenu leur titre de formation et leur aptitude légale d'exercer en France ou au Québec.
- Au 31 mars 2010, onze professions et autant de métiers ont signé des ARM. D'autres organismes de réglementation de professions et de métiers sont en pourparler en vue d'en conclure.

QUESTION 40

**NOMBRE DE DÉLIVRANCE D'ÉVALUATIONS COMPARATIVES DES ÉTUDES
EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC EN 2007, 2008 ET 2009**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec figure parmi les outils dont dispose le Ministère pour soutenir les immigrants dans leur intégration professionnelle.
- L'Évaluation comparative permet aux employeurs, aux établissements d'enseignement et aux organismes de réglementation des professions et des métiers d'obtenir une comparaison générale des études faites hors du Québec avec le système scolaire québécois. Les documents scolaires présentés pour évaluation au Ministère proviennent de plus de 200 systèmes éducatifs de partout dans le monde. Ces documents scolaires ont été délivrés au cours des 30 dernières années et dans certains cas même, depuis plus longtemps.

Demandes reçues	Évaluation délivrées	Demandes finalisées
21 142	17 551	18 104

QUESTION 41

**BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS EN MARGE DE L'ENTENTE
ENTRE LE QUÉBEC ET LA FRANCE EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE
DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES**

- Signée en octobre 2008, l'Entente France-Québec est une entente de portée générale qui permet aux organismes de réglementation compétents (ordres professionnels, ministères ou autres) de conclure des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM). Ces ARM établissent les conditions liées à l'obtention d'autorisation d'exercice d'une profession ou d'un métier réglementés au Québec et en France.
- L'Entente s'applique à l'ensemble des professions et des métiers réglementés en France et au Québec. Elle vise les personnes ayant obtenu leur titre de formation et leur aptitude légale d'exercer en France ou au Québec.
- Au 31 mars 2010, onze professions et autant de métiers avaient signé des ARM.
- Le 13 janvier 2010, les ARM visant les onze métiers de la construction et hors construction entraient en vigueur. L'entrée en vigueur des ARM visant les onze professions se fera graduellement au cours des prochains mois, après approbation de la réglementation applicable.
- D'autres organismes de réglementation de professions et de métiers sont en pourparler en vue de conclure des ARM.
- Le Ministère a ajouté une section à son site Internet pour offrir de l'information, aux candidats à l'immigration, qui souhaitent se prévaloir de l'entente.

QUESTION 42

**COPIE DES ENTENTES SIGNÉES EN 2009-2010 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE
FRANCISATION DES MILIEUX DE TRAVAIL**

Voir ententes ci-jointes.

ENTENTE

ENTRE : **LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES**,
M^{me} Yolande James, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, et
étant représentée par **M. Jacques Leroux**, directeur à la Direction des politiques,
des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, dûment
autorisé en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou
écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le
décret n° 844-2007 du 26 septembre 2007.

ci-après appelée la « Ministre »

ET : **LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**, personne
morale légalement constituée ayant un établissement au 380, rue Saint-Antoine
Ouest, bureau 6000, Montréal (Québec) H2Y 3X7 agissant à la présente entente
et ici représentée par **M. Michel Leblanc**, président et chef de la direction et
M^{me} Lise Aubin, vice-présidente, Exploitation et Administration dûment autorisés
par une résolution du conseil d'administration tel qu'ils le déclarent,

ci-après appelée l'« Organisme »

ATTENDU QUE la Ministre a la responsabilité d'informer, recruter et sélectionner les immigrants
et de faciliter leur établissement au Québec;

ATTENDU QUE la Ministre peut, dans l'exercice de ses responsabilités, conclure des ententes
avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE la Ministre a rendu public un plan de mesures pour renforcer l'action du Québec
en matière de francisation des immigrants afin de favoriser leur intégration à la société québécoise
et au marché du travail, notamment par un renforcement et une intensification des services de
francisation qui leur sont destinés;

ATTENDU QUE dans ce plan, la mesure 1.1 consiste à favoriser la francisation en milieu de
travail de manière à permettre à des immigrants occupant un emploi de poursuivre leur
apprentissage du français en entreprise;

ATTENDU QUE dans ce plan également, la mesure 1.2 consiste à instaurer un crédit d'impôt
remboursable, destiné aux entreprises, pour la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE l'Organisme est disposé à consolider la présence du français dans les milieux de
travail et à prêter son concours à cette fin considérant que le français représente, à l'ère de la
mondialisation, un avantage concurrentiel pour l'économie du Québec en général et pour celle de
Montréal en particulier.

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit

1. OBJET

La Ministre retient les services de l'Organisme qui accepte d'agir, aux conditions déterminées dans
la présente entente, pour réaliser les activités précisées ci-après, soit :

La poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des entreprises de moins
de 50 employés et de 50 à 99 employés inclusivement, présentée à la Ministre en décembre
2008, visant à favoriser l'apprentissage du français auprès des immigrants en emploi et à
inciter ces entreprises à se prévaloir des outils et programmes gouvernementaux disponibles
pour faciliter la formation de leur personnel et, plus particulièrement, du crédit d'impôt
destiné aux entreprises pour la francisation des immigrants.



- Le démarchage d'entreprises identifiées dans la Stratégie en fonction des cibles fixées dans la présente entente, de manière à les inciter à soutenir l'apprentissage du français des immigrants à leur emploi.
- Le suivi et la reddition de compte quant à la Stratégie et à l'atteinte des objectifs et des cibles fixées, selon les indicateurs et paramètres ci-après précisés dans la clause 2 de la présente entente.

2. ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME

L'Organisme s'engage à :

- Poursuivre, en fonction des cibles prévues, la mise en œuvre de la Stratégie mentionnée au premier paragraphe de la clause 1 de la présente entente, comprenant notamment :
 - Un état de situation, réalisé à partir des données existantes et accessibles, de la connaissance du français parmi les immigrants actifs sur le marché du travail et un portrait sommaire des entreprises de moins de 100 employés où l'on retrouve ces immigrants;
 - Les paramètres suivants dont : le territoire couvert, le type d'entreprises ciblées et les critères utilisés, les secteurs d'activités prioritaires et les raisons qui ont présidé à ces choix, les moyens utilisés pour rejoindre les entreprises en fonction des cibles de résultat fixées, les stratégies de priorisation des interventions, les moyens de suivi et d'évaluation des résultats, etc.;
 - Le calendrier de mise en œuvre, incluant la mobilisation des entreprises et l'identification des entreprises ciblées et prioritaires;
 - Les modifications et nouvelles approches apportées à la Stratégie, notamment pour le secteur du commerce de détail et les petites entreprises.
- Consacrer 20 % du temps de démarchage, de recrutement, de références et d'organisation de cours de français au secteur du commerce de détail et aux petites entreprises ayant moins de 49 employés.
- Faire du démarchage d'entreprises, afin :
 - D'identifier des entreprises de 100 employés et moins, de les recruter, d'évaluer leurs besoins de francisation en regard des programmes et outils gouvernementaux, et de référer 55 entreprises aux services de francisation en assurant un accompagnement;
 - De susciter, grâce à ses interventions de recrutement, de référence et d'accompagnement d'entreprises, l'organisation effective de cours de français dans au moins 40 entreprises.
- Réunir les membres du Comité de suivi, composé notamment de représentants du Ministère, du milieu des entreprises et des services de francisation, de manière à faire le point sur l'avancement des travaux. L'Organisme est responsable du Comité de suivi, lequel se réunira au besoin, au minimum une fois par an.
- Transmettre à la Ministre un bilan d'étape semestriel sous la forme d'un tableau sur les activités de mobilisation et de démarchage ainsi que sur l'atteinte des cibles fixées quant aux entreprises recrutées et référées (nom, secteur d'activité, taille, volume et type d'immigrants) et quant aux cours de français organisés, le premier bilan étant transmis au plus tard six mois après la signature de la présente entente.
- Produire un rapport final sur la mise en œuvre de la Stratégie et l'atteinte des cibles, comprenant également une évaluation des éléments de succès et des difficultés rencontrées ainsi que des recommandations et propositions d'ajustement, le cas échéant. L'Organisme transmettra ce rapport final à la Ministre, au plus tard un mois après la fin de la présente entente.
- Respecter le protocole de visibilité prévu à l'annexe B de la présente entente.

3. ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

La Ministre s'engage à :

- Verser à l'Organisme, pour l'exécution complète et entière de ses obligations à la satisfaction de la Ministre, incluant tous les débours encourus et tous les autres coûts et dépenses, la somme maximale de 98 700 \$ (quatre-vingt-dix-huit mille sept cents dollars) pour la durée de la présente entente, en fonction des paramètres budgétaires précisés dans l'annexe A de la présente entente.

La somme convenue sera versée comme suit :

- 50 %, soit 49 350 \$, à la signature de la présente entente;
- 40 %, soit 39 480 \$, sur réception du bilan d'étape prévu à la clause 2 de la présente entente (avril 2010);
- 10 %, soit 9 870 \$, sur réception du rapport final prévu à la clause 2 de la présente entente (septembre 2010).
- Désigner des représentants au sein du Comité de suivi mis en place par l'Organisme en vertu de la clause 2 de la présente entente aux fins de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie acceptée par la Ministre en décembre 2008.

4. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement et factures découlant de la présente entente sont sujettes à vérification par le Contrôleur des finances qui, à cette fin, a le pouvoir de prendre connaissance et de faire un examen de tous les registres et documents qu'il juge utiles à cette vérification.

5. FORCE MAJEURE

En cas de retards dans l'exécution de la présente entente, occasionnés par une force majeure, la Ministre pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- a) prolonger les délais prévus à la clause 2 de la présente entente;
- b) résilier de plein droit la présente entente par avis donné à l'Organisme qui sera alors rémunéré pour l'ensemble des services et des biens effectivement fournis à la date de résiliation de la présente entente, sans autre compensation ni indemnité que ce soit.

6. ÉVALUATION ET ACCEPTATION DES TRAVAUX

La Ministre se réserve le droit de refuser, en tout ou en partie, les travaux exécutés par l'Organisme qui ne seront pas jugés satisfaisants eu égard aux exigences prévues à la présente entente.

Tout travail ou toute partie de travail refusé par la Ministre doit être repris par l'Organisme, dans les plus brefs délais, à ses frais, jusqu'à ce qu'il remplisse les conditions prescrites.

De plus, même si l'Organisme a été rémunéré pour les travaux exécutés, celui-ci s'engage à reprendre à ses frais tous les travaux pour lesquels des erreurs ou des omissions auront été constatées, que celles-ci aient été indiquées en cours d'exécution de la présente entente ou à l'acceptation des travaux par la Ministre.

7. PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX

Les travaux réalisés par l'ORGANISME dans le cadre de la présente entente, y compris tous les biens livrables et leurs accessoires, deviendront la propriété entière et exclusive de la MINISTRE, au fur et à mesure de leur réalisation; il en sera de même pour les droits d'auteur ci-après cédés.

8. DROITS D'AUTEUR

- a) L'ORGANISME cède et transporte à la MINISTRE, qui accepte, tous les droits d'auteur, notamment le droit de reproduction, de diffusion ou toute autre forme d'exploitation qui peuvent lui échoir sur tous les travaux réalisés en vertu des présentes. Cette cession de droits d'auteur est consentie par l'ORGANISME à la MINISTRE sans limite de territoire, ni temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit.

L'ORGANISME renonce, en son nom et au nom de toute personne impliquée dans la réalisation de la présente entente, au droit moral relatif à l'intégrité de l'œuvre à laquelle l'ORGANISME ou cette personne aura travaillé; les parties aux présentes entendent toutefois exclure de la présente renonciation de droits d'auteur, le droit moral relatif à la paternité des travaux réalisés en vertu de la présente entente, lequel demeurera la propriété des auteurs.

- b) L'ORGANISME garantit à la MINISTRE qu'il respectera la Loi sur le droit d'auteur (L.R., 1985, ch.C-42) et qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser la présente entente, notamment ceux de consentir la cession de droits d'auteur et de renonciation au droit moral à l'intégrité de l'œuvre ci-haut prévues; il garantit la MINISTRE contre tout recours et toute poursuite, réclamation ou demande de la part de toute personne relativement à l'objet de ces garanties. L'ORGANISME s'engage par conséquent à prendre fait et cause pour la MINISTRE et à l'indemniser advenant tout recours, poursuite, réclamation ou demande relativement à l'objet de ces garanties.
- c) Toute considération découlant de la cession des droits d'auteur et de la renonciation au droit d'auteur relatif à l'intégrité de l'œuvre, consenties aux présentes, est incluse dans la rémunération prévue à la clause 3 de la présente entente.

9. CESSION

La présente entente, ni quelque droit ou obligation en résultant, ne pourront, en tout ou en partie, être vendus, cédés ou transportés sans le consentement écrit de la MINISTRE.

10. RÉSILIATION DU CONTRAT

- a) La MINISTRE se réserve le droit absolu de résilier la présente entente pour l'un ou l'autre des motifs suivants :
- i) Le défaut de l'ORGANISME de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente et de ses annexes;
 - ii) L'ORGANISME cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens;
 - iii) L'ORGANISME lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations.

Pour ce faire, la MINISTRE adresse à l'ORGANISME un avis écrit de résiliation énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe i), l'ORGANISME aura dix (10) jours ouvrables pour remédier au défaut énoncé dans l'avis, à défaut de quoi la présente entente sera automatiquement résiliée, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ces dix jours. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe ii) ou au paragraphe iii), la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par l'ORGANISME.

L'ORGANISME sera par ailleurs responsable de tous les dommages occasionnés à la MINISTRE du fait de la résiliation de la présente entente.

En cas de continuation de la présente entente par un tiers, l'ORGANISME devra notamment assumer toute augmentation du coût de la présente entente pour la MINISTRE.

- b) La MINISTRE se réserve également le droit, conformément à l'article 2125 du Code civil du Québec, de résilier la présente entente sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.
- c) Pour ce faire, la MINISTRE doit adresser un avis écrit de résiliation à l'ORGANISME. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par l'ORGANISME.
- d) En cas de résiliation pour un des motifs prévus en a) et b), l'ORGANISME devra fournir les documents déjà en sa possession et les résultats des travaux effectués jusqu'à la date effective de la résiliation. L'ensemble des données devra, dans les quinze (15) jours de la date effective de la résiliation, être remis à la MINISTRE qui en disposera à sa guise.
- e) L'ORGANISME aura alors droit aux sommes, frais et débours correspondant à la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tout profit anticipé ou autre dommage occasionné du fait de la résiliation de la présente entente.

Toute résiliation ne met pas fin à la cession ni à la renonciation aux droits d'auteur contenus à la présente entente non plus qu'aux garanties qui en découlent.

11 RESPONSABILITÉ DE LA MINISTRE

Sauf le cas de faute intentionnelle ou de faute lourde de la part de la MINISTRE, celle-ci n'assume aucune responsabilité à l'égard de tout dommage matériel subi par l'ORGANISME, agents ou représentants.

12. SOUS-TRAITANCE

L'ORGANISME ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la MINISTRE. En toutes circonstances, les activités confiées en sous-traitance ne peuvent excéder 10 % du montant total du contrat et l'ORGANISME reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux à l'égard de la MINISTRE.

On entend par sous-traitance, le fait de confier à un autre fournisseur une partie du mandat confié par la MINISTRE. Le recours à la sous-traitance est différent de l'emploi de ressources externes.

13. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME

L'ORGANISME est responsable de toute faute commise par lui, ses employés, agents ou représentants dans le cours ou à l'occasion de l'exécution de la présente entente, y compris la faute résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu de la présente entente.

L'ORGANISME s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la MINISTRE contre tout recours, toute réclamation, demande, poursuite ou autre procédure prise par quiconque en raison de dommages ainsi causés.

14. CONFIDENTIALITÉ

L'ORGANISME s'engage, à ce que ni lui, ni aucun de ses employés, ni aucune personne qui travaille à la réalisation de la présente entente ne divulgue quelque information dont il aurait eu connaissance dans l'exécution ou à l'occasion de l'exécution des obligations lui incombant en vertu de la présente entente, y compris tout renseignement donné ou recueilli ou toute donnée ou traitement de données, à moins d'avoir obtenu au préalable l'approbation écrite de la MINISTRE et ce, tant pendant qu'après l'exécution de la présente entente.

15. CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'ORGANISME s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la MINISTRE, à l'exclusion des obligations qui incombent à l'ORGANISME en vertu de la présente entente. Si une pareille situation se présentait, il devra aussitôt en informer la MINISTRE, qui pourra, à sa discrétion, émettre une directive indiquant à l'ORGANISME comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier la présente entente.

16. LIEN D'EMPLOI

L'ORGANISME est la seule partie patronale à l'égard de l'ensemble du personnel qu'il affecte à l'exécution du présent contrat et il doit en assumer toutes les charges, obligations et responsabilités.

17. EXEMPTION DE TAXES

La MINISTRE certifie que les services retenus en vertu de la présente entente sont requis et payés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles avec les deniers de l'État et ne sont donc pas assujettis à la taxe sur les produits et services ni à la taxe de vente du Québec.

18. ANNONCE PUBLIQUE

L'Organisme consent à ce que la Ministre ou un de ses représentants fasse une annonce publique communiquant les renseignements suivants : le nom, l'adresse de l'Organisme et la nature du projet et le budget.

L'Organisme consent à accorder à la Ministre une visibilité adéquate en fonction de sa participation financière en positionnant le logo du Ministère sur tous les outils de communication (affiches, dépliants, journaux, site Internet, communiqués de presse et autres) liés au projet.

L'Organisme consent à ce que tous les outils d'information et de promotion conçus et produits dans le cadre du présent projet puissent être utilisés et adaptés par la Ministre à son compte. L'Organisme s'engage à rendre disponible le matériel selon les spécifications qui lui seront fournies par la Ministre.

19. COMMUNICATIONS

Tout avis requis en vertu de la présente entente doit être effectué par écrit et être expédié à l'autre partie à son adresse indiquée ci-après, par la poste, sous pli recommandé ou certifié, ou par service de messagerie. Ils seront présumés avoir été reçus la journée même s'ils sont transmis par messagerie, et le deuxième jour ouvrable suivant leur envoi s'ils le sont par la poste.

Les adresses respectives des parties sont les suivantes :

Pour la Ministre

Monsieur Jacques Leroux
Directeur

Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
800, boulevard de Maisonneuve Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2LY 4L8

Pour l'Organisme :

M. Michel Leblanc
Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 6000
Montréal (Québec) H2Y 3X7

ET

Madame Lise Aubin
Vice-présidente, Exploitation et Administration
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 6000
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Tout changement d'adresse doit être communiqué à l'autre partie dans les meilleurs délais par le moyen d'un avis écrit.

20. REPRÉSENTANTS DES PARTIES

La Ministre, aux fins de la présente entente, désigne **M. Jacques Leroux**, directeur à la Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, pour la représenter aux fins de son exécution. Si un remplacement était rendu nécessaire, la Ministre en aviserait l'Organisme dans les meilleurs délais.

De même, l'Organisme désigne **M. Michel Leblanc**, président et chef de la direction et **M^{me} Lise Aubin**, Vice-présidente, Exploitation et Administration, pour le représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, l'Organisme en aviserait la Ministre dans les meilleurs délais.

21. DROIT APPLICABLE

La présente entente, toute annexe à celle-ci, les documents qui en émanent, de même que les droits et obligations des parties qui en découlent sont régis et interprétés selon le droit applicable au Québec et en cas de contestation s'y rapportant, les tribunaux du Québec sont les seuls compétents à en connaître.

22. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente entente est d'une durée d'un an et entre en vigueur à la date de sa signature. Au cours des trois derniers mois de la présente entente, les parties verront à discuter, à la lumière des résultats obtenus, de la prolongation éventuelle de ce partenariat dans le cadre d'une nouvelle entente en continuité de la présente entente.

23. ANNEXES

Les annexes A et B font partie intégrante de la présente entente, laquelle prévaut en cas de dispositions inconciliables.

24. EXEMPLAIRES

La présente entente peut être signée en plusieurs exemplaires, chacun étant réputé constituer un original, mais tous les exemplaires seront considérés comme une seule et même entente.

25. DÉCLARATION DES PARTIES

La Ministre et l'Organisme déclarent avoir pris connaissance de la présente entente, en accepter les termes, conditions et modalités et la signer en toute bonne foi.

26. LIEU DE L'ENTENTE

La présente entente est réputée faite et passée en la ville de Montréal.

EN FOI DE QUOI, les parties, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en triple exemplaires, comme suit :

L'Organisme

Par :



Michel Leblanc

Président et chef de la direction



Lise Aubin

Vice-présidente, Exploitation et Administration

Montréal 05-11-09
Lieu et date

Mtl 5 nov 2009
Lieu et date

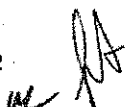
La Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Par :

Jacques Leroux

Directeur des politiques, des programmes et de la
promotion de la francisation

Lieu et date



ANNEXE A

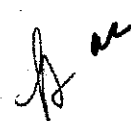
BUDGET — CIBLES DE RÉSULTAT

L'Organisme reçoit de la Ministre un montant de 98 700 \$ aux fins suivantes

1. Identifier des entreprises de 100 employés et moins, les recruter, évaluer leurs besoins de francisation en regard des programmes et outils gouvernementaux, et référer 55 entreprises aux services de francisation en assurant un accompagnement;
2. Consacrer 20 % du temps de démarchage, de recrutement, de référence et d'organisation de cours de français au secteur du commerce de détail et aux petites entreprises;
3. Susciter par ses interventions de recrutement, de référence et d'accompagnement des entreprises, l'organisation effective de cours de français dans au moins 40 entreprises.

Le budget alloué se répartit comme suit :

Moyen	Budget
Employé à temps plein	56 100 \$
Avantages sociaux	7 850 \$
Frais de gestion (superviseur, gestion de la paie, soutien technique, bureau et équipement de bureau)	12 500 \$
Diffusion et mise en marché du projet	9 250 \$
Compte de dépense (moyenne de 2 déplacements par jour, 260 jours de travail, 25 \$ de frais de taxi)	13 000 \$
TOTAL pour un an	98 700 \$



ANNEXE B

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ

OBJET : Visibilité publique du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour le projet : financement de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain pour réaliser des activités de mobilisation des entreprises de la région métropolitaine de Montréal afin de les inciter à favoriser l'apprentissage du français des immigrants en emploi

L'Organisme s'engage à réaliser les actions de visibilité publique suivantes

- positionner, à titre de partenaire, la signature du gouvernement du Québec sur tout document, imprimé ou de format électronique, rendu public où l'Organisme fait état de la participation financière de ses partenaires. À défaut, l'Organisme doit mentionner les ministères et organismes partenaires;
- mentionner verbalement la Ministre à titre de partenaire financier à l'occasion des activités publiques où l'Organisme fait état de la participation de ses partenaires;
- mentionner le partenariat du gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de l'Organisme où sont identifiés ses partenaires financiers;
- offrir au gouvernement du Québec la possibilité d'inclure un communiqué dans la pochette préparée à l'occasion des événements de presse où l'Organisme fait état de la participation financière de ses partenaires;
- inviter la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles à participer aux activités publiques organisées par l'Organisme.

Tous les documents et outils de communication et de promotion devront respecter le Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (www.piv.gouv.qc.ca). Les principales normes d'utilisation de la signature ministérielle sont décrites à la page suivante.

L'Organisme doit faire approuver par la Direction des affaires publiques et des communications du Ministère, avant leur réalisation finale, les outils de communication et de promotion relatifs au projet où apparaissent la signature ou la dénomination du Ministère.

Ces outils sont la propriété du Ministère et de l'Organisme.

L'Organisme doit transmettre au Ministère un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet.

Initiales des parties _____
Initiales des parties mc
Initiales des parties 70

Normes d'utilisation de la signature gouvernementale

Le Programme d'identification visuelle (PIV) du gouvernement du Québec (www.piv.gouv.qc.ca) impose des règles strictes quant à l'utilisation des signatures administratives des ministères et organismes gouvernementaux. Vous trouverez ci-dessous les normes les plus courantes d'utilisation de la signature du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

1. Si le Ministère est le seul **Immigration
et Communautés
culturelles** partenaire gouvernemental à
fournir son appui à l'Organisme, le **Québec** modèle de logo à utiliser est
celui-ci (disponible en version monochrome, couleur ou
inversé) :



partenaire gouvernemental à
modèle de logo à utiliser est
monochrome, couleur ou

Initiales des parties

Initiales des parties 

Initiales des parties 

CONTRAT

PROMOTION DE LA FRANCISATION EN MILIEU DE TRAVAIL AUPRES DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS DU
SECTEUR DE L'INDUSTRIE TEXTILE, RECRUTEMENT ET DEMARCHAGE D'ENTREPRISES ET ORGANISATION DE COURS DE
FRANÇAIS EN ENTREPRISE

ENTRE

La MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec et étant représentée par Jacques Leroux, directeur de la Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, dûment autorisé en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret n° 924-2009 du 19 août 2009,

ci-après appelé la « MINISTRE »

ET

LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DU QUÉBEC, personne morale légalement constituée, ayant son siège social au 575B, rue des Écoles, Drummondville, Québec, J2B 1J6, agissant par Rosette Laberge, directrice générale, dûment autorisée ainsi qu'elle le déclare,

ci-après appelé le « CONTRACTANT »

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT

1. OBJET DU CONTRAT

La MINISTRE retient les services du CONTRACTANT qui accepte d'agir pour identifier les entreprises du secteur textile embauchant des travailleurs immigrants ayant des besoins de francisation, faire une campagne de promotion de la francisation des travailleurs immigrants, recruter et référer vingt-cinq (25) entreprises aux services de francisation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et organiser des cours de français dans au moins cinq (5) entreprises du secteur, tel que décrit au document d'offre de services;

- L'offre de services avec prix présentée par le CONTRACTANT et toute autre annexe au présent contrat constituent avec le présent contrat les documents contractuels et font partie intégrante du présent contrat liant ainsi les parties comme s'ils y étaient reproduits au long. Toutefois, en cas de dispositions inconciliables entre le texte de l'offre de services (en annexe 1 au présent contrat) et celui du présent contrat, les dispositions de ce dernier prévalent.

2. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Obligations générales :

Le CONTRACTANT s'engage envers la MINISTRE à

- a) réaliser le présent mandat conformément aux documents contractuels ci-haut établis en exécutant ses obligations selon les règles de l'art et avec professionnalisme;
- b) respecter les échéanciers convenus entre les parties et décrits ci-après, à la section « Obligations spécifiques » du présent contrat et avoir réalisé les différents volets du mandat au plus tard le 30 septembre 2010;
- c) tenir compte, dans la réalisation de son mandat, de toutes les instructions et recommandations du représentant de la MINISTRE;

Obligations spécifiques :

- a) Le CONTRACTANT fournit l'encadrement et la coordination de l'expertise requise;
- b) Le CONTRACTANT fournit les biens livrables suivants selon les échéanciers suivants :

La mise à jour des outils utilisés pour la campagne de promotion et le questionnaire d'évaluation des besoins de francisation ainsi que la stratégie visant à intéresser les petites entreprises à franciser leur personnel par une formule simple et clé-en-main, par exemple, la formation de groupe le 30 janvier 2010 (livrable 1).

- Un bilan de mi-étape le 15 février 2010 (livrable 2).

Références de vingt-cinq (25) entreprises du secteur identifiées comme ayant des travailleurs immigrants qui ont des besoins de francisation et où des cours de français pourraient être mis en place pour le 30 septembre 2010 (livrable 3).

- Organisation de cours de français avec la collaboration du MICC dans au moins cinq (5) entreprises du secteur pour le 30 septembre 2010 (livrable 4).

Un rapport final pour le 30 septembre 2010 (livrable 5).

Les rapports comprendront des données quantitatives sur le nombre d'entreprises rejointes par la campagne de promotion ainsi que par le démarchage et le recrutement, les besoins identifiés, le nombre d'entreprises rencontrées pour les informer sur les ressources disponibles, les références d'entreprises, le nombre d'entreprises où des cours sont mis en place, les questionnaires d'évaluation et autres données pouvant permettre de mesurer l'atteinte des objectifs du projet.

Les rapports comprendront également des données qualitatives sur le degré de satisfaction des employeurs et des travailleurs, le suivi des entreprises référées, l'organisation des cours de français dans les entreprises, le rôle des intervenants, les difficultés rencontrées et les expériences de réussite.

3. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

La MINISTRE s'engage à

- a) Transmettre au CONTRACTANT toute information dont elle dispose et qu'elle estime nécessaire pour permettre au CONTRACTANT de réaliser l'objet des présentes;
- b) Rémunérer le CONTRACTANT selon les modalités prévues à l'article 4 du présent contrat.

4. MODALITÉS DE PAIEMENT

- a) La MINISTRE s'engage à verser au CONTRACTANT, pour l'exécution complète et entière de ses obligations à la satisfaction de la MINISTRE, incluant tous les débours encourus et tous les autres coûts et dépenses, la somme maximale de cinquante mille dollars (50 000 \$) pour la durée du présent contrat.
- b) Le montant maximal convenu précédemment sera versé au CONTRACTANT en trois (3) versements, sur acceptation par la MINISTRE des factures présentées par le CONTRACTANT, accompagnées des pièces justificatives nécessaires, comme suit :
 - 1 Une somme de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) dans les trente (30) jours suivant la signature du présent contrat;
 2. une somme de quinze mille dollars (15 000 \$) dans les trente (30) jours suivant la réception et l'approbation des livrables 1 et 2 accompagnés d'une facture;
 3. une somme de dix mille dollars (10 000 \$) dans les trente (30) jours suivant la réception et l'approbation par la MINISTRE des livrables 3, 4 et 5 accompagnés d'une facture.
- c) Les parties reconnaissent également que tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat et devant être effectué par la MINISTRE sur un exercice financier autre que le présent, est conditionnel à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle ce paiement est dû, et ce, en conformité avec les exigences de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001, art. 20 et ss).

5. VERIFICATION

Les demandes de paiement et factures découlant du présent contrat sont sujettes à vérification par le Contrôleur des finances qui, à cette fin, a le pouvoir de prendre connaissance et de faire un examen de tous les registres et documents qu'il juge utiles à cette vérification.

6. FORCE MAJEURE

En cas de retards dans l'exécution du présent contrat, occasionnés par une force majeure, la MINISTRE pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- a) prolonger les délais prévus à l'article 2b du présent contrat;

- b) résilier de plein droit le présent contrat par avis donné au CONTRACTANT qui sera alors rémunéré pour l'ensemble des services et des biens effectivement fournis à la date de résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit.

7. ÉVALUATION ET ACCEPTATION DES TRAVAUX

La MINISTRE se réserve le droit de refuser, en tout ou en partie, les travaux exécutés par le CONTRACTANT qui ne seront pas jugés satisfaisants eu égard aux exigences prévues au présent contrat.

Tout travail ou toute partie de travail refusé par la MINISTRE doit être repris par le CONTRACTANT dans les plus brefs délais, à ses frais, et ce, jusqu'à ce qu'il rencontre les conditions prescrites.

De plus, même si le CONTRACTANT a été rémunéré pour les travaux exécutés, celui-ci s'engage à reprendre à ses frais tous les travaux pour lesquels des erreurs ou des omissions auront été constatées, que celles-ci aient été indiquées en cours d'exécution du présent contrat ou à l'acceptation des travaux par la MINISTRE.

8. PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX

Les travaux réalisés par le CONTRACTANT dans le cadre du présent contrat, y compris tous les biens livrables et leurs accessoires, deviendront la propriété entière et exclusive de la MINISTRE, au fur et à mesure de leur réalisation; il en sera de même pour les droits d'auteur ci-après cédés.

9. DROITS D'AUTEUR

- a) La CONTRACTANT cède et transporte à la MINISTRE, qui accepte, tous les droits d'auteur, notamment le droit de reproduction, de diffusion ou toute autre forme d'exploitation qui peuvent lui échoir sur tous les travaux réalisés en vertu des présentes. Cette cession de droits d'auteur est consentie par le CONTRACTANT à la MINISTRE sans limite de territoire, ni temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit.

Le CONTRACTANT renonce, en son nom et au nom de toute personne impliquée dans la réalisation du présent contrat, au droit moral relatif à l'intégrité de l'œuvre à laquelle le CONTRACTANT ou cette personne aura travaillé; les parties aux présentes entendent toutefois exclure de la présente renonciation de droits d'auteur, le droit moral relatif à la paternité des travaux réalisés en vertu du présent contrat, lequel demeurera la propriété des auteurs.

- b) Le CONTRACTANT garantit à la MINISTRE qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat, notamment ceux de consentir la cession de droits d'auteur et de renonciation au droit moral à l'intégrité de l'œuvre ci-dessus prévus; il garantit la MINISTRE contre tout recours et toute poursuite, réclamation ou demande de la part de toute personne relativement à l'objet de ces garanties. Le CONTRACTANT s'engage par conséquent à prendre fait et cause pour la MINISTRE et à l'indemniser advenant tout recours, poursuite, réclamation ou demande relativement à l'objet de ces garanties.
- c) Toute considération découlant de la cession des droits d'auteur et de la renonciation au droit d'auteur relatif à l'intégrité de l'œuvre, consenties aux présentes, est incluse dans la rémunération ci-dessus prévue à l'article 4 du présent contrat.

10. LICENCE

La MINISTRE octroie gratuitement au CONTRACTANT une licence non exclusive et transférable lui permettant d'utiliser et de diffuser les documents qu'il aura élaborés en vertu du présent contrat, dans les séances d'information à l'intention des employeurs et des travailleurs ainsi que dans les colloques, les congrès ou autres événements visant à sensibiliser et à joindre le plus grand nombre possible de personnes en vue d'organiser des cours de français en milieu de travail pour les travailleuses et travailleurs immigrants du secteur du textile et uniquement à ces fins. La présente licence est octroyée sans limite de territoire ni de temps.

Le CONTRACTANT doit, dans le cadre de l'application de cette licence, indiquer la mention suivante : © Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles 2010.

11. CESSION

Le présent contrat, ni quelque droit ou obligation en résultant, ne pourront, en tout ou en partie, être vendus, cédés ou transportés sans le consentement écrit de la MINISTRE.

12. RÉSILIATION DU CONTRAT

- a) La MINISTRE se réserve le droit absolu de résilier le présent contrat pour l'un ou l'autre des motifs suivants
- i) le défaut du CONTRACTANT de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions et obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat et de ses annexes;
 - ii) le CONTRACTANT cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens ;
 - iii) Le CONTRACTANT lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations.

Pour ce faire, la MINISTRE adresse au CONTRACTANT un avis écrit de résiliation énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe i), le CONTRACTANT aura dix (10) jours ouvrables pour remédier au défaut énoncé dans l'avis, à défaut de quoi le présent contrat sera automatiquement résilié, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ces dix jours. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe ii) ou au paragraphe iii), la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le CONTRACTANT.

Le CONTRACTANT sera par ailleurs responsable de tous les dommages occasionnés à la MINISTRE du fait de la résiliation du présent contrat.

En cas de continuation du présent contrat par un tiers, le CONTRACTANT devra notamment assumer toute augmentation du coût du présent contrat pour la MINISTRE.

- b) La MINISTRE se réserve également le droit, conformément à l'article 2125 du Code civil du Québec, de résilier le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.
- c) Pour ce faire, la MINISTRE doit adresser un avis écrit de résiliation au CONTRACTANT. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par le CONTRACTANT.
- d) En cas de résiliation du présent contrat pour un des motifs prévus en a) et b), le CONTRACTANT devra fournir les documents déjà en sa possession et les résultats des travaux effectués jusqu'à la date effective de la résiliation. L'ensemble des données devra, dans les quinze (15) jours de la date effective de la résiliation, être remis à la MINISTRE qui en disposera à sa guise.
- e) Le CONTRACTANT aura alors droit aux sommes, frais et débours correspondant à la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de résiliation sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tout profit anticipé ou autre dommage occasionné du fait de la résiliation du présent contrat.

Toute résiliation du présent contrat ne met pas fin à la cession ni à la renonciation aux droits d'auteur contenus au présent contrat non plus qu'aux garanties qui en découlent.

13. RESPONSABILITÉ DE LA MINISTRE

Sauf le cas de faute intentionnelle ou de faute lourde de la part de la MINISTRE, celle-ci n'assume aucune responsabilité à l'égard de tout dommage matériel subi par le CONTRACTANT ou ses employés, agents ou représentants.

14. SOUS-TRAITANCE

Le CONTRACTANT ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues au présent contrat sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la MINISTRE, à l'exception de la participation de sous-traitants déjà prévue dans l'offre de services du CONTRACTANT et acceptée par la MINISTRE et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la MINISTRE.

- On entend par sous-traitance, le fait de confier à un autre CONTRACTANT une partie du mandat confié par la MINISTRE. Le recours à la sous-traitance est différent de l'emploi de ressources externes.

15. RESPONSABILITÉ DU CONTRACTANT

- Le CONTRACTANT est responsable de toute faute commise par lui, ses employés, agents ou représentants au cours ou à l'occasion de l'exécution du présent contrat, y compris la faute résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.

- Le CONTRACTANT s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la MINISTRE contre tout recours, toute réclamation, demande, poursuite ou autre procédure pris par quiconque en raison de dommages ainsi causés.

16. CONFIDENTIALITÉ

Le CONTRACTANT s'engage, à ce que lui, ni aucun de ses employés, ni aucune personne qui travaille à la réalisation du présent contrat ne divulgue quelque information dont il aurait eu connaissance dans l'exécution ou à l'occasion de l'exécution des obligations lui incombant en vertu du présent contrat, y compris tout renseignement donné ou recueilli ou toute donnée ou traitement de données, à moins d'avoir obtenu au préalable l'approbation écrite de la MINISTRE et ce, tant pendant qu'après l'exécution du présent contrat.

- Tous les renseignements, toutes les données, les informations et les outils de validation concernant le ministère qui sont portés à la connaissance du CONTRACTANT, ou dont il prend connaissance, sont confidentiels et il doit les traiter ainsi. Ces renseignements, données, informations et outils de validation demeurent la propriété de la MINISTRE et ne doivent pas être utilisés par le CONTRACTANT à d'autres fins que pour l'exécution du présent contrat.
- Le CONTRACTANT s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés ne divulgue, sans y être dûment autorisé par la MINISTRE, les données, analyses ou résultats inclus dans les travaux réalisés en vertu du présent contrat ou, généralement, quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans l'exécution du présent contrat.
- Le CONTRACTANT s'engage à prendre les mesures nécessaires pour que chacune des personnes affectées à l'exécution du présent contrat certifie qu'aucun renseignement obtenu à la suite de son affectation à l'exécution du présent contrat ne sera divulgué ou porté à la connaissance de qui que ce soit et qu'elle n'utilisera pas ces renseignements pour son avantage personnel.
- Le CONTRACTANT est responsable de tout dommage pouvant découler du non respect du caractère confidentiel de l'information en sa possession. À ce titre, le CONTRACTANT se porte garant de tous ses employés, agents, sous-traitants, représentants ou dirigeants.
- Sans restreindre la portée de ce qui précède, conformément à l'article 67.2 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), le CONTRACTANT reconnaît le caractère confidentiel des renseignements nominatifs auxquels il aura accès et à cette fin :
 - reconnaît avoir pris connaissance des articles 53, 54, 59, 64, 65, 65.1, 67.2, 67.3, 70.1, 71, 72, 73, 76, 124, 127 et 128 de cette loi, joints en annexe 2 au présent contrat;
 - s'engage à appliquer et à diffuser auprès de son personnel les mesures de sécurité indiquées par la MINISTRE dans le présent contrat, ainsi que les autres mesures de sécurité que cette dernière pourrait lui indiquer par écrit durant l'exécution du présent contrat, pour assurer le caractère confidentiel des renseignements personnels;
 - s'engage à faire signer par chacun de ses employés affectés à l'exécution du présent contrat l'engagement de confidentialité qui constitue l'annexe 3 du document du présent contrat, et à s'assurer du respect de cet engagement; il s'engage de plus à remettre à la MINISTRE lesdits engagements de confidentialité dans les meilleurs délais suivant la signature du présent contrat;
 - s'engage à informer sans délai la MINISTRE de toute violation ou tentative de violation par toute personne de l'une ou l'autre des obligations prévues à la présente disposition ou de tout événement pouvant risquer de porter atteinte à la sécurité ou à la confidentialité des renseignements personnels;
 - s'engage à ne conserver aucun de ces renseignements à la fin de son mandat sous quelque forme que ce soit.
- Le CONTRACTANT s'engage à indemniser, protéger et à prendre fait et cause pour la MINISTRE contre tout recours, réclamation, demande ou poursuite de toute autre personne pour quelque cause ou motif relatif à la protection des renseignements personnels détenus par le ministère et notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, contre tout recours, réclamation, demande ou poursuite en raison de l'utilisation par le CONTRACTANT de ces renseignements à d'autres fins que celles prévues au mandat confié.

17. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le CONTRACTANT s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la MINISTRE, à l'exclusion des obligations qui incombent au CONTRACTANT en vertu du présent contrat. Si une pareille situation se présentait, il devra aussitôt en informer la MINISTRE, qui pourra, à sa discrétion, émettre une directive indiquant au CONTRACTANT comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier le présent contrat.

18. LIEN D'EMPLOI

Le CONTRACTANT est la seule partie patronale à l'égard de l'ensemble du personnel qu'il affecte à l'exécution du présent contrat et il doit en assumer toutes les charges, obligations et responsabilités.

19. PAIEMENT DE DETTE FISCALE

Conformément à l'article 31.1.1 de la *Loi sur le ministère du Revenu* (L.R.Q., c. M-31) et à l'article 53 de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires* (L.R.Q., c. P-2.2), lorsque le CONTRACTANT est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la MINISTRE peut, à la demande du MINISTRE du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

20. EXEMPTION DE TAXES

La MINISTRE certifie que les services retenus en vertu du présent contrat sont requis et payés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles avec les deniers de l'État et ne sont donc pas assujettis à la taxe sur les produits et services ni à la taxe de vente du Québec.

21. REPRÉSENTANTS DES PARTIES

- La MINISTRE, aux fins de l'application du présent contrat, y compris pour toute approbation qui y est requise, désigne Jacques Leroux, directeur de la Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, pour la représenter.
- De même, le CONTRACTANT désigne Rosette Laberge, directrice générale, pour le représenter.
- Advenant qu'une partie désire changer de représentant, elle doit en aviser l'autre partie au moins dix (10) jours avant la date effective du changement.

22. AVIS

Tout avis exigé en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être remis en mains propres ou transmis par télécopieur, messenger ou par poste recommandée, avec accusé de réception, à l'adresse de la partie concernée indiquée ci-après :

Adresse de la MINISTRE :

Jacques Leroux
Directeur
Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
800, boul. De Maisonneuve Est, bureau 301
Montréal (Québec) H2L 4L8
Téléphone : 514 873-9393, poste 22301
Télécopieur : 514 864-2079

Adresse du CONTRACTANT :

Rosette Laberge
Directrice générale
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec
575B, rue des Écoles
Drummondville (Québec) J2B 1J6
Téléphone : 819 477-7910
Télécopieur : 819 477-2013

Tout changement d'adresse de l'une des parties doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

23. LOIS APPLICABLES

Le présent contrat est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec seront les seuls compétents.

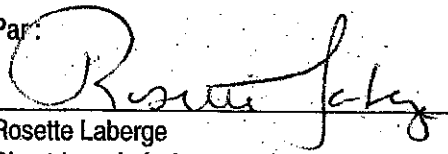
24. DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat prendra effet à la date de sa signature et se terminera au plus tard le 30 septembre 2010, à moins que la MINISTRE ne reporte la date de fin du présent contrat.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES, APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRÉSENT CONTRAT ET L'AVOIR ACCEPTÉ, ONT DUMENT SIGNÉ EN DOUBLE EXEMPLAIRE COMME SUIT :

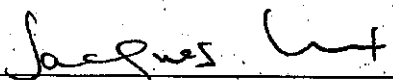
LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DU QUÉBEC

Par:


Rosette Laberge
Directrice générale

le 15-01-10
Date
Montréal
Lieu

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES


Jacques Leroux
Directeur
Direction des politiques, des programmes, des partenariats
et de la promotion de la francisation

2010/01/25
Date
Montréal
Lieu

ANNEXE 1

SMO|TEXTILE

Drummondville, le 21 août 2009

Madame Gisèle Baril
Agente de recherche et de développement socio-économique
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4L8

Objet : Offre de service – objectif 1

Madame,

Pour faire suite à notre rencontre de juillet dernier, vous trouverez ci-joint une offre de service pour permettre à des immigrants occupant déjà un emploi dans le secteur textile, dans la région de Montréal, de poursuivre leur apprentissage du français en entreprise. Notre projet s'inscrit dans le cadre de l'objectif 1 des nouvelles mesures de votre ministère. Il s'inscrit également en continuité du contrat #553004513 mené par notre CSMO l'année dernière.

Le secteur textile est très présent à Montréal. C'est plus de 40 % de sa main-d'œuvre qui y occupe un emploi, soit plus de 7000 personnes. Le sondage effectué auprès des entreprises textile du Québec à l'automne 2008 de même que les visites en entreprise faites au cours de la dernière année nous ont permis de confirmer que le nombre d'immigrants est très élevé. Nombreux sont ceux qui ne maîtrisent pas ou alors très peu le français, de là l'importance capitale de poursuivre nos travaux de promotion de la francisation en milieu de travail afin d'augmenter les compétences de nos gens.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou commentaire. Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Original signé

Rosette Laberge
Directrice générale

p. j.
c.c. M. Jacques Leroux, directeur à la direction des politiques, des programmes et de la promotion de la francisation

www.csmotextile.qc.ca

 **CSMO
TEXTILE**
Comité sectoriel de main-d'œuvre
de l'industrie textile du Québec

SMO TEXTILE

OFFRE DE SERVICE

PRÉSENTÉE PAR LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DE L'INDUSTRIE TEXTILE DU QUÉBEC

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec (CSMO Textile) est composé de représentants patronaux et syndicaux provenant du secteur textile. Ses principaux mandats sont de développer la formation continue, identifier les besoins propres au secteur textile en matière de gestion des ressources humaines, élaborer des mesures pertinentes pour permettre la stabilisation de l'emploi et réduire le taux de chômage dans le secteur, prendre en compte les problématiques des clientèles cibles et proposer aux entreprises des pistes de solution et assurer la circulation de l'information.

CONTEXTE

Le secteur textile québécois compte près de 18 000 employés répartis dans plus de 400 entreprises. Plus de 40 % des emplois se retrouvent à Montréal et sont occupés en partie par une main-d'œuvre immigrante. Celle-ci est devenue indispensable pour les employeurs pour combler certains postes vacants.

Le fait que les immigrants déjà en emploi dans le secteur textile, région de Montréal, aient besoin de poursuivre leur apprentissage du français pour être plus performants et ainsi répondre aux nouvelles attentes des entreprises textiles, a convaincu le CSMO Textile de s'engager dans une démarche de promotion de la francisation des personnes immigrantes dans leurs milieux de travail. Un premier projet a donc été mené en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, sur une période de 12 mois. Notre mandat était de promouvoir la francisation en milieu de travail auprès des employeurs et des travailleurs immigrants du secteur de l'industrie du textile, de recruter, de démarrer et d'organiser des cours de français en entreprise. Ce projet s'est terminé le 30 juin dernier.

Depuis le début du mandat, plusieurs efforts ont été déployés pour recruter des entreprises désirant implanter un programme de francisation dans leur milieu de travail et bénéficier des subventions disponibles pour le faire. Nos efforts se sont traduits par de la publicité dans diverses publications, par des appels téléphoniques ainsi que par des visites en entreprise. Notre projet nous a permis de sensibiliser les employeurs à l'importance de former leurs personnes immigrantes. C'est pourquoi, il nous faut poursuivre nos travaux encore et encore. Ce n'est qu'ainsi que nous marquerons des points et pourrons contribuer à l'émergence d'une main-d'œuvre immigrante qui maîtrise bien le français, tant au travail qu'en société.

OBJECTIF

Le projet, qui s'est déroulé entre juin 2008 et juin 2009, et particulièrement les visites en entreprise, ont permis de constater qu'un grand nombre de ces employés ne parlent pas français ou très peu ce qui, en plus de compliquer les communications internes, ralentit la production, augmente les risques d'accident et occasionne un roulement de personnel très coûteux pour les entreprises.

Comme les résultats des efforts déployés ont commencé à porter fruit au printemps 2009, nous considérons impératif d'assurer une continuité du projet dès maintenant pour finaliser l'implantation des programmes en cours actuellement, faire le suivi et l'évaluation en assignant une personne-ressource déjà connue, resserrer les liens déjà tissés et en développer de nouveaux.

De nouvelles stratégies devront être pensées et mises en place pour aller chercher le plus grand nombre de personnes immigrantes possible, considérant que l'on retrouve plusieurs petites entreprises dans l'industrie textile. Celles-ci n'ont pas les ressources matérielles et humaines pour permettre à leur personnel immigrant de quitter le travail durant les heures de production, il nous faudra donc innover en matière d'offre de formation pour satisfaire les besoins variés de notre secteur.

Tout comme le premier mandat, ce projet sera mené en étroite collaboration avec Mme Gisèle Baril, agente de recherche et de développement socio-économique au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

RÉSULTATS

Plusieurs résultats concrets sont ressortis de ce projet. Une (1) entreprise a implanté un programme de francisation dans son milieu de travail alors que trois (3) autres entreprises sont en cours d'implantation. Les cours devraient débuter à la fin de l'été ou en début d'automne. Les résultats de nos démarches auront permis de former soixante-cinq (65) personnes immigrantes durant l'année.

Quatre (4) autres entreprises sont intéressées par la francisation de leurs employés immigrants et des contacts pourraient se faire au cours des prochaines semaines. Une (1) entreprise devrait aussi reconduire le programme dès que les besoins de production lui permettront de le faire.

PLANIFICATION DES TRAVAUX

Campagne de promotion auprès des entreprises textiles de Montréal, employeurs et syndicats : appels téléphoniques, envois postaux et courriels, site Internet, journal du CSMO Textile...; les crédits d'impôts remboursables pour la francisation et la reconnaissance des compétences feront partie des éléments de promotion.

Démarchage d'au moins vingt-cinq (25) entreprises intéressées à former leurs employés immigrants : par des rencontres d'information individuelles ou en groupe.

Organisation de formations dans au moins cinq (5) entreprises.

Élaboration d'une stratégie visant à intéresser les petites entreprises à franciser leur personnel par une formule simple et clé-en-main, par exemple, la formation de groupe.

Évaluation des besoins de francisation des employés immigrants.

Offre de service de francisation en entreprise : organisation de cours, établissement d'un échéancier, mise en place de conditions gagnantes pour les employés à former (horaires adaptés à leur réalité, local adéquat, reconnaissance de leurs efforts par leur employeur...)

Évaluation des résultats obtenus : questionnaire, appels téléphoniques et autres.

Note Les façons de faire ajoutées à certains des éléments sont purement inscrites à titre d'exemple. Selon les cas, elles seront favorisées ou de nouvelles seront utilisées.

ÉCHÉANCIER

Début des travaux	septembre 2009
Rapport d'étape :	février 2010
Fin des travaux :	septembre 2010
Rapport final :	septembre 2010

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

↳ Campagne de promotion :	en continu
↳ Démarchage d'entreprises :	en continu
↳ Évaluation des besoins de francisation :	en continu
↳ Offre de service de francisation en entreprise :	en continu (à compter de sept. 09)
↳ Évaluation des résultats obtenus :	en continu (fin d'un programme)

BUDGET DEMANDÉ

Couvrant 2 années financières, soit 2009-2010 et 2010-2011

Salaire et avantages sociaux :	40 000 \$
Frais de déplacement, de séjour et de repas	5 000 \$
Frais de communication :	5 000 \$

TOTAL : 50 000 \$

MODE DE VERSEMENT DU BUDGET

- 50 % à la signature du contrat
- 30 % en février 2010
- 20 % sur remise du rapport final

IMPACTS PRÉVUS PAR CE PROJET

Plusieurs impacts sont prévus par ce nouveau mandat. Le plus important est sans conteste la communication entre les employés et les superviseurs. Cette capacité à communiquer en français permettra une meilleure performance au travail, une diminution des accidents du travail, une amélioration du climat de travail et une meilleure intégration sociale. La vie quotidienne au travail en sera facilitée et aura assurément des répercussions à l'extérieur. L'employeur en sera tout autant gagnant puisqu'il pourra communiquer en français avec ses personnes immigrantes et n'aura plus besoin d'interprète pour communiquer les directives de travail, de santé et sécurité, de qualité, etc. Des pertes de temps seront ainsi éliminées de même que l'évitement d'erreur survenant dans l'exécution du travail à cause d'une mauvaise compréhension de part et d'autre. L'employeur aura alors un meilleur contrôle sur l'émission du message et sur la réception par l'autre personne.

Nous croyons que la continuité d'un tel projet est essentielle pour conclure les démarches déjà engagées, resserrer des liens déjà tissés et établir de nouvelles relations d'affaires dans le cadre de ce mandat.

ANNEXE 2
LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., C. A-2.1)

EXTRAIT D'UNE CODIFICATION ADMINISTRATIVE
DE L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
(N'À PAS DE VALEUR OFFICIELLE)

Renseignements confidentiels

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:
1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;
2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.
1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Renseignements personnels

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.
1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

Consentement

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Exception

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

- 1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Procureur général si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
- 2° au procureur de cet organisme, ou au Procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;
- 3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
- 4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;
- 5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;
- 6° (paragraphe abrogé);
- 7° (paragraphe abrogé);
- 8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;
- 9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.
1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32.

Demande prohibée

64. Nul ne peut, au nom d'un organisme public, recueillir un renseignement personnel si cela n'est pas nécessaire à l'exercice des attributions de cet organisme ou à la mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion.

DEMANDE PERMISE

Un organisme public peut toutefois recueillir un renseignement personnel si cela est nécessaire à l'exercice des attributions ou à la mise en œuvre d'un programme de l'organisme public avec lequel il collabore pour la prestation de services ou pour la réalisation d'une mission commune.

Entente écrite

La collecte visée au deuxième alinéa s'effectue dans le cadre d'une entente écrite transmise à la Commission. L'entente entre en vigueur 30 jours après sa réception par la Commission.
1982, c. 30, a. 64; 2006, c. 22, a. 35.

Identification préalable

65. Quiconque, au nom d'un organisme public, recueille verbalement un renseignement personnel auprès de la personne concernée doit se nommer et, lors de la première collecte de renseignements et par la suite sur demande, l'informer:

- 1° du nom et de l'adresse de l'organisme public au nom de qui la collecte est faite;
- 2° des fins pour lesquelles ce renseignement est recueilli;
- 3° des catégories de personnes qui auront accès à ce renseignement;
- 4° du caractère obligatoire ou facultatif de la demande;
- 5° des conséquences pour la personne concernée ou, selon le cas, pour le tiers, d'un refus de répondre à la demande;
- 6° des droits d'accès et de rectification prévus par la loi.

Communication écrite

L'information qui doit être donnée en vertu des paragraphes 1° à 6° du premier alinéa doit être indiquée sur toute communication écrite qui vise à recueillir un renseignement personnel.

Tiers

Dans le cas où les renseignements personnels sont recueillis auprès d'un tiers, celui qui les recueille doit se nommer et lui communiquer l'information visée aux paragraphes 1°, 5° et 6° du premier alinéa.

Dossiers d'adoption

Toutefois, une personne dûment autorisée par un organisme public qui détient des dossiers ayant trait à l'adoption de personnes et qui recueille un renseignement relatif aux antécédents d'une personne visée dans l'un de ces dossiers ou permettant de retrouver un parent ou une personne adoptée n'est pas tenue d'informer la personne concernée ou le tiers de l'usage auquel est destiné le renseignement ni des catégories de personnes qui y auront accès.

Restrictions

Le présent article ne s'applique pas à une enquête de nature judiciaire, ni à une enquête ou à un constat faits par un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois.

1982, c. 30, a. 65; 1990, c. 57, a. 15; 2006, c. 22, a. 36.

Utilisation restreinte

65.1. Un renseignement personnel ne peut être utilisé au sein d'un organisme public qu'aux fins pour lesquelles il a été recueilli.

Consentement

L'organisme public peut toutefois utiliser un tel renseignement à une autre fin avec le consentement de la personne concernée ou, sans son consentement, dans les seuls cas suivants:

- 1° lorsque son utilisation est à des fins compatibles avec celles pour lesquelles il a été recueilli;
- 2° lorsque son utilisation est manifestement au bénéfice de la personne concernée;
- 3° lorsque son utilisation est nécessaire à l'application d'une loi au Québec, que cette utilisation soit ou non prévue expressément par la loi.

Lien direct

Pour qu'une fin soit compatible au sens du paragraphe 1° du deuxième alinéa, il doit y avoir un lien pertinent et direct avec les fins pour lesquelles le renseignement a été recueilli.

Inscription au registre

Lorsqu'un renseignement est utilisé dans l'un des cas visés aux paragraphes 1° à 3° du deuxième alinéa, le responsable de la protection des renseignements personnels au sein de l'organisme doit inscrire l'utilisation dans le registre prévu à l'article 67.3.
2006, c. 22, a. 37.

Renseignement personnel

67.2. Un organisme public peut, sans le consentement de la personne concernée, communiquer un renseignement personnel à toute personne ou à tout organisme si cette communication est nécessaire à l'exercice d'un mandat ou à l'exécution d'un contrat de service ou d'entreprise confié par l'organisme public à cette personne ou à cet organisme.

Devoirs

Dans ce cas, l'organisme public doit:

1° confier le mandat ou le contrat par écrit;

2° indiquer, dans le mandat ou le contrat, les dispositions de la présente loi qui s'appliquent au renseignement communiqué au mandataire ou à l'exécutant du contrat ainsi que les mesures qu'il doit prendre pour en assurer le caractère confidentiel, pour que ce renseignement ne soit utilisé que dans l'exercice de son mandat ou l'exécution de son contrat et pour qu'il ne le conserve pas après son expiration. En outre, l'organisme public doit, avant la communication, obtenir un engagement de confidentialité complété par toute personne à qui le renseignement peut être communiqué, à moins que le responsable de la protection des renseignements personnels estime que cela n'est pas nécessaire. Une personne ou un organisme qui exerce un mandat ou qui exécute un contrat de service visé au premier alinéa doit aviser sans délai le responsable de toute violation ou tentative de violation par toute personne de l'une ou l'autre des obligations relatives à la confidentialité du renseignement communiqué et doit également permettre au responsable d'effectuer toute vérification relative à cette confidentialité.

Disposition non applicable

Le deuxième alinéa ne s'applique pas lorsque le mandataire ou l'exécutant du contrat est un membre d'un ordre professionnel. De même, le paragraphe 2° du deuxième alinéa ne s'applique pas lorsque le mandataire ou l'exécutant du contrat est un autre organisme public.

1985, c. 30, a. 8; 1990, c. 57, a. 16; 1994, c. 40, a. 457; 2006, c. 22, a. 40.

Registre des communications

67.3. Un organisme public doit inscrire dans un registre toute communication de renseignements personnels visée aux articles 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1, à l'exception de la communication d'un renseignement personnel requis par une personne ou un organisme pour imputer, au compte d'un membre d'un organisme public, de son conseil d'administration ou de son personnel, un montant dont la loi oblige la retenue ou le versement.

Inscription des ententes et des utilisations

Un organisme public doit aussi inscrire dans ce registre une entente de collecte de renseignements personnels visée au troisième alinéa de l'article 64, de même que l'utilisation de renseignements personnels à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été recueillis visées aux paragraphes 1° à 3° du deuxième alinéa de l'article 65.1.

Contenu

Dans le cas d'une communication d'un renseignement personnel visée au premier alinéa, le registre comprend:

1° la nature ou le type de renseignement communiqué;

2° la personne ou l'organisme qui reçoit cette communication;

3° la fin pour laquelle ce renseignement est communiqué et l'indication, le cas échéant, qu'il s'agit d'une communication visée à l'article 70.1;

4° la raison justifiant cette communication.

Contenu

Dans le cas d'une entente de collecte de renseignements personnels, le registre comprend:

- 1° le nom de l'organisme pour lequel les renseignements sont recueillis;
- 2° l'identification du programme ou de l'attribution pour lequel les renseignements sont nécessaires;
- 3° la nature ou le type de la prestation de service ou de la mission;
- 4° la nature ou le type de renseignements recueillis;
- 5° la fin pour laquelle ces renseignements sont recueillis;
- 6° la catégorie de personnes, au sein de l'organisme qui recueille les renseignements et au sein de l'organisme receveur, qui a accès aux renseignements.

Contenu

Dans le cas d'utilisation d'un renseignement personnel à une autre fin que celle pour laquelle il a été recueilli, le registre comprend:

- 1° la mention du paragraphe du deuxième alinéa de l'article 65.1 permettant l'utilisation;
- 2° dans le cas visé au paragraphe 3° du deuxième alinéa de l'article 65.1, la disposition de la loi qui rend nécessaire l'utilisation du renseignement;
- 3° la catégorie de personnes qui a accès au renseignement aux fins de l'utilisation indiquée.

1985, c. 30, a. 8; 1990, c. 57, a. 17; 2006, c. 22, a. 41.

Accès au registre.

Communication à l'extérieur du Québec

70.1. Avant de communiquer à l'extérieur du Québec des renseignements personnels ou de confier à une personne ou à un organisme à l'extérieur du Québec la tâche de détenir, d'utiliser ou de communiquer pour son compte de tels renseignements, l'organisme public doit s'assurer qu'ils bénéficieront d'une protection équivalant à celle prévue à la présente loi.

Refus de communiquer des renseignements.

Si l'organisme public estime que les renseignements visés au premier alinéa ne bénéficieront pas d'une protection équivalant à celle prévue à la présente loi, il doit refuser de les communiquer ou refuser de confier à une personne ou à un organisme à l'extérieur du Québec la tâche de les détenir, de les utiliser ou de les communiquer pour son compte.

2006, c. 22, a. 47.

Fichier de renseignements personnels

71. Un organisme public doit verser dans un fichier de renseignements personnels établi conformément à la présente sous-section tout renseignement personnel qui:

1° est identifié ou se présente de façon à être retrouvé par référence au nom d'une personne ou à un signe ou symbole propre à celle-ci; ou

2° lui a servi ou est destiné à lui servir pour une décision concernant une personne.

1982, c. 30, a. 71; 2006, c. 22, a. 110.

Conservation

72. Un organisme public doit veiller à ce que les renseignements personnels qu'il conserve soient à jour, exacts et complets pour servir aux fins pour lesquelles ils sont recueillis ou utilisés.

1982, c. 30, a. 72; 2006, c. 22, a. 48.

Destruction

73. Lorsque les fins pour lesquelles un renseignement personnel a été recueilli ou utilisé sont accomplies, l'organisme public doit le détruire, sous réserve de la Loi sur les archives (chapitre A-21.1) ou du Code des professions (chapitre C-26).

1982, c. 30, a. 73; 1983, c. 38, a. 56; 2006, c. 22, a. 49.

Les mots «ou du Code des professions» entreront en vigueur le 14 septembre 2007 (2006, c. 22, a. 183, par. 6°).

Inventaire

76. Un organisme public doit établir et maintenir à jour un inventaire de ses fichiers de renseignements personnels.

Contenu

Cet inventaire doit contenir les indications suivantes:

- 1° la désignation de chaque fichier, les catégories de renseignements qu'il contient, les fins pour lesquelles les renseignements sont conservés et le mode de gestion de chaque fichier;
- 2° la provenance des renseignements versés à chaque fichier;
- 3° les catégories de personnes concernées par les renseignements versés à chaque fichier;
- 4° les catégories de personnes qui ont accès à chaque fichier dans l'exercice de leurs fonctions;
- 5° les mesures de sécurité prises pour assurer la protection des renseignements personnels.

Droit d'accès

Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès à cet inventaire, sauf à l'égard des renseignements dont la confirmation de l'existence peut être refusée en vertu des dispositions de la présente loi.
1982, c. 30, a. 76; 1990, c. 57, a. 20; 2006, c. 22, a. 50.

Pouvoirs

124. La Commission peut prescrire des conditions applicables à un fichier de renseignements personnels auxquelles l'organisme public doit se conformer et notamment:

- 1° les types de renseignements qui peuvent être recueillis et les fins pour lesquelles ils peuvent être conservés;
 - 2° l'usage qui peut être fait du fichier;
 - 3° la nature des mesures de sécurité à prendre pour assurer la protection des renseignements personnels;
 - 4° les catégories de personnes qui ont accès aux renseignements personnels dans l'exercice de leurs fonctions et, s'il y a lieu, les restrictions à l'accès ainsi que les conditions particulières d'accès;
 - 5° les conditions particulières auxquelles la gestion du fichier peut être assujettie, le cas échéant.
- 1982, c. 30, a. 124; 1990, c. 57, a. 28; 2006, c. 22, a. 82.

Enquête

127. La Commission peut, de sa propre initiative ou sur la plainte d'une personne intéressée, faire enquête sur:

- 1° un fichier confidentiel pour déterminer si les renseignements personnels qui s'y trouvent ont été versés et utilisés conformément au décret;
- 2° le respect de la confidentialité des renseignements personnels contenus dans un dossier ayant trait à l'adoption d'une personne et détenu par un organisme public;
- 3° le respect de la confidentialité des renseignements personnels contenus dans le dossier que détient le curateur public sur une personne qu'il représente ou dont il administre les biens.

Enquête secrète

L'enquête est secrète. Seul un membre de la Commission ou un membre de son personnel de direction désigné par écrit à cette fin par la Commission peut prendre connaissance des renseignements personnels versés au fichier ou des renseignements personnels contenus dans un dossier visé aux paragraphes 2° et 3° du premier alinéa. Toutefois, un membre du personnel de la Commission peut, si la Commission l'autorise par écrit, prendre connaissance des renseignements personnels contenus dans un dossier visé aux paragraphes 2° et 3° du premier alinéa.

1982, c. 30, a. 127; 1987, c. 68, a. 11; 1989, c. 54, a. 152; 2006, c. 22, a. 110.

Pouvoirs de la Commission

128. La Commission peut, au terme d'une enquête sur un fichier de renseignements personnels ou sur un fichier confidentiel et après avoir fourni à l'organisme public dont relève le fichier l'occasion de présenter des observations écrites:

- 1° ordonner de corriger ou de retrancher du fichier un renseignement personnel, ou de cesser d'utiliser le fichier contrairement à la présente loi, au décret ou aux prescriptions de la Commission, suivant le cas;
- 2° ordonner à l'organisme public de prendre les mesures qu'elle juge appropriées pour satisfaire aux conditions prévues par la présente loi ou par les prescriptions de la Commission;
- 3° ordonner la destruction d'un fichier de renseignements personnels établi ou utilisé contrairement à la présente loi;
- 4° recommander au gouvernement de modifier ou d'abroger le décret autorisant l'établissement d'un fichier confidentiel.

1982, c. 30, a. 128; 2006, c. 22, a. 110.

ANNEXE 3

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Rosette Lalaye
(Nom de la personne)
exerçant mes fonctions au sein de directrice financière
(Nom du fournisseur)
déclare formellement ce qui suit

1. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant

Promotion de la francisation
(Indiquer l'objet du contrat intervenu)

entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et mon employeur en date du

15 janvier 2010

2. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ou par l'un de ses représentants autorisés;
3. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;

5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Montréal
CE 15^e JOUR DU MOIS DE janvier DE L'AN 2010

Rosette Lalaye
(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Danielle Turcotte,
(Nom de la personne)
exerçant mes fonctions au sein de CSMO Textile,
(Nom du fournisseur)
déclare formellement ce qui suit :

4. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant Promotion de la Francisation
(Indiquer l'objet du contrat intervenu)
entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et mon employeur en date du 15 janv. 2010;
5. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ou par l'un de ses représentants autorisés;
6. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Drummondville

CE 15^e JOUR DU MOIS DE janvier DE L'AN 2010

Danielle Turcotte
(Signature du déclarant ou de la déclarante)

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), Linda Cyrenne,
(Nom de la personne)
exerçant mes fonctions au sein de CSMO textile,
(Nom du fournisseur)

déclare formellement ce qui suit

7. Je suis un(e) employé(e) de cette entreprise, et, à ce titre, j'ai été affecté(e) à l'exécution du mandat faisant l'objet du contrat de services concernant

promotion de la francisation
(Indiquer l'objet du contrat intervenu)

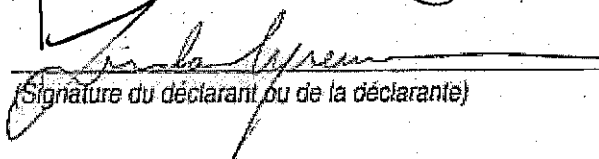
entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et mon employeur en date du

15 janvier 10;

8. Je m'engage, sans limite de temps, à garder le secret le plus entier, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué ou dont je prendrai connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exécution de mes fonctions, à moins d'avoir été dûment autorisé(e) à ce faire par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ou par l'un de ses représentants autorisés;
9. Je m'engage également, sans limite de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre des rapports contractuels entretenus entre mon employeur et la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles;
4. J'ai été informé(e) que le défaut par le(la) soussigné(e) de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé pour quiconque est concerné par le contrat précité;
5. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

ET J'AI SIGNÉ À Drummondville

CE 15^e JOUR DU MOIS DE janvier DE L'AN 2010


(Signature du déclarant ou de la déclarante)

CONVENTION DE MODIFICATION AU CONTRAT
N° 553005930

PROMOTION DE LA FRANCISATION EN MILIEU DE TRAVAIL AUPRES DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS
IMMIGRANTS DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES ET DES COMPOSITES, RECRUTEMENT ET DEMARCHAGE
D'ENTREPRISES ET ORGANISATION DE COURS DE FRANÇAIS EN ENTREPRISE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec et étant représentée par Jacques Leroux, directeur de la Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation, dûment autorisé en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret n° 9242009 du 19 août 2009.

ci-après appelé la « MINISTRE »

ET

LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES ET DES COMPOSITES - PLASTICOMPÉTENCES, personne morale légalement constituée, ayant son siège au 5110, boul. Cousineau, Saint-Hubert, Québec, J3Y 7G5, agissant par Guylaine Lavoie, directrice générale, dûment autorisée aux termes des présentes ainsi qu'elle le déclare,

ci-après appelé le « CONTRACTANT »

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT

OBJET

La présente convention a pour but de modifier le contrat 553005930 intervenu entre les parties le 19 janvier 2009 et portant sur la promotion de la francisation en milieu de travail auprès des employeurs et des travailleurs immigrants du secteur de l'industrie des plastiques et des composites, recrutement et démarchage d'entreprises et organisation de cours de français en entreprise.

2. MODIFICATIONS

- a) Ce contrat est modifié de façon à le prolonger jusqu'au 30 septembre 2010.
- b) Le texte apparaissant sous le titre « Obligations spécifiques » de l'article 2 de ce contrat est remplacé par le suivant :
 - a) Le CONTRACTANT fournit l'encadrement et la coordination de l'expertise requise;
 - b) Le CONTRACTANT fournit les biens livrables suivants selon les échéanciers suivants

Les questionnaires du sondage d'identification du nombre d'immigrants dans les entreprises du secteur et d'évaluation des besoins de francisation en mars 2008 (livrable 1). Réalisé.

- Un bilan de mi-étape le 31 mars 2010 (livrable 2).
- Références de vingt-cinq (25) entreprises du secteur identifiées comme ayant des travailleurs immigrants qui ont des besoins de francisation et où des cours de français pourraient être mis en place pour le 30 septembre 2010 (livrable 3).
- Organisation de cours de français avec la collaboration du MICC dans au moins cinq (5) entreprises du secteur pour le 30 septembre 2010 (livrable 4).
- Un rapport final pour le 30 septembre 2010 (livrable 5).

Les rapports comprendront des données quantitatives sur le nombre d'entreprises rejointes par la campagne de promotion ainsi que par le démarchage et le recrutement, les besoins identifiés, le nombre d'entreprises rencontrées pour les informer sur les ressources disponibles, les références d'entreprises, le nombre d'entreprises où des cours sont mis en place, les questionnaires d'évaluation et autres données pouvant permettre de mesurer l'atteinte des objectifs du projet.

Les rapports comprendront également des données qualitatives sur le degré de satisfaction des employeurs et des travailleurs, le suivi des entreprises référées, l'organisation des cours de français dans les entreprises, le rôle des intervenants, les difficultés rencontrées, les expériences de réussite.

3. PARTIE INTÉGRANTE

Les parties conviennent que les présentes modifications font partie intégrante du contrat initial dont il est fait mention à l'article 1 des présentes.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ EN DOUBLE EXEMPLAIRE COMME SUIT

LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES ET DES COMPOSITES - PLASTICOMPÉTENCES


 Guylaine Lavoie
 Directrice générale

6 janvier 2010
 date
St-Hubert
 lieu

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES


 Jacques Leroux
 Directeur

2010/01/1
 date
Montreal
 lieu

QUESTION 43

**DÉTAILS ET ÉTAT D'IMPLANTATION DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA PROMOTION
DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX PAR
LES ASSOCIATIONS ISSUES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES**

Le 22 octobre 2008, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Yolande James, annonçait son intention de conclure des ententes avec des organismes actifs auprès des communautés culturelles pour les associer davantage à la promotion des cours de français et au recrutement de nouvelles personnes participantes.

En mars 2009, trois contrats de démarchage visant à rejoindre une clientèle ciblée ont été signés. La clientèle visée par la mesure correspond aux personnes immigrantes établies au Québec depuis plus de trois ans et qui n'ont pas bénéficié des services de francisation du gouvernement du Québec. Les trois organismes signataires étaient :

- Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal (AIEM);
- Carrefour d'Intercultures de Laval;
- Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI).

État de situation

Le budget prévu pour l'ensemble de la mesure s'élevait à un peu plus de 175 000 \$, soit :

- 73 524 \$ pour le Carrefour d'Intercultures de Laval;
- 53 425 \$ pour le CACI;
- 48 598 \$ pour l'AIEM.

À la signature du contrat, les organismes ont reçu 50 % du montant, et ce, pour engager une personne-ressource et se doter d'un plan d'action pour réaliser le projet. Les versements subséquents étaient progressifs et conditionnels aux résultats obtenus. Les organismes devaient alors présenter une liste des participants recrutés et le Ministère évaluait l'état d'avancement du projet pour statuer sur sa prolongation ou non.

À mi-étape, le MICC et ses partenaires ont dressé les premiers constats de cette nouvelle mesure. Il a été décidé conjointement, de poursuivre les efforts avec le Carrefour d'Intercultures de Laval et avec le CACI.

En date du 28 février 2010, selon les données disponibles, 252 personnes ont participé à des cours de français après avoir été recrutées. Les personnes recrutées proviennent de plus de 25 pays différents et la majorité d'entre elles sont des femmes. Les activités qui connaissent le plus de succès sont les séances d'information tenues par les organismes, les publicités dans les médias ethniques et la distribution de dépliants. Les organismes font aussi du recrutement par téléphone et par le porte-à-porte.

La reddition de comptes finale aura lieu en mai 2010.

QUESTION 44

**CONCERNANT LE NOUVEAU PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE
QUÉBÉCOISE VISANT À FACILITER L'ACCÈS À LA RÉSIDENCE PERMANENTE AUX
TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DIPLÔMÉS
PRÉSENTS AU QUÉBEC : LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2009-2010 ET PRÉVISIONS
POUR 2010-2010, VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2009-2010 ET PRÉVISIONS POUR
2010-2011**

Liste des actions entreprises en 2009-2010

- Modification du *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers*
- Modification du Guide des procédures d'immigration
- Conception et mise en œuvre des nouveaux processus de traitement des demandes
- Modification du système informatique de gestion
- Conception et développement de l'instrumentation (formulaires, lettres)
- Formation du personnel
- Plan de communication interne
- Développement d'outils promotionnels
- Promotion du programme : lancement, courriel marketing, séances d'information
- Entrée en vigueur du programme le 14 février 2010

Ventilation des crédits alloués en 2009-2010

Activité	Dépenses ¹
Mise en œuvre du programme	431 372 \$ ¹
Promotion du programme	17 517 \$
Traitement des demandes depuis l'entrée en vigueur du programme (du 15 février au 31 mars 2010)	10 934 \$
TOTAL	527 306 \$

¹ Les coûts de mise en œuvre ont été financés par le budget d'immobilisation

¹ Dépenses estimées au 31 mars

QUESTION 45

**CONCERNANT LE NOUVEAU PROJET IPOPOP POUR L'INTÉGRATION EN EMPLOI DE
PERSONNES FORMÉES À L'ÉTRANGER RÉFÉRÉES PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL :
LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2009-2010 ET NOMBRE DE PERSONNES
QUI ONT OBTENU EN 2009-2010 UN EMPLOI AU QUÉBEC DANS LEUR PROFESSION,
DANS LE CADRE DE CE PROJET.**

Le projet IPOPOP pour l'Intégration en emploi de Personnes formées à l'étranger référées par un Ordre Professionnel s'adresse aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer au Québec une profession régie par un ordre professionnel. Pour y participer, les personnes doivent être titulaires d'une autorisation légale d'exercice au Québec et être référées par leur ordre professionnel. Le projet IPOPOP vise à faciliter l'obtention d'un premier emploi au Québec dans leur profession.

Pour faciliter l'embauche et l'intégration en emploi, le projet IPOPOP offre à l'employeur une subvention salariale de 50 % du salaire brut de la personne jusqu'à concurrence du salaire minimum, pour une période de 30 semaines et une aide supplémentaire de 1 500 \$ pour l'accompagnement de la personne embauchée.

Le projet IPOPOP est offert par Emploi-Québec en collaboration avec le Ministère et les ordres professionnels.

- Au cours de 2009-2010, les actions suivantes ont été entreprises :
 - Le 15 décembre 2009, la ministre de l'Immigration et de Communautés culturelles a annoncé le nouveau projet IPOPOP;
 - En date du 13 avril 2010, huit ordres professionnels ont signé des ententes pour faciliter l'acquisition d'une première expérience de travail pour les professions d'hygiéniste dentaire, d'avocat, de dentiste, d'ingénieur, de technologue professionnel, de chimiste, d'agronome, de travailleur social et de thérapeute conjugal et familial.
 - D'autres ententes devraient être signées au cours des prochains mois.
- Le nombre de personnes qui ont obtenu en 2009-2010 un emploi au Québec dans leur profession, dans le cadre de ce projet n'est encore disponible puisque les ententes avec les ordres professionnels ont été signées récemment.

QUESTION 46

**LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2009-2010 CONCERNANT
LE PROGRAMME SPÉCIAL DE PARRAINAGE HUMANITAIRE POUR HAÏTI**

- Entre le 18 janvier et le 8 avril 2010, le Ministère et ses partenaires ont offert un service d'aide et d'accompagnement à l'hôtel Wyndham, dans trois centres d'aide multiservice de Montréal ainsi qu'à Laval et à Longueuil.
- La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, a annoncé des modifications réglementaires permettant la mise en œuvre du programme de parrainage humanitaire pour les victimes du séisme en Haïti et, conférence de presse le 3 février 2010 afin de présenter les mesures.
- Mise en ligne, le 3 février 2010, d'une section spéciale sur les objectifs et les modalités du programme dans le site web du Ministère incluant des questions/réponses. Un calculateur de revenus requis a également été mis en ligne afin de permettre aux garants d'évaluer si, avec l'aide d'un cogarant, ils avaient les ressources financières nécessaires pour parrainer.
- Présentation des différentes mesures à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), le 11 février 2010 en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).
- Annonce par la ministre le 16 février 2010 qu'elle mandatait cinq organismes communautaires spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement pour soutenir les personnes qui souhaitent se prévaloir du Programme de parrainage humanitaire et qu'elle leur allouait 200 000 \$ à cette fin. Les organismes financés sont : à Montréal (Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, Maison d'Haïti, Service d'aide et de liaison La Maisonnée), à Laval (Carrefour d'intercultures de Laval) et à Longueuil (Carrefour Le Moutier).
- Entrée en vigueur le 17 février 2010 du règlement modifié et mise à la disposition du public, en format papier et en version électronique, des formulaires à remplir pour déposer une demande dans le cadre du programme spécial de parrainage humanitaire. Depuis cette date, près de 10 000 formulaires ont été distribués.
- Présentation du programme spécial de parrainage humanitaire aux associations d'avocats (12 février 2010) et de consultants en immigration (26 février 2010).
- Présence à une tribune téléphonique à Radio CEPAM, samedi le 13 février 2010, afin de répondre aux questions des auditeurs sur le programme.
- Présentation au programme spécial de parrainage humanitaire aux ONG, financés par le Ministère pour accompagner les personnes intéressées à déposer une demande de parrainage humanitaire, le 19 février 2010.
- Recrutement de personnel supplémentaire afin de traiter les demandes de parrainage humanitaire. Ces personnes sont entrées en fonction le 5 avril 2010.
- Comme suite à un des engagements pris par notre gouvernement en février dernier, développement d'un partenariat visant à bien accueillir et intégrer les nouveaux arrivants avec la Ville de Montréal.
- De plus, le Ministère versera un montant de 350 000 \$ à la Ville de Montréal, pour l'année 2010-2011, en vue de mettre sur pied des services de liaison interculturels et intercommunautaires visant à favoriser l'intégration sociale des personnes d'origine haïtienne qui viendront s'y établir en vertu du programme spécial de parrainage humanitaire. Les arrondissements de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles sont particulièrement ciblés pour offrir ces nouveaux services.

QUESTION 47

LE NOMBRE DE RECHERCHES ET D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR LE SERVICE PERFORMANCE, SÉCURITÉ ET ENQUÊTES, LE NOMBRE D'INFRACTIONS RELEVÉES ET LE NOMBRE DE POURSUITES ENGAGÉES EN 2009-2010

- Le MICC dispose d'un Service de la sécurité et des enquêtes (SSE) dont le mandat est de prévenir, détecter et réprimer les infractions à la *Loi sur l'immigration au Québec*. Ce service procède à des vérifications sur l'authenticité des renseignements soumis par les candidats à l'immigration et à des enquêtes sur des infractions à la *Loi sur l'immigration au Québec*.
- Le SSE ne peut produire de liste des enquêtes qu'il a réalisées sans divulguer des renseignements personnels protégés par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.
- Pour l'année civile 2009, le SSE a procédé à 2018 vérifications dans 583 dossiers sur l'authenticité des documents soumis par des candidats à l'immigration.
- En 2009, le SSE a ouvert 19 enquêtes sur des infractions présumées à la *Loi sur l'immigration au Québec*. Au terme d'une enquête, des poursuites pénales peuvent être menées s'il est démontré qu'une infraction est commise à la Loi.
- Dans tous les cas, lorsqu'il est démontré qu'un individu a soumis une information ou un document faux ou trompeur, une sanction administrative peut être appliquée, soit le rejet de la demande, l'annulation du certificat délivré ou le refus d'examen pendant une période de cinq ans.

QUESTION 48

**LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS OU JOURNÉES D'ACTIVITÉS
AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE.
INDIQUER LE LIEUX, LE COÛT, LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ET LE NOM DE LA PERSONNE
OU DE L'ENTREPRISE QUI A OFFERT L'ACTIVITÉ**

Le document en annexe présente l'ensemble des formations, conférences, ateliers et journées d'activités réalisées au cours de l'année financière 2009-2010. Ce document comprend les informations compilées en date du 14 avril 2010. Les informations sont complètes pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2009. Les informations pour la période du 1^e janvier au 31 mars 2010 seront disponibles ultérieurement.

Ainsi le tableau en annexe comprend dans l'ordre les informations suivantes :

- le titre de l'activité
- le nombre de participants
- le nom du fournisseur
- le lieu de l'activité
- les coûts directs (coût de la formation)
- les coûts indirects associés (frais de déplacements)
- le coût total (somme des coûts directs et indirects)

Note : Le salaire des participants n'est pas inclus dans le coût total.

Étude de crédits 2009-2010

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
«Examen de type planification stratégique»	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	400,00 \$	0,00 \$	400,00 \$
«Quel modèle de laïcité pour le Québec?»	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
5e Congrès du CIFAS	1	CIFAS	Montréal	175,00 \$	0,00 \$	175,00 \$
77e Congrès de l'ACFAS	2	ACFAS / ASS. CAN-FR. POUR AVANC. SCIENCES	Ottawa	416,00 \$	741,35 \$	1 157,35 \$
Access 2007 - Conception d'une base de données	1	Édumicro	1265 Berri, Montréal	378,00 \$	0,00 \$	378,00 \$
Access 2007 - Expérimentation 1	1	Édumicro	1265 Berri, Montréal	226,00 \$	0,00 \$	226,00 \$
Access 2007 - Expérimentation 1	2	Édumicro	1265 Berri, Montréal	298,00 \$	0,00 \$	298,00 \$
Accueil du nouveau personnel du MICC	28	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	31,62 \$	31,62 \$
Accueil du nouveau personnel du MICC	19	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Accueil du nouveau personnel du MICC	24	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	65,29 \$	65,29 \$
Acquisition de la langue et intégration linguistiq	2	CIC-CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION Canada	Bibliothèque et archives du Canada, OTTAWA	0,00 \$	250,37 \$	250,37 \$
Activités contre le racisme et la discrimination	1	METROPOLIS INTERNATIONAL	Montréal	0,00 \$	14,30 \$	14,30 \$
Adaptation des services à la réalité des réfugiés	1	CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Adapter les pratiques aux réalités des réfugiés	1	TABLE CONCERTATION ORG. DE MTL AU SERV. RÉFUGIÉS	MESS, Joliette	0,00 \$	80,00 \$	80,00 \$
Adapter les services et les pratiques aux réalités	1	SÉIIM	Laval	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Adapter les services et les pratiques aux réalités	1	TORI-TABLE CONCERTATION ORG SERV RÉFUGIÉS ET IMMIG	Drummondville	0,00 \$	93,77 \$	93,77 \$
Adobe Dreamweaver V8.0 : Débutant	1	VERSALYS FORMATION	2075, rue University, Montréal	620,00 \$	0,00 \$	620,00 \$
Aide à la tâche et aux lettres-type	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Aéroport Dorval, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Aide à la tâche et aux lettres-type	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Aéroport Dorval, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse des états financiers des OBNL	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	162,53 \$	162,53 \$
Analyse d'états financiers organismes Communautaire	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	4	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	0,00 \$	480,00 \$	480,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	0,00 \$	220,00 \$	220,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	6	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	0,00 \$	593,72 \$	593,72 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	5	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	rue Henri-Julien, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	10	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	7	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	5	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	8	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	rue Henri-Julien, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	2	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	3	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	rue Henri-Julien, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	3	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	3	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	rue Henri-Julien, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Analyse différenciées selon les sexes (ADS)	2	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	rue Henri-Julien, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Anglais général - Élémentaire 2	1	COLLÈGE DE MAISONNEUVE DE MONTRÉAL	Montréal	195,00 \$	0,00 \$	195,00 \$
Appareil numérique et imprimante photos RAMQ	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	1306, rue King O. , Sherbrooke	0,00 \$	9,90 \$	9,90 \$
Appareil numérique et imprimante photos RAMQ	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Sherbrooke	0,00 \$	93,01 \$	93,01 \$
Appréciation par simulation (APS)	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	400,00 \$	127,55 \$	527,55 \$
Appréciation par simulation (APS)	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	400,00 \$	14,30 \$	414,30 \$
Appréciation par simulation (APS): Développement	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	1 950,00 \$	0,00 \$	1 950,00 \$
Approche client dans un contexte d'offre multicana	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	295,00 \$	0,00 \$	295,00 \$
Approvisionnement et contrat en T-1	2	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Montréal	270,00 \$	0,00 \$	270,00 \$
Assemblée générale 2009 des FRVI	1	Forum des responsables de la vérification interne	Québec	0,00 \$	61,50 \$	61,50 \$
Assemblée plénière - Forum des DGA	1	Forum des DGA	Québec	0,00 \$	221,56 \$	221,56 \$
Assemblée plénière - Forum des DGA	1	Forum des DGA	Québec	222,42 \$	0,00 \$	222,42 \$
Assemblée plénière - Forum des DGA	1	Forum des DGA	Québec	0,00 \$	221,02 \$	221,02 \$
Assemblée plénière - Forum des DGA	1	Forum des DGA	Québec	0,00 \$	141,54 \$	141,54 \$
Assemblée plénière - Forum des DGA	1	Forum des DGA	Québec	0,00 \$	141,54 \$	141,54 \$
Ateliers - Mise à niveau d'Oracle Database 11g	2	Oracle	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
AUT 09 - DESS en technologies de l'information	1	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Univ. Sherbrooke	393,60 \$	0,00 \$	393,60 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
AUT 2009 - BAC en administration	1	UNIVERSITÉ MC GILL	Montréal	517,38 \$	0,00 \$	517,38 \$
AUT 2009 - Baccalauréat en administration	1	TELUQ	Montréal	371,69 \$	0,00 \$	371,69 \$
AUT 2009 - Cert. en sciences sociales	1	TELUQ	Montréal	341,00 \$	0,00 \$	341,00 \$
AUT 2009 - Cert. Gestion du travail de bureau	1	TELUQ	Montréal	381,69 \$	0,00 \$	381,69 \$
AUT 2009 - Cert. Immigration et Relations intereth	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	590,63 \$	0,00 \$	590,63 \$
AUT 2009 - Certificat en comptabilité	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Montréal	590,95 \$	0,00 \$	590,95 \$
AUT 2009 - DES en administration publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	281,46 \$	0,00 \$	281,46 \$
AUT 2009 - MAI en gestion de projet	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	561,13 \$	0,00 \$	561,13 \$
AUT 2009 - Maît. Travail social	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
AUT 2009 - Maîtrise en gestion des organisations	1	UNIVERSITÉ LAVAL	Québec	272,71 \$	0,00 \$	272,71 \$
AUT 2009 - Majeur science politiques	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	525,66 \$	0,00 \$	525,66 \$
AUT 2009 : Certificat en gestion des RH	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Montréal	321,00 \$	0,00 \$	321,00 \$
Bâtiments verts - Intégration aux plans et devis	1	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC	Montréal	207,00 \$	0,00 \$	207,00 \$
Cadre légal en relations de travail	1	RRSPT	Québec	150,00 \$	400,00 \$	550,00 \$
Changements réglementaires	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	0,00 \$	119,22 \$	119,22 \$
Classification et calendrier de conservation du Mi	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Classification et calendrier de conservation du Mi	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Place Dupuis, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Colloque 2009 de l'ACCCDP	1	ACCCDP	Montréal	425,00 \$	19,80 \$	444,80 \$
Colloque annuel de la SQÉP	1	Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP)	Québec	140,00 \$	0,00 \$	140,00 \$
Colloque de l'ARGP	2	ARGP / ASS. RESP. GESTION DES PLAINTES GOUV QC	Montréal	340,00 \$	0,00 \$	340,00 \$
Colloque des gestionnaires - Bilan 2008-2009	42	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Colloque des gestionnaires - Gestion du changement	50	Brio Conseil	360, rue McGill, Montréal	5 535,67 \$	0,00 \$	5 535,67 \$
Colloque des gestionnaires - Gestion par processus	46	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue McGill, Montréal	7 000,00 \$	268,32 \$	7 268,32 \$
Colloque des gestionnaires : Qualimètre + améliora	52	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue McGill	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Colloque national en insertion professionnelle	1	CNIPE - Carrefour nationale de l'insertion profess	Québec	275,00 \$	0,00 \$	275,00 \$
Colloque Spectre 2010 - Tendances stratégiques	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	HEC, Montréal	125,00 \$	0,00 \$	125,00 \$
Colloque-Ensemble faisons rayonner l'égalité	1	SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE	Hotel Palace Royal, Québec	0,00 \$	27,00 \$	27,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Comité de santé et sécurité	4	APSSAP / ASS. PARIT. SANTÉ ET SÉC. ADM. PUBL.	255, boul. Crémazie E, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Comité de santé et sécurité	5	APSSAP / ASS. PARIT. SANTÉ ET SÉC. ADM. PUBL.	360 McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Comité de santé et sécurité (forum régional)	1	APSSAP / ASS. PARIT. SANTÉ ET SÉC. ADM. PUBL.	Hôtel des Gouverneurs, Longueuil	0,00 \$	32,00 \$	32,00 \$
Comité exécutif - Forum DGA	1	Forum des DGA	Québec	0,00 \$	88,51 \$	88,51 \$
Communication orale	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Place Dupuis, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Communications interculturelles	0	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Nicolet	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Comprendre les protocoles TCP/IP	3	CRIMT-CENTRE RECH INTERUNIVERSITAIRE MONDIALISA TR	550, rue Sherbrooke O., Montréal	1 687,50 \$	0,00 \$	1 687,50 \$
Comptabilité par activités	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	1058, Louis-Alexandre-Taschereau, Québec	350,00 \$	432,54 \$	782,54 \$
Comptes de dépenses à l'étranger	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	276 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Concepts de base en interculturel et différences	17	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	290,79 \$	290,79 \$
Concepts de la santé et maladie mentale	1	ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE	Montréal (Centre St-Pierre)	60,00 \$	0,00 \$	60,00 \$
Concevoir une documentation technique	1	Synesis / Versalys	Montréal	750,00 \$	0,00 \$	750,00 \$
Conférence internationale 2009	1	Réseau canadien d'innovation en éducation (RCIÉ)	Ottawa	811,00 \$	434,30 \$	1 245,30 \$
Conférence socioéconomique 2009	1	STATISTIQUES Canada	Gatineau	400,00 \$	266,56 \$	666,56 \$
Conférence sur l'éducation et formation des adulte	1	CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Congrès de l'ordre des conseillers en RH	4	ORDRE DES CONSEILLERS RESS HUM-REL INDUS.AGRÉÉS QC	Montréal	3 155,00 \$	0,00 \$	3 155,00 \$
Congrès TESL	1	Ass. Canadienne des professeurs de langue seconde	Banff, Alberta	0,00 \$	1 373,80 \$	1 373,80 \$
Conseillers volants en immigration	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	276, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Conseillers volants en immigration	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	276, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	321,16 \$	321,16 \$
Conseillers volants en immigration - mise à niveau	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	285, rue Notre-Dame, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Contrats des organismes publics	8	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Place Dupuis, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Contrats des organismes publics	1	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	201, Pl. Charles-Lemoyne, Longueuil	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Cours de droit en international des réfugiés	0	AAPI-ASS. ACCÈS ET PROTECTION DE L'INFORMATION	France et Strasbourg	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Création d'environnemt de travail sain/performant	2	INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE GRAND MTL	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Créditeurs de fin d'année: lier la théorie/pratiqu	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	Auberge Royal Versailles-7200 rue Sherbrooke Est, Mtl	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
DBA 2,0 : Épauler votre entreprise dans la tourmen	1	Oracle	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Découvrir la fonction publique	32	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	18,90 \$	18,90 \$
Découvrir la fonction publique	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Québec	0,00 \$	34,85 \$	34,85 \$
Défis du Québec d'aujourd'hui et de demain	2	INSTITUT DU NOUVEAU MONDE	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Déjeuner-conférence GP Québec	4	GP-Québec	420 Sherbrooke Ouest, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
DESS en technologies de l'information	0	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Univ. Sherbrooke	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
DIFFÉRENCES CULTURELLES EN EMPLOI	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	2050, de Bleury, Montréal	0,00 \$	72,29 \$	72,29 \$
DIFFÉRENCES CULTURELLES ET SOCIALISATION L'ENFANT	0	ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE	Montréal (Centre St-Pierre)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Dîner-conférence : Pour mieux faire ensemble	1	CONFÉRENCES GRANDES TENDANCES	Hôtel Hilton Bonaventure, Montréal	109,00 \$	0,00 \$	109,00 \$
Dîner-conférence GANGS	3	Ville de Gatineau	Gatineau	45,00 \$	0,00 \$	45,00 \$
Discrimination systémique et déqualification profe	1	INRS - INSTITUT NATIONAL DE LA RECH SCIENTIFIQUE	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Diversité culturelle	3	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Sherbrooke	0,00 \$	17,90 \$	17,90 \$
Échantillonnage en vérification interne	1	Institut des vérificateurs internes - MTL (IVIM)	Montréal	350,00 \$	4,00 \$	354,00 \$
Économie mondiale et géopolitique	1	CORIM/CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MTL	Hôtel Sofitel, Montréal	50,00 \$	0,00 \$	50,00 \$
ÉDUCATION ANTI-RACISTE EN MILIEU SCOL FRANCOPHONE	1	CHAIRE EN RELATIONS ÉTHIQUES DE L'UNIVERSITÉ MTL	455, boul. René-Lévesque E, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Crémazie, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Sherbrooke et Trois-Rivières (conférence tél)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	14	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Notre-Dame, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Crémazie, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module A	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module B	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module B	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Crémazie, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module B	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Encaissement - module B	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Sherbrooke et Trois-Rivières	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module B	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module B	14	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Notre-Dame, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module C	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module C	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Sherbrooke et Trois-Rivières	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module C	14	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Notre-Dame, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module C	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - module C	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Crémazie, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - Révision générale	17	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Conférence WEB	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - Révision générale	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - Révision générale	18	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - Révision générale	14	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Encaissement - Révision générale	12	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Enjeux culturels	3	Emploi-Québec	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Enjeux et défis des droits de la personne à Mtl	1	CENTRE DE RECH-ACTION SUR LES REL RACIALES(CRARR)	Hôtel Holiday Inn du quartier Chinois	56,44 \$	0,00 \$	56,44 \$
Enseigner le français à des adultes immigrants peu	1	UNIVERSITÉ LAVAL	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Enseigner le français à des immigrants peu scolaris	30	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Enseigner le français à des immigrants peu scolaris	24	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entrepôt de données sur l'immigration permanente	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entrepôt de données sur l'immigration permanente	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entrepôt de données sur l'immigration permanente	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entrepôt des données	0	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entrepôt des données	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entrevues de sélection	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entrevues de sélection	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entrevues de sélection et sélection sur dossiers	0	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	285 Notre-Dame	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
ÉTÉ 2009 - Cert. en droit des réfugiés	0	Institut international des droits de l'homme	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
ÉTÉ 2009 - Cert. Gestion des ressources humaines	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Montréal	307,00 \$	0,00 \$	307,00 \$
ÉTÉ 2009 - Cert. Premier cycle science sociale	1	TELUQ	Montréal	345,69 \$	0,00 \$	345,69 \$
ÉTÉ 2009 - Cert. Premier cycle science sociale	1	TELUQ	Montréal	345,69 \$	0,00 \$	345,69 \$
ÉTÉ 2009 - Maîtr. en administration publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$
ÉTÉ 2009 - Maîtr en gestion/dév. des organisations	1	UNIVERSITÉ LAVAL	Montréal	365,00 \$	0,00 \$	365,00 \$
ÉTÉ 2009 - Majeur science politiques	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Montréal	511,59 \$	0,00 \$	511,59 \$
ÉTÉ 2009 - MBA	1	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Sherbrooke	650,00 \$	0,00 \$	650,00 \$
Êtes-vous à l'aise avec l'exercice de l'autorité	1	Centre de leadership et dév. des compétences (CLDC	Montréal	55,00 \$	23,54 \$	78,54 \$
Êtes-vous à l'aise avec l'exercice de l'autorité?	1	CENTRE QUÉBÉCOIS DU LEADERSHIP	Montréal	55,00 \$	0,00 \$	55,00 \$
Éthique professionnelle	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 1	2	Édumicro	Montréal	452,00 \$	0,00 \$	452,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	226,00 \$	0,00 \$	226,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	226,00 \$	0,00 \$	226,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 1	2	Édumicro	Montréal	678,00 \$	21,50 \$	699,50 \$
Excel 2007 - Expérimentation 1	2	Édumicro	Montréal	452,00 \$	0,00 \$	452,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	226,00 \$	0,00 \$	226,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 2	1	Édumicro	Montréal	226,00 \$	0,00 \$	226,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 2	1	Édumicro	Montréal	452,00 \$	0,00 \$	452,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 2	1	Édumicro	Montréal	452,00 \$	0,00 \$	452,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 2	2	Édumicro	Montréal	678,00 \$	0,00 \$	678,00 \$
Excel 2007 - Expérimentation 2	1	Édumicro	Montréal	226,00 \$	0,00 \$	226,00 \$
Excel 2007 - M1: Base	1	MULTIHEXA	Québec	230,00 \$	60,00 \$	290,00 \$
Excel 2007 - M1: Base	3	MULTIHEXA	2323, boul. du Versant Nord, Québec	916,00 \$	60,00 \$	976,00 \$
Excel 2007 - Passage pour utilisateurs de base	2	Édumicro	1265 Berri, Montréal	226,00 \$	0,00 \$	226,00 \$
Excel 2007 - Tableaux croisés dynamiques	1	Édumicro	Montréal	641,00 \$	0,00 \$	641,00 \$
Excel 2007 - Tableaux croisés dynamiques	1	Édumicro	Montréal	641,00 \$	0,00 \$	641,00 \$
Fédération des femmes du Québec (FFQ)	1	FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC	Québec	5,00 \$	0,00 \$	5,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Fonctionnement de l'outil CERI-GES	1	Formaciel	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation - PANA	3	Formaciel	516, rue Beaubien Est, Montréal	0,00 \$	181,62 \$	181,62 \$
Formation à la gestion publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	3 875,00 \$	293,35 \$	4 168,35 \$
Formation à la gestion publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation à la gestion publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	St-Jean-de-Matha	0,00 \$	608,85 \$	608,85 \$
Formation à la gestion publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation à la gestion publique - module 1	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	1 jour Québec, 2 jours Montréal	645,85 \$	467,40 \$	1 113,25 \$
Formation à la gestion publique - Module 2	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	357,00 \$	0,00 \$	357,00 \$
Formation à la gestion publique - module 2	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	St-Jean-de-Matha	645,85 \$	480,30 \$	1 126,15 \$
Formation à la gestion publique - module 3	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	645,85 \$	70,31 \$	716,16 \$
Formation à la gestion publique - Module 3	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	193,70 \$	0,00 \$	193,70 \$
Formation à la gestion publique - Module 4	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation à la gestion publique - Module 4	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation à la gestion publique - Module 5	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation à la gestion publique - Module 5	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation à la gestion publique - Module 6	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation de spécialistes en révision/optimisation	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques O. Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation des conseillers de juin 2009	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	285, Notre-Dame o., Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation des préposés aux renseignements (PITPAR)	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	124,00 \$	124,00 \$
Formation en gestion du changement	12	Brio Conseil	285, Notre-Dame, Montréal	2 458,28 \$	0,00 \$	2 458,28 \$
Formation en gestion du changement	12	Brio Conseil	285, rue Notre-Dame, Montréal	2 458,28 \$	0,00 \$	2 458,28 \$
Formation en gestion du changement	12	Brio Conseil	285, Notre-Dame, Montréal	2 458,28 \$	0,00 \$	2 458,28 \$
Formation pour les enquêteurs	1	MINISTÈRE DU TRAVAIL	35, rue de Port-Royal E., Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation socio-écon. Sur étudiants étrangers	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Québec	0,00 \$	74,65 \$	74,65 \$
Formation sur la culture afghane	3	SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS	Sherbrooke	0,00 \$	29,70 \$	29,70 \$
Formation sur les états financiers	17	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation sur les réfugiés	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Trois-Rivières	0,00 \$	81,36 \$	81,36 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Formation sur les réfugiés irakiens	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Cégep de Sherbrooke	0,00 \$	12,40 \$	12,40 \$
Formation sur les valeurs communes	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	100, rue Laviolette, Trois-Rivière	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation sur les valeurs communes	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	202, rue Wellington N, Sherbrooke	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Formation: Gestion administrative en RH - BLOC C	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Forum annuel pour l'intégration des réfugiés	9	TCRI-TABLE CONCERTATION ORG SERV RÉFUGIÉS ET IMMIG	Québec	0,00 \$	1 206,72 \$	1 206,72 \$
Forum de la fonction publique de l'Estrie	4	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Théâtre Granada, 53 rue Wellington N., Sherbrooke	370,00 \$	0,00 \$	370,00 \$
Forum des secrétaires de Comités de sélection	1	CONSEIL DU TRÉSOR	Holiday Inn Sélect Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Forum des secrétaires de Comités de sélection	2	CONSEIL DU TRÉSOR	Palais des Congrès, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Forum des secrétaires de Comités de sélection	2	CONSEIL DU TRÉSOR	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Forum Santé et sécurité au travail	1	Forum SST	Québec	165,00 \$	186,24 \$	351,24 \$
Français écrit	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Place Dupuis, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Français, une langue pour tout et pour tous	1	INSTITUT DU NOUVEAU MONDE	UQAM, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Francisation en ligne	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Crémazie, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Francisation en ligne	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Crémazie, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire	9	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	122,85 \$	122,85 \$
Fraude documentaire	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire - Algérie et Tunisie	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire - Spécial BIQ Paris	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Fraude documentaire au Maghreb	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gabarits en gestion de projet - Chargés de projet	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Génération Y : Attirer et retenir les talents d'au	1	CHAMBRE DE COMMERCE DU MTL MÉTRO.	Montréal	195,00 \$	0,00 \$	195,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Gestion administrative en RH - Bloc A	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	23,22 \$	23,22 \$
Gestion administrative en RH - Bloc A	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion de la diversité : Une réalité aux multiples	1	Ordre des conseillers en ressources humaines agréé	Montréal	265,00 \$	0,00 \$	265,00 \$
Gestion de projet	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion de projet - Formation 1	11	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	123,45 \$	123,45 \$
Gestion de projet - Formation 1	11	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	81,94 \$	81,94 \$
Gestion de projet - Formation 1	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion de projet - Formation 1	9	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	162,06 \$	162,06 \$
Gestion de projet - Formation 1	13	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion de projet - Formation 2	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	162,06 \$	162,06 \$
Gestion de projet - Formation 2	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion de projet - Formation 3	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion de projet - Formation 3	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion documentaire - Session de formation	0	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion documentaire - Session de formation	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Crémazie, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion documentaire - Session de formation	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion documentaire et classification électronique	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Gestion efficace des employés difficiles	2	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	4750, av. Henri-Julien, Montréal	1 000,00 \$	671,48 \$	1 671,48 \$
Gestion stratégique des ressources humaines	1	Secrétariat aux emplois supérieurs	Montréal	0,00 \$	382,97 \$	382,97 \$
Gouvernance des organismes communautaires	19	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	HEC, Montréal	0,00 \$	573,22 \$	573,22 \$
Gouvernance des organismes communautaires	5	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	HEC, Montréal	0,00 \$	155,20 \$	155,20 \$
GroupWise 8	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	800, de Maisonneuve	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
GroupWise 8 : Formation à distance	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
GroupWise 8 : Formation à distance	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
GroupWise 8 : Mise à jour des connaissances	19	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
GroupWise 8.0	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Guide de gestion de projet - MS One Note	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Guide fédéral sur la citoyenneté	1	CHAIRE DE RECHERCHE DU Canada-EDUCATION ÉTHNIQUES	455, boul. René-Lévesque Est , Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Habilités politiques dans les organisations	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Montréal (Ch. Côte Ste-Catherine)	1 100,75 \$	0,00 \$	1 100,75 \$
Harcèlement psychologique : stratégie des plaintes	1	RRSPT	Québec	290,00 \$	300,00 \$	590,00 \$
Harcèlement psychologique en milieu travail I,II	1	CONSEIL DU TRÉSOR	2590, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec	585,00 \$	185,00 \$	770,00 \$
HIV 2010 - Cert. en comptabilité générale	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	330,00 \$	0,00 \$	330,00 \$
HIV 2010 - Certificat en comptabilité	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Montréal	551,13 \$	0,00 \$	551,13 \$
HIV 2010 - Certificat sur la diversité culturelle	1	UNIVERSITÉ LAVAL	Montréal	278,25 \$	0,00 \$	278,25 \$
HIV 2010: DESS en éthique appliquée	1	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Sherbrooke	520,00 \$	0,00 \$	520,00 \$
HIV 2010: DESS en techno. de l'informatique	1	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	Montréal	393,60 \$	0,00 \$	393,60 \$
HIV 2010: Maîtrise administration publique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	370,00 \$	0,00 \$	370,00 \$
HTML de A à Z	1	Édumicro	1265 Berri, Montréal	676,00 \$	0,00 \$	676,00 \$
Immobilisation au gouvernement du Contrôleur finan	0	CONTRÔLEUR DES FINANCES	Québec	0,00 \$	291,23 \$	291,23 \$
Impact de l'immigration sur le système de santé au	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Inscription en ligne BANQ	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue McGill, Montréal	0,00 \$	13,50 \$	13,50 \$
Intégration - fonction d'évaluation de programme	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Intervenants de premier niveau (IPN)	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Intervenants de premier niveau (IPN)	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	202, rue Wellington N., Sherbrooke	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Intervenants de premier niveau (IPN)	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Déclassement	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Déclassement	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Gatineau	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Introduction	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Introduction	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Introduction	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Introduction	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Introduction	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	18,00 \$	18,00 \$
IntIMM - Introduction	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Introduction	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
IntIMM - Introduction	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM - Introduction	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
IntIMM -Pilotage des lettres	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Introduction à l'architecture orientée services	9	CRIMT-CENTRE RECH INTERUNIVERSITAIRE MONDIALISA TR	Montréal	2 750,00 \$	0,00 \$	2 750,00 \$
IT in Action Roadshow	1	NOVELL Canada	1265 Berri, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Journée annuelle des cadres du gouvernement du Qc	5	Ass. des cadres du gouvernement du Québec (ACGQ)	Montréal	1 000,00 \$	6,00 \$	1 006,00 \$
Journée des communications gouvernementales	2	FORUM DES RESP. DES COMMUNICATIONS DU GOUV. DU QC	Hôtel Hilton Québec	400,00 \$	421,58 \$	821,58 \$
Journée mondiale de la terre	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Journée régionale Égalité de Montréal	1	CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME	ITHQ, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Justice et diversité	1	CRIEC - CENTRE RECH SUR L'IMMIGR L'ÉTHNICITÉ CITOY	UQAM, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Kaisen - 5S pour les processus administratifs	1	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	Montréal	0,00 \$	995,00 \$	995,00 \$
Lancement Windows 7- Conférence	1	Synesis / Versalys	1100, de la Montagne, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Langage Macro de SAS	1	SERVICES CONSEILS HARDY	55, rue Molière, Montréal	921,15 \$	0,00 \$	921,15 \$
Langage SAS - intermédiaire	1	SERVICES CONSEILS HARDY	2075, rue University, Montréal	1 343,90 \$	0,00 \$	1 343,90 \$
Langage SAS - Introduction	1	SERVICES CONSEILS HARDY	55, rue Molière, Montréal	1 343,90 \$	0,00 \$	1 343,90 \$
L'art d'influencer	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	360, rue St-Jacques	55,00 \$	0,00 \$	55,00 \$
Leadership à différents niveaux de l'organisation	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Québec	0,00 \$	130,55 \$	130,55 \$
Leadership ancré dans un futur en émergence	1	UNIVERSITÉ LAVAL	Université Laval à Québec, Québec	475,00 \$	0,00 \$	475,00 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	2 025,00 \$	618,36 \$	2 643,36 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	4 600,00 \$	417,28 \$	5 017,28 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Trois-Rivières	2 250,00 \$	552,42 \$	2 802,42 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Trois-Rivières	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Trois-Rivières	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	1 498,43 \$	0,00 \$	1 498,43 \$
Leadership en action pour gestionnaires de gestion	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
L'exclusion d'emploi des jeunes des communautés	1	CRIEC - CENTRE RECH SUR L'IMMIGR L'ÉTHNICITÉ CITOY	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Logiciel Antidote	11	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	360, St-Jacques, Montréal	570,00 \$	0,00 \$	570,00 \$
Mesure 1.2b	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Mesure 1.2b	9	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Mesure 2.3	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Mesure 4.2	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Québec	0,00 \$	105,75 \$	105,75 \$
Mesure 4.2	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	248,08 \$	248,08 \$
Mesures d'urgence - Formation évacuation 255Crémaz	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	255 crémazie, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Méthodologie de Cartographie des incidences	1	Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP	360, McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Métriques et performance des systèmes et TI	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Québec	205,00 \$	260,35 \$	465,35 \$
Migrants marocains	1	CRIEC - CENTRE RECH SUR L'IMMIGR L'ÉTHNICITÉ CITOY	Univ. Montréal, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et mesures transitoir	12	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et mesures transitoir	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, McGill, Montréal	0,00 \$	143,00 \$	143,00 \$
Modifications réglementaires et mesures transitoir	13	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et mesures transitoir	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et mesures transitoir	11	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et mesures transitoir	20	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et traitement priorit	15	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et traitement priorit	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et traitement priorit	15	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	285, rue Notre-Dame Ouest, local 5.08B Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et traitement priorit	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Modifications réglementaires et traitement priorit	20	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	285, rue Notre-Dame Ouest, local 5.08B Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
MS-Excel 2002-2003 - Débutant	1	Synesis / Versalys	Montréal	220,00 \$	0,00 \$	220,00 \$
MS-Excel 2003-2007 - Avancé	1	Synesis / Versalys	Montréal	400,00 \$	0,00 \$	400,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
MS-Excel 2007 - Avancé	1	Synesis / Versalys	2075, rue University, Montréal	620,00 \$	0,00 \$	620,00 \$
MS-Excel 2007 - Débutant accéléré	4	Synesis / Versalys	Montréal	450,00 \$	0,00 \$	450,00 \$
MS-Excel 2007 - Débutant régulier	1	Synesis / Versalys	Montréal	670,00 \$	0,00 \$	670,00 \$
MS-Excel 2007 - Débutant régulier	1	Synesis / Versalys	Montréal	670,00 \$	0,00 \$	670,00 \$
MS-Excel 2007 - Intermédiaire	1	Synesis / Versalys	Montréal	615,00 \$	0,00 \$	615,00 \$
MS-Excel 2007 - Intermédiaire	2	Synesis / Versalys	Montréal	395,00 \$	0,00 \$	395,00 \$
MS-Excel 2007 - Intermédiaire	1	Synesis / Versalys	Montréal	395,00 \$	0,00 \$	395,00 \$
MS-Excel 2007 - Intermédiaire	1	Synesis / Versalys	Montréal	220,00 \$	0,00 \$	220,00 \$
MS-Powerpoint 2007 - Intermédiaire	1	Synesis / Versalys	Montréal	220,00 \$	0,00 \$	220,00 \$
MS-Project	1	AFI	Québec	510,00 \$	19,00 \$	529,00 \$
MS-Word 2007 - Intermédiaire	1	Synesis / Versalys	Montréal	220,00 \$	0,00 \$	220,00 \$
Nouveau centre de contact clientèle:Paramétrisatio	4	BELL CANADA	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Nouveau IPN - Intervenants de premier niveau	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Nouvelle grammaire	12	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Open Ora*Gec 2010	4	Oragec	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Organisation administrative	1	CONSEIL DU TRÉSOR	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Outils de gestion des organismes PANA	4	Formaciel	516, rue Beaubien Est, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Outils de gestion des organismes PANA	4	Formaciel	516, rue Beaubien Est, Montréal	0,00 \$	132,28 \$	132,28 \$
Outils de gestion des organismes PANA	1	Formaciel	516, rue Beaubien Est, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
PANA - Transfert de signature des lettres et proto	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Passeport	5	Institut des vérificateurs Internes - MTL (IVIM)	Montréal	1 480,00 \$	0,00 \$	1 480,00 \$
Petits déjeuners de Leadership	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Montréal	55,00 \$	4,25 \$	59,25 \$
Piloter et positiver les émotions - Milieu travail	1	T.O.R.T.U.E.	Montréal	99,00 \$	20,90 \$	119,90 \$
Placement en ligne	1	Emploi-Québec	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Placement médias - Présentation Vegas	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	1265 Berri, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Planification stratégique	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	250,00 \$	0,00 \$	250,00 \$
Pluralisme religieux	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Port des signes religieux dans la fonction publicu	1	FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC	Montréal	0,00 \$	85,70 \$	85,70 \$
Premières démarches d'installations (PDI)	9	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	2050, rue de Bleury, Montréal	0,00 \$	25,44 \$	25,44 \$
Principes du développement durable	1	MINISTÈRE DU DÉVELOPP ÉCONOMIQUE RÉG ET RECHERCHE	Hôtel Delta à Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Problème de santé mentale au travail?	1	RRSPT	Montréal	245,00 \$	10,00 \$	255,00 \$
Procédure de back-up et fichiers sur clé USB	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	285 rue Notre-Dame, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Processus d'encaissement	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Processus d'encaissement	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Processus d'encaissement - Formation WEB pour SIQ	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Processus: Planification stratégique dans l'APQ	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	900,00 \$	0,00 \$	900,00 \$
Programme relève haute fonction publique - annuel	1	Ministère du Conseil exécutif	Québec	0,00 \$	242,08 \$	242,08 \$
Programme d'accueil gouvernemental (PAG)	3	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Programme d'apprentissage pour les CGRH	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	1 950,00 \$	0,00 \$	1 950,00 \$
Programme d'apprentissage pour les PEPA	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Programme d'apprentissage pour les PEPA	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Programme d'apprentissage pour les PEPA	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Programme d'apprentissage pour les PEPA	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	360, St-Jacques, Montréal	3 400,00 \$	0,00 \$	3 400,00 \$
Programme d'apprentissage pour les PEPA	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Programme de l'expérience québécoise	16	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Programme de l'expérience québécoise	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Programme de parrainage humanitaire	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Programme de préparation à la retraite	2	CARRA	Montréal	660,00 \$	0,00 \$	660,00 \$
Programme de préparation à la retraite	2	CARRA	Montréal	780,00 \$	0,00 \$	780,00 \$
Programme de préparation à la retraite	1	CARRA	Montréal	330,00 \$	72,61 \$	402,61 \$
Programme de préparation à la retraite	2	CARRA	Montréal	660,00 \$	0,00 \$	660,00 \$
Programme de préparation à la retraite	1	CARRA	Rimouski	400,00 \$	0,00 \$	400,00 \$
Programme de préparation à la retraite	1	CARRA	Montréal	330,00 \$	0,00 \$	330,00 \$
Programme de préparation à la retraite	1	CARRA	Hôtel Gouverneur Place Dupuis	330,00 \$	0,00 \$	330,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Programme de préparation à la retraite	3	CARRA	Auberge des Gouverneurs, Montréal	1 110,00 \$	16,50 \$	1 126,50 \$
Programme de préparation à la retraite	2	CARRA	Montréal	780,00 \$	0,00 \$	780,00 \$
Programme de préparation à la retraite	2	CARRA	Montréal	660,00 \$	0,00 \$	660,00 \$
Programme de préparation à la retraite	3	CARRA	Montréal	1 110,00 \$	0,00 \$	1 110,00 \$
Programme de préparation à la retraite	4	CARRA	Montréal	1 440,00 \$	8,48 \$	1 448,48 \$
Programme de préparation à la retraite	1	CARRA	Hôtel Chéribourg, Orford (Estrie)	270,00 \$	691,04 \$	961,04 \$
Programme de préparation à la retraite	1	CARRA	Hôtel Gouverneur, Montréal	450,00 \$	0,00 \$	450,00 \$
Programme de préparation à la retraite	1	CARRA	Montréal	330,00 \$	0,00 \$	330,00 \$
Programme de relève de la haute fonction publique	1	Ministère du Conseil exécutif	Québec	0,00 \$	224,46 \$	224,46 \$
Programme immigr. fédéral et techniques entrevues	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	285 Notre-Dame, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Projet OSR - Comité participatif	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Projet OSR - Comité participatif	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Projet OSR aux agents des SIQ	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	18,90 \$	18,90 \$
Projet RISE / CARRA	2	CARRA	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Protéger les réfugiés et les immigrants en temps d	1	CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS	Québec	0,00 \$	38,85 \$	38,85 \$
PRSOCA - Transfert de signature des lettres et pro	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Réanimation cardio-respiratoire et défibrillateur	8	RÉANIMATION SAUVE-VIE	360 McGill, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Réception des demandes (courrier/comptoir)	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	88,51 \$	88,51 \$
Rédaction épïcène	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	4750, av. Henri-Julien, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rédaction épïcène	6	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	930, ch. Ste-Foy, Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rédaction épïcène	9	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rédaction épïcène	7	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	5,50 \$	5,50 \$
Rédaction épïcène	7	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	4750, av. Henri-Julien, Montréal	0,00 \$	128,75 \$	128,75 \$
Rédaction épïcène	8	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rédaction épïcène	3	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	ÉNAP, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rédaction épïcène	2	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rédaction épïcène	6	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Rédaction épïcène	4	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rédaction épïcène	10	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rédaction finale du prototype d'évaluation FIA 330	11	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Reddition de compte 2008-2009 - Dév. Durable	5	FRVI	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Régimes retraite et de la planification financière	1	CARRA	Trois-Rivières	7,50 \$	9,90 \$	17,40 \$
Registraire en ligne	11	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Place Dupuis, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Registraire en ligne	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Place Dupuis, Montréal	0,00 \$	4,24 \$	4,24 \$
Registre des recettes et fermetures de lot	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 McGill, Montréal	0,00 \$	5,50 \$	5,50 \$
Rencontre de spécialité - Conseillère juridique	9	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	255, rue Crémazie E, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Rencontre de suivi - Résultat du Trima	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Réseau du MICC, Windows XP et GroupWise	17	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	266,00 \$	266,00 \$
Réseau du MICC, Windows XP et GroupWise	13	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Réseau du MICC, Windows XP et GroupWise	13	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	19,80 \$	19,80 \$
Réseau du MICC, Windows XP et GroupWise	14	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Réseau du MICC, Windows XP et GroupWise	12	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	24,80 \$	24,80 \$
Réseau du MICC, Windows XP et GroupWise	13	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Réseau du MICC, Windows XP et GroupWise 8.0	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Résultats de l'étude: Répondre à l'appel ISAC	3	CENTRE D'EXPERTISE DES GRANDS ORGANISMES-CEGO	Hôtel Best Western, Montréal	60,00 \$	0,00 \$	60,00 \$
Retraite et l'organisation du travail avant la ret	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Sherbrooke	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Réussite scolaire des élèves issus de l'immigratio	2	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	UQAM, Montréal	80,00 \$	0,00 \$	80,00 \$
REX351 - Infra-réseaux entreprise	3	Centre de recherches informatiques de Mtl (CRIM)	550, rue Sherbrooke O., Montréal	1 417,50 \$	0,00 \$	1 417,50 \$
Rire et grandir au travail	4	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Gatineau	180,00 \$	21,94 \$	201,94 \$
S'adapter au monde du travail québécois (AMTQ)	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	255, rue Crémazie E, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIP - Les départs	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Québec	0,00 \$	180,00 \$	180,00 \$
SAGIP - Mouvements relatifs à la carrière	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Québec	0,00 \$	180,00 \$	180,00 \$
SAGIR - Acquisitions	2	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Centre Mont-Royal, 2200 rue Mansfield, Montréal	300,00 \$	0,00 \$	300,00 \$
SAGIR - Agent acheteur	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
SAGIR - Agent acheteur	3	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Agent acheteur	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Auto-apprentissage, intro. RH	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Comptes à fin déterminée	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Fermeture annuelle 2009, ATE-07	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Fermeture annuelle 2009, ATE-10	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Fermeture annuelle ATE-09	11	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	0	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	9	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Grand Livre : Interrogations	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - LSA - Formation	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - LSA - Formation	11	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	109,24 \$	109,24 \$
SAGIR - LSA - Formation	17	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	28,00 \$	28,00 \$
SAGIR - LSA - Formation	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	53,05 \$	53,05 \$
SAGIR - LSA - Formation	10	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	230,83 \$	230,83 \$
Sagir - LSA Atelier de supervision - Migration	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - LSCD - Laboratoire	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - Outils des requêtes	7	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR - SGR2 - Centre d'assistance	3	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
SAGIR - SGR2 -Structure d'organisation adm	2	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	150, boul. René-Lévesque E., Québec	0,00 \$	950,00 \$	950,00 \$
SAGIR - Utilisation des fonctions RH	1	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SAGIR-Production des relevés fiscaux	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Santé psychologique au travail	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Santé psychologique au travail - Stratégie et prév	1	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Québec	0,00 \$	125,00 \$	125,00 \$
Se préparer à des examens de cadre	1	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	500,00 \$	280,00 \$	780,00 \$
Secourisme	1	AMBULANCE SAINT-JEAN	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Secourisme	1	AMBULANCE SAINT-JEAN	Montréal	0,00 \$	11,00 \$	11,00 \$
Secourisme	1	AMBULANCE SAINT-JEAN	529, rue Jarry E, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Secourisme	1	AMBULANCE SAINT-JEAN	529, rue Jarry E, Montréal	200,00 \$	0,00 \$	200,00 \$
Secourisme	1	AMBULANCE SAINT-JEAN	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Secourisme	1	AMBULANCE SAINT-JEAN	529, rue Jarry E, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Secourisme	1	AMBULANCE SAINT-JEAN	Roxboro	96,00 \$	0,00 \$	96,00 \$
Secourisme	1	CSST- COMMISSION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	529, rue Jarry E, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Secourisme	1	CSST- COMMISSION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	529, rue Jarry E, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Secourisme	1	CSST- COMMISSION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	1500, rue Sherbrooke, MAGOG	0,00 \$	44,90 \$	44,90 \$
Secourisme	1	Formation Langevin	Ville st-Laurent	96,00 \$	0,00 \$	96,00 \$
Secourisme	1	MEDISYS	Québec	75,00 \$	25,00 \$	100,00 \$
Séminaire sur la reddition des comptes	2	École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Québec	200,00 \$	0,00 \$	200,00 \$
S'enrichir de nos différences	25	BUREFOR INC.	Montréal	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Services partagés : Orientations, réalisations et	1	Forum des gestionnaires en tech. de l'information	Québec	0,00 \$	35,00 \$	35,00 \$
SGR2 - Offre de services informatiques	3	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Signes religieux dans les institutions	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Spécialistes - Amélioration continue et processus	1	BELL CANADA	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Spécialistes - Amélioration continue et processus	8	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	285, Notre-Dame, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Statistique Canada: Enquêtes de A à Z	1	STATISTIQUES Canada	René-Lévesque, Montréal	499,00 \$	0,00 \$	499,00 \$
Statistique descriptive en évaluation de programme	1	MINISTÈRE AGRICULTURE PÊCHERIES ET ALIMENTATION	Québec	100,00 \$	0,00 \$	100,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Suivi des recommandations en vérification interne	1	Forum des responsables de la vérification interne	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Suivi dossiers d'intractions pénales	1	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	1200, rue de l'Église, Québec	0,00 \$	108,38 \$	108,38 \$
Suivi du budget	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Suivi du budget	4	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, rue McGill, Montréal	0,00 \$	48,81 \$	48,81 \$
Superviseur: Nouveau centre de contact clientèle	8	BELL CANADA	Montréal	0,00 \$	25,20 \$	25,20 \$
Survol du plus récent guide COSO	6	Institut des vérificateurs internes - MTL (IVIM)	Montréal	140,00 \$	0,00 \$	140,00 \$
SYGID - Correspondance	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SYGID - Correspondance	6	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SYGID - Correspondance	8	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SyGID - Déclassement	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Place Dupuis, Montréal.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SyGID - Session de formation	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360, St-Jacques, Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SyGID - Session de formation	3	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	360 Saint-Jacques, Montréal.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SyGID - Session de formation	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SyGID - Session de formation	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SyGID - Session de formation	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
SyGID - Session de formation	2	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	170,00 \$	170,00 \$
SyGID - Session de formation	7	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	19,80 \$	19,80 \$
SyGID - Session de formation	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Place Dupuis, Montréal.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Symposium intl. sur les questions de méthodologie	2	STATISTIQUES Canada	Palais des Congrès de Gatineau	990,00 \$	475,20 \$	1 465,20 \$
Technique d'animation de groupe	6	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	405, boul. de Maisonneuve E, Montréal	0,00 \$	120,80 \$	120,80 \$
Technique d'animation de groupe	7	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	405, boul. de Maisonneuve E, Montréal	0,00 \$	160,92 \$	160,92 \$
Techniques d'animation	2	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	UQAM, Montréal	0,00 \$	147,62 \$	147,62 \$
Time Control Administrator	6	HMS Software	McGill, Montréal	1 200,00 \$	0,00 \$	1 200,00 \$
Time Control pour chargé de projet	5	HMS Software	McGill, Montréal	1 200,00 \$	0,00 \$	1 200,00 \$
Transfert d'expertise	1	CONSEIL DU TRÉSOR	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Valeurs communes de la société québécoise	1	Cognitek	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Valeurs du MICC	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Cegep , Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

Activité	Nbre participants	Fournisseur	Lieu de l'activité	Coûts directs	Coûts indirects	Coût total
Visio - Expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	378,00 \$	0,00 \$	378,00 \$
Visio - optimisation des processus	15	Édumicro	360 rue Saint-Jacques	1 350,00 \$	0,00 \$	1 350,00 \$
Vivre ensemble au Québec	5	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Vivre ensemble au Québec	9	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Vivre ensemble au Québec	1	MICC-IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	Montréal	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Web 2.0 : Allié des gestionnaires?	1	Forum des gestionnaires en tech. de l'information	Québec	55,00 \$	244,95 \$	299,95 \$
WebEducation, Internet, Intranet	1	MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX (MSG)	Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Word 2007 - Expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	226,00 \$	4,00 \$	230,00 \$
Word 2007 - Expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	526,00 \$	0,00 \$	526,00 \$
Word 2007 - Expérimentation 1	1	Édumicro	Montréal	452,00 \$	0,00 \$	452,00 \$
Word 2007 - M1: Base	1	MULTIHEXA	2323, boul. du Versant Nord, Québec	456,00 \$	60,00 \$	516,00 \$
Word 2007 - M2: Mise en page	1	MULTIHEXA	Québec	341,00 \$	30,00 \$	371,00 \$
Word 2007 - Passage pour utilisateurs de base	1	Édumicro	360 Saint-Jacques, Montréal	338,00 \$	0,00 \$	338,00 \$